FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
X
517
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXII
Palchetto 4
Num.° d' ordine 18 9 56

55

123
8
96
B. Peter
X
51

ARCHIVES
DE
L'HONNEUR.

AVIS

Des Auteurs et de l'Editeur.

Tous les guerriers qui ont fait les campagnes de la révolution ont des droits à la reconnoissance de leur pays, et leur nom doit être à jamais immortel. Déjà un tribut d'éloges a été payé aux généraux en chef et de division, dont les noms burinés dans nos fastes échapoient ainsi à la nuit des tems. Les guerriers qui les ont secondés, qui souvent eurent part aux conseils et toujours à l'exécution, ne pouvoient être laissés dans l'oubli. C'est pour perpétuer le souvenir des bons capitaines et des braves officiers, que nous avons entrepris la rédaction des *Archives de l'Honneur*.

Ces archives, proposées par souscription, et dont le premier volume, grand in 8°., de 460 pages d'impression est déjà entre les mains des souscripteurs, renfermeront des notices sur nos braves guerriers, présentées avec impartialité, d'une manière précise et sans aucun ornement oratoire. La série des faits, l'ordre des dates seront observés avec soin; rien ne sera négligé de ce qui pourra contribuer à la perfection de l'ouvrage.

Les auteurs osent espérer que leurs *Archives* atteindront le but qu'ils se sont proposé; qu'elles serviront à perpétuer dans les familles et chez nos derniers neveux le souvenir des braves, l'honneur du nom français; qu'elles seront pour la postérité et pour nos contemporains le compte rendu de ce que nos guerriers ont fait pour la patrie, et qu'elles deviendront un des titres de gloire que ces derniers laisseront à leurs enfans.

Les volumes qui doivent composer *les Archives de l'Honneur*, se suivront avec célérité. Les auteurs et l'éditeur s'empresseront de remplir les engagemens qu'ils ont contractés avec les militaires qui ont daigné les honorer de leurs souscriptions; ils tâcheront d'obtenir l'indulgence et de mériter la confiance par le zèle et la promptitude qu'ils mettront à terminer leur travail.

Le prix de chaque volume est de 5 fr. pour Paris; et de 6 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens.

643336

ARCHIVES
DE
L'HONNEUR,
OU
NOTICES
SUR LA VIE MILITAIRE

Des Généraux de Brigade, Adjudans-commandans, Colonels, Majors, Chefs de bataillon et d'escadron, Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans et Légionnaires d'honneur; Capitaines, Lieutenans et Sous-Lieutenans de vaisseaux, frégates et corvettes de la Marine française, qui par leurs belles actions se sont illustrés;

PAR F. BABIÉ, *homme de Lettres, un des auteurs de la Galerie Militaire; et* J. G. ST.-SAUVEUR, *ancien vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant.*

« Honneur et Patrie ».

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
Chez LAURENS aîné, imprimeur-éditeur, rue d'Argenteuil N°. 17.

1805 — AN Ier. DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

ERRATUM,

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PENDANT que nous nous occupions de la rédaction du troisième volume, plusieurs officiers nous ont adressé des notes et additions. Nous avons cru, pour les satisfaire, pour qu'ils n'eussent rien à nous reprocher, et pour compléter notre ouvrage, devoir les placer dans l'*Erratum* particulier du troisième volume; *Erratum* qui se trouvera toujours à la tête des différens volumes des Archives de l'honneur.

Supplément à l'Erratum du Ier. *volume.*

Notice du général de Valory, pag. 40, lig. 4, an 6, *lisez*: an 4. *Idem* lig. 24, des deux ports, *lisez*: des deux ponts. Pag. 42, lig. 7, et de Domaarno, *lisez*: Domarno. Pag. *id.*, lig. 16 et 24, mont-Cenere, *lisez*: Cénésé.

Notice du général Ransonet, pag. 86, lig. 21 et 22, d'Hanor et Dubois-d'Auziet, *lisez*: Hanon et Dubois-Danzin, qui furent les théâtres des cruels efforts du général Dampierre pour dégager Condé. M. Ransonet commandoit alors

les flanqueurs de gauche. En 1793, il attaqua de vive force Marchiennes, *lisez* : lorsque M. Ransonet quitta la position de Clermont pour suivre et harceler les Prussiens dans leur retraite, il se trouva, par la manœuvre de son corps d'infanterie légère, connu sous le nom de chasseurs de la Meuse, placé à l'avant-garde de l'armée de Kellerman, qui porta le nom de Moselle, et il fit la campagne d'hiver dans le pays de Trèves, sous les ordres de Beurnonville, successeur du général Kellerman dans le commandement de ladite armée.

» Les généraux Kellerman et Beurnonville accordèrent successivement à M. Ransonet la plus grande confiance, et c'est à eux qu'il dut son avancement. En 1793, il fut envoyé à l'armée du Nord par le général Beurnonville, ministre de la guerre, qui l'avoit porté sur le tableau de promotion de maréchal de camp; mais le malheur arrivé au général Beurnonville, lorsqu'il fut arrêté à Maulde par les Autrichiens, laissa son travail à Paris sans effet; et M. Ransonet ne fut nommé général de brigade que par le général Dampierre (le 10 avril 1793), qui lui confia en même tems, comme nous l'avons dit, les flanqueurs de gauche.

» En l'an 2, M. Ransonet fit cette campagne sur la Sambre, entre Maubeuge et Charleroi;

(c'étoit alors la ligne qu'occupoit les armées françaises réunies). Jumont, Grand-Zing, le bois de Bonne-Espérance, Fontaine l'Evêque, Hopp, etc..... voilà les lieux où il combattit journellement, où il bivouaqua deux mois entiers à la tête du corps de troupes qui lui étoit confié. Son fils, actuellement chef d'escadron, accompagnoit alors son père en qualité d'aide de camp.

» A l'armée d'Italie, lorsqu'il fut chargé de la défense de Borghetto dans la rivière de Gênes, il soutint un combat plein d'acharnement dans la vallée de Loano, sur tout le front de la ligne. Le combat fut tellement sérieux, qu'il fut l'objet d'un rapport du général en chef Kellerman à la Convention nationale.

» Après l'époque précitée, il fut employé un moment à la gauche du Col-de-Tende, et y commanda un camp nommé Camp de Fabion. Sur ce point il tourmenta beaucoup l'ennemi et prit plusieurs postes piémontais. Nous avons dû rappeler ces détails pour rétablir l'ordre chronologique qui n'a pas été observé dans la notice du général Ransonet ».

Notice du général Casa-Bianca, pag. 94, lig. 19. Chevalin, *lisez* : Chauvelin. Pag. 95, lig. 6,

Vicoménil et Campeine, *lisez*: Vioménil et Caupeine.

Notice du général Warin (C. ✻), *lisez*: (✻). Nous avons cru que le général Warin jouissoit du même droit que les généraux de brigade, qui sont tous de droit commandans de la légion d'honneur; il est seulement membre de cette légion.

Pag. 158, lig. 14, trois mois, *lisez*: trois ans.

Pag. 159, lig. 8, après.... Bonaparte lui confia le commandement de la citadelle de Milan. Au lieu de pour s'opposer, etc., *il faut lire*: il fut ensuite employé au blocus de Mantoue, puis dans le Tyrol après la reddition de cette place, et à l'époque du traité de Campo-Formio, nommé commandant de Peschiera.

A la dernière ligne, *lisez*: le général Warin est membre de la légion d'honneur, *ajoutez*: « Etant officier municipal et administrateur de district, il contribua avec énergie à arrêter quantité d'émeutes populaires et à garantir le pays d'évènemens sinistres.

En 1793 et en l'an 2, il sut engager les habitans de la presqu'île du département de la Manche, riverains de la mer, à faire des patrouilles le jour et la nuit, pour empêcher toute communication avec l'ennemi par mer,

de manière que le mot d'ordre circuloit chaque jour dans toutes les parties de la côte.

A Granville, lors de l'irruption des Vendéens, il garantit la troupe qui étoit sortie pour résister à l'ennemi à la tête du faubourg, d'être cernée, en conduisant à la course un bataillon au-dessous de la Roche-Gauthier. Il retarda une colonne de l'ennemi qui, en suivant la grève, auroit coupé la rentrée dans la place à tout ce qui étoit sorti.

Lorsque la plupart des braves canonniers marins de Granville furent détruits à la batterie de l'Œuvre, un adjudant-général s'avisa de frapper le principal, qui étoit capitaine de navire; c'étoit le brave Pignollet; tous les canonniers restans abandonnèrent et quittèrent ce poste le plus important: ce ne fut qu'aux exhortations et prières de M. Warin qu'ils retournèrent avec lui à leur poste.

Les différens arrêtés pris pendant le siége de Granville pour mettre le feu au faubourg, dont la tête des maisons étoit à vingt-cinq pas de la porte d'entrée où les Vendéens étoient en force avec des carabines, et tiroient avec sûreté et plein succès sur tout ce qui se présentoit, tous les arrêtés de circonstances et moyens employés pour garantir la place pendant les trente heures du blocus furent sollicités par

cet officier. Les registres, les comptes rendus et les témoignages de l'administration d'alors font foi de tous ces faits ».

Notice de J. B. Destaing, pag. 189, lig. 7, à la place de l'alinéa commençant par ces mots, le 15 germinal an 2, *lisez :* « Le 15 germinal an 2, à l'attaque de Camagnac par la division de gauche de l'armée, journée où la France perdit le général en chef Dugommier, un corps de tirailleurs se mit en désordre et fuyoit devant la cavalerie espagnole qui étoit sur le point de les atteindre, lorsque le capitaine adjoint Destaing courut à eux, les retint devant l'ennemi, et réussit à les former promptement en bataillon carré ; manœuvre à laquelle les troupes n'étoient pas encore très-aguerries : ce qui en imposa à la cavalerie ennemie au point qu'elle se retira au grand galop en essuyant une fusillade. La célérité de cette manœuvre sauva près de cinq cents hommes, et prévint une déroute générale ».

« L'adjudant Destaing a fait, etc.... C'est par erreur que l'on a placé à la notice de J. B. Destaing la note qui se trouve pag. 188 ; elle étoit destinée pour la notice de J. R. Destaing, qui se trouve au troisième volume, pag. 141.

Notice du général Jordy, pag. 348, lig. 2, Abra-

cheviller, *lisez :* Abrecheviller. Pag. 351, lig. 4, de la municipalité, *ajoutez :* dont son père étoit maître. Pag. *id.* lig. 1re., *lisez :* dixième. Pag. 352, lig. 24, *lisez :* « défendues par deux pièces de canon et gardées par deux cents soldats prussiens. Avec un pareil nombre de nos chasseurs de Cassel, il commença l'attaque ». Pag. 353, lig. 10, enlever, *lisez :* enclouer. Pag. *id.*, lig. 29, obusiers français, *lisez :* obusiers saxons. Pag. 354, lig. 10, passés; après ce mot, *ajoutez :* et du dixième de la Meurthe.

Pag. 355, lig. 24, de la patrie, *ajoutez :* et distribuèrent des couronnes civiques aux soldats. Pag. 396, lig. première, bourg de Rouane, *lisez :* Rouanne. Pag. *id.*, lig. 8, Vertor, *lisez :* Verton. Pag. 360, lig. première, lui a fait perdre l'usage de la main gauche, *lisez :* de la cuisse gauche. Pag. 361, lig. 2, Rincau, *lisez :* Rineau. Pag. *id.*, lig. 3, Nonnenviller, *lisez :* Nonnenvhiller. Pag. *id.* lig. 26, Neusach, *lisez :* Heusach.

Pag. 368, lig. 9, Sarbach, *lisez :* Sasbach. Page 370, lig. 2, et de la, *lisez :* dans.

Notice du capitaine Lainé, pag. 371, *ajoutez :* cet officier est membre de la légion d'honneur depuis le mois de pluviôse an 13.

Notice du général Romand, pag. 391, lig. 5, en 1793, le 14 mars, *lisez :* le 14 mars de l'année précitée 1781, etc... Pag. *id.* lig. 10, *ajoutez* après ces mots : lieutenant en second, il se trouva au combat naval de Saint-Yago.

Erratum du second volume et Additions.

Discours préliminaire, pag. 9, lig. 12, reste, *lisez :* acte.

Notice du général Macon, pag. 2, lignes 9 et 25, sixième, *lisez :* soixante-unième régiment d'infanterie.

Notice de M. B. Girard, pag. 7, alinéa, à la célèbre, etc., *il faut lire :* A la célèbre bataille de Marengo, le capitaine Girard fut blessé d'un coup de feu qui lui traversa le corps et la cuisse. *Note des rédacteurs.* C'est par erreur que nous avons mis que cet officier fut blessé à la main.

Notice du contre-amiral Emeriau, pag. 28, lig. 1ere., (G. ✻), *lisez* (C. ✻). Pag. 38, le contre-amiral Emeriau est grand officier de la légion d'honneur, *lisez :* est un des commandans de la légion d'honneur.

Notice de J. F. Ransonet, pag. 125, lig. 3, général Laval, *lisez :* général Leval, et dans toute la notice. Pag. 126, lig. 16, Grand zeing, *lisez :* Grand ring.

Notice de J. H. Bellamy, pag. 159, lig. 24, les noirs d'Amérique, après ces mots, *lisez :* à son arrivée en France. Pag. 160, lig. 15, sur, *lisez :* par. Effacez la dernière lig. de cette page. Pag. 165, détruire, *lisez :* pour détruire. Pag. 166, lig. 6, notre, *lisez :* leur. Pag. 168, lig. 6, administrateurs, *lisez :* admirateurs.

Notice du général *Fresia*, pag. 185, on nous a reproché d'avoir assuré que le général Frésia commandoit à l'affaire de Verderio. Ce général, comme nous l'avons dit, étoit à la division Serrurier ; c'étoit M. le maréchal Serrurier qui dirigeoit la division ; le général Fresia prenoit les ordres et commandoit la cavalerie. A cette même pag., lig. 26, pour ôter toute équivoque, au lieu de; le général Fresia en ayant été averti fit ses dispositions, *lisez :* le général Fresia exécuta les ordres qui lui avoient été donnés par le général Serrurier. On sait qu'à la journée de Verderio sur Ladda, (Voyez galerie militaire) ce fut aux sages dispositions du maréchal Ser-

rurier, et à la vertu des troupes qui ont combattu sous ses ordres, que l'on dut la belle capitulation qu'il fit avec le lieutenant général baron de Wakassowich. (Nous plaçons ici la réclamation du général Fresia (1).

Notice de A. J. Sesond, lig. 2, de la, *lisez :* de.

Notice du capitaine de vaisseau Huguet, pag. 240, lig. 8, il fut obligé de quitter, *lisez :* il quitta. Page 241, lig. 26 et 27, des gens avoient eu), *lisez :* ses gens, etc. Pag. 248, lig. 20, et 22, et avoit eu le bonheur, *lisez :* elle avoit eu le bonheur.

Turin, le 6 thermidor an 13.

(1) Le général FRESIA,

A Messieurs les Auteurs des Archives de l'honneur,

Vous avez inséré, Messieurs, dans votre ouvrage ayant pour titre : *Archives de l'honneur*, à l'article qui me regarde, que je commandois à l'affaire de Verderio, le 9 floréal an 7, les troupes de la division Serrurier; c'est une erreur qui vous a échappé dans la rédaction, et que je vous prie, Messieurs, de corriger.

J'avois l'honneur d'être sous les ordres du général Serrurier, aujourd'hui Maréchal d'Empire, sénateur et gouverneur de l'Hôtel des Invalides. Ce n'est qu'à ses sages dispositions, et à la valeur des troupes qui ont combattu sous ses ordres, qu'est due la belle capitulation qu'il fit avec le lieutenant-général autrichien Baron Wukassowich.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Le général *Frésia.*

Pag. 250, lig. 17, dans sa gauche, *lisez :* dans sa hanche. *Idem*, lig. 20, l'Anglais asssura, *lisez* : l'Anglais amura. Pag. 254 lig. 18, les amures à bord, *lisez* : les amures à babord; pag. 258 lig. 16, ras de l'étembret du second pont, *lisez :* ras de l'étembre du premier pont. Pag. 264 lig. 25, sut se tenir si, *lisez :* sut se tenir si près. Pag. 257 lig. 20, *ajoutez :* le 19 prairial an 2.

Notice du général de brigade Pouchin, page 272, lig. 15, du 30 fructidor, etc...., *lisez :* du 20 fructidor an 3 au mois do pluviôse an 4, et du mois de messidor an 4 au mois de germinal an 5, il commandoit comme général de brigade à l'armée de Sambre-et Meuse.

Notice du général de division Dorsner, pag. 517 du 3e. volume : depuis la promotion de ce général au grade de division, il a toujours commandé en chef l'artillerie des armées où il a été employé.

Notice de P. A. Bernelle, lieutenant-colonel. Pag. 286, il faut rétablir ainsi le premier alinéa :

« Pierre Antoine Bernelle est né à Auxonne, département de la Côte-d'Or, le 27 septembre 1748 (au lieu de 1742). Un des plus anciens officiers de l'armée active, il avoit été nommé garde de la prévôté le premier janvier 1773 (au

lieu de 17 septembre 1742), brigadier en 1775, sous-lieutenant au mois de septembre de la même année ».

Notice de M. Bauchet-Laborde, pag. 382, lig. première, C., *lisez :* E. Pag. *id.*, lig. 2, ex-capitaine de dragons, *lisez :* ex-capitaine de cavalerie. Pag. *id.*, lig. 16, C., *lisez :* Etienne. Pag. *id.*, lig. 18, 1788, *lisez :* 1758.

Pag. 383, lig. 7, administrations, *lisez :* administrations militaires. Pag. *id.*, lig. 10, 1788, *lisez* 1780. Pag. *id.*, lig. 14, accordé, *ajoutez :* par ordre de la Cour. Pag. 384, lig. 6, de retour à Paris, *ajoutez :* où il fut appelé par le général Dumuy. Pag. *id.*, lig. 3, finissez l'alinéa par ces mots : le 8 nivôse an 12. Pag. *id.*, lig. 25, administrations, *ajoutez :* militaires. Pag. 385, lig. 13, approuvés, *lisez :* approuvées.

Fautes essentielles à corriger au 3e. *Volume.*

Notice du général Ferrand, pag. 5, lig. 3, ils furent, *lisez :* nos guerriers furent.

Note sur Santo-Domingo, p. 12, voyez, à la fin de ce troisième volume, l'extrait du rapport officiel. On y trouvera des détails intéressans sur le siége de Santo-Domingo et sur les évènemens qui l'ont précédé. On verra par notre soin à publier ce rapport, que tous les soldats

français nous intéressent également, et que malgré leur éloignement, nous nous empresserons toujours, et dans toutes les circonstances, de faire connoître leurs noms et leurs belles actions.

Notice du général de brigade Sébastiani, pag. 25, lig. 20, un des membres, *lisez*: un des commandans de la légion d'honneur.

Notice de l'adjudant-commandant Molard, pag. 128, lig. 1 (✻), *lisez*: (O. ✻).

Notice de M. Desgenettes, pag. 182, ligne 19, dans le rapport des causes, *lisez*: dans ce rapport, les causes.

Notice de M. Guérin, chef de légion, pag. 205, lig. 1 (✻), *lisez*: (O. ✻) Pag. et ligne 2, nationale, *lisez*: impériale.

Notice de M. Texier-de-la-Pommeraye, major, *ajoutez*.

» Cet officier a assisté à la bataille de Jemmapes, à la prise de Berg-op-zoom, au premier siége de Maëstrich, abandonné le 2 mars 1763; aux affaires successives de la retraite de la Belgique, notamment à celles des 16 (Tirlemont), 18 et 19 (Nerwinde), et 22, 23 mars: il se rendit à Mortagne par suite de quelques affaires partielles. M. Texier, lors de la fuite de Dumourier, engagea le deuxième bataillon de la Vienne à se rendre à Valenciennes; ce qui fut exécuté de suite, malgré les

séductions employées pour égarer les soldats, l'opposition d'un régiment de ligne qui voulut l'empêcher de passer le pont de Maulde, et la levée du camp.

M. Texier-de-la-Pommeraye se trouva aux affaires des 10, 13 avril, 1er. et 23 mai, dans les environs de Valenciennes ; blessé dans cette dernière affaire, il fut obligé de se retirer à Valenciennes à travers les postes ennemis.

Cet officier, quoiqu'il ne fût pas guéri, fit un service dans le premier bataillon de la Charente.

Dans la nuit du 25 au 26 juillet, ayant sauté par l'effet d'une des fougades faites par l'ennemi sur les palissades, il se traîna à la poterne de Mons qui se trouva fermée ; fut obligé de se coucher parmi les cadavres dont ce lieu étoit jonché, et d'attendre le jour. Dès qu'il parut, des dragons lui jettèrent une corde, et le hissèrent du fossé sur le rempart.

M. Texier, ayant rejoint son bataillon, assista à la levée du camp de César.... etc., et au déblocus de Dunkerque.

En l'an 5, il fut nommé rapporteur sur l'affaire relative à la correspondance saisie à Offenbourg, le 2 floréal, dans les fourgons du général Klinglin; correspondance relative aux premiers complots ourdis par Pichegru. M.

Texier fut constamment persécuté par le parti de ce général, jusqu'au moment où Sa Majesté l'Empereur, reconnoissant ses services, l'a nommé major. Il a fait toutes les campagnes de la Suisse, et combattit contre les Russes pendant les années 9, 10 et 11... etc.

Messieurs les militaires sont priés de nous faire connoître (franc de port) les erreurs de nom, de date, de faits ou omissions qui pourroient s'être glissées dans notre ouvrage ou dans leurs notices. Ces erreurs seront scrupuleusement corrigées dans l'*Erratum* placé en tête des volumes qui doivent suivre.

Le quatrième volume est actuellement sous presse.

Ces *Archives de l'Honneur* ne seront composées que de huit volumes. MM. les Officiers et Légionnaires sont priés d'accélérer l'envoi de leurs notes et copie de leur brevet. — S'ils tardoient encore, nous ne pourrions, malgré notre bonne volonté, leur donner place dans nos Archives, vu le grand nombre de notes et de Souscriptions qui nous arrivent de toutes parts.

— Nous invitons pour la dernière fois MM. les généraux de brigade, adjudans-commandans, etc. à vouloir bien nous faire passer leurs notes et

copies de brevets; ce moyen prompt et facile fera que leur notice sera plus complette, exempte d'erreurs, et que nous ne serons plus obligés d'avoir recours à des additions toujours désagréables pour eux.

— Nous avons adressé un Prospectus directement aux Etats-Majors des corps, les invitant de nouveau à imiter l'exemple de plusieurs régimens qui nous ont adressé un état circonstancié des services des officiers supérieurs et légionnaires. Cet état doit être la copie des brevets des militaires; il ne faut point oublier les détails sur les actions les plus intéressantes et les noms, prénoms, lieux de naissance et dates, etc...

— C'est pour faciliter à MM. les militaires de toute arme et de tout grade l'acquisition de ces huit volumes, que nous les avons proposés par Souscription. Il leur sera aisé, quelle que soit la modicité de leur traitement, de payer toutes les six semaines 6 francs 50 centimes, franc de port pour un volume que nous leur adresserons, ou 5 fr. s'ils le font prendre à notre bureau par leur correspondant. — On ne peut souscrire pour des volumes séparés, ni pour deux ou trois volumes; mais seulement pour un exemplaire complet, parce qu'on ne voudroit pas occasionner à l'Editeur une perte réelle, et qu'un ouvrage incomplet n'a plus de valeur.

ARCHIVES
DE
L'HONNEUR.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

J. L. FERRAND (C. ✻),

Général de brigade, commandant l'armée française à Saint-Domingue.

SOUVIENS-TOI DE QUI TU ES FILS, ET NE FORLIGNE PAS..... Ces mots formoient autrefois un des articles du code de l'antique chevalerie : ils rappeloient aux jeunes écuyers qui se préparoient aux combats, les exploits et les vertus de leurs ancêtres, afin qu'ils fussent dignes d'imiter un jour de si beaux exemples, et pour les engager à parcourir comme eux la noble carrière de la gloire et de l'honneur. Guerriers de toute arme, NOS ARCHIVES un jour produiront le même effet sur l'ame de vos descendans : lorsque vous ne serez plus, elles parleront encore de vos travaux, de vos victoires, de vos triomphes; elles leur diront que votre nom, placé dans cet ouvrage, est un dépôt qu'ils doivent rendre aussi pur qu'ils l'ont reçu, que c'est une dette

qu'ils ont contractée, et que la Patrie qui les contemple attend d'eux des services aussi importans, des faits d'armes aussi glorieux, et des vertus aussi belles.

Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas..... Voilà le cri de l'honneur français au siècle de la chevalerie, transmis d'âge en âge aux guerriers, qui depuis ont honoré la monarchie de Charlemagne, de Philippe Auguste, de Louis IX, de Louis XII et de Henri IV ; voilà le cri qui de nos jours se fait encore entendre et maîtrise l'ame d'une jeunesse belliqueuse affamée de gloire et de lauriers.

L'histoire donne aux grands hommes une seconde existence : ils ont joui de la première ; leurs descendans jouiront de celle-ci. C'est pour eux, c'est pour la postérité qu'une nouvelle vie leur est donnée ; c'est pour donner à la patrie des hommes semblables à ces braves de l'antique monarchie, qu'on les fait sortir du tombeau, et qu'on les place à l'entrée du temple de la gloire, en attendant que l'avenir sanctionne les arrêts du tems présent.

Nos Archives de l'honneur ont un double but, celui de consoler les guerriers encore existans de l'injustice de leurs contemporains, et celui d'empêcher que le tems ne plonge dans la nuit de l'oubli leurs belles actions et leurs sublimes

vertus. Elles doivent seconder la volonté du monarque puissant qui, pour ainsi dire, a redonné l'être à cet honneur, l'idole des Français, à ce Dieu des ames magnanimes, qui toujours, sans se montrer à ses adorateurs, sut maîtriser toutes leurs facultés; qui n'éclaire point les ames, mais remue tous les cœurs; dont la nature est inconnue, mais dont le pouvoir est sans bornes; qui est mieux senti qu'il n'est connu; que les vains discours de nos orateurs ont souvent défiguré, mais que les belles actions de nos héros ont toujours embelli.

L'honneur est dans notre Ouvrage, comme un de nos écrivains patriotes l'a bien défini, ce sentiment d'admiration qu'excite en nous le tableau des vertus civiles et militaires, et ce desir qui en est inséparable, de ressembler aux hommes que nous admirons. Ainsi ce fut un devoir pour nos cœurs de louer les belles actions de nos ayeux, et ce sera pour la postérité un besoin de rendre hommage à ce beau dévouement, à cet héroïsme, à ce courage inébranlable qui ont caractérisé les soldats de la patrie pendant la guerre de la révolution.

Ce n'est donc point une vaine entreprise que nous avons formée en crayonnant sur nos Archives les noms des braves qui, malgré la tourmente révolutionnaire, ont maintenu l'honneur français dans toute son intégrité, et qui par leurs

vertus guerrières ont immortalisé leur siècle et leur patrie. L'histoire des braves de notre tems est une source inépuisable, et nous avons osé l'entreprendre. Si malgré nos foibles talens le succès a couronné notre audace, c'est parce que tout ce qui parle de nos guerriers a droit d'intéresser nos concitoyens; c'est parce que la vertu des héros est de tous les âges, qu'elle est le patrimoine du tems présent et de la postérité, et que dans tous les siècles les braves ont obtenu des couronnes, des récompenses, commandé l'admiration et inspiré le plus vif intérêt.

Archives de l'honneur! devenez le livre des citoyens et des guerriers, de la jeunesse et des vieillards. Soyez consultées un jour par les grands écrivains dignes de célébrer les exploits héroïques: soyez encore le livre des âges futurs, et que nos descendans ajoutent aux noms révérés de Joinville, de Momorency, de Dugnesclin, de Bayard, de Villars et de Turenne, ceux de Baupuy, de Marceau, de Hatry, de Cafarelli, de Desaix et de Kléber, etc. etc. Archives de l'honneur! soyez justes comme les siècles à venir, vengez la mémoire des héros oubliés, et maintenez pure et intacte la gloire des guerriers encore existans.

Et qui jamais a mieux mérité que le soldat français de trouver des panégyristes? qui est

plus digne d'occuper les loisirs de l'homme de lettres et la plume de l'écrivain patriote? Dans tous les siècles de la monarchie, ils furent l'honneur de la France; et pendant la crise révolutionnaire, toutes les vertus avec eux ne se sont-elles pas réfugiées dans les camps? Toujours ils se sont montrés tels qu'on les vit autrefois lorsque le Romain superbe les appeloit barbares. Alors ils faisoient trembler, sur son char de victoire, Aëtius qu'ils surprirent au milieu d'une fête, et qui leur accorda la paix parce qu'il craignoit un peuple de héros qui signaloit ses défaites par des prodiges de valeur, et qui les réparoit par les triomphes. Il semble, en lisant ce portrait des Gaulois, qu'Aëtius parlât des Français de nos jours; on croit les reconnoître dans ces paroles de ce général qui traçoit ainsi le portrait des Francs qu'il avoit combattus :

« Les Français (*Galli*) sont, de tous les peuples connus, celui qui entend le mieux les mouvemens et les évolutions militaires. Ils sont d'une adresse tellement au-dessus de l'ordinaire, que leurs traits semblent moins suivre la direction de leurs mouvemens, que l'intention de ceux qui les ont lancés; d'une légéreté si prodigieuse, qu'ils tombent sur leur ennemi aussi rapidement que leurs traits même; d'une intrépidité si sublime, que rien ne peut altérer leur

flegme héroïque ; ni le nombre des ennemis, ni le désavantage des lieux, ni la mort avec toutes ses horreurs. On peut leur arracher la vie, mais on ne peut affoiblir leur courage ».

On a dit encore quelque part de nos guerriers : « D'autres nations étudient l'art d'inspirer du » courage aux soldats ; chez les Français les gé- » néraux mettent tous leurs soins à captiver la » valeur de ceux qu'ils ont l'honneur de com- » mander ».

Et voilà bien les héros de notre siècle : en tout semblables à ceux qui les ont devancés dans la carrière, et qui se sont montrés tels que furent les Français sous le régne de Clovis, lorsqu'à Tolbiac (aujourd'hui Zulpig) se ressouvenant du Dieu des Chrétiens, le roi de France ramenoit aux combats et faisoit triompher les soldats, honteux d'avoir un instant chancelé ; et sous le règne de Charlemagne, vainqueur des Lombards et des Saxons ; et sous Philippe-Auguste, lorsqu'à Bovines ce prince enchaînoit la victoire ; et sous Louis IX, lorsqu'à la Massoure (en Egypte) les Sarrasins, *occis* par les chevaliers français, mordoient la poussière ; enfin sous le règne de plus de vingt rois qui tous ont châtié l'insolence de l'Anglais, et souvent porté la terreur et la mort jusques dans son île. On retrouve aujourd'hui dans notre histoire les mêmes guerriers que dans ces tems

reculés de la monarchie. Les braves qui ont justifié notre révolution, peuvent avec quelque orgueil placer leurs noms à côté de ceux de nos antiques chevaliers; car les nôtres se sont souvenus de ces mots: *Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas...*

Dans les champs de la Germanie, aux plaines de l'Italie, sur les rives du Nil et sous le ciel des Antilles, les guerriers français ont cueilli des palmes immortelles; et c'est aux mêmes lieux où leurs aïeux avoient paru avec gloire que leurs descendans ont renouvellé les beaux faits d'armes des siècles passés.

L'Ouvrage qui rappelle de si grands souvenirs, et nous osons le dire, sera cher un jour à nos concitoyens reconnoissans, à ces guerriers qui connoissent la fraternité d'armes (1), à tous ceux qui ont le cœur français. Avec quel enthousiasme ils liront ces pages intéressantes qui parlent de ces enfans de la patrie, auxquels ils sont liés par les liens du sang et de l'amitié!

---

(1) Nous nous servons ici de l'expression de l'antique chevalerie. Le génie de Napoléon qui nous gouverne a rapproché les tems et les distances, les siècles de l'antique monarchie et les beaux jours de l'empire de l'autre Charlemagne, les guerriers des tems passés et les guerriers des tems présens.

Les noms de tous les guerriers, quel que soit le lieu qui vit leur triomphe, quels que soient leurs exploits et leurs actions héroïques, appartiennent à nos Archives; et c'est à ce titre que, malgré son éloignement et la difficulté que nous éprouvons à nous procurer des notes suffisantes, nous nous empressons de parler de ce général estimé, qui par son courage, ses talens et sa fidélité, établi dans la partie espagnole de Saint-Domingue, malgré les efforts réunis du perfide Anglais et du Nègre rebelle, fait respecter le nom Français. Le climat meurtrier des Antilles, la férocité des ennemis qui l'environnent, ne peuvent rien sur son ame. Ferme au poste que la volonté du Monarque et l'intérêt de la patrie lui ont assigné, le général Ferrand oppose son courage à la multitude de ses ennemis, et des soldats invincibles à des troupes rebelles. Le ciel lui doit la victoire, et la France qui toujours conserve avec intérêt le souvenir de ce qu'il a fait pour elle, lui prépare des palmes immortelles.

Jean-Louis FERRAND naquit à Besançon, département du Doubs, le 13 décembre 1756. En 1779 il servoit en qualité de volontaire sur le corsaire la *Duchesse de Chartres*, et fit ses premières armes à l'école des marins.

Pendant les années 1781, 1782 et 1783, il fut

placé en qualité d'inspecteur de l'administration des effets du roi, dans l'armée du général Rochambeau qui servoit en Amérique.

Le 3 juillet 1786, M. Ferrand entra comme dragon au septième régiment, où il demeura jusqu'en 1788.

La trompette guerrière retentissoit sur la cîme des Alpes et des Pyrénées; elle appeloit les braves à la défense de la patrie: de toute part, ils accouroient se placer sous le drapeau tricolor, déployé sur nos frontières et dans nos cités. Monsieur Ferrand n'ambitionna d'autre grade dans la garde nationale parisienne que celui de grenadier; il l'avoit obtenu, en remplit les fonctions avec zèle, et dans toutes les circonstances se montra citoyen vertueux et l'ami de la patrie.

Mais il falloit à son courage, à ses talens une carrière plus active à parcourir et de plus beaux lauriers à cueillir.

Ayant manifesté le desir d'être employé aux armées, le 7 février 1793, il obtint le grade de chef d'escadron au vingt-quatrième régiment de cavalerie; fit les campagnes de la révolution et se distingua par son activité, ses connoissances et son courage dans toutes les circonstances où son régiment fut employé. Le 20 germinal an 2, il avoit été nommé général de brigade.

Ce brave guerrier, malgré ses services, n'avoit point été compris dans l'organisation des états-majors du 8 germinal an 9; mais le contre-amiral Latouche-Tréville, qui lui avoit accordé son estime et son amitié, le maintint en activité jusqu'au premier fructidor, époque de sa nomination au commandement de la place de Valenciennes.

Le 2 ventôse an 10, M. Ferrand fut, par arrêté des Consuls, nommé commandant de la place de Calais.

Le 3 floréal de la même année, à l'instant où se formoit l'armée de Saint-Domingue, cet officier supérieur demanda du service. Un arrêté du premier Consul, portant qu'il seroit employé à Saint-Domingue et qu'il seroit inscrit sur le tableau de l'état-major général de l'armée à la première place vacante, ouvrit pour lui une nouvelle carrière, et lui offrit de nouveaux moyens de rendre à sa patrie des services signalés. Il avoit été admis à jouir du traitement de réforme jusqu'à son arrivée à Saint Domingue; mais bientôt ses talens, son zèle et sa fidélité lui méritèrent d'être employé d'une manière plus active.

Il avoit été chargé de fonctions utiles; mais des maladies cruelles, et le fer des ennemis ayant moissonné la plus grande partie des guerriers qui

étoient à St.-Domingue, le général Ferrand fut rétabli dans son grade de général de brigade, et obtint un commandement.

Le gl. Rochambeau, obligé quelque tems après de céder à la cruelle nécessité, et de traiter avec les chefs des rebelles, ne put ou ne voulut comprendre dans cette capitulation le général Ferrand et les troupes qu'il commandoit. (Le gouvernement n'ayant communiqué aucune pièce officielle à ce sujet, nous ne pouvons satisfaire encore la curiosité de nos lecteurs). Sans secours, dans un pays révolté, le général Ferrand sut bientôt, avec les braves qu'il guidoit, prouver à l'univers que des soldats français sont capables des plus grandes choses. Sa petite armée se retira sur Santo-Domingo, non sans avoir fait repentir souvent les Nègres rebelles de leur coupable audace.

Ne pouvant plus faire la campagne à cause du petit nombre de troupes qui lui restoit, le général Ferrand s'enferma dans Santo-Domingo, mais plein de confiance et bien persuadé que le génie de Bonaparte veilloit sur lui, et qu'il ne pouvoit être totalement abandonné.

Son espérance n'a point été trompée: le général Ferrand a reçu déjà les premiers secours qu'il attendoit; ils lui ont été portés par cette escadre de Rochefort, commandée par le contre-

amiral Missiessy, qui, dans les parages des Antilles, a ravagé les colonies anglaises.

Le général Ferrand reprend aujourd'hui l'offensive, et malheur à Dessalines et aux satellites qui l'environnent! Les manes des Français égorgés par des mains impures seront vengées; l'île de St.-Domingue sera encore une fois soumise (1), les traitres seront punis, et l'Angleterre frustrée dans son attente.

Le général Ferrand cher à ses braves frères

(1) Au moment que la notice du général Ferrand est livrée à l'impression, des lettres de Philadelphie, en date du 23 Floréal (13 mai), arrivées en France, annoncent qu'on a reçu à Norfolck des détails relatifs à la défaite des brigands d'Haïty devant la ville de Santo-Domingo, par l'armée du général Ferrand. Quand l'armée des Nègres parut devant la ville, et qu'ils furent prêts à l'attaquer, ils envoyèrent une sommation ainsi conçue: *Dessalines, au général Ferrand, commandant une division de l'armée de la république française.* « Comme il est contraire aux lois et à l'indépendance de la colonie, qu'il soit permis à aucune portion de l'armée française de rester dans l'île, le général Ferrand est sommé de rendre la ville de Santo-Domingo sous vingt-quatre heures: si, à l'expiration de ce tems, la ville n'est pas évacuée, elle sera livrée au pillage, et tous ses habitans passés au fil de l'épée ».

Pour toute réponse, le général ordonna de tirer trois coups de canon sur le camp des noirs. Cette manière de porter un défi valoit bien tout ce qu'on auroit pu dire par écrit, et ne fut sûrement pas moins entendue.

L'action eut lieu dans la plaine Saint-Charles le 28 mars. Le général Ferrand ne montra pas moins de talent que de courage, en trouvant les moyens, avec une aussi petite armée, de fortifier chaque quartier de la ville, et de faire une sortie contre un ennemi aussi nombreux, et ne respirant que le sang et la vengeance. Secondé par un petit nombre

d'armes, sous un gouvernement qui vivifie tout, qui prévoit tout et n'oublie rien, s'est fait un nom glorieux dans les colonies. Sur le continent d'Europe il avoit obtenu le suffrage des braves ; aujourd'hui, par sa belle défense, il est l'admiration de l'armée qui a les yeux fixés sur lui et sur le petit nombre de Français sous ses ordres.

---

de troupes, il attaqua et emporta successivement tous les retranchemens de l'ennemi.

Son commandant en second, en dirigeant l'attaque de la première ligne, fut grièvement blessé : sans perdre courage, il mena sa troupe à la seconde ligne, où il reçut encore plusieurs blessures ; cachant toujours sa situation à ses camarades, il les conduisit à la troisième, où il reçut une balle dans le bas-ventre, dont il mourut presqu'aussitôt.

Dans la première attaque, ainsi que dans les combats partiels, l'armée espagnole ne fut pas d'un grand secours ; mais dans l'action décisive, la présence de leur chef, qu'ils aimoient et qu'ils craignoient, les anima tellement, qu'ils sembloient désirer surpasser les Français. La défaite des Noirs fut complette ; treize cents brigands furent comptés morts sur le champ de bataille ; toutes leurs munitions, une grande quantité d'effets militaires, leurs magasins ou provisions, la caisse de l'armée et le trésor de Dessalines tombèrent entre les mains du vainqueur, dont la perte n'excéda pas quatre-vingts hommes. Les restes de l'armée noire sont allés se refugier au camp français.

La flotte de l'amiral Missiessy arriva le jour de la bataille ou le lendemain ; mais il n'avoit pas débarqué la troupe (sous les ordres du général de Lagrange) assez tôt pour qu'elle pût y prendre part. Les vaisseaux ne mouillèrent pas dans la rade ; mais après avoir mis à terre tout ce qui pouvoit être utile pour la garnison, ils remirent en mer sur-le-champ.

WILLAUMEZ (O. ✻),

Contre-Amiral.

Jean-Baptiste Willaumez naquit en 1785, à Bar-sur-Aube. Fils d'un chevalier de Saint-Louis, aide-major de la place, il reçut jusqu'à l'âge de 16 ans cette éducation préparatoire qui perfectionne l'instruction publique, mais que ne put acquérir entièrement le jeune Willaumez par la difficulté de se procurer de bons maîtres ou de fréquenter les écoles. Le tableau de la mer, qu'il avoit sans cesse devant les yeux, lui donna un goût décidé pour les voyages et les travaux militaires. Passé sur le continent, il se livra entièrement aux études des mathématiques et de l'astronomie nautique. Il réussit, parce qu'il étoit laborieux et qu'il étoit avide de gloire. Sa première campagne fut sur le vaisseau le *Bien-aimé*, armé à l'Orient en 1777. Successivement embarqué sur divers bâtimens, les connoissances qu'il acquit par l'expérience lui valurent le grade d'officier en 1788. A cette époque il reçut de l'académie de marine, au nom du roi, un cercle de réflexions, comme un hommage rendu à ses talens, à son zèle à son application. En 1790 il fut fait chevalier de Saint-Louis.

Pendant la campagne qu'il fit autour du monde avec M. d'Entrecasteaux, à la recherche de l'infortuné Lapeyrouse, il se distingua par l'activité de son service et son intelligence.

A son retour, le comité de Salut public le nomma capitaine de vaisseau; il fit dans ce grade la guerre de l'Inde avec le brave général Sercey, qui lui confia le commandement d'une division pour revenir en France.

A son arrivée, il fut confirmé dans le grade de chef de division. Nommé au commandement de celle de St.-Mâlo, que des circonstances politiques empêchèrent de sortir, il revint à Paris, où il employa ses loisirs à un projet de construction de vaisseau sur la Seine, pour former des élèves marins qui, après quelques mois d'instruction, devoient être envoyés dans les ports. Ce pojet fut accueilli avec distinction, ainsi que celui d'un plan de descente en Angleterre, qui obtint l'approbation du ministre.

Le premier Consul lui ayant donné l'ordre de prendre le commandement du vaisseau le Duguay-trouin à Rochefort, et d'en accélérer l'armement; il partit avec le vice-amiral Latouche, et fit la désagréable campagne de St.-Domingue; les circonstances le forcèrent de laisser son vaisseau pour la frégate la Poursuivante. Les journaux ont instruit toute l'Europe du terrible

combat qu'il eut à soutenir contre un vaisseau anglais de quatre-vingts canons, dont le capitaine et partie de l'état-major furent tués; le commandant, M. Willaumez, porta la bravoure jusqu'à la témérité, et voulut aborder ce vaisseau; mais l'approche de l'escadre dont il faisoit partie le força d'abandonner ce projet.

Il entra au mole St.-Nicolas, d'où il partit pour aller se réparer à la Nouvelle-Angleterre. Peu de tems après, ayant appareillé pour la France, il trouva une division anglaise qui bloquoit le port de Rochefort; son courage, la confiance qu'il inspiroit à ses équipages, lui firent tout braver; il passa parmi les ennemis en faisant feu des deux bords, força l'entrée de la rivière au grand étonnement de la division française, qu'il trouva mouillée à l'île d'Aix. L'Empereur, pour récompenser tant de belles actions, l'a nommé contre-amiral et lui a donné le commandement de l'escadre légère dans l'armée de Brest.

Aux vertus militaires ce brave général joint des mœurs pures et une conduite sans reproche; chéri, estimé de tous les officiers et de tous les équipages, il a toujours mérité les éloges de ses supérieurs. Bon fils, bon frère et bon ami, toutes ses actions, tous ses travaux n'ont d'autre but que le bonheur de la patrie et de tout ce qui l'entoure.

J.

J. J. SCHILT (C. ✻),

Général de Brigade.

Le guerrier dont les belles actions doivent en ce moment nous occuper, dans toutes les circonstances et dans tous les tems, a servi sa patrie avec un zèle infatigable. Il a fait constamment la guerre de la révolution et d'une manière aussi brave que loyale et généreuse. Sans cette modestie qui fait la bâse de son caractère, nous pourrions citer ici les nombreux témoignages publics et particuliers qui attestent son dévouement et sa rigide probité, titres qui honorent à jamais sa carrière. En tous lieux il a su faire respecter avec énergie la discipline militaire : par ses soins et la douceur de son caractère il a réparé les maux de la guerre, et soulagé les peuples exposés à ce cruel fléau.

Le général Schilt a développé des talens comme officier et comme administrateur; il a prouvé qu'il avoit des connoissances théoriques et pratiques qui le mettoient à même de guider les braves au combat et d'administrer les corps. D'une conduite réservée, sage, économe, il jouit d'une fortune médiocre; mais il n'a d'autre ambition que

celle de se soutenir avec honneur dans le grade de général de brigade qu'il a obtenu, et de consacrer le reste de ses jours au service de l'état.

Le gl. Jean-Jacques SCHILT, né à Saar-Union (ci-devant Bouquenôm), département du Bas-Rhin, le 13 mai 1761, étoit volontaire dans la légion de Nassau (1) le 26 janvier 1779, fit partie de l'armée sur les côtes de Bretagne, pendant les années 1779 et 1780, et s'est trouvé à l'attaque de l'île de Jersey.

Le 19 février 1781, il fut fait caporal au même corps, fourrier le premier mai 1782, sergent-major le premier janvier 1787, et quartier-maître trésorier le premier avril 1791.

Envoyé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, il servit sous les ordres des généraux en chef Servan, Muller et Moncey, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la paix avec l'Espagne, qui eut lieu en l'an 3. Il avoit été constamment employé à l'avant-garde et contribua aux succès

(1) La légion de Nassau créée en 1778, réformée en 1779, a subsisté en partie sous le nom de corps de Nassau-Seighen, devenu ensuite successivement corps de Mont-Réal, bataillon de chasseurs cantabres, cinquième bataillon de chasseurs, et cinquième demi-brigade d'infanterie légère incorporée dans le vingt-quatrième régiment actuel de cette arme.

brillans que les Français avoient obtenus en Espagne, notamment à l'invasion de la vallée de Bastan, à la prise des lignes formidables d'Irun sur la Bidassoa, à la reddition des forteresses de Fontarabie et de Saint-Sébastien, et aux prises des villes de Vitoria et de Bilbao. Il avoit obtenu le grade de capitaine le 6 novembre 1792, de chef de bataillon le 26 juillet 1793, et général de brigade le 19 vendémiaire an 3. Tous ces grades étoient le prix de son courage, de ses services et de ses talens.

Passé à l'armée de l'Ouest, il contribua à la défaite des derniers chefs de l'insurrection, et à la soumission des habitans de la Vendée, notamment dans la partie de Cholet. Le Directoire exécutif lui adressa une lettre de félicitation très-flatteuse, à raison des services qu'il avoit rendus à la patrie dans ces circonstances difficiles. Il avoit servi constamment aux armées de l'Ouest ou Côtes de l'Océan, sous les ordres des généraux en chef Hoche, Moulin, Hédouville et Brune; il contribua ensuite à la soumission des Chouans dans les départemens d'Ile-et-Vilaine et du Morbihan, jusqu'à l'entière pacification de ces contrées.

En l'an 8, le général de brigade Schilt fit partie de l'armée de réserve, guidée par Bonaparte. Il s'étoit trouvé à l'affaire du Tesin, au combat de

Turbigo, au blocus du château de Milan, à la célèbre bataille de Marengo; il se distingua d'une manière toute particulière à Castel-Cériola.

Déjà le combat duroit depuis 6 heures, le feule plus violent se propageoit sur toute la ligne, et des charges audacieuses se renouvelloient sans cesse. L'aile droite de l'armée française se trouvoit menacée par un corps ennemi qui se prolongeoit du côté de Castel-Cériola. On avoit été forcé d'abandonner Marengo et de prendre position en avant de ce village. Il falloit absolument exécuter ce mouvement pour que les troupes françaises ne fussent pas environnées: on l'exécuta sans que le feu fût un seul instant interrompu.

La division Monnier, qui étoit campée à Garofola, arrivoit alors sur le champ de bataille. Les généraux Schilt et Carra-St.-Cyr guidoient les dix-neuvième légère et soixante-dixième demi-brigades, qui marchèrent aussitôt sur la droite et reprirent une partie du terrein que les troupes françaises avoient été obligées de céder. Elles furent secondées par la garde à pied et à cheval des Consuls. En cette circonstance le général Schilt, par son sang froid et la manœuvre habile qu'il employa pour se dégager des forces nombreuses d'ennemis qui l'enveloppoient ainsi que les braves sous ses ordres, mérita les éloges des généraux en chef, et fut mentionné honorablement

dans le rapport du chef de l'état-major général Dupont.

En l'an 9, il étoit à l'armée d'Italie, commandée par le général en chef Brune. Il étoit passé à la division Boudet, à l'aile gauche de l'armée. Il assista au passage du Mincio et de l'Adige, à la prise des positions de Rivoli et de la Corana.

A l'affaire du 30, le général Schilt avec sa brigade, composée des premiers et deuxième bataillons de la douzième légère et quatre-vingt-onzième de ligne, aidé de la brigade du général Merle, se mit en devoir de tourner la position de l'ennemi, tandis que la brigade de Sériziot, formée en colonnes serrées, l'attaquoit de front. Forcés dans cette position, les Autrichiens en prirent une seconde en arrière, sous la protection de plusieurs pièces d'artillerie qui battoient en flanc la cent-deuxième. La nature du terrein et des forces imposantes rendirent cette seconde attaque des plus vives: « Il ne fallut rien moins, disoit le général Oudinot dans son rapport, que « l'intrépidité des Français pour gravir ces mon« tagnes sous une pluie de feu, et emporter un « succès aussi complet que rapide ».

Le général de brigade Schilt participa aux succès de l'armée d'Italie jusqu'à la paix. Des

bords de la Piave, il fut appelé au commandement de la ville de Milan, et quelque tems après il fut employé dans l'intérieur, à Nice, département des Alpes Maritimes.

Il est un des commandans de la légion d'honneur.

H. SÉBASTIANY (C. ✻),

Général de Brigade.

Né le 11 novembre 1775, dans l'île de Corse, d'une des premières familles de ces contrées, Horace Sébastiany eut la gloire de ses ayeux à soutenir. Jules Sébastiany de la Porta, un de ses ancêtres, avoit contribué en 1620 à rendre l'indépendance politique à son pays; il réunissoit aux talens de capitaine ceux d'homme d'état. Il reste encore trois branches illustres de ce nom; l'une, fixée en Provence depuis le roi René, eut un de ses membres qui fut secrétaire de ce monarque; l'autre, établie à Rome, a pour chef Jérôme Sébastiany, qui jouit d'une considération distinguée; la troisième est celle à qui le général Sébastiany dut la naissance.

L'éducation de ce jeune guerrier fut soignée d'une manière toute particulière dans les colléges de Corse, de France et d'Italie, et lorsque la révolution française offrit aux militaires une plus belle carrière à parcourir, M. Sébastiany entra au service en qualité de sous-lieutenant de cavalerie. Il a fait avec distinction toutes les campagnes de la révolution. Par sa bravoure,

l'importance de ses services et l'état de ses belles actions ; il mérita sur le champ de bataille d'être nommé chef d'escadron, puis colonel du neuvième régiment de dragons.

C'est en cette qualité que le colonel Sébastiany coopéra à l'immortelle journée du 18 brumaire, en mettant dès la veille son régiment sous les ordres du général Bonaparte. Il s'empressa d'exécuter les ordres qui lui étoient donnés par ce grand homme qui devenoit le sauveur de la France, mettoit un terme à l'influence révolutionaire et préparoit ainsi les beaux jours de la France régénérée. Le neuvième de dragons étoit alors cazerné à l'hôtel de Soubise; le colonel, malgré les ordres du ministre de la guerre Dubois de Crancé, qui lui ordonnoit de laisser les soldats dans les cazernes, les mit à la disposition du grand capitaine que le Conseil des anciens venoit de nommer général en chef des troupes de la république, stationnées à Paris.

Le colonel Sébastiany s'étoit illustré au champ d'honneur; ses talens le firent remarquer et lui ouvrirent bientôt la carrière diplomatique. Il fut chargé par le premier Consul de plusieurs missions importantes en Allemagne, à Constantinople et dans différentes parties de l'Orient. Dans toutes les contrées où il fut envoyé, il fit

respecter le nom français, se fit remarquer par l'amabilité de son caractère et l'étendue de ses connoissances, et se montra à-la-fois habile diplomate, sage observateur et guerrier instruit. Telle fut la considération qu'il acquit dans ses missions, qu'il intervint comme médiateur dans les traités de paix conclus entre le roi de Suède et la Régence de Tripoly.

Le 11 fructidor an 11, M. le colonel Sébastiany fut nommé général de brigade. Employé à l'armée de réserve à la division de dragons, il étoit en Hollande dans le mois de germinal de l'an 13.

Ce guerrier diplomate, dont la conduite fut toujours digne d'éloges, qui dans tous les tems a mérité l'amitié de ses frères d'armes, l'estime et la confiance de ses chefs, s'est toujours fait remarquer par son dévouement sans borne à la personne auguste de Sa Majesté l'Empereur des Français NAPOLÉON. Il est un des membres de la légion d'honneur.

J. A. BOUTRUË (O. ✻),

Colonel du cinquante-sixième régiment de ligne.

Colonel du 56e. régiment d'infanterie, officier de la légion d'honneur, commandant la place de Turin, le guerrier à qui cette notice est consacrée, par l'éclat de ses services et une bravoure à toute épreuve a mérité les titres honorables dont il est revêtu.

Jules-Alexandre-Leger Boutroué naquit à Chartres, département d'Eure-et-Loire, le 20 avril 1760. Maîtrisé par son goût pour l'art militaire, à l'âge de 18 ans il entra en qualité de soldat au régiment de Rohan-Soubise le 12 janvier 1778. Le 12 janvier 1780, il avoit obtenu son congé. Ce tems n'avoit point été perdu pour son instruction; il avoit acquis dans l'art militaire une utile pratique, et par l'obéissance qui fait le vrai soldat il s'étoit rendu digne de commander un jour.

La révolution vint bientôt offrir à son ame ardente et passionnée pour la gloire une occasion de se distinguer. Dans toute la France, armée pour la plus belle des causes, se formoient les

bataillons qui devoient marcher aux frontières; il se présenta, et le 3 septembre 1791, il fut fait capitaine au premier bataillon de la Sarthe. Le 12 janvier 1792, il étoit passé en qualité de sous-lieutenant au trente-troisième régiment d'infanterie (ci-devant Touraine); le 15 juin il fut nommé lieutenant, et fit les campagnes des années 1792, 1793, an 2. Le 27 frimaire, il fut fait chef de bataillon au premier du Mont-Terrible, et le 22 floréal il étoit chef de brigade de la soixante-cinquième, ci-devant soixante-huitième.

En l'an 4 le 27 prairial, le chef de bataillon Boutrouë avoit été chargé de s'emparer de la forte position de la Rehute. A la tête de son bataillon, il traversa un bois de la longueur d'un quart de lieue tout inondé et coupé de marais. Encouragés par l'exemple de leur chef, les soldats affrontèrent tous les dangers. Malgré le feu de l'ennemi ils s'élancèrent dans la redoute, et après le combat le plus opiniâtre et le plus sanglant, ils forcèrent l'ennemi de battre en retraite.

Le 27 fructidor, M. Boutrouë fut enveloppé avec sa demi-brigade par douze cents hommes, sortis des garnisons de Manheim et de Philisbourg. Deux fois il se fit jour à la bayonnette, fit deux cents prisonniers, sauva son artillerie,

ses équipages, et opéra sa retraite sur Kell avec le plus grand ordre.

Il avoit fait les campagnes des années 5 et 6. En l'an 7 il étoit à l'armée d'Italie. Le jour de la bataille de Novi, le 27 thermidor, chargé de soutenir la retraite avec son premier bataillon; il fut enveloppé de toute part et séparé du reste de l'armée. Pendant toute la journée il ne cessa de donner l'exemple du courage le plus intrépide, comme celui du dévouement le plus héroïque.

M. Boutrouë fit encore la campagne de l'an 8; et le 7 brumaire an 12, il fut fait, par arrêté de Sa Majesté l'Empereur des Français, colonel du cinquante-sixième régiment, formé des cinquante-sixième et cinquante-huitième demi-brigades. Par un autre arrêté le commandement de la ville de Milan lui fut confié.

E. RECCO (O. ✻),

Colonel commandant la vingt-deuxième légion de gendarmerie impériale.

ETIENNE RECCO est né à Ajaccio, département de Liamone, le 28 janvier 1751. Le 20 septembre 1769, il prit du service comme fusilier dans la légion corse, fut fait caporal le premier novembre de la même année, et sergent le 5 février 1771.

La légion corse ayant été incorporée dans le régiment royal corse, il fut fait sergent fourrier dans ce nouveau corps le 4 juin 1775, et sergent-major le 16 juillet 1776. Il fit partie de l'armée expéditionnaire pour les îles Jerzey et Grenezey, sous les ordres du général Langeron, et fit les campagnes de 1779, 1780 et 1781.

A l'époque de la révolution, le régiment étant devenu troisième bataillon de chasseurs royaux corses, il fut employé dans le même grade jusqu'au 3 avril 1792, qu'il fut fait adjudant sous-lieutenant, et passa à l'armée d'Italie, alors commandée par le général Anselme; fut fait lieutenant le 23 nivôse an 1er., capitaine le 15 vendémiaire an 3, et adjudant aux adjudans

généraux le 13 brumaire de la même année. Il avoit fait les trois campagnes qui eurent lieu jusqu'à cette époque, sous les ordres des généraux en chef d'Anselme, Dumerbion et Schérer.

Le corps où il servoit étant devenu, par l'amalgame, troisième demi-brigade légère, il fut nommé chef de bataillon le 16 messidor an 3.

Il étoit de l'invincible armée d'Italie, et sous les ordres de Bonaparte il fit les campagnes des années 4 et 5. A l'affaire de Brentino, sur l'Adige en Italie, le 11 thermidor an 4, il fut fait prisonnier de guerre par les Autrichiens.

Après son échange il revint à l'armée; la troisième demi-brigade étant devenue onzième légère, il en fut nommé chef le premier nivôse an 5, et servit encore quelque tems à l'armée d'Italie, sous les ordres des généraux Berthier, Masséna et Saint-Cyr.

Le 15 nivôse an 6, il fut nommé chef de division de la vingt-sixième légion de gendarmerie, fit partie de l'armée d'Orient, et fit toutes les belles campagnes qui ont illustré cette armée, tour-à-tour commandée par les généraux en chef Bonaparte, Kléber et Menou. Le 20 floréal an 9, il fut fait prisonnier de guerre par les Anglo-Turcs.

De retour en France, il fut nommé chef de

brigade de la vingt-septième légion de gendarmerie le 19 vendémiaire an 10; et par arrêté de S. M. l'Empereur il fut fait colonel de la vingt-deuxième légion de gendarmerie impériale, le 21 vendémiaire an 11.

Ce guerrier qui s'est toujours distingué par sa bravoure et ses connoissances militaires, a trente-cinq ans de service, et a fait treize campagnes toujours avec honneur et distinction. Il est officier de la légion d'honneur.

A. RIGAU (O. ✻),

Colonel du 25eme. régiment de dragons.

Né à Agen, département de Lot-et-Garonne, le 14 mai 1758, Antoine Rigau entra en qualité de soldat au régiment de la Sarre infanterie en 1779.

Il avoit quitté ce corps, lorsque les Belges voulurent secouer le joug de la maison d'Autriche. Il crut devoir embrasser une si belle cause, prit du service dans la cavalerie belge dont il fut fait capitaine en 1778, et fit les campagnes contre les Autrichiens.

Mais la France menacée appeloit ses enfans pour la défendre: M. Rigau vint se placer au milieu de ses concitoyens armés. Au mois de novembre 1792, il avoit obtenu le grade de capitaine d'une compagnie franche qui fut incorporée dans le dixième régiment de hussards, et fit la campagne de 1792; combattit vaillamment à la bataille de Jemmapes et reçut un coup de sabre à travers le corps.

Dans la même campagne, au combat de Mons, il reçut deux blessures et eut un cheval tué sous lui.

Le

Le 17 septembre 1793, il fut nommé chef d'escadron au dixième régiment de hussards, et fit les campagnes des années 1793 et 2 à l'armée du Nord. Le 22 prairial, à la bataille de Rousselaer, pendant l'action il reçut une balle à travers la tête; malgré cette blessure, il continua de combattre, et reprit à l'ennemi deux pièces de canon. Il servit encore à la même armée pendant les années 3 et 4. Le 29 thermidor de cette dernière année, il fut fait chef de brigade à la suite du même régiment. Il étoit passé à l'armée d'Italie et fut employé pendant les années 8 et 9. Au passage du Var, il eut un cheval englouti sous lui. Il fut un des guerriers qui combattirent à la bataille de Marengo, et eut encore un cheval tué sous lui. Le 18 vendémiaire an 9, il fut nommé chef de brigade provisoire au huitième de dragons.

Le 23 frimaire an 10, M. Rigau, par un arrêté de Sa Majesté l'Empereur NAPOLÉON, fut fait colonel du vingt-cinquième régiment de dragons. Membre de la légion d'honneur le 20 frimaire an 12, il est officier de cette même légion depuis le 26 prairial de la même année.

J. P. GROULARD (*),

Major au vingt-cinquième régiment de dragons.

Le 5 août 1755, Jean-Pierre GROULARD naquit à Hodistar, département des Forêts. Le 24 février 1777, il étoit entré en qualité de dragon au seizième régiment; il fut fait brigadier le 21 septembre 1781, maréchal-des-logis le 8 septembre 1784, et maréchal-des-logis chef le 8 novembre 1789: c'étoit à l'époque où la France prenoit les armes pour maintenir le règne des lois et le triomphe de la liberté. Le 24 avril 1792, il avoit obtenu le grade de sous-lieutenant, et fut fait lieutenant le même jour.

Il fut envoyé aux Antilles, débarqua en septembre 1792; à l'affaire de la Tannerie qui eut lieu entre les Espagnols et les insurgés, il eut un cheval tué sous lui.

Avec vingt hommes qu'il commandoit, il fut envoyé pendant l'incendie du Cap pour tâcher de rétablir l'ordre. Sept à huit matelots l'enveloppèrent, se saisirent de lui, le terrassèrent et le conduisirent à bord d'un vaisseau pour y recevoir la mort. Après l'avoir détenu pendant huit jours, ils le mirent en liberté.

Le 12 avril 1794, au combat qui eut lieu aux Barres, il commandoit un détachement de deux cents dragons; vingt seulement le suivirent; les autres, qui étoient nègres, l'abandonnèrent.

Cet officier, nommé capitaine le premier juillet 1763, avoit fait en Amériqne les campagnes de 1792, 1793, an 2 et partie de l'an 3.

Repassé en France, il fut envoyé à l'armée d'Italie, pendant les années 3, 4, 5, 6, 7. Il avoit été fait chef d'escadron le 25 messidor an 3.

A la retraite de la Trébia, M. Groulard commandoit les seizième et dix-neuvième de dragons, sous les ordres du général de division Victor; pendant l'action il eut un cheval tué sous lui.

Il fit encore à l'armée d'Italie les campagnes de l'an 8 et 9. Le 6 brumaire an 12, il fut nommé, par arrêté de Sa Majesté l'Empereur, major au vingt-cinquième régiment de dragons. Le 5 germinal de la même année, il fut fait membre de la légion d'honneur.

V. J. E. DUMOLARD (*),

Chef d'escadron au vingt-cinquième régiment de dragons.

Laffray, département de l'Isère, a vu naître, le 19 août 1770, Victor-Jacques-Enemond Dumolard qui, à l'époque de la révolution de France, vint se placer dans les rangs des défenseurs de la patrie, et fut fait sous-lieutenant au septième régiment d'infanterie le 12 janvier 1792. Le 26 avril de la même année, il étoit lieutenant, et adjudant-major le 27. Il avoit fait la campagne de cette année aux Alpes, et fit celles de 1793, ans 2 et 3 aux Pyrénées-Orientales. A raison de ses services et des talens dont il avoit donné des preuves, il fut fait capitaine adjoint à l'état-major des Pyrénées Orientales le 28 frimaire an 2; et en l'an 4, le premier ventôse, il fut fait aide de camp du général Pérignon.

Il fut de l'armée d'Italie et de celle d'Orient; il assista au siége de Malthe, se distingua en plusieurs circonstances; et de retour en France il revint à l'armée d'Italie, où il servit pendant les années 8 et 9.

Le 14 floréal de cette année, il prit rang de chef d'escadron; et le 23 fructidor an 10, il fut nommé chef d'escadron titulaire au vingt-cinquième régiment de dragons.

M. Dumolard est membre de la légion d'honneur.

J. A. BRINCARD (*),

Chef d'escadron au vingt-cinquième régiment de dragons.

Joseph-Antoine Brincard, né à Paris, département de la Seine, le 22 mars 1771, entra en qualité de sous-lieutenant au vingt-cinquième régiment de dragons le 10 mars 1792; c'étoit à cette époque glorieuse où les Français brisoient les fers du despotisme et appeloient par leurs vœux et leurs efforts le règne d'un grand homme.

Pendant les années 1792 et 1793, il servit aux armées de la Moselle et du Nord, fut fait lieutenant le premier avril 1793, et capitaine le 11 floréal an 2. En faisant une reconnoissance près Maëstricht le premier complémentaire de cette année, il s'élança seul dans un verger où se trouvoient des hussards de Blankestein, se battit contre plusieurs; et malgré une blessure qu'il reçut à la jambe gauche il fit deux prisonniers.

Ce brave officier fit la campagne de l'an 3 à l'armée de Sambre-et-Meuse, celle de l'an 7 à l'armée du Danube, et celle des ans 8 et 9 à l'armée du Rhin, où il se distingua.

Le 14 nivôse an 13, le capitaine Brincard fut fait chef d'escadron; il avoit été nommé membre de la légion d'honneur le 17 fructidor an 12.

J. A. MARTIN,

Chirurgien-major au vingt-cinquième régiment de dragons.

Ils appartiennent à nos Archives ces hommes généreux qui se dévouent et s'exposent toujours à un trépas certain pour ravir à la mort les victimes qu'elle multiplie au jour des combats, se précipitent alors sur le champ de bataille pour prodiguer les plus prompts secours aux mourans et aux blessés, veillent dans les camps à la conservation de ces grands corps dont l'existence glorieuse et momentanée doit assurer à jamais la paix dans l'Europe, et servent encore la patrie dans nos cités par des soins et des travaux continuels.

Il sera toujours respecté cet homme utile qui a consacré tous ses instans à l'étude d'un art dont la théorie a des charmes, mais dont la pratique est souvent accompagnée de beaucoup d'amertumes! Qu'il est digne de nos éloges celui qui exerce avec honneur la profession de chirurgien!

O vous! les dignes collégues des Desgenettes,

des Larey, etc. (1), recevez ici le tribut de notre hommage. La patrie reconnoissante vous a décerné des couronnes, et le Monarque qui gouverne en France a décoré de l'Aigle Impérial vos pareils qui se sont fait un nom à jamais illustre au service de nos armées.

Vous serez le premier placé dans nos Archives, vous que le vingt-cinquième régiment de dragons a choisi pour son chirurgien-major. Qu'il nous seroit doux de pouvoir vous offrir à l'admiration de nos concitoyens tel que vous vous êtes montré dans tous les tems aux yeux des militaires, attaché à vos devoirs, fidèle à vos engagemens, exerçant votre profession avec douceur, avec zèle, avec assiduité!

Actif, laborieux, avide de s'instruire, M. Martin n'accorde encore à ses délassemens que le tems qu'il ne peut consacrer à l'étude; il fait de son art sa principale occupation. Depuis 36 ans révolus, cet officier de santé sert au 25e. régiment; il y a consacré des talens on ne peut plus distingués. Un grand nombre de guérisons regardées comme miraculeuses déposent de ses connoissances profondes. Une multitude de militaires blessés dans les combats où il s'est trouvé, sont

(1) Chirurgiens qui ont servi avec distinction nos armées d'Italie, d'Orient, etc. (Voyez plus bas leurs notices).

pleins de reconnoissance des soins empressés qu'il leur a prodigués sous le feu de l'ennemi. Par attachement pour le service et le régiment, il a refusé des offres extrêmement lucratives, qui lui étoient faites pour quitter l'un et l'autre et se fixer.

Le chirurgien-major Jean-Augustin MARTIN est né à Offignis, département de la Somme, le 3 février 1745. Il a fait les campagnes de 1792, 1793, ans 2, 3, 7, 8 et 9 avec le régiment.

F. LAROCHE (*),

Capitaine au vingt-cinquième régiment de dragons.

Le 5 janvier 1775, François Laroche naquit à Ruffec, département de la Charente, et se plaça dans les rangs de ses concitoyens qui formoient le premier bataillon du département, pour aller aux frontières combattre les ennemis de la patrie. Il fut fait sous-lieutenant le premier décembre 1791, passa le 25 février 1792 en cette qualité au cinquième régiment de cavalerie; et le 20 avril de la même année, il fut continué dans son grade au vingt-cinquième régiment de dragons. Il avoit servi pendant les années 1792 et 1793, aux armées de la Moselle et du Nord; il fut fait lieutenant le premier avril 1793, et fit la campagne de l'an 2 à l'armée du Nord.

Le 28 germinal, en avant d'Etreux, avec un escadron qui étoit sous ses ordres, il chargea contre quatre escadrons des dragons autrichiens de Latour, et leur reprit deux pièces de canon. Le 24 pluviôse an 2 il fut fait capitaine.

Le 16 nivôse an 6, le capitaine Laroche fut réformé et mis à la suite. Le premier floréal de

l'an 7, il étoit rentré au régiment, et fit la campagne de l'an 8 et 9 à l'armée du Rhin.

Le 11 frimaire, en avant de Nekerguemin, avec sa compagnie, il reprit à l'ennemi qui étoit en plus grand nombre une compagnie de grenadiers qui venoit d'être faite prisonnière.

Ce brave guerrier, qui s'est distingué dans beaucoup d'autresoccasions, fut nommé membre de la légion d'honneur le 27 frimaire an 12.

J. C. LERIVINT (*),

Capitaine au vingt-cinquième régiment de dragons.

SAUMUR, département de Maine-et-Loire, a vu naître Jacques-Charles LÉRIVINT le 12 décembre 1776.

A l'époque de la révolution, ce militaire, l'objet de cette notice, fut fait sous-lieutenant au onzième régiment de cavalerie le 3 septembre 1792, et fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée de la Moselle, et des ans 2, 3, et partie de l'an 4 à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le 28 floréal an 3, à la tête de quatre ordonnances du général en chef, sur le refus d'un détachement de cinquante hommes, il chargea des tirailleurs ennemis qu'il chassa d'un hameau près Charleroy. Ses habits furent percés de balles et deux de ses ordonnances tués. Le même jour il traversa la Sambre pour sauver un volontaire blessé qui alloit être pris par l'ennemi. Il essuya le feu d'un peloton qui fracassa l'épaule du volontaire, en croupe derrière lui. Le 19 messidor de l'an 4, cet officier étoit à l'armée de Sambre-et-Meuse, obtint le rang de lieutenant, et fut fait capitaine le 19 nivôse an 6.

Le 2 vendémiaire an 7, il étoit dans son grade de capitaine à la suite du premier régiment de carabiniers, et fit la campagne de l'armée du Danube, et celles des ans 8 et 9 à l'armée du Rhin.

Le 21 vendémiaire an 9, il fut nommé capitaine titulaire au vingt-cinquième régiment de dragons, et membre de la légion d'honneur le 27 frimaire an 12.

M. LOTHE (*),

Capitaine au vingt-cinquième régiment de dragons.

MICHEL LOTHE naquit à Nozamil, département du Pas-de-Calais, le 27 février 1756, et fit ses premières armes au vingt-unième régiment dont un escadron a été incorporé dans le vingt-cinquième de dragons, où il entra en qualité de cavalier le 27 février 1779. Il fut fait brigadier le 11 mars 1784, fourrier le 5 octobre de la même année, et maréchal-des-logis chef le 5 mai 1788.

A l'époque de la révolution de France, il fut nommé sous-lieutenant le 7 juin 1792, lieutenant le premier avril 1793. Il avoit fait la campagne de 1792 à l'armée des Alpes, celle de 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales. A l'affaire du 17 septembre, il étoit employé en qualité d'aide de camp du général Lemoine; à la tête de la cavalerie, il exécuta une charge heureuse sur celle des Espagnols. Dans la soirée il guida l'infanterie dont les chefs avoient été tués, chargea une seconde fois la cavalerie ennemie. On dut en partie à sa bravoure le succès de cette

journée. Il passa à celle du Nord pendant les années 2 et 3.

Au mois de thermidor de l'an 2, il faisoit une reconnoissance; avec vingt-cinq hommes, il surprit un poste de cent ennemis, et prit deux pièces de canon.

Il servit à l'armée du Rhin pendant les années 4, 5 et 6. Chargé de faire une reconnoissance avec 25 hommes, au mois de thermidor an 4, il vit des Français conduits prisonniers par quatre compagnies autrichiennes; il chargea ces compagnies, et délivra les Français.

En l'an 6, il servit à l'armée d'Italie et fit les campagnes des années 8 et 9.

Le 14 nivôse an 8, le lieutenant Lothe fut fait capitaine. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 27 frimaire an 12.

T. T. P. BOULAIS (*),

Capitaine au vingt-cinquième régiment de dragons.

Cet officier, qui a fait toutes les campagnes de la révolution, est né à Rouen, département de la Seine-inférieure, le 29 décembre 1759. Il se nomme Toussaint-Thomas-Placide Boulais, et entra en qualité de dragon au vingt-troisième régiment le 16 juin 1776; c'est dans ce brave régiment qu'il s'est toujours distingué par son zèle, son amour pour la discipline et sa bravoure. Ses qualités lui méritèrent de l'avancement; il fut fait brigadier le 23 février 1783.

Lorsque la coalition eut obligé les Français de recourir aux armes, M. Boulais fut nommé, le 6 mai 1792, maréchal-des-logis, et maréchal-des-logis chef le 5 septembre de la même année. Il fit les campagnes de 1792 à l'armée de la Moselle, et celle de 1793 à l'armée de Moselle-et-Nord.

Il fut nommé sous-lieutenant le premier avril 1793, et passa en l'an 2 à l'armée du Nord, et en l'an 3 à celle de Sambre-et-Meuse. Telle étoit la confiance qu'il inspiroit, que le général Colaud

Colaud le chargea successivement avec vingt-cinq hommes de conserver deux positions importantes. Il remplit le vœu de son général, essuya plusieurs charges de l'ennemi qui ne put le débusquer, et auquel il fit plusieurs prisonniers. Le général Colaud lui témoigna toute sa satisfaction.

Le premier prairial an 8, il étoit à l'armée du Danube; il fut fait lieutenant, et fit ensuite les campagnes des années 8 et 9 à l'armée du Rhin.

Nommé adjudant-major le 22 ventôse an 10, il obtint le rang de capitaine le 22 fructidor an 11. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 14 brumaire an 13.

M. MOUNETTE (*),

Capitaine au vingt-cinquième régiment de dragons.

MICHEL MOUNETTE est né le 16 décembre 1753, à Chaumières, département de la Haute-Saône. Le 16 mai 1778, il étoit dragon au vingt-cinquième régiment; fut fait brigadier le premier septembre 1784, maréchal-des-logis le premier décembre 1786, et sous-lieutenant le premier avril 1793.

Il avoit fait les campagnes de 1792 à l'armée de la Moselle, et celle de 1793 à l'armée de Moselle-et-Nord.

En l'an 2, il étoit à l'armée du Nord. Dans une charge qui eut lieu en avant d'Etreux, le sous-lieutenant Mounette, s'appercevant qu'un lieutenant du régiment étoit tombé au pouvoir de l'ennemi, chargea seul les six hussards hongrois qui l'emmenoient, le délivra et le ramena.

Il avoit fait la campagne de l'an 3 à l'armée de Sambre-et-Meuse; il fut fait lieutenant le 15 messidor an 4, servit à l'armée du Danube pen-

dant l'an 7, et à celle du Rhin pendant les années 8 et 9.

Nommé capitaine le 16 prairial an 8, il est membre de la légion d'honneur depuis le 14 brumaire an 13.

N. ADAM (✻).

Adjudant sous officier au vingt-cinquième régiment.

NICOLAS ADAM est né en 1773, à Grosblidentroff, département de la Moselle. Il entra dragon au vingt cinquième régiment le 19 janvier 1793; fut fait brigadier le 7 vendémiaire an 9, maréchal des logis le premier messidor an 11, maréchal des-logis chef le même jour; adjudant sous-officier le 2 pluviôse an 13, et membre de la légion d'honneur le 28 fructidor an 10, pour avoir chargé lui second un peloton d'une vingtaine de hussards ennemis, et délivra un volontaire de la vingt-septième de ligne qui avoit été fait prisonnier.

Ce légionnaire a fait les campagnes des années 1793, ans 2, 3, 7, 8 et 9 aux armées du Centre, Nord, Sambre-et-Meuse, Danube et Rhin.

A. LASNE (*),

Maréchal-des-logis au vingt cinquième régiment.

Le 23 avril 1775 naquit à Baugy, département du Cher, Antoine Lasne, qui entra dragon au 25e. régiment le 18 novembre 1793; fut fait brigadier le 18 vendémiaire an 9, maréchal-des-logis le premier brumaire an 12, et membre de la légion d'honneur le 26 prairial de la même année. Ce guerrier est d'une conduite et d'une moralité sans tache; il a fait la guerre avec une bravoure peu commune. Le 9 frimaire an 9, il étoit brigadier et traversa à la nage la rivière de Hentz. Après une vigoureuse attaque, il s'empara d'un poste de quinze hussards de Blankeistein; après une longue résistance, il blessa et fit prisonnier le maréchal des-logis qui le commandoit.

Le brigadier Lasne a fait les campagnes des années 2, 3, 7, 8 et 9 aux armées du Nord, Sambre-et-Meuse et Rhin.

P. DEGEORGES (*),

Maréchal-des-logis au vingt-cinquième régiment.

Pierre Degforges, né à Clermont, département du Puy-de-Dôme, le 24 mars 1765, entra en qualité de cavalier au premier escadron du vingt-unième régiment de dragons, qui fut incorporé dans le vingt cinquième le 4 juin 1793. Il fut nommé fourrier le premier fructidor an 6, maréchal-des-logis le 11 ventôse an 8, maréchal des logis chef le premier floréal an 10, et membre de la légion d'honneur le 26 prairial an 12

Vers le mois de germinal an 8, étant maréchal-des-logis, il fut detaché à Coubladon prés la ville du Puy en Velay, département de la Haute-Loire. Instruit qu'un trésor a été enlevé par des brigands aux gendarmes qui l'escortoient, il se porte avec douze hommes vers le lieu du vol, apperçoit les brigands cachés dans les bois, essuye une décharge qui lui tue deux hommes et un cheval; les brigands le couchent en joue, il fond aussitôt sur eux, tue le chef, disperse les

autres, et reprend le trésor qu'il conduit chez le receveur de la ville du Puy.

Ce légionnaire a fait les campagnes de 1793, ans 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 aux armées du Nord, du Rhin et d'Italie.

J. B. ROUGET (*),

Maréchal-des-logis au vingt-cinquième régiment de dragons.

Jean-Baptiste Rouget naquit à Baudemont, département de l'Eure, le 13 février 1774; il entra en qualité de dragon au vingt-cinquième régiment le 4 avril 1792; fut fait brigadier le 3 pluviôse an 8, maréchal-des logis le premier brumaire an 12, et membre de la légion d'honneur le 26 prairial de la même année. Le 18 brumaire an 8, dans une affaire près Nékerguemin, au blocus de Philisbourg, il eut son cheval tué sous lui; à l'instant il remonta sur celui d'un de ses camarades qui venoit d'être tué d'un coup de feu, et se trouva aussitôt que son peloton à la poursuite de l'ennemi qui fut mis en déroute.

Le 11 frimaire suivant, il combattit seul contre dix hussards ennemis; après en avoir mis deux hors de combat, il en blessa plusieurs, notamment le chef du peloton, et délivra deux soldats de la vingt-septième demi-brigade que ces hussards tenoient prisonniers.

Le maréchal-des-logis Rouget a fait les campagnes de 1792, 1793, ans 2, 3, 7, 8 et 9 aux armées du Centre, Nord, Sambre-et-Meuse et Rhin. Il est membre de la légion d'honneur.

J. BAGET (C. ✻),

Général de Brigade.

La commune de Romagne, département de la Haute-Garonne, vit naître en 1743 Jean Baget qui, le 21 mai 1759, entra en qualité de cavalier dans le régiment de Vogué, fut fait maréchal-des-logis en 1763, et passa en qualité de sous-lieutenant au régiment royal de cavalerie le 11 août 1768.

Cet officier fit avec distinction les campagnes de 1759, 1761 et 1762 en Allemagne, et mérita un prompt avancement ; il fut nommé sous-aide major le premier juillet 1770, lieutenant en second le 11 juin 1776, premier lieutenant le 8 avril 1779, capitaine le premier mai 1788.

A l'époque de la guerre de la révolution, le 10 mars 1792 il fut fait aide de camp du général Valence ; le 4 avril il fut nommé chef d'escadron du premier régiment des carabiniers, chef de brigade le 30 septembre de la même année. Il avoit fait la campagne de 1792.

Le 19 juin 1793, à la bataille d'Arlon, en chargeant les ennemis à la tête du premier régiment des carabiniers, il fut blessé.

Le 30, il fut nommé général de brigade, et pendant toute la campagne de cette année il commanda la cavalerie de l'avant-garde de l'armée de la Moselle. A la fin de cette campagne il se rendit à Avennes, par ordre du ministre de la guerre, pour prendre le commandement de la cavalerie à l'effet de débloquer Maubeuge.

Le général Baget revint ensuite à l'armée de la Moselle, et prit le commandement des carabiniers et de la cavalerie; il assista à la bataille de Vissembourg, et au déblocus de Landau. Pendant la conquête du Palatinat, il combattit toujours à la tête de la cavalerie qu'il guida souvent à la victoire.

Le 25 pluviôse an 5, cet officier fut réformé et admis au traitement de réforme; mais en vendémiaire an 6, il fut nommé inspecteur-général des remontes, où il fut employé jusqu'en vendémiaire an 11, époque à laquelle il prit le commandement du département du Gers. Le 30 fructidor de la même année, il fut confirmé par arrêté du premier consul Bonaparte, dans son grade de général de brigade. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

A. J. B. JACOBÉ-TRIGNY (C. ✻),

Général de Brigade.

Augustin-Jean-Baptiste Jacobé-Trigny, né à Vitry-sur-Marne, département de la Marne, le 14 décembre 1751, entra au service comme sous-lieutenant au régiment de Dauphiné infanterie, le 23 avril 1769; il devint lieutenant au même corps le 5 mai 1772.

Il fit avec ce régiment les campagnes pénibles de 1770 et 1771, pour la soumission de l'île de Corse; campagnes dans lesquelles les troupes françaises, qui y furent employées, apprirent cette guerre de montagnes, cette tactique des partis, qui fut depuis si utilement suivie dans des circonstances où le salut de la France dépendoit du succès de ses armes.

En 1791, le directoire du département de la Marne l'appella comme commissaire pour la formation des bataillons de volontaires. Il organisa cette jeunesse brillante et dévouée, et se plut à la suivre comme lieutenant-colonel en second du troisième bataillon de ce département, où il fut nommé le 4 septembre 1791.

Ce fut avec ce bataillon qu'il commença la

guerre de la révolution en 1792, et qu'il eut l'avantage, dès le 12 septembre de cette année, de soutenir la retraite de l'armée française, s'opérant de Gran-Pré sur Saint-Martin-la Planchette dans la ci-devant Champagne, et de repousser plusieurs fois l'ennemi harcelant nos troupes. Il avoit dans cette occasion deux autres bataillons sous ses ordres; et le succès de ses dispositions lui fit donner l'emploi d'adjudant-général lieutenant-colonel, le 18 du même mois de septembre, dans lequel il fut confirmé le 8 mai 1793.

Le 15 du même mois de cette année, il fut nommé adjudant-général chef de brigade. Après avoir pris part à la bataille de Nerwinde et aux combats subséquens des 19, 20, 21 et 22 mars, dans lesquels il eut deux chevaux tués sous lui, il fut encore assez heureux pour sauver l'état-major général et les administrations de l'armée du Nord qui se trouvoient à Louvain, en facilitant leur retraite par un prompt et premier avis du mouvement rétrograde des divisions qui couvroient cette place.

Dans cette même campagne il fut chargé de faire opérer la réunion d'une partie de l'armée de la Moselle, avec l'armée du Nord; réunion impérieusement commandée par les manœuvres et les efforts des armées de la coalition. A force d'activité, il réussit à faire arriver ces troupes

assez à tems pour débloquer Dunkerque, et prendre part à la bataille d'Honscoote.

Au milieu de ces travaux glorieux, il ne put échapper à la proscription que suscitoit de toutes parts la fureur des démagogues ultrà-révolutionnaires; et malgré l'attachement à la chose publique, dont il avoit donné des preuves incontestables lors de la défection de Dumourier, il fut destitué comme ci-devant noble le 20 septembre 1793, et passa vingt mois dans les tourmens, les inquiétudes et l'humiliation de l'emprisonnement, de la suspicion et de la surveillance de toutes les espèces de comités et de commissions d'alors, etc.

Lorsque la tyrannie décemvirale eut été renversée, il fut rappellé au service et nommé général de brigade le 25 prairial an 3. C'est dans ce grade qu'il a continué la guerre de la révolution jusqu'au traité de paix de Lunéville, étant successivement employé dans les armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, de Mayence, d'Allemagne et Gallo-Batave.

A l'armée de Sambre-et-Meuse, il fit le service de chef de l'état-major général de l'armée, sous les ordres du général en chef Beurnonville.

Lors de la dernière suspension d'armes en Allemagne, il fut chargé du commandement militaire dans le duché de Berg et dépendances;

et il termina ses campagnes d'outre-Rhin par la la démolition des fortifications de la ville de Dusseldorff, capitale de ce duché, et place d'une certaine importance au confluent du Rhin et de la Bussel.

Le général Jacobé-Trigny, un des commandans de la légion d'honneur, a toujours commandé depuis dans le département de la Roër, point important de notre frontière du Rhin.

M. GOUAULT (*),

Chef de bataillon commandant le soixante-sixième régiment d'infanterie de ligne.

Né à Mayenne, département de la Mayenne, le 30 octobre 1760, M. Gouault entra au régiment de Bresse infanterie, en qualité de soldat le 2 octobre 1778, et fit les campagnes en Amérique de 1780, 1781 et 1782.

A l'époque de la révolution il vint se placer dans les rangs des soldats français, et le 15 août 1792 il étoit volontaire au 4e. bataillon des volontaires nationaux, sous-lieutenant le 2 septembre, et chef de bataillon dans le même corps le 6 mars 1793. Envoyé à l'armée du Nord, il fit les campagnes de 1792, 1793, des ans 2, 3, 4 et 5.

Passé à l'armée du Rhin, il servit pendant une partie de l'an 5 et l'an 6.

En l'an 7 il combattit à l'armée de Batavie, à celle de l'Ouest pendant le cours de l'an 8, et fit les campagnes d'Italie des ans 8, 9, 10 et 11.

Il fit ensuite partie de l'armée de Saint-Domingue, aux ordres du général Leclerc, où il servit pendant une partie de l'an 11 et l'an 12.

De retour en France, M. Gouault, le 6 vendémiaire an 13, fut nommé, par S. M. l'Empereur des Français, chef de bataillon au soixante-sixième régiment d'infanterie de ligne. Il est membre de la légion d'honneur, a fait un service effectif et continuel pendant vingt-quatre ans, et compte vingt-deux campagnes.

N.

N. BÉCHAUD (*),

Chef de bataillon au soixante-sixième régiment d'infanterie.

Le 17 février 1770, N. Béchaud naquit à Betfort, département du Haut-Rhin. Le 7 juin 1787, il entra en qualité de soldat au régiment de Dauphiné (trente-huitième ancien); sa bonne conduite lui mérita de l'avancement, et le 21 octobre 1788, il fut fait sous-officier au même régiment.

A l'époque de la révolution, il étoit dans son corps, et fit les campagnes des années 1790 et 1791 à l'armée d'Avignon et à celle qui agit contre le corps des rebelles placé à Jalés.

Le 20 août 1793, par ses qualités militaires et ses connoissances, il avoit mérité d'être nommé lieutenant adjudant-major au deuxième bataillon de Betfort; le 15 octobre, il fut fait capitaine de grenadiers, et le 18 octobre, chef de ce bataillon; il avoit fait à l'armée du Rhin les campagnes de 1792, 1793 et an 2. Le 26 prairial il fut fait chef du quatrième bataillon de la Côte-d'Or, et le 19 messidor, titulaire à la cent-cinquante-neuvième demi-brigade ancienne, lors

de sa formation ; et titulaire à la dixième demi-brigade de ligne, également à sa formation.

Il passa à l'armée de Rhin-et-Moselle, et fut employé pendant les années 3, 4 et 5.

Le 21 frimaire an 3, le chef de bataillon Béchaud, avec le capitaine de grenadiers Veilande, major actuel du dix-huitième régiment de ligne et une poignée d'hommes appartenans à leur corps, firent rentrer l'ennemi dans la place de la tête du pont de Manheim, d'où il avoit fait une sortie à minuit. Il commandoit alors, à la droite de la ligne de circonvallation, le premier bataillon de la cent-cinquante-neuvième demi-brigade.

Il commandoit en chef le même corps devant Mayence, lorsque six mille hommes, guidés par le général autrichien Clairfait, forcèrent nos lignes le 7 brumaire an 4. Tout ce qui se trouvoit à la droite du bataillon dirigé par M. Béchaud, fut mis en déroute. Il fit ensuite sa retraite par échelon comme à la parade. Il soutint la retraite de l'attaque du centre, aux ordres du général Gouvion-St.-Cyr; aussi les hussards de Barco et de Blankeistein voulurent-ils l'envelopper; il résista à tous les efforts et ne se laissa point entamer. Cet officier, avec le même succès, continua son commandement pendant toute la retraite qui s'effectua des lignes de Mayence jusqu'à Landau.

En l'an 6, il servit à l'armée d'Angleterre contre la seconde Vendée; fit ensuite les campagnes d'Italie des ans 7, 8, 9 et 10.

Il fit partie de l'armée de Saint-Domingue, et servit sous les ordres du général en chef Leclerc pendant les années 11 et 12.

Cet officier, qui s'est trouvé à tous les combats qui eurent lieu aux armées où il fut employé, a continué ses services dans le grade qu'il avoit obtenu depuis 1793 jusqu'au 11 brumaire an 13, que par ordre du ministre de la guerre il passa dans le même grade au soixante-sixième régiment. Il est membre de la légion d'honneur; a fait quatorze campagnes, et se trouve dans la dix-huitième année d'un service effectif; il a fait toute la guerre d'Europe et de St.-Domingue.

N. STAVELOT (*),

Chef de bataillon au soixante-sixième régiment d'infanterie de ligne.

Né à Metz, département de la Moselle, le 12 mars 1765, N.... Stavelot fut reçu élève au régiment des Gardes-Françaises, le 8 octobre 1778. Il étoit soldat audit régiment le 15 mai 1783, caporal le 5 août 1784, et sergent le premier septembre 1788.

On savoit de quelle considération jouissoient dans le corps des Gardes-Françaises, alors commandé par M. le duc de Biron, les sous-officiers qui étoient ordinairement choisis parmi les hommes les plus braves, les plus instruits, dont la conduite étoit irréprochable, et qui, par leurs qualités morales et leurs connoissances dans l'art militaire, s'étoient acquis l'estime de tous les soldats et les éloges de leurs chefs. Parmi ces sous-officiers M. Stavelot jouissoit d'une réputation méritée; et lorsque la révolution vint ouvrir aux guerriers une belle carrière, à la réforme du régiment, il fut fait, le premier septembre 1789, sous-lieutenant dans la garde nationale soldée de Paris, et fit dans cette garde les campagnes de 1789, 1790 et 1791.

Le premier janvier 1792, il fut nommé lieutenant au cent troisième régiment, et fut envoyé à l'armée de la Moselle, où il servit pendant les années 2 et 3. Il avoit été fait capitaine le premier fructidor de l'an 2.

Employé à l'armée du Rhin-et-Moselle, il fit les campagnes des années 4 et 5. Passé à celle d'Italie, il y servit les ans 6 et 7, et à celle de l'Ouest pendant les années 8 et 9. Il fut fait chef de bataillon à la soixante-huitième demi-brigade, le 24 messidor an 10.

Il suivit le bataillon à Saint-Domingue, et fut de toutes les actions et de tous les combats qui furent livrés contre les Nègres rebelles.

De retour en France, il passa en qualité de chef de bataillon dans le soixante-sixième régiment, le 29 fructidor an 12. Membre de la légion d'honneur, il a vingt-six ans six mois de service effectif; il a fait quinze campagnes.

F. DENIS (*),

Chef de bataillon au soixante-sixième régiment d'infanterie de ligne.

François Denis naquit à Sarre-Libre, département de la Moselle, le 3 mars 1760. A l'âge de treize ans, le premier janvier 1773, il entra soldat au régiment d'infanterie de Guyenne, devenu vingt-unième régiment.

Envoyé en Corse, il fit les campagnes des années 1777, 1778, 1779; fut fait caporal le premier avril 1780, sergent le premier juin de la même année, et fourrier le premier juin 1785.

Lorsque la révolution eut amené en France un nouvel ordre de choses, il fut fait quartier-maître trésorier le premier avril 1791; lieutenant le 6 janvier 1892, capitaine en brevet le 24 mai de la même année; fut envoyé à l'armée du Rhin, où il fit les campagnes des années 1792, 1793, 2, 3 et 4, assista au blocus de Landau, et servit ensuite à l'armée d'Italie pendant les années 5, 6 et 7. Le 7 germinal il fut fait chef de bataillon à la suite du quatre-vingt-treizième régiment. Il avoit été employé au blocus de Mantoue.

Il étoit à l'armée de l'Ouest en l'an 8, et en

l'an 9 à celle en Espagne. Il fut de tous les combats et de toutes les actions qui eurent lieu aux armées dont il faisoit partie.

Le premier brumaire an 12, il fut fait chef de bataillon à la suite du quatre-vingt-treizième régiment, par l'effet de la nouvelle organisation. Le 29 fructidor de la même année, il passa, par ordre du ministre de la guerre, en qualité de chef de bataillon, quartier-maître trésorier au soixante-sixième régiment d'infanterie. Il est membre de la légion d'honneur.

M. Denis a actuellement près de trente-trois ans de service effectif, sans interruption ; il a fait treize campagnes.

F. A. J. N. MACORS (C. ✻),

Général de division, inspecteur-général d'artillerie.

QUARANTE-CINQ années d'un service effectif et sans interruption; des connoissances théoriques et pratiques acquises à l'école des artilleurs français, perfectionées au creuset de l'étude et de l'expérience; des services réels rendus à la patrie dans des tems difficiles, placent d'une manière distinguée parmi les officiers de l'artillerie le général de division, l'objet de cette notice. Sous la monarchie, par son zèle, son application et ses talens il avoit obtenu un prompt avancement qui, au siècle des privilèges, étoit rarement accordé au vrai mérite, parce que la faveur étoit toujours là qui lui contestoit ses droits. Pendant la révolution il obtint sans peine et les grades dont il étoit digne et les récompenses acquises par son dévouement, son amour pour la chose publique et son attachement sans borne à l'arme brillante qui a fourni à l'armée les plus illustres capitaines et NAPOLÉON LE GRAND.

François Antoine-Joseph-Nicolas MACORS, né à Benfeld, département du Bas-Rhin, le 6 dé-

cembre 1744, dès l'âge le plus tendre fut maîtrisé par cette noble passion qui porte les braves à parcourir la carrière des armes. Mais s'il cherchoit l'arme où il y avoit le plus de gloire à obtenir, il cherchoit aussi celle qui offroit des périls plus grands, qui imposoit des devoirs plus pénibles et exigeoit de plus grandes connoissances.

Il entra d'abord en qualité de hussard au régiment de Nassau, le premier novembre 1759, et fit ses premières armes dans la cavalerie. Mais le feu de l'étude qui dévoroit son ame, le desir d'être utile et de se faire un nom lui firent quitter le régiment de Nassau.

Il fut reçu en qualité de canonier avec engagement à la brigade de Loyauté, le 1er. mai 1760; fut fait sergent au même corps le 1er. mars 1763.

Son application et ses progrès lui méritèrent bientôt après d'être employé à l'école de Lafère, où il fut reçu le 7 janvier 1765, et fut nommé élève d'artillerie le 11 mai de la même année.

Le 22 novembre, il avoit déjà été trouvé digne de commander, et passa en qualité de lieutenant en premier au régiment d'Auxonne artillerie, et fut fait sous-aide-major le 14 décembre 1767, capitaine le 9 mai 1778.

Le premier novembre 1784, il obtint le grade de major avec brevet de lieutenant-colonel au

régiment d'artillerie des Colonies, et fut décoré le même jour de la croix de St.-Louis.

A cette époque où les hommes de mérite n'avoient qu'à se présenter pour obtenir les grades dus à leur patriotismes, à leurs talens, M. Macors, le premier juillet 1792, fut nommé colonel au quatrième régiment d'infanterie de la marine, et fut fait général de brigade d'artillerie le 25 juillet 1793.

Une nouvelle carrière venoit de s'ouvrir pour lui; le 12 mai, il fut envoyé dans la Vendée, où il commanda en chef l'artillerie de l'armée, dans la partie de l'est.

Sa conduite et les services qu'il rendit dans ces contrées où la guerre fut si difficile pour les braves qui trouvoient mille obstacles à surmonter, et si pénibles pour les ames sensibles, lui méritèrent les éloges des généraux en chef, et souvent une mention honorable de la part des représentans du peuple en mission dans la Vendée.

Le 2 brumaire an 4, le général Macors fut nommé commandant en chef de l'artillerie de l'Ouest, et subsidiaire de celle des Côtes de l'Océan et de celle de l'aile gauche de celle d'Angleterre.

Nommé en l'an 8 inspecteur-général d'artillerie, il fut fait général de division de cette arme le 7 vendémiaire de la même année.

Le premier vendémiaire an 11, Sa Majesté l'Empereur NAPOLÉON lui a conféré le commandement en chef de l'artillerie du camp de St.-Omer.

M. Macors fut fait membre de la légion d'honneur le 20 frimaire an 12, et commandant de cette belle corporation le 26 prairial de la même année. Il est en activité au camp de Saint-Omer.

A. F. BRENIER (Montmorand)(C. ✱),

Général de Brigade.

Antoine-François Brenier-Montmorand, né à St.-Marcellin, département de l'Isère, le 12 novembre 1767, avoit reçu une éducation soignée, et avoit été reçu gendarme de la garde le 13 juin 1786.

Lorsque la France eut reconquis sa liberté, et que la guerre eut été déclarée contre les coalisés, le 10 octobre 1791, il fut fait aide de camp du général Crillon l'aîné, et passa en juin 1792 aide de camp du général Dalbignac.

M. Brenier-Montmorand fut nommé chef du sixième bataillon des côtes maritimes de l'Ouest, le 19 juin 1793. Il fut envoyé quelque tems après à l'armée des Pyrennées-Orientales, où il fit les campagnes de 1793 et ans 2 et 3. Le 15 vendémiaire an 2 il fut nommé chef de brigade par les représentans du peuple; en fructidor an 3 il fut fait chef de la quatorzième demi-brigade de ligne.

Cet officier passa ensuite à l'armée d'Italie où il se distingua. Le général en chef Bonaparte, content de ses services, le 12 nivôse an 5, le nomma chef de la soixante-troisième demi-brigade de ligne.

Il fit les campagnes des ans 4, 5, 6 et 7; fut employé quelque tems à l'armée Gallo-Batave, et revint à l'armée d'Italie. Le 27 prairial an 7, il fut fait général en chef de l'armée d'Italie. Il avoit été blessé d'un coup de feu au col au combat qui avoit eu lieu devant Véronne.

Il fit ensuite les campagnes des années 8 et 9. Le 27 vendémiaire an 8, il avoit été confirmé dans son grade de général de brigade; et le 8 prairial suivant à Vaprio, au passage de l'Adda, il fut frappé au front d'un coup de bayonnette.

L'un des commandans de la légion d'honneur, M. Brenier-Montmorand est aujourd'hui employé dans son grade à la onzième division militaire, subdivision des Basses-Pyrénées.

FAURE-LA-JONQUIÈRE (O. ✱),

Colonel du soixante-septième régiment.

Revel, commune du département de la Haute-Garonne, a vu naître, le 30 avril 1768, le colonel Jean-Pierre-Antoine Faure-la Jonquière. Son amour pour la patrie, des idées libérales et le desir de se faire un nom illustre dans la carrière des armes le placèrent en qualité de soldat volontaire au quatrième bataillon de la Haute-Garonne, le 13 juillet 1791. Il fut fait sous-lieutenant le 11 novembre de la même année, et lieutenant le 6 mars 1792.

Le bataillon fut envoyé à l'armée de Savoie, et coopéra à la prise du comté de Nice. En 1793, M. Faure étoit capitaine de grenadier au même bataillon de la Haute-Garonne, devenu 130e. demi-brigade. Au mois de frimaire il étoit à la division l'Estrade, et combattit à la Monta. Passé à la division Dugua au siége de Toulon, le 15 germinal, en présence de toute l'armée, à la tête de cent tirailleurs, il passa le Theck en plein midi, attaqua un poste de cent cinquante hommes, l'enleva et repassa la rivière avec perte de trois hommes tués et sept blessés. Cette action

fut couronnée d'un heureux succès, malgré la présence de la cavalerie ennemie qui n'osa point secourir les siens.

Passé à l'armée des Pyrénées-Orientales, il assista à l'attaque du Boulou, à l'assaut du fort St.-Elme, de la Fonderie, de la Montagne-Noire, de Figuières et de la Fluvia, et aux combats du Moulin, de l'Etoile et Bézalu, et fit les campagnes des ans 2 et 3.

En l'an 4, M. Faure-la-Jonquière fut continué dans son grade de capitaine dans la cent trentième demi-brigade, devenue trente-neuvième. Il fut de l'armée d'Italie, et se distingua dans les affaires les plus importantes des campagnes de l'an 4 et de l'an 5. Il étoit aux combats sanglans de Millesimo, de la redoute de Céva, du Tanaro, du pont de Céréa; à l'attaque de Mantoue, à la prise de Lugo, Borguetto, St.-Georges et de Caldiéro; aux batailles de Loano, Mondovi, pont de Lodi, passage du Mincio, à Bassano, à Arcole, et au passage du Tagliamento.

Le 2 frimaire an 4, avec deux compagnies de grenadiers, le capitaine Faure-la-Jonquière força un poste autrichien qui s'étoit enfermé dans la Chartreuse de Tuiranno. Dans cette affaire il fit prisonnier de guerre le général autrichien Tiernay, tout son état-major et quatre cent soixante-onze soldats.

Le 16 thermidor à la bataille de Castiglione, commandé par le colonel Pourailly, avec quatre-vingts tirailleurs pour éclairer la marche du second bataillon, il exécuta une charge rigoureuse qui mit les Français en possession de trois pièces de canon et de six caissons qui incommodoient beaucoup le régiment. Ces pièces protégeoient la retraite d'une colonne de quinze mille hommes qui furent fait prisonniers ; un drapeau leur fut enlevé. Cette colonne avoit été forcée sur la hauteur par le général Verdier, commandant les grenadiers de la division, et se retiroit en bon ordre. Le général Beiran fut tué en voulant s'approcher de la colonne française. Il y eut parmi les tirailleurs un officier et quarante-six hommes tant tués que blessés. Il avoit servi successivement dans les divisions Augereau, Brune et Guieux.

Le capitaine Faure-la-Jonquière avoit quitté l'Italie avec son corps, et fit les campagnes de l'an 6 et 7 à l'armée d'Angleterre ; il fut employé aux combats des isles Marcouf, de la Houge contre l'Anson et six bombardes anglaises. Une partie de l'an 8, il servit aux armées de Hollande et du Rhin. Le 13 nivôse an 8 il étoit passé avec son grade dans la garde des Consuls, et fit l'immortelle campagne de l'an 8 avec la colonne de la division Point. Le 25 prairial il étoit

à

à la tête d'une compagnie de grenadiers de la garde, à la bataille de Marengo.

Le 15 frimaire an 10 M. Faure-la-Jonquière, dont les services et les talens avoient obtenu le suffrage de S. M. l'Empereur Napoléon, fut nommé chef de bataillon; il fut promu colonel du soixante-seizième régiment le 30 frimaire an 12, et a fait en cette qualité les campagnes de cette année et celles de l'an 13 à l'armée d'Hanovre. Il est officier de la légion d'honneur depuis le 26 prairial an 12.

J. A. BELLA (*),

Aide de camp du général de brigade Marisy.

J. Auguste Bella, né à Strasbourg, départe du Bas-Rhin, le 10 octobre 1777, entra en qualité de hussard au septième régiment le 20 vendémiaire an 7; il fut fait brigadier le 12 frimaire an 8, et maréchal-des-logis le 10 nivôse de la même année. Il avoit fait la campagne de l'an 7.

En l'an 8, en Ligurie, il s'étoit distingué à l'enlèvement de la redoute de St.-Jean de Muriatto, dans laquelle il sauta le premier; et au combat de Rouchi de Maglia les 28 et 29 germinal. Il fut, à raison de sa belle conduite dans cette journée, nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille. Au mois de floréal, au combat de Loano, il eut un cheval tué sous lui.

Le lieutenant général Suchet, qui commandoit le corps d'armée en Ligurie, choisit ce jeune officier, dont la bravoure et le zèle lui étoient connus, pour porter des dépêches du gouvernement de la plus haute importance au général en chef Masséna, bloqué dans Gènes. Pour réussir

dans cette entreprise, pour laquelle ce jeune officier s'étoit entièrement dévoué, il essaya de traverser deux corps de l'armée ennemie. Malgré ses efforts réitérés, il ne put pénétrer dans la place. Bientôt assailli par un nombre très-supérieur, après la résistance la plus honorable qui lui donna le tems d'anéantir ses dépêches, il fut obligé de se rendre. A la fin du combat il reçut un coup de crosse de fusil sur la tête, qui l'étendit sur la place.

Revenu de son évanouissement, il se trouva au quartier général de l'ennemi, où l'on chercha, par les offres les plus avantageuses et les plus belles promesses, à le séduire pour qu'il trahît les secrets de ses dépêches; mais toujours fidèle à ses devoirs, à la patrie, à ses chefs, il persévéra dans la résolution qu'il avoit prise de garder le silence.

Nous placerons ici une conversation qui eut lieu entre ce jeune officier et le général major baron de Zach, chef de l'état-major général de M. de Mélas; nous croyons qu'elle pourra plaire à nos lecteurs.

Le sous-lieutenant Bella étoit à table chez le général Zach, au quartier général, à San-Stéphano. Le général, après avoir pressenti le jeune guerrier sur l'objet de sa mission et ses dépêches, et n'ayant pu obtenir aucune réponse satisfai-

sante, se mit à parler du peu de ressources qu'il supposoit rester aux armées françaises dans l'état de délâbrement où elles se trouvoient. Demain, dit-il, nous entrons à Nice, et qui nous empêchera d'aller droit à Paris? — Un million de Français, répondit le jeune lieutenant, sur les corps desquels il vous faudra marcher pour arriver. — Comptez-vous, reprit le général Zach, sur votre armée de réserve, commandée par votre P.... C.... (1), et que vos gazettes font monter à soixante-dix mille hommes. Mieux instruit que vous de ce qui se passe en France, cette fameuse armée de réserve n'est organisée que de six mille tondus qui cherchent à descendre par le mont Cénis. Mais ces six mille hommes n'empêcheront point le succès de nos opérations; déjà dix mille Autrichiens sont partis pour aller à leur rencontre. Notre jeune sous-lieutenant auroit pu répondre victorieusement au général Zach;

(1) C'est ainsi que par quelques mots bêtement ironiques des généraux ennemis croyoient pouvoir obscurcir la gloire de ce héros, qui par des faits leur a prouvé qu'il étoit le plus grand capitaine de son siècle et le plus digne de guider les soldats français. Il ne prévoyoit pas ce baron de Zach, que Napoléon Bonaparte tenoit dans ses mains la foudre qui tonnoit du haut des Alpes étonnées, et qu'elle alloit réduire en poudre les généraux et les bataillons autrichiens.

mais il devoit à raison des convenances garder le silence, il le garda.

M. de Zach, qui avoit voulu juger les opérations militaires d'un grand homme, se mit à parler avec autant de légèreté de l'administration de Bonaparte; il ajouta que le premier Consul avoit peu de moyens pour se maintenir à la tête du gouvernement de France, et il assura que bientôt il n'en seroit plus question. Ses ennemis, répondit le jeune sous-lieutenant, auront à renverser pour réussir un boulevard indestructible; c'est l'amour et l'admiration de tous les Français dont le premier Consul a su s'environner. — Vous avez votre opinion, mais elle est exaltée; voulez-vous, pour la singularité du fait, que nous fassions un pari; c'est que dans moins de deux ans il ne sera plus question de votre Bonaparte. — Je n'ai rien à parier; car vos gens m'ont tout pris (2,700 liv. et tous ses effets); mais je parie ma tête que jamais les ennemis de la France ne triompheront; je suis en votre pouvoir, et mon pari peut tenir. — Je ne veux pas votre tête, répliqua M. de Zach, vous la perdriez; mais parions un louis d'or; voici mon adresse; si j'ai perdu vous pouvez m'écrire, je vous répondrai. Les deux guerriers firent l'échange de leurs adresses.

Le lendemain, le jeune sous-lieutenant Bella

fut conduit dans un des cachots du château de Grats, où il eut à souffrir les plus cruels tourmens.

M. Bella avoit été rendu à la liberté. Les deux années s'étant écoulées, il connoissoit les lois de l'honneur que les militaires de tous les pays savent respecter; il avoit conservé l'adresse de M. de Zach et la lui envoya : cet officier général autrichien n'a point fait de réponse, et cependant il a bien perdu...

M. de Zach, à son quartier général de San-Stéphano, trompé par quelques légers succès ne se doutoit pas alors de ce que peut un grand homme environné de l'amour et de la réconnoissance de ses sujets. Ce même général, un mois après cette assertion et la veille de la bataille de Marengo, se vantoit qu'à la tête de six mille grenadiers hongrois il enleveroit le premier Consul au milieu de son armée; mais M. de Zach, qui est malheureux en prédictions, fut lui-même fait prisonnier avec tous ses grenadiers et conduit à Paris. C'est peut-être le moment de lui rappeler que, comme le Français sait conserver sa fierté dans le malheur et la captivité, sans jamais trahir les intérêts de son pays, il sait aussi dans la prospérité honorer le courage de ses ennemis dans l'infortune. Le général Zach, que le premier Consul a renvoyé dans sa patrie

comblé d'égards et de bienfaits, doit se rappeler (et nous devons ici le lui rappeler au nom de tous les militaires français) que le jeune sous-lieutenant Bella fut maltraité, jeté dans les cachots où il auroit péri misérablement, si les généraux en chef Suchet et Masséna ne l'eussent vivement réclamé; et ces mauvais traitemens, il les avoit ordonnés parce qu'un jeune guerrier lui avoit paru exalté, peu complaisant et n'avoit pas voulu trahir les intérêts de son pays.

Le 11 fructidor an 11, M. Bella fut nommé lieutenant aide de camp du général Marisy où il fut employé à l'armée d'Hanovre. Ce jeune officier est membre de la légion d'honneur.

P. BRELLE (*),

Capitaine au vingtième régiment de chasseurs à cheval.

Né à Putelange, département de la Moselle, le 16 mars 1768, Pierre Brelle, entraîné par son goût pour l'état militaire et le desir de servir son pays, quitta très-jeune la maison paternelle, et le 15 mars 1785 il s'engagea dans le régiment de hussards Colonel général, où il resta jusqu'au premier mars 1793 maréchal-des-logis dans le vingtième régiment de chasseurs à cheval. Le 6 juin même année, il fut nommé sous-lieutenant; c'est dans le quatrième régiment d'hussards qu'il devoit remplir cette carrière militaire dont nous allons rappeler les principales actions.

Dans le comtat d'Avignon, le 26 février 1791, sous le commandement de M. Ruchy, lieutenant, il fut détaché pour aller surprendre un poste de révoltés. Le lieutenant dispersa sa troupe en tirailleur dans la plaine de Sorgue; il n'y fut pas plutôt que le jeune Brelle rencontra le général Jourdan, chef des brigands; il chargea sur lui avec impétuosité; Jourdan l'attendoit de pied ferme et lui brûla son amorce à quatre pas, sans que le pistolet fît feu; alors le jeune guerrier dou-

bla de vigueur, lui porta un coup de sabre sur la poitrine, qui cassa sa lame en deux, et le fit prisonnier.

A la première campagne commandée par le général Dumourier et Dillon général de brigade, le régiment, sous les ordres du colonel Lamarche, étoit cantonné près de Clermont; il eut ordre d'attaquer les avant-postes des troupes hessoises, qu'il repoussa jusque sur la rive droite de la Sambre.

Alors le colonel demanda vingt-cinq hommes de bonne volonté pour passer cette rivière à la nage; M. Brelle fut du nombre de ceux qui traversèrent ce fleuve, et poursuivirent l'ennemi jusque sur la route de Clermont à Verdun: la nuit la plus obscure vint les surprendre, et les obligea de battre en retraite; il s'égara sur les dix heures du soir dans le bois de Clermont, où il fut obligé de rester jusqu'à la pointe du jour. En sortant de ce bois, il trouva une grande garde de douze cavaliers ennemis dont les chevaux étoient débridés; prenant aussitôt une résolution ferme, il se précipita sur cette garde, blessa plusieurs hussards de Volfrate qui la composoient; les autres s'enfuirent dans le bois, il eut le tems de prendre plusieurs de leurs chevaux qu'il ramena avec lui au régiment.

La même année, étant en patrouille sous les

ordres du lieutenant Socerote, il traversa le bourg de Virtômes dans le pays des Ardennes ; ayant été forcé de battre en retraite, il fut coupé par vingt-cinq hussards de Wurmser et trente hommes d'infanterie du régiment de Bender. Le commandant des hussards le somma de se rendre, mais la patrouille s'étant au contraire réunie chargea et repoussa cette troupe avec succès. Il reçut dans cette affaire un coup de bayonnette à l'épaule droite.

Quelque tems après, M. Colaud, aide de camp du général Valance, aujourd'hui sénateur, ordonna de charger sur la redoute de Sourcice-la-Lungue, appuyée contre un bois sur la route de Namur à Liége, commandés par le lieutenant Kais. Malgré la fusillade la plus vive, ils parvinrent à prendre cette redoute. M. Brelle sabra plusieurs chasseurs du régiment Lelout, et fit un officier prisonnier.

Le 24 germinal an 2, il fut envoyé, par ordre du général Mayer, avec trente hommes, sous le commandement de l'adjudant-général Bernard. Dans l'action il fut fait prisonnier de guerre, et resta six mois dans les prisons de Luxembourg. De retour à l'armée ; il fut fait lieutenant le premier messidor de l'année suivante.

Le 12 prairial an 7, il servit à l'armée du Rhin, et reçut ordre du chef de brigade d'envoyer à

Acheim une patrouille de dix hommes, commandée par un maréchal-des-logis, pour reconnoître la position de l'ennemi; à peine y étoient-ils qu'ils furent bloqués par quarante hommes d'infanterie et vingt-cinq dragons : malgré leur bravoure ils étoient sur le point de succomber; mais au premier coup de feu que le lieutenant Brelle entendit, il fit monter sa compagnie à cheval, se porta avec vîtesse au secours de la patrouille, qu'il délivra en coupant la retraite aux quarante hommes d'infanterie qui furent faits prisonniers.

Le 8 messidor, la division ennemie commandée par le général Starey attaqua et repoussa les Français jusqu'au pont d'Eltz sous Valkirch; d'après l'ordre qui lui fut donné par le colonel Lacoste, il défendit cette position avec sa compagnie pendant une heure; mais se voyant sur le point d'être forcé, il fit sa retraite en ordre à travers les marais; en longeant la rivière jusqu'au village de Goudelfingen, où il apperçut un escadron du deuxième régiment de carabiniers aux prises avec trois cents hussards du régiment de Kaiser, qui avoit déjà pris plusieurs carabiniers.

Malgré la force de l'ennemi, il se détermina à secourir ses braves camarades; en conséquence il chargea avec sa compagnie sur les hussards ennemis, qui, étonnés de cette brusque attaque

et de ce renfort auquel ils ne s'attendoient pas, se dispersèrent à l'instant. Le lieutenant Brelle dégagea entièrement l'escadron de carabiniers avec lequel il continua sa retraite dans le plus grand ordre. Il eut à regretter dans cette affaire un maréchal-des-logis et quatre chasseurs qui furent faits prisonniers.

Le 17 vendémiaire an 8, il reçut l'ordre du chef d'escadron Watrin, de passer le Rhin avec trente hommes de sa compagnie, pour surprendre un poste ennemi, cantonné à Santhossen; le passage quoique très-difficile fut effectué. Il se rendit aussitôt, accompagné d'un chasseur, au logement du commandant; il y trouva un trompette et un homme d'ordonnances, il les tua tous les deux; montant ensuite dans la chambre du capitaine, il le somma de se rendre, ce qu'il fit en remettant ses armes. Le détachement en entier, hommes et chevaux, fut fait prisonnier et conduit, après avoir repassé le Rhin non sans danger, au quartier général.

Le 7 floréal, il reçut l'ordre de son colonel de charger à la tête de sa compagnie un escadron du régiment de Waldec dragons. Il le fit avec impétuosité, mit en déroute l'escadron ennemi, après avoir tué et blessé plusieurs dragons et fait différens prisonniers.

Comme il se disposoit à charger une nouvelle

troupe, son cheval fut tué sous lui; le général Decaën, qui n'étoit pas éloigné, s'en apperçut, lui en fit donner un autre, et avec le reste de sa compagnie et le deuxième de l'escadron, il chargea sur les quatre cents hommes d'infanterie qu'il mit en déroute, en faisant cent-cinquante prisonniers dont plusieurs officiers.

Le 17 messidor, le général Richepanse demanda au chef de brigade Marigny un détachement de cinquante hommes, commandé par un officier, pour aller se joindre au chef de brigade Schwartz, commandant des partisans. M. Brelle fut choisi pour cette expédition. Après avoir été pendant huit jours sous les ordres de M. Schwart, on l'envoya avec trente hommes sur Hoctalen : il occupa vingt-quatre heures cette position; mais instruit par un espion fidèle que les comtes de Mieren et de Walmoden cherchoient à le surprendre, aidés de trois cents hommes de cavalerie et de deux cents fantassins qu'ils commandoient, il quitta aussitôt sa position, aprés avoir fait prévenir le chef de brigade Schwartz du sujet de ses craintes. Il se jeta ensuite sur les derrières de l'ennemi, qu'il empêcha par cette manœuvre de surprendre les troupes dispersées du chef de brigade, en laissant le tems à ce dernier de les rassembler. Les comtes de Mieren et de Walmoden tournèrent

en effet toute leur attention sur lui; mais ayant marché jour et nuit pendant quarante-huit heures, il rejoignit à Hal le chef de brigade Schwartz, qui fut aussi satisfait que surpris de le revoir; car il le croyoit pris avec sa troupe.

Le 27 frimaire an 9, il reçut l'ordre du général Drouet de charger, avec l'escadron qu'il commandoit, deux cents dragons du régiment de Lorraine, qui se trouvoient devant Schwantald; il les chargea en effet et les mit en déroute en leur prenant 52 chevaux. Dans cette affaire il tua plusieurs hommes, entr'autres celui qui portoit l'étendard, dont un des chasseurs s'empara.

M. Brelle, actuellement en activité de service au vingtième régiment de chasseurs à cheval, fut fait capitaine le premier nivôse an 10. Il est membre de la légion d'honneur.

N. B. GUYOT-DE-LA-COUR (C. ✻),

Général de brigade.

NICOLAS-BERNARD GUYOT DE LA COUR, dont la conduite distinguée a toujours obtenu les éloges de ses supérieurs avant et pendant la révolution, entra très-jeune au service comme volontaire au régiment Royal-Auvergne en 1787.

Nommé quelque tems après sous-lieutenant au même corps, il s'embarqua avec trois compagnies pour St.-Domingue, où pendant deux ans il ne cessa de faire la guerre aux révoltés. Cet officier se fit remarquer d'une manière toute particulière dès l'attaque de la Crète rouge, au Limbé, qui eut lieu au mois de mai 1792. Avec trente hommes de sa compagnie il avoit été commandé pour devancer les colonnes qui gravissoient la Crète rouge. Il entra le premier dans le camp des Nègres, et remit à M. de Cary, lieutenant-colonel commandant, un drapeau pris sur les brigands. Le soir, le détachement que Royal-Auvergne avoit dans la colonie ne démentit pas la célébrité de ce corps, dont les hauts faits dans les dernières guerres d'Amérique lui avoient mérité le nom de Royal.

Le mauvais état de sa santé ne lui permettant plus de rester dans les colonies, après avoir obtenu un congé d'un an, il s'embarqua pour la France, où à son arrivée il trouva la guerre allumée. Dès qu'il fut rétabli, M. de la Cour s'empressa de se rendre dans la Belgique, où se trouvoit le premier bataillon de son régiment.

En nivôse an 2, il fut nommé adjudant-général, fit la belle campagne de 1794 en qualité de chef de l'état-major de la division Moreau, forte de plus de vingt mille hommes, et remplit souvent les fonctions de général de brigade. En l'an 3, ses chefs, qui le trouvoient digne de commander, voulurent, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, l'élever au grade de général de brigade; ce jeune guerrier refusa par modestie, et les pria de ne point le charger de fonctions qu'il croyoit ne pouvoir remplir avec succès.

M. de la Cour avoit fait les campagnes de la révolution aux armées du Nord, du Rhin et d'Helvétie, où il avoit été blessé deux fois. A la malheureuse affaire de Méthental le 9 vendémiaire an 7, il fut fait prisonnier, et conduit à Glaris où se trouvoient le maréchal Suwarow et le grand duc Constantin : il fut traité par le duc d'une manière distinguée avec la politesse et les égards qui caractérisent une ame élevée. M. de la Cour se servit alors de la protection que lui accordoit son

Altesse

Altesse Impériale pour demander au maréchal Suwarow la permission de rentrer en France, comme prisonnier sur parole, donnant pour motifs de sa demande que sa famille et ses affaires exigeoient sa présence. Le lendemain le maréchal lui envoya deux roses par le quartier-maître général Baron de Rozen, avec prière de les présenter de sa part à madame de la Cour. Cette galanterie chevaleresque et délicate prouve que M. le maréchal Suwarow n'étoit pas un féroce pandour; il avoit ces bizarreries que font contracter l'enthousiasme guerrier et l'habitude de vivre dans les camps au milieu des soldats.

Quatre mois étoient à peine écoulés, que M. de la Cour obtint son congé; il y avoit alors au pouvoir des Russes plus de vingt colonels et adjudans généraux prisonniers. Un seul colonel russe étoit prisonnier en France; cependant M. de la Cour fut celui à qui le gouvernement français voulut appliquer le bienfait de l'échange. Cinq heures après son cartel reçu, cet officier arrivé à Maubeuge joignit l'armée, se rendit à Stockach, et fit cette mémorable campagne qui, l'hiver suivant, fut terminée à vingt-cinq lieues de Vienne, et donna la paix au continent.

Le 15 thermidor an 8, M. Guyot de la Cour fut élevé au grade de général de brigade par

nomination du général en chef et par arrêté du gouvernement.

Cet officier qui commande aujourd'hui le département de l'Yonne, est en activité à Auxerre. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

A. J. M. FOURNIER (✻),

Capitaine de frégate.

ANTOINE-JOSEPH-MARIE FOURNIER, né à Brest, département du Finistère, le 17 octobre 1772, fut fait aspirant volontaire le premier mai 1787, aide pilote le 27 juin 1790, volontaire de deuxième classe le 6 juillet 1790, volontaire de première classe le premier janvier 1791, enseigne non-entretenu le premier mai 1792, enseigne entretenu le premier août 1793, lieutenant de vaisseau le 28 messidor an 3, sous-chef des mouvemens le premier germinal an 4, lieutenant de vaisseau le premier vendémiaire an 9, et capitaine de frégate le premier vendémiaire an 12.

M. Fournier a servi sans interruption depuis le premier mai 1787 jusqu'au 27 avril 1793, et successivement dans tous les grades sur la *Fine* (frégate de douze), la *Bretonne* (Gabare), la *Cibelle* (frégate de dix-huit), l'*Espiègle* (aviso), la *Proserpine* (frégate de dix-huit), la *Thétis* (frégate de dix-huit), la *Républicaine* (vaisseau de cent vingt canons). Employé aux mouvemens du port de Brest sans inter-

ruption depuis le 20 juin 1793 jusqu'au 15 pluviôse an 11, et depuis cette époque il a servi successivement sur la *Levrette* (corvette), l'*Invincible* (vaisseau de soixante-quatorze), et le *Foudroyant* (vaisseau de quatre-vingt) où il continua ses services.

Le capitaine de frégate Fournier est membre de la légion d'honneur.

L. J. DELURET (*),

Officier de la marine.

Louis-Joseph Deluret, membre de la légion d'honneur, né à Limoges, département de la Haute-Vienne, le 18 février 1780, entra au service dans la marine militaire le 3 fructidor an 5, en qualité de novice matelot sur le vaisseau rasé le *Sphinx*, à Rochefort. Il fut reçu aspirant de la marine aux Colonies le 24 floréal an 6, et fut promu au grade d'enseigne de vaisseau le 19 ventôse an 7.

Il étoit armé sur la corvette la *Bayonnaise*, commandée par Edmont Richer. Cette corvette venoit d'échapper à une mer orageuse et couverte de vaisseaux ennemis, lorsqu'elle fut poursuivie et attaquée par une frégate anglaise dont la marche étoit rapide. Le capitaine Richer voit le combat inévitable et s'y prépare.

Bientôt les deux vaisseaux se pressent et s'évitent, et le canon fait de part et d'autre un horrible carnage; le combat dure depuis trois heures et la victoire est incertaine. La frégate anglaise a suspendu son feu et force de voile pour gagner le travers de la corvette. Le combat devient plus

terrible à demi-portée de fusil. La Bayonnaise ayant perdu ses plus braves défenseurs devoit succomber; mais le vent est devenu favorable et le capitaine veut tenter l'abordage : tout l'équipage le sollicite avec fureur; impatient de s'élancer, il attendoit le moment favorable ; il arrive, soudain tous se précipitent. Mais au même moment une décharge tirée à bout portant couvre la mer de débris, blesse le capitaine et tous ses officiers; les mâts de corvette sont brisés, s'inclinent sur la frégate, et s'engagent avec fracas entre les mâts et les cordages. Les Anglais qui se croient déjà vainqueurs, voudroient se dégager; le capitaine Richer s'écrie : « A bord mes amis, c'est un pont que le sort « vous présente ». On s'élance de nouveau, le jeune enseigne Deluret est sauté le troisième, le combat se soutient avec acharnement (1); les Anglais sont vaincus, poursuivis dans leurs derniers retranchemens, et rendent les armes à leurs vainqueurs.

(1) Dans ce combat les mousses se battirent avec le même acharnement que le capitaine et les marins français. Un de ses enfans étonna l'équipage ; Marie Richard, âgé de 12 ans, voit tomber son officier, se saisit d'un de ses pistolets, saute à bord de l'ennemi, et ajuste le soldat qui lui avoit porté le coup mortel, en s'écriant : « Tu n'en « tueras pas d'autres, et mon maître est vengé ».

Le jeune Deluret se trouva encore à deux combats de vaisseaux contre les forts de St.-Domingue, pendant la guerre contre les Nègres, et commanda des détachemens de la marine contre les insurgés de cette colonie. Il reçut trois coups de sabre, dont un au pouce droit dont il est estropié, à l'enlèvement de l'aviso français l'*Eclair* par le cuter anglais le *Galant*.

M. Deluret se trouve actuellement en activité sur la corvette de S. M. I. et R. la *Fauvette*, au port de Toulon, stationnée actuellement à Marseille.

N. COLLIGNON (*),

Lieutenant des grenadiers au quarante-troisième régiment d'infanterie de ligne.

La bravoure fut toujours l'apanage des Français. Tous avides de gloire, par leur courage ils ont moissonné des lauriers immortels; mais parmi eux il en est qui possèdent encore au plus haut degré les vertus douces et paisibles, si chères à l'humanité. Le guerrier, objet de cette notice, s'il n'a pu trouver l'occasion de se distinguer par ces actions d'éclat que la fortune et la victoire réservent à leurs favoris, s'est montré dans tous les tems bon citoyen, bon ami, bon frère et bon fils.

Nicolas Collignon naquit à Longuion, département de la Moselle, le 13 janvier 1773. Il avoit trois frères, qui tous au poste d'honneur ont servi la patrie. L'un d'eux, D. P. Collignon, avant la révolution, avoit pris du service dans le régiment de Monsieur infanterie; il sert dans la gendarmerie depuis la paix. Le plus jeune, Michel-Benjamin, est brigadier dans le vingt-neuvième de dragon; l'autre, Jean Charles, qui fut tué pendant la guerre de la Vendée, étoit hussard dans

le régiment qui avoit été formé à Vitry-le-Français en 1792. Il étoit digne d'un meilleur sort; unique soutien d'un père malheureux, âgé de près de quatre-vingts ans, en l'absence de ses frères, lorsque la discorde agitoit ses torches sur la France attristée, il étoit toute sa consolation.

Mais les bataillons nombreux des puissances coalisées ont envahi le territoire français; le père et le fils sont obligés de fuir, le premier erre dans les bois tandis que le second vole partager les fatigues et les travaux des enfans de la patrie. La guerre de la Vendée étoit alors dans toute sa force, le sang français dans ces contrées ruisseloit de toute part; il est envoyé à l'armée qui doit combattre les rebelles; bientôt il est frappé du coup mortel, près des lieux où sa sœur avoit péri assassinée (en 1793).

Les trois frères Collignon, qui dans les camps devoient encore servir la patrie, gémissoient sur le triste sort d'un père, privé du seul fils qui étoit resté près de lui, et dans sa vieillesse absolument délaissé, sans appui, sans fortune, sans enfans. Leur unique desir étoit, en se dévouant pour la cause commune, de pouvoir un jour consoler leur père et soulager sa vieillesse.

Nicolas Collignon, qui partagea toujours les

sentimens de ses frères, le 25 août 1791, entra grenadier volontaire dans le bataillon de la Moselle qui venoit de se former. Envoyé à l'armée du Nord, il se trouva à la bataille de la Lune, et faisoit partie de ces grenadiers réunis qui composoient l'armée infernale. Il se distingua au combat de Virton, qui eut lieu à la fin du mois d'octobre, et qui délivra la France. Son corps faisoit alors partie de la division du général Dietman. Le 11 novembre, il étoit à la prise de Charleroy, et quelques jours après au siége de Namur; il se trouva sous les ordres du général Neuilly au combat du 30, le jour que Beaulieu vint au secours de Namur.

En 1793 le 18 mars, il combattit à la journée de Nerwinde, et fut fait fourrier des grenadiers le 28 septembre.

En l'an 2, sous les ordres du général Hoche, il se trouva à la bataille de Kerserlautern, livrée les 29 et 30 novembre. Il fut de toutes les affaires qui eurent lieu au déblocus de Landau, au combat de Neustadt, à la prise, à la retraite et reprise d'Arlon, au moment où l'armée de la Moselle marchoit dans les Ardennes, se dirigeant sur Charleroy. En l'an 2, il avoit été nommé sergent de grenadiers le 8 germinal; il combattit à la journée de Fleurus et à la bataille de Juliers.

Au mois de fructidor de la même année, sous les ordres du général Lefebvre, il étoit du nombre des guerriers qui franchirent le Rhin.

En l'an 4 le premier messidor, il étoit à la bataille d'Ulcrate; le 20 messidor à la prise d'assaut de la ville de Friberg : à la bataille d'Embourg, il étoit sous les ordres du général de division Colaud. Le 3 fructidor, en avant d'Embourg, le jeune Collignon fut renversé d'un boulet de canon ennemi.

Il étoit encore à la bataille d'Amberg, qui se donna le jour que s'opéroit la retraite effectuée par l'armée de Sambre-et-Meuse. Il avoit fait ainsi les campagnes des années 1792, 1793, 2, 3 et 4, aux armées du Nord, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, et du Rhin.

Il fut de l'armée d'Italie. Au mois de ventôse an 5, il se distingua au combat qui eut lieu au passage de la Piave, à la bataille rangée qui fut livrée au passage du Tagliamento; au combat de la Sésia dans la Styrie, qui eut lieu dans les premiers jours de germinal, et à la prise d'assaut du fort de la Chiusa, où les Français vainqueurs poursuivirent les Autrichiens jusqu'à Léoben; dans l'action M. Collignon fut blessé par l'explosion d'une boîte chargée de mitraille.

Le 3 frimaire an 6, il fut fait sergent-major

des grenadiers, et servit à l'armée d'Angleterre. En l'an 7, il étoit passé à celle du Rhin; en l'an 8, il assista au siége de Philisbourg, et bientôt après il fut employé dans le grade de sous-lieutenant qu'il avoit obtenu à l'armée de réserve; avec elle il traversa le Mont-St.-Bernard, fut placé à la division du général Victor, et se trouva au passage du Pô, qui s'effectua dans la nuit du 18 au 19 prairial. Il eut l'avantage d'être du nombre des braves qui combattirent à la journée de Montebello le 20 prairial, et à celle de Marengo le 25 du même mois.

Le sous-lieutenant Collignon fit encore la campagne de l'an 9 à l'armée d'Italie, fut fait lieutenant des grenadiers le 26 messidor an 10, et membre de la légion d'honneur le 18 thermidor an 12. Aujourd'hui en activité dans le quarante-troisième régiment d'infanterie de ligne, il est en recrutement dans le département de l'Oise.

Ce brave officier se fait remarquer par son zèle pour la discipline et son attachement pour la patrie et pour le corps dans lequel il a le bonheur de servir. Autrefois il sut obéir, aujourd'hui il sait commander. Toute son existence est consacrée à mériter l'estime de ses frères d'armes, à consoler son vieux père, à obtenir la confiance du chef de l'état.

P. M. COLLIGNON (*),

Capitaine au cinquante-septième régiment d'infanterie de ligne.

PIERRE-MARTON COLLIGNON est né à Lonquin, département de la Meurthe, le 27 juillet 1757. Le 30 mars 1775, il entra comme soldat au régiment de Limosin, devenu quarante-deuxième régiment, ensuite quatre-vingt-troisième demi-brigade et maintenant cinquante-septième régiment; il fit une campagne sur les côtes de Bretagne en 1779, pour s'opposer à une descente que projettoient les Anglais.

Le premier janvier 1780, il fut fait caporal, fourrier-écrivain le 23 mai de la même année, sergent-major le premier mai 1785, sous-lieutenant au choix à l'époque de la guerre de la révolution, le 15 septembre 1791, et lieutenant le 10 mars 1792.

Il fut alors envoyé avec le régiment dans l'île de Corse; il fit la campagne de 1792, fut ensuite embarqué avec tout le corps le 4 janvier 1793, pour l'expédition de la Sardaigne, d'où il revint le 9 mars 1794 (première année républicaine).

Il fut envoyé à l'armée d'Italie, et servit pendant les années 1, 2, 3, 4 et 5; il fit partie de cette invincible armée, qui dans les champs d'Italie moissonna de nombreux lauriers sous les ordres du général en chef Bonaparte.

Le capitaine Collignon, en l'an 6, passa aux armées d'Angleterre et de Mayence; en l'an 7, à celle du Danube; et pendant les années 8 et 9 il fut employé à l'armée du Rhin, où il se trouva aux combats de la Fonderie, d'Engen, aux batailles de Moerskirh, de Biberac, d'Hohélinden, et aux passsages de plusieurs fleuves et rivières.

Le 7 thermidor an 9, il fut embarqué sur la flotille en rade de Boulogne; il étoit sur la canonière l'*Ethna*, qui pendant dix-sept heures fut bombardée par les Anglais; il fut débarqué le 30 fructidor suivant.

Depuis le premier vendémiaire an 12, le capitaine Collignon a campé au camp de Boulogne dit de Saint-Omer, pour l'expédition d'Angleterre, où il sert à la septième compagnie, deuxième bataillon du cinquante-septième régiment d'infanterie. Légionnaire depuis le 23 thermidor an 12, cet officier a trente années d'un service effectif et sans interruption.

J. B. CLERVILLE,

Capitaine au cinquante-septième régiment d'infanterie de ligne.

Le premier juillet 1764, Jean-Baptiste Clerville, né à Chauvigny, département du Loir-et-Cher, entra en qualité de soldat au régiment de Vermandois le premier juillet 1784. Il étoit dans son corps, lorsque la révolution éclata; il obtint alors un prompt avancement, fut fait caporal le premier avril 1792, et passa en Savoie, où il fit la première campagne; envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, il assista au siége de Roses et à la prise de Figuières en Espagne, et fit les trois campagnes. Il avoit été blessé dans une action, et avoit par son courage obtenu le grade de sergent le premier frimaire an 2, celui de sergent-major le 11 frimaire, de sous lieutenant le 27 nivôse, de lieutenant le 21 pluviôse, et de capitaine le 9 germinal.

Il fut de l'armée d'Italie, se distingua au blocus de Mantoue, à la bataille de la Favorite, et se trouva à plusieurs actions intéressantes qui eurent lieu pendant les campagnes des ans 4 et 5.

En l'an 6, le capitaine Clerville fut commandé pour se rendre au siége de Genève, qui n'eut pas lieu. Il fut quelque tems à l'armée d'Angleterre, passa à celle de Mayence, puis à celle du Danube. Le capitaine Clerville s'est distingué particulièrement au passage de la Limath près Zurich. Le 3 vendémiaire an 8, à la tête de sa compagnie qui venoit de perdre neuf hommes d'un coup de canon à mitraille de l'ennemi, il s'élança sur la pièce, s'en empara ainsi que d'un caisson et de huit chevaux, après avoir de sa propre main fait prisonnier l'officier qui commandoit la pièce, tué de deux coups de sabre un des canoniers qui étoit sur le point d'y mettre le feu et blessé un second.

Il fit les campagnes de l'armée du Rhin des ans 8 et 9, et se trouva aux combats de la Fonderie, d'Enguen, aux batailles de Moerskirch, de Biberac, d'Hohenlinden, etc.

Le 22 fructidor an 9, il fut embarqué sur la flottille de Boulogne et débarqua le 7 brumaire an 10.

Le 14 brumaire an 12, il reçut un sabre d'honneur des mains du premier Consul, qui lui fut accordé en récompense du courage qu'il avoit manifesté à la journée du 3 vendémiaire an 8.

Le capitaine Clerville, officier de la légion d'honneur

d'honneur depuis le 26 prairial an 12, est actuellement en activité de service au camp près Boulogne-sur-mer, et sert au grade de capitaine à la deuxième compagnie, second bataillon du cinquante-septième régiment d'infanterie de ligne.

N. NOËL, (*)

Capitaine commandant la sixième compagnie du premier régiment à pied du corps impérial de l'artillerie.

NICOLAS NOËL, né le 25 janvier 1759, au village de Sunérot, arrondissement de Neuf-Chateau, département des Vosges, entra au service comme canonier, le 8 décembre 1776, au régiment de Grenoble artillerie; il fut fait sergent le 16 février 1785, lieutenant au choix le 12 décembre 1791, capitaine le 15 mars 1793, et fut admis à la légion d'honneur le 12 thermidor an 12.

Passé en Amérique en 1777, M. Noël s'est trouvé au siége de la Savanach (en Georgie) en octobre 1779; de Pensacola (dans le Floride) en mai; de York-town (en Virginie) en octobre 1781, et St.-Cristophe (île de) en février 1782. A ces différentes actions, il se distingua par son intrépidité et reçut trois blessures.

Il s'est trouvé à neuf combats navals, dont trois à bord de la frégate la *Minèrve*, trois à bord du vaisseau l'*Annibal*, un à bord du vaisseau l'*Amphion*, et deux à bord du vaisseau la

Ville de Paris, sur lequel il fut fait prisonnier le 12 avril 1782. Rentré en France en 1783, il passa en 1786 à St.-Domingue, où il s'est trouvé dans la guerre de la révolution française, à dix-sept combats contre les insurgés, et fut fait chevalier de Saint-Louis, sur la brèche du fort de Ouanaminthe le 9 novembre 1792. Il étoit au premier incendie de la ville du Cap-Français, où il eut le courage de désobéir aux commissaires civils Polvérel et Sonthonax, qui, le 20 juin 1793, lui avoient donné l'ordre de bombarder et brûler l'escadre qui étoit dans la rade; ce qui eut immanquablement fait périr plus de vingt mille Français, et brûlé plus de deux cents navires tant de l'état que du commerce; enfin après avoir mis les commissaires civils dans l'impuissance de nuire à l'escadre, le 23 juin, il abandonna tout ce qu'il possédoit, et qui fut perdu sans ressources, resta presque nud, s'avança dans la mer pour atteindre une embarcation qui vint le chercher, et le conduisit à bord du vaisseau l'*Eole*, qui de suite mit à la voile ainsi que les autres bâtimens, et fit route pour les Etats-Unis d'Amérique; il arriva à Brest le 5 novembre 1793.

M. Noël, employé en l'an 2 à l'armée de l'Ouest, se trouva aux affaires de la Châtaigneraye et Chalan, et fut à différentes fois chargé du

commandement de l'arsenal de construction de Rennes, lorsqu'il étoit cerné par les Chouans.

Depuis le commencement de l'organisation de l'armée d'Angleterre sur la côte de Boulogne, ce guerrier en fait partie; il est maintenant en pleine activité dans le grade de capitaine, commandant la sixième compagnie du premier régiment à pied du corps impérial de l'artillerie, au camp de Montreuil. Il est membre de la legion d'honneur.

C. MANGEOT (*),

Adjudant commandant.

Né à Lunéville, département de la Meurthe, le 23 décembre 1765, Charles Mangeot remplissoit les devoirs d'un bon Français, et par ses vœux provoquoit le triomphe des lois et le règne d'un grand homme, qui sut par son génie régénérer la France, lorsque le terrible 14 juillet sonna la première heure de la liberté.

Il menoit une vie tranquille et retirée lorsque le cri de guerre se fit entendre de toute part. Les braves volèrent aux frontières, il crut devoir imiter un si beau dévouement, et vint se placer au quarante-sixième régiment d'infanterie dont il fut fait un des sous-lieutenans le 5 mai 1792; et le 17 juin de la même année, il fut nommé aide de camp du lieutenant général Alexandre de Sparre.

M. Mangeot étoit à l'armée commandée par Dumourier, qui dans les plaines de la Champagne résistoit aux forces réunies des Prussiens. Le 20 septembre, à l'affaire de Ste.-Ménéhoult, il fut blessé d'un coup de sabre sur l'œil gauche; il eut deux chevaux tués sous lui.

Il étoit à la bataille de Jemmapes, où il fut blessé légèrement, et remplissoit les fonctions d'aide de camp; après le combat, Dumourier le fit capitaine sur le champ de bataille, et le chargea d'une lettre pour son général, dont nous plaçons ici l'extrait; elle étoit adressée au général de Sparre, et datée de Mons le 8 novembre 1792.

« J'ai retenu votre aide de camp, mon cher camarade, pour qu'il fût témoin de la bataille la plus chaude, la plus générale et la plus décisive qui se soit donnée depuis cent ans (1). J'ai vaincu complettement les ennemis, et c'est de Mons que je vous écris. Je n'ai le tems de vous faire aucun détail; mais votre brave aide de camp a tout vu et vous dira tout.... Je vous prie de recevoir le sieur Mangeot, votre aide de camp, comme capitaine; il l'est de droit comme votre premier aide de camp, et d'ailleurs il l'a bien mérité, m'ayant toujours suivi dans l'affaire dans les momens les plus chauds... »

Le 14 décembre, M. Mangeot fut confirmé par brevet dans le grade de capitaine.

Il servit pendant la campagne de 1793 à l'armée du Rhin; à un passage du Rhin, il étoit à

(1) Les batailles de Fleurus, de Marengo, de Hohenlinden, furent depuis bien autrement décisives.

la tête de deux compagnies ; et tandis qu'on brûloit Kell, il fut atteint d'une balle à la hanche droite. Il eut deux chevaux tués sous lui dans deux autres affaires.

Le 28 germinal an 4, il passa dans son grade de capitaine à la suite du vingtième régiment de cavalerie ; et le 15 vendémiaire an 5, il fut nommé capitaine à la suite au dixième régiment de cavalerie.

Dans cette affaire d'avant-garde, qui eut lieu à Lautreck quelque tems après, il sauva la vie au représentant du peuple Bourbotte. Avec dix hommes, il soutint la charge de cent-cinquante hussards prussiens, et donna le tems à ce représentant de se retirer. A cette époque Bourbotte lui offrit le grade de général de brigade, que sa modestie lui empêcha d'accepter.

Le 2 floréal an 5, il fut blessé à Giessen, et eut un cheval tué sous lui. Le 23 thermidor an 5, il fut nommé chef d'escadron provisoire au 10e. régiment de cavalerie, par le général Hoche, pour sa belle conduite au passage du Rhin, à Neuwied. Il fut confirmé dans le dernier grade au même régiment, par arrêté du Directoire exécutif, en datte du 25 messidor an 6. Le 13 nivôse an 7, il fut fait chef d'escadron en pied, et adjudant-général le 22 prairial.

Pendant une partie de l'an 8, il étoit à l'armée

du Rhin, commandée par le général Moreau. A la bataille de Moeskirch, le 15 floréal an 8, il étoit à la division Lorge, et fut blessé dans l'action; quelque tems après il fut employé à l'état-major général de cette armée.

Le chef d'escadron Mangeot fut employé en l'an 11 à la vingt-troisième division militaire, en Corse, en qualité de gouverneur commandant. Il mérita par sa conduite les éloges et attestations du général Molard, qui sollicitoit pour lui de l'emploi, à raison des longs voyages qu'il avoit été obligé de faire, et de la cherté excessive des denrées dans l'île de Corse.

A son retour en France, M. Mangeot fut envoyé en Italie à l'armée commandée par le général Jourdan, et sert aujourd'hui dans son grade.

Ce brave officier a consacré les plus beaux jours de son existence, et commencé sa carrière militaire dans des tems affreux. Pour soutenir le général de Sparre, à qui il étoit uni par les liens de la reconnoissance et de l'amitié, il consomma tout ce qu'il pouvoit avoir de fortune.

Un décret bizarre obligeoit alors ce respectable et vieux militaire à quitter le service, lui ôtoit le plaisir d'être utile encore à son pays, et le privoit des moyens de subsister. Il s'étoit retiré à sa terre de Montfort près Auxerre, où bientôt le titre de noble, alors en horreur, le fit injus-

tement poursuivre ; il perdit absolument toute sa fortune. M. Mangeot apprend que son vieil ami, celui qui guida sa jeunesse, est abandonné de tous, qu'il est persécuté et dans l'indigence ; il ne peut supporter cette affreuse idée, il prend aussitôt la résolution de vivre à l'armée comme les soldats, et envoya à M. de Sparre sa part de capitaine, qui lui fut exactement adressée jusqu'à sa mort. Ce vieux guerrier fut frappé du coup mortel sans avoir pu reconnoître avant sa mort la dette de l'amitié.

M. Mangeot a soutenu, élevé un fils à qui il prodigue encore les plus doux soins ; il donne à tous ses parens des secours que leur position exige, et ne garde de ses appointemens que ce qu'il lui faut pour son existence et pour sa tenue. Excellent officier, plein d'amour pour son pays et d'attachement respectueux pour le chef qui le gouverne, il ne vit que pour soulager les malheureux et pour remplir ses devoirs comme guerrier, comme citoyen. Il peut cesser de vivre, mais il ne peut jamais cesser d'exister dans le cœur de ceux qui l'ont connu, et qui se plaisent à dire : Il fut bon fils, bon parent, bon mari, il est digne du sort le plus heureux.

P. A. LESTIENNE (*)

Chef de bataillon du vingt-quatrième régiment d'infanterie légère.

Le 29 mars 1746, Pierre-André Lestienne naquit à Tournay, département de Jemmapes, et commença sa carrière militaire à cette époque où les Belges réunis avoient pris les armes contre les prétentions de la maison d'Autriche. En 1787, il fut employé comme major des volontaires de l'armée, par brevet du 6 juillet 1790; il fut quelque tems après nommé lieutenant-colonel, et successivement colonel; et se fit remarquer en plusieurs circonstances par la sagesse de ses conseils, son courage et son zèle. Il fit les campagnes de la révolution Belge pendant les années 1787, 1789 et 1790.

Pendant la campagne, il prit vivement les intérêts de Vandermerch et du duc d'Ursel, contre leurs ennemis; et lorsque les Belges eurent perdu tout espoir et qu'ils furent obligés de céder aux armes de l'Autriche, il s'exposa pour sauver Vandermerch en le faisant partir pour Lille en Flandres, au moment de la reddition de la Belgique. Cet acte de dévoument en faveur de l'ami-

tié lui mérita la haine des Autrichiens; il fut arrêté, privé de la liberté, et obligé de rester sous la sauve-garde des hussards de Stérazy et des grenadiers hongrois, jusqu'à l'entrée des Français dans la Belgique. Ce fut à cette époque que la recommandation du duc d'Ursel le fit placer dans l'armée française, au quatrième bataillon Belge, où il entra le 18 décembre 1792; le même jour, il fut fait chef de bataillon.

Il servit auprès de Dumourier. Ce général ayant été battu à Nerwinde, il fut obligé de repasser en France et de suivre les bataillons français avec sa femme et dix enfans, et se retira à Paris; en son absence ses propriétés furent pillées par le peuple.

Le chef de bataillon Lestienne avoit encore d'autres malheurs à supporter. Il eut le courage de se plaindre hautement de la conduite du représentant du peuple Duquesnoy, qui se permettoit de lever la main sur les officiers de l'armée. Duquesnoy le fit appeler chez lui, et le menaça en jurant de le faire guillotiner, pour avoir avili la Convention nationale dans la personne d'un de ses représentans. « En faisant mon devoir, répondit M. Lestienne, je ne crains personne; c'est vous qui avilissez la nation française en frappant les officiers ». Cette réponse rendit furieux Duquesnoy, qui fit arrêter le chef de ba-

taillon Lestienne et le fit conduire à Arras à Joseph Lebon, en le dénonçant et le désignant pour victime. Il auroit succombé, si le 9 thermidor n'eut, par la mort de Robespierre, brisé les échafauds dont la France étoit couverte. Le comité de Sûreté générale, qui avoit reconnu l'injustice de sa détention, le fit mettre en liberté.

Réintégré comme chef, il fut envoyé le 30 ventôse an 4, par le ministre de la guerre Aubert-Dubayet, au bataillon du Mont-des-Chats, qui fut amalgamé dans la 24e. demi-brigade d'infanterie légère; il y servit dans son grade, où il fut confirmé comme chef du troisième bataillon, lors de sa formation le 23 vendémiaire an 5.

Il avoit fait les campagnes de 1793, ans 2 et 3 à l'armée du Nord, celle de l'an 4 à l'armée des Côtes de l'Océan.

Ce fut pendant le cours de cette année qu'il fit partie des troupes qui, sous les ordres du général Hoche, furent embarquées pour l'expédition d'Irlande. Il étoit sur le vaisseau le *Scévola*, capitaine Louis Obet, chef de division faisant partie de la division du contre-amiral Morard de Galles, qui assailli par une tempête affreuse, après neuf jours de détresse, coula à fonds en pleine mer. L'équipage dut son salut aux soins et à l'activité du capitaine Dumanoir, commandant alors

le vaisseau de la *Révolution*, qui l'accueillit à son bord; il leur prodigua tous les secours que réclamoit la position la plus cruelle au milieu de ces mers furieuses.

Le général Hoche fut sensible à la triste situation des braves qui montoient le *Scévola*. Il adressa une lettre de consolation au chef de bataillon Lestienne, datée à bord de la *Fraternité* en mer, le 11 nivôse an 5.

Elle étoit ainsi conçue:

« Si quelque chose pouvoit me dédommager des contretems réitérés que j'ai éprouvés depuis notre départ, ce seroit le plaisir que j'ai ressenti de vous voir sauvés. Vous savez, mon cher camarade, combien je tiens à l'existence et au bien-être des braves gens avec lesquels je sers; comptez donc, et assurez-en vos camarades, qu'au moment où j'en trouverai l'occasion, je vous ferai dédommager des pertes que vous avez éprouvées: vous vous en consolerez sans doute, en songeant que ces sacrifices sont faits à la patrie, et qu'il nous reste encore l'honneur et la liberté ».

Le capitaine Louis Obet et tous les officiers de marine qui étoient à bord du *Scévola*, s'empressèrent d'attester à Rochefort que le détachement du troisième bataillon de la vingt-quatrième demi-brigade d'infanterie légère, commandée par

Lestienne et Martres, chefs de bataillon, s'étoit conduit dans leur malheur avec toute la prudence, le courage et le zèle imaginables; que c'étoit à leur infatigabilité à travailler aux pompes, qu'ils avoient dû leur salut, puisque ce fut leur travail constant et opiniâtre qui fit flotter le *Scévola* jusqu'à l'heureuse rencontre du vaisseau la *Révolution*.

Le chef d'escadron Lestienne fut employé dans son grade pendant une partie de l'an 5, et pendant l'an 6 aux armées de l'Ouest et de Sambre-et-Meuse, fit partie de celle d'Angleterre pendant le cours de l'an 7.

Il fit ensuite partie de l'armée de réserve qui cueillit des lauriers immortels dans les champs de Marengo. M. Lestienne combattit dans cette journée à la tête de son corps, qui faisoit partie de la division Victor; il fut envoyé à l'armée qui, sous les ordres du général Brune, fit à l'armée d'Italie les campagnes des années 8 et 9. Il servit à la première division de l'armée commandée par le général Monnier.

Au passage du Mincio, le 4 nivôse an 9, il se trouva à la tête de son bataillon, combattit avec courage, et franchit le pont au moment même où une quantité de fuyards cherchoient à le repasser; il les rallia et les ramena au combat.

Sous les murs de Véronne, il commanda au

siége des forts, et coucha constamment dans la tranchée. Le général Monnier, satisfait de sa conduite, déclara publiquement et par écrit, le 12 pluviôse, qu'il avoit toujours vu le chef de bataillon Lestienne se comporter en homme d'honneur et en militaire intelligent.

Ce brave guerrier, dont la vie fut singulièrement agitée par la fortune, les contrariétés et les fatigues; qui long-tems persécuté a couru les plus grands dangers, a toujours joui d'une forte santé, et n'a jamais été blessé. Il est aujourd'hui en activité de service comme chef de bataillon du vingt-quatrième régiment d'infanterie légère, à Nantes. Il est membre de la légion d'honneur.

M. MOLARD (*),

Adjudant commandant.

MICHEL MOLARD, né à Versailles, département de Seine-et-Oise, le 13 novembre 1763, à l'époque de la révolution, vint se placer dans les rangs des soldats français, en qualité de lieutenant au deuxième bataillon du même département, le 19 octobre 1791. Il fut nommé aide de camp du général de division Lapoype, le 29 octobre même année, et adjudant-général le 27 nivôse an 2.

En l'an 2, étant employé au siége de Toulon, comme aide de camp du général Lapoype, et commandant une colonne, il sauta le premier dans la redoute du fort Pharon, défendu par les Anglais et les Espagnols, et tua de sa main un colonel espagnol.

En l'an 3, employé comme adjudant-général à l'armée des Alpes, sous les ordres du général Petit-Guillaume, commandant le camp de Tournous, attaqué par une colonne de Piémontais, il les repoussa, fit trois cents cinquante prisonniers, et prit deux pièces de quatre.

Le 13 fructidor an 7, employé comme adjudant-général à l'armée des Alpes, sous les ordres

dres du général Championnet, et commandant la seconde colonne composée de conscrits, il attaqua et enleva les postes d'Exilles et de l'Assiette, poursuivit jusqu'à Suze l'ennemi, qui eut trois cents hommes tués, parmi lesquels le commandant de la place et plusieurs officiers, et fit cinquante prisonniers; par cette action, il parvint à prendre position en avant de Suze, ce qui lui mérita un rapport avantageux du général Duhesme, qui commandoit la division.

Le lendemain, il s'empara de Bussolingo, malgré la résistance la plus opiniâtre de la part de l'ennemi qui s'étoit renforcé sur ce point : une charge à la bayonnette décida de l'affaire ; deux cents Russes, Autrichiens ou Cosaques restèrent sur le champ de bataille. Un drapeau leur fut enlevé : on fit deux cents prisonniers, parmi lesquels huit officiers.

Le cinquième jour complémentaire, même année, l'adjudant-général Molard chassa l'ennemi du château de Rivoli, le poursuivit pendant sa retraite, et lui fit perdre beaucoup d'hommes. Dans la charge qui eut lieu, il prit deux pièces de canon, deux caissons, et fit cinquante prisonniers.

Le 25 messidor an 9, commandant la citadelle de Turin, il déploya la plus grande fermeté, pour rétablir l'ordre parmi la garnison qui étoit

en insurrection; ce qu'il opéra après trois jours de soins et d'efforts. Il reçut dans cette circonstance un coup de bayonnette au bas-ventre.

Ce brave officier, qui s'est distingué dans plusieurs autres circonstances, a reçu sept blessures. Maintenant en activité de service à Mézières, en qualité de chef de l'état-major de la deuxième division militaire, il est officier de la légion d'honneur.

J. B. FERTEL (*),

Chef de bataillon au quarantième régiment de ligne.

JEAN-BAPTISTE FERTEL naquit à St.-Aubin-les-Amiennois, département de la Somme. Entré au service en octobre 1777 au régiment de Noailles (quinzième de dragons), il fut fait brigadier en 1780, capitaine au vingt-septième bataillon en 1792, chef de bataillon en l'an 3.

Cet officier fit les campagnes de l'an 2 et 3 à l'armée du Nord; il assista à la bataille de Newing le 29 mars, et à celle de la montagne de Fer. Le 25 prairial an 2, il occupa la redoute de Berlet près Pont-Amarque, avec cinq compagnies qui étoient sous ses ordres et cinquante hussards. A six heures du matin, deux bataillons avec deux pièces de canon et un escadron de cavalerie autrichienne vinrent l'attaquer : il disposa les troupes qu'il commandoit, de manière à résister au feu de l'ennemi. Jusqu'à onze heures, où il reçut l'ordre du général Ostenne de se retirer sur le camp de Mont-Emperelle, quoiqu'entouré par l'infanterie et cavalerie au-

trichienne, il effectua sa retraite en bon ordre et sans perte.

Le 28, il fut commandé avec cent hommes pour reconnoître l'ennemi entre Pont-Amarque et Templeuve; là, il fit vingt-cinq prisonniers malgré une charge de cavaliers autrichiens qui cherchoient à l'enfoncer.

Le 22 brumaire an 5, il fut de l'armée d'Italie. Il étoit à la bataille de Caldiéro près Veronne. Sur le midi il reçut un coup de feu; malgré sa blessure, il resta à la tête de son bataillon jusqu'à deux heures, moment où l'adjudant-général Baillard l'invita de se retirer à l'ambulance pour se faire panser.

Le 26 dudit mois, quoique sa blessure ne fût point guérie, il étoit au passage de l'Adige près Ronco; sur les trois heures de l'après-midi, se trouvant sur la droite de l'armée avec trois cents hommes, dans un pays couvert et marécageux, il fut contraint, par la force supérieure de l'ennemi, de traverser une rivière où les soldats avoient de l'eau jusqu'aux épaules, plutôt que de rester au pouvoir des Autrichiens.

Dans le courant de pluviôse an 5, au passage du Tagliamento, il fut détaché avec son bataillon sur la gauche de la division du général Augereau; pendant une heure il résista à deux bataillons autrichiens, à un escadron de cavalerie et deux

pièces de canon. Après avoir fait plusieurs feux de bataillon, il commanda de charger la bayonnette en avant; l'ennemi fut mis en déroute, et fut contraint d'abandonner ses deux pièces de canon : il eut cinquante hommes faits prisonniers.

Le 3 prairial an 8, il étoit de l'armée de Réserve. Arrivé près la ville d'Yvrée en Piémont, le général Watrin lui donna l'ordre de se porter sur la gauche avec son bataillon, pendant que le reste de la division attaquoit l'ennemi de front. Il envoya sa compagnie des grenadiers en avant pour éclairer sa marche. Étant parvenu jusqu'aux palissades, son bataillon réuni, il fit battre la charge, et pénétra jusqu'à la porte de la ville; là, il fit monter un sergent et un sapeur qui brisèrent les chaînes du pont-levis, et le bataillon entra en même tems dans la ville que les autres troupes qui étoient sur différens points. Le 7 du même mois, jour de la bataille de Romano, le régiment fut chargé trois fois par un régiment de cavalerie autrichienne, qui trois fois fut repoussé. Les officiers et soldats montrèrent le plus grand courage.

Le 17, la division arrivée sur le bord du Pô, fleuve assez considérable, le général Watrin lui donna ordre de passer avec son bataillon dans des barques; une heure après la traversée, l'en-

nemi vint l'attaquer avec mille hommes d'infanterie, deux pièces de canon et un escadron de cavalerie. Par la bonne disposition des troupes, il soutint le feu de l'ennemi jusqu'à l'arrivée de sa division : sa compagnie des grenadiers prit à l'ennemi une pièce de canon et un caisson.

Le 25 prairial an 8, jour mémorable de la bataille de Marengo, sur les dix heures du matin, le porte-drapeau de son bataillon fut tué, le bâton du drapeau coupé. Au même instant tout fut réparé et sans désordre par la fermeté et le sang-froid du chef de bataillon Fertel qui électrisa sa troupe. Une heure après, le général Malher lui donna l'ordre d'avancer avec son bataillon pour traverser une petite rivière où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. Au moment d'effectuer le passage, le chef de bataillon Fertel fut blessé d'un coup de feu qui le mit hors de combat.

Ce brave officier est aujourd'hui chef du troisième bataillon du quarantième régiment. Il est membre de la légion d'honneur.

J. ENGEL (*),

Major au troisième régiment d'artillerie à cheval.

CETTE artillerie à cheval que nos ennemis ont appris à redouter, qui tant de fois a fait le destin des batailles, en portant à l'improviste et avec tant de rapidité la terreur et la mort dans les rangs des ennemis, doit immortaliser les braves qui, placés pour la servir, le firent toujours de la manière la plus honorable et la plus distinguée. Comment rappeler les prodiges opérés par cette arme terrible? Comment parler de tant de hauts faits ensevelis dans l'oubli? Citer avec honneur les noms des guerriers qui ont fait sa gloire et sa réputation, c'est nous acquitter en partie; c'est transmettre à la postérité, avec le souvenir des grandes choses opérées par l'artillerie française, les noms des braves qui, en dirigeant la foudre nationale, ont triomphé des artilleurs des autres nations.

Dans les rangs de ces défenseurs de la patrie, on a remarqué Jean ENGEL, né à Soulz, département du Haut-Rhin, le 20 février 1754.

Cet officier entra au service le 17 mars 1775, fut fait sergent le 14 août 1782, adjudant le 18 mai 1792; il avoit été employé en Corse en 1790 et 1791.

C'étoit à cette époque où les soldats de la patrie, guidés par la gloire, éclairés par le génie, conduits par la valeur, alloient étonner l'Europe par leur tactique nouvelle, leurs exploits, leurs triomphes et leurs conquêtes. L'artillerie alloit parvenir au plus haut degré de perfection; elle alloit voltiger dans toutes les armées, sur toutes les ailes, dans nos bataillons, pour ramener au combat nos troupes un moment étonnées, rétablir l'équilibre, foudroyer les ennemis, déconcerter leurs projets, leur ravir la victoire, et les forcer à de nombreuses et perpétuelles retraites.

M. Engel, nommé un des capitaines de l'artillerie à cheval, le premier août 1793, fut fait chef d'escadron le 19 ventôse an 2; il fit les campagnes de la révolution des années 1792, 1793, 2, 5, 6 et 7 aux armées des Alpes, de Sambre-et-Meuse, du Danube et de l'Allemagne, et se distingua en différentes circonstances par ses talens, son intelligence et les vertus militaires, qui font les soldats et les capitaines.

Le 27 prairial an onze, le chef d'escadron

d'artillerie Engel fut fait, par arrêté de l'Empereur des Français, major au troisième régiment de cette arme à cheval, à dater du 3 prairial de la même année. Il est membre de la légion d'honneur.

P. F. LEHUBY (O. ✻),

Capitaine de vaisseau de première classe.

PIERRE-FRANÇOIS-LEHUBY naquit à Agon, département de la Manche, le 6 avril 1757. La nature lui avoit donné cette ame forte et ce courage à toute épreuve qui fait le marin. Dès l'enfance, passionné pour le service de mer, c'est à l'école des tempêtes qu'il apprit à braver tous les périls, à vaincre les élémens, à triompher de tous les obstacles. Le 15 novembre 1776, il étoit sur le vaisseau le *Magnifique* où il servit en qualité de matelot jusqu'au 30 avril 1777, et passa sur le vaisseau le *Duc de Bourgogne* qui fit partie de l'escadre aux ordres de M. d'Orvilliers, et combattit à la journée d'Ouessant le 27 juillet 1778.

M. Lehuby fut employé au service du port de Brest comme pilote, le 20 mai 1779 jusqu'au 27 septembre de la même année, et fit le service en qualité d'aide pilote sur le vaisseau l'*Actionnaire*. Du 13 mai 1780 au 7 mai 1781, il remplit les fonctions de second maître-pilote sur la frégate la *Cybelle*. En septembre de la même année il eut un combat à soutenir dans le canal de St.-Eustache. Par son zèle, son application, les

connoissances qu'il avoit acquises, et les services qu'il avoit rendus sur les vaisseaux de l'état, il mérita d'être placé dans la marine comme lieutenant de frégate auxiliaire, et fut élevé à ce grade le 27 mai 1781. Il en remplit les fonctions jusqu'au 6 octobre 1787. Pendant la campagne d'Amérique il avoit été blessé à la jambe au siége d'Yorck.

Le 7 octobre 1787, M. Lehuby fut fait sous-lieutenant de vaisseau, et enseigne non entretenu le premier janvier 1792, lieutenant le 15 août 1793. Le 13 septembre de cette même année, il fut chargé en chef des mouvemens du port, dont il remplit les fonctions jusqu'au 26 brumaire an 2, qu'il fut nommé capitaine de vaisseau de seconde classe; chef des mouvemens du port de Brest, le premier germinal an 4; capitaine de deuxième classe, sous-chef des mouvemens du port le premier vendémiaire an 9, et capitaine de première classe; sous-chef des mouvemens le premier vendémiaire an 12.

M. Lehuby avoit armé en différentes fois, et dans les grades qu'il avoit successivement occupés sur la *Flûte*, la *Reine de France*, la frégate l'*Amazonne*, la corvette l'*Impatient*; le *Côtre*, le *Hasard*; les vaisseaux le *Duguay-Trouin*, le *Jacobin et l'Indomptable*.

Il a navigué sur les bâtimens de commerce,

de l'état, en qualité de volontaire, officier et capitaine pendant six ans six mois et huit jours, et sur les bâtimens de l'état pendant trois ans vingt sept jours en tems de paix, et près de sept années en tems de guerre, ce qui fait en tout près de vingt-huit ans de service, dont quinze d'un service effectif.

M. Le capitaine Lehuby fut nommé membre de la légion d'honneur le 16 pluviôse an 12, et officier de cette légion le 26 prairial de la même année.

J. Z. DESTAING (*mort*),

Notices sur la vie militaire du général de division Destaing, supplémentaires à son article dans la Galerie militaire.

Jacques-Zacharie Destaing, général de division, naquit à Aurillac, ci-devant Auvergne, en 1764. (Voyez la Notice de J.-B. Destaing son frère, placée au premier volume des Archives de l'Honneur, page 188 et suivantes, et l'Erratum placé à la tête de ce troisième volume).

Le général Destaing fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales en qualité de lieutenant-colonel, à la tête du premier bataillon du Cantal, où servoient comme officiers ses deux frères cadets Jean-Baptiste, actuellement commandant d'armes, et Jean-Gabriel, lieutenant de grenadiers, mort au champ d'honneur, sous les redoutes du Boulou, encore au printems de l'âge, le 22 octobre 1793.

Le général Destaing se distingua dans les combats et actions de ces deux campagnes; il reçut un coup de feu dans une action, et fut promu au grade d'adjudant-général chef de brigade. Employé dans la division de gauche, commandée par

le général Sauret, il assista au siége de Collioure, fut chargé du détail de celui de Rose en Catalogne, comme chef de l'état-major de la division de siége, et contribua par son intelligence, son zèle et son activité, à la reddition de cette place.

Pendant les campagnes des ans 2 et 3, il se trouva à toutes les affaires de la division de gauche de l'armée, fit les reconnoissances, y eut les commandemens de colonnes et se signala en différentes rencontres.

Après la paix avec l'Espagne, il passa à l'armée d'Italie où il prit le commandement de la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, et fit à la tête de ce corps les brillantes campagnes des ans 4 et 5, durant lesquelles il se distingua par plusieurs actions d'éclat.

A la reprise des redoutes de Dégo, à la tête de quelques braves, il s'élança des premiers dans les retranchemens. A la retraite de la Corona, il fut blessé au pied droit d'un coup de feu. Le jour de la bataille de Castillon, du 16 thermidor an 4, il reçut un coup de sabre sur le poignet gauche en chargeant un corps d'ennemis qui emmenoit nombre de prisonniers de sa demi-brigade, parmi lesquels étoit son frère, et qui furent délivrés. Il se fit remarquer encore à la bataille de Rivoli où il fut blessé, et dans la campagne du Tyrol

où il eut le commandement d'une colonne que lui confia le général Joubert, dont il avoit l'estime et l'amitié.

L'illustre vainqueur de l'Italie, en étant devenu le pacificateur par le traité de Campo-Formio, choisit dans son armée les corps et les officiers qui devoient le suivre dans l'expédition d'Egypte; le chef de brigade Destaing et la demi-brigade qu'il commandoit furent de ce nombre.

Il assista à la prise de Malthe et d'Alexandrie; il fut fait général de brigade sur le champ de bataille à la fameuse journée des Pyramides où il se couvrit de gloire.

Bonaparte vainqueur a donné des lois à l'Egypte, et sa conduite politique et militaire n'a d'autre but que de rendre à la civilisation et à leur antique splendeur ces contrées jadis si florissantes. Tandis qu'il faisoit les préparatifs de l'expédition de Syrie, qu'il s'associoit aux travaux des savans et se disposoit à visiter lui-même Histhme de Suez, une sédition éclata dans la ville du Caire, dont le commandant fut tué au milieu d'un des rassemblemens. (Voyez Galerie Militaire, Notice du général Dupuy). La sédition fut promptement appaisée par les soins du général Destaing, le courage des troupes et les bonnes dispositions faites par le genéral en chef.

Le général Dupuy étoit mort dans les bras du

général Destaing, qui fut nommé son successeur par le général Bonaparte dans le commandement de cette ville, et sut la contenir dans l'ordre avec très-peu de troupes pendant l'expédition de Syrie. Le commandement de toute la province avoit été confié au général de division Dugua.

Au retour de l'armée, une colonne mobile fut mise à la disposition du général Destaing; avec elle il dispersa un rassemblement d'Arabes et de Mamelucks formé aux lacs Natrum, auxquels Monrat-Bey vouloit se réunir. (Ces faits et les suivans sont mentionnés dans le Rapport (1)

(1) Ce fut pour les Romains un beau sujet d'admiration de voir un illustre capitaine écrire lui-même l'histoire de son tems. Au milieu des discordes civiles, les habitans de la grande cité ne purent refuser leurs éloges à ce Jules César, à qui Rome eut à jamais élevé des autels, si toujours la valeur, les talens et le mérite trouvoient des cœurs reconnoissans et des hommes justes. Le vainqueur des descendans de Brennus, dans son ouvrage de la guerre des Gaules, consacroit ses loisirs à transmettre aux siècles futurs les exploits des légions, qui sous ses ordres avoient franchi les Alpes, conquis la gaule et dompté les Bretons. La même main qui avoit tenu l'épée, se délassoit en saisissant le burin de l'histoire. Capitaine au champ d'honneur, César fut encore l'historien de ses travaux. Dans le silence des nuits, il se chargeoit du soin de rappeler

fait

fait par le général Berthier, page 180 et suivantes.

Le 6 thermidor, veille de la bataille et du siége

---

aux siècles à venir les belles actions des guerriers qu'il avoit guidés aux combats.

Pendant la révolution française où de si grandes choses ont été opérées, Alexandre Berthier (aujourd'hui maréchal de l'empire et ministre de la guerre) imitoit le grand César; et celui dont le génie traçoit de nos jours le plan des batailles, s'est chargé du soin de décrire les beaux faits d'armes des soldats français, qui avec tant de gloire ont rempli les ordres de leurs chefs et le vœu de la patrie.

L'expédition d'Egypte étoit digne d'occuper les pinceaux du chef des Etats-majors de nos armées victorieuses en Italie et sur les bords du Nil. Cet ouvrage est annoncé sous le titre modeste:

Relation des Campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie, par le général de division Berthier.

« *Et facere et pati fortia Romanum est* ».
Tit.-Liv.

A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, au palais national des sciences et des arts, an 8.

C'est le vrai talent qui, dans cet ouvrage, a décrit les batailles et rappellé le souvenir des campagnes de l'armée d'Orient. A. Berthier écrit avec chaleur, avec intérêt. Dans toutes les pages de sa Relation on retrouve le héros qui sait apprécier les belles actions et en parler dignement. En lisant l'ouvrage de cet illustre capitaine, on dira des Français ce que Tite-live disoit des Romains: *et facere et pati fortia Romanum est.*

d'Aboukir, le général Destaing ayant à ses ordres trois bataillons fut reconnoître l'ennemi et prendre position; le 7, l'armée se mit en mouvement. Avec ses trois bataillons et deux pièces de canon, il fit partie de l'avant-garde commandée par le général Murat, qui bientôt se trouva en présence de l'ennemi; la fusillade s'engagea avec les tirailleurs.

Le général Destaing, avec les trois bataillons composant l'infanterie de l'avant-garde, marcha au pas de charge, enleva la hauteur de la droite de l'ennemi, occupé par mille hommes; celui-ci fut forcé d'abandonner ses retranchemens, et se retira sur le village: la cavalerie sabra les fuyards. Un corps ennemi de deux mille hommes sur lequel marchoit la division Lannes, voyant que la droite de sa première ligne est obligée de se replier, veut battre en retraite. Après avoir tiré quelques coups de canons, la cavalerie lui coupe la retraite, et le corps de deux mille hommes est forcé de se jeter à la mer.

Les troupes commandées par le général Destaing marchoient sur le village, centre de la seconde ligne de l'ennemi, qui fit une vive résistance, et détacha de sa ligne un corps considérable sur la gauche pour venir au secours du village. La cavalerie française le chargea, le cul-

buta et poursuivit les fuyards dont une grande partie se précipita dans la mer.

Le village fut emporté, et l'ennemi fut chassé jusqu'à la redoute, centre de la seconde position. Cette position étoit très-forte.

Pendant que les Français reprennent haleine, on met des canons en position au village, et le long de la mer on bat la droite de l'armée et sa redoute. Les bataillons sous les ordres du général Destaing formoient, au village qu'ils venoient d'enlever, le centre d'attaque en face de la redoute. Ce général reçut alors l'ordre d'attaquer; il partagea avec les plus braves la gloire de cette fameuse journée dont le résultat fut la destruction entière de l'armée ennemie.

Le général Kléber, en l'an 8, consulta les généraux sur la capitulation avec les Turcs et les Anglais: le général Destaing fut d'avis contraire à cette capitulation; il croyoit que l'intérêt de la France et l'honneur de l'armée exigeoient qu'on se maintînt en Egypte tant que la chose le pourroit absolument; il manifesta la même opinion lors de la capitulation d'Alexandrie.

Il guidoit l'avant-garde de l'armée à la dernière bataille d'Aboukir. Le général Menou commandoit l'armée. Le général Destaing fit d'abord nombre de prisonniers dans la reconnoissance qui précéda la bataille, pendant laquelle il eut

son cheval tué sous lui et le bras droit traversé d'une balle qui lui fracassa l'os ; il resta estropié de ce membre. Nommé général divisionnaire, il fut fait chef de l'état-major général de l'armée d'Orient. Il étoit à Paris en cette qualité, lorsqu'il y mourut le 15 floréal an 10, victime du point d'honneur qui, malgré la foiblesse de son bras occasionée par des blessures graves, l'obligea d'en venir à un combat particulier pour repousser une calomnie qui fut démentie par le Journal officiel.

C. I. F. MICHAUD (C. ✻),

Général de division.

Le 28 octobre 1751 (1), Claude-Ignace-François Michaud naquit à Chaux-Neuve, département du Doubs. Son père qui étoit défenseur officieux, donna tous ses soins à son éducation. Le jeune Michaud, entraîné de bonne heure par son goût pour l'art militaire, entra le 10 septembre en qualité de volontaire au cinquième régiment de chasseurs à cheval, et servit dans ce corps jusqu'au 22 novembre 1783.

A l'époque de la révolution, il embrassa de nouveau cette carrière qui devoit un jour lui mériter les éloges et la reconnoissance de ses concitoyens. Au moment de la formation du

(1) Nous nous faisons un devoir de rétablir ici avec exactitude une notice qui a été insérée dans la Galerie Militaire, et dans laquelle on a confondu deux guerriers qui ont fait tous les deux avec distinction la guerre de la liberté. L'un est Louis-Gabriel Michaud, né le 19 janvier 1773, à Villette, département de l'Ain, qui a servi en Hollande, et obtint le commandement de la Flandre Orientale et de la Flandre Hollandaise; l'autre est C. I. F. Michaud, l'objet de cette Notice.

deuxième bataillon du Doubs, il se présenta, fut fait capitaine le 9 octobre 1791, et lieutenant colonel de ce corps le 29 décembre de la même année. C'est dans ce grade que, le 10 octobre 1792, le général Biron le nomma commandant temporaire de la place et vallée de Delemont. Le général Déprécassier lui donna après le commandement de Porentrni et de son arrondissement. Il contribua beaucoup à la réunion de cette principauté à la France.

Il fut fait général de brigade le 19 mai 1793, et fut employé dans la division de droite de l'armée du Rhin, sous les ordres des généraux Gilot et Ferrière. A cette époque la guerre, poussée avec plus de vigueur, offroit à nos guerriers plus d'occasions de signaler leurs talens et leur courage. Le 12 septembre, l'armée fit une attaque générale sur le Haut, Moyen et Bas-Rhin. L'aîle droite attaqua les Autrichiens et les émigrés sur trois colonnes. Dans la forêt de Bérales du côté de Lauterbourg, on leur tua deux mille hommes et cent chevaux ; le reste fut mis en déroute. On leur prit plusieurs pièces de canon, et une de leurs compagnies d'artillerie toute entière fut faite prisonnière avec le commandant. Le général Michaud se distingua dans cette affaire, et dans toutes les autres qui eurent lieu contre les Autrichiens [illegible] le corps de

Condé. Son activité, son zèle et sa bravoure le firent nommer général de division le 25 septembre 1793.

Employé au commandement de la division de Lauterbourg, placée en avant de Wisembourg près de Bergzabren, et quoique bien inférieure en force au corps de Condé qu'il avoit en face, il parvint constamment à avoir l'avantage jusqu'à l'époque où les autres divisions de l'armée firent leur retraite en arrière des lignes de la Lautern. Forcé de suivre ce mouvement, il n'opéra sa retraite que long-tems après les autres divisions, et lorsqu'il fut entièrement abandonné et exposé à tous les efforts de l'ennemi ; mais il dirigea toutes ses forces contre les colonnes qui lui étoient opposées, leur fit beaucoup de mal, et opéra sa retraite en ordre et presque sans perte.

L'armée s'étant retirée sur la Lautern, le général Michaud commanda la division laissée en avant de Haguenau. Ayant reçu ordre de suivre l'armée qui rétrogradoit encore, quoiqu'isolé, par sa bonne contenance il en imposa à l'ennemi qui n'osa rien entreprendre contre lui ; il occupa Brunept pendant la nuit. Vivement attaqué le lendemain, sa défense fut opiniâtre ; il força l'ennemi à se retirer, après lui avoir fait éprouver des pertes très-considérables. Cette journée sauva

la place de Strasbourg qui alloit être investie, et qui manquoit de munitions et de vivres.

L'armée française ayant pris position en avant de Strasbourg, le général Michaud, dans les derniers jours de frimaire an 2, fut chargé de la division postée entre Bitche et celle du général Desaix. Attaqué plusieurs jours de suite avec chaleur, il repoussa toujours l'ennemi et prit bientôt l'offensive. Quelques jours après le général Michaud qui ne devoit faire qu'une fausse attaque, tandis que les divisions de droite agiroient sérieusement, se trouva sur les bras des forces infiniment supérieures; mais il sut leur tenir tête, et garder poste à Finthneim, d'où le maréchal Wurmser ne put jamais le déloger, malgré ses efforts redoublés et le nombre considérable de ses troupes.

L'ennemi, continuellement inquiété dans sa position, se trouva forcé de l'abandonner et de se replier sur Haguenau. La division du général Michaud ne cessa pendant douze jours de le combattre et d'obtenir des succès. Elle le poursuivit vigoureusement dans sa retraite, lui fit grand nombre de prisonniers, et lui enleva beaucoup de bagages et de munitions.

Cette division, toujours guidée par le général Michaud, contribua le 6 nivôse an 2 au gain de la bataille de Wissembourg, où les Autrichiens

et les émigrés furent complettement battus. Elle fut aussi la première qui arriva sur Landau. Elle eut ensuite ordre d'aller devant le fort Vauban, pour conserver et contenir l'ennemi qui pouvoit déboucher par-là, et pénétrer dans le cœur de l'Alsace.

Le 19 nivôse, le général Michaud fut porté au commandement en chef de l'armée du Rhin. Le comité de Salut public, en faisant cette nomination, avoit ordonné que l'armée de la Moselle, sous les ordres du général Hoche, se séparât de celle du Rhin, en lui rendant près de quinze mille hommes, et toute l'artillerie de bataille qu'elle en avoit précédemment reçue. Cette restitution ne s'étant faite qu'en partie, le général Michaud n'eut à opposer activement dans le Palatinat qu'environ dix-huit mille hommes à près de quarante-cinq mille Autrichiens et à plus de trente mille Prussiens. Le reste de l'armée française étoit disséminé le long du Rhin, ou répartie dans les places des cinquième et sixième divisions militaires.

Ce fut avec ces foibles moyens que le général Michaud occupa et défendit le pays pendant tout l'hiver; et c'est à ses efforts et à son activité que fut due l'évacuation du fort Vauban dans la nuit du 28 au 29 nivôse. Avant de l'abandonner, l'ennemi avoit pratiqué plusieurs mines, dont quel-

dés par une artillerie de gros calibre, et beaucoup plus nombreuse que celle des Français. Ils cherchèrent d'abord à forcer notre gauche, mais celle-ci riposta vigoureusement et les obligea de déployer toutes les ressources de la tactique pour chercher à donner le change sur leurs véritables attaques. Enfin, après divers essais inutiles, ils se portèrent avec opiniâtreté sur la division de droite; c'est sur ce point qu'ils firent les plus grands efforts, et c'est aussi sur ce point qu'ils furent complettement battus. Cette division, aux ordres de Desaix, opposa la plus rigoureuse résistance; vainement elle fut chargée avec impétuosité à plusieurs reprises; le feu soutenu de son artillerie et de la mousqueterie, les charges de l'infanterie et de la cavalerie repoussèrent les Autrichiens avec un avantage extraordinaire. La perte fut de sept ou huit cents hommes et de beaucoup de chevaux; le champ de bataille et un grand nombre de prisonniers restèrent au pouvoir des Français. Généraux, officiers, soldats, tous remplirent le serment qu'ils avoient fait de vaincre, et soutinrent dignement la cause de la liberté. Le général en chef Michaud resta continuellement sur le champ de bataille; et ses sages dispositions, habilement exécutées, décidèrent le succès de cette journée.

Malheureusement la droite de l'armée de la Mo-

selle éprouvoit dans le même tems quelques revers qui rendirent la position du général Michaud des plus critiques. Kaizerlautern avoit été emporté avec Hochspire, ainsi que Frankastein et Waldonthal: ces deux derniers postes de l'armée du Rhin s'étoient trouvés par là entre deux feux. Le général Aubert, qui commandoit à Kaiserlautern, informa le général Michaud qu'il se retiroit sur Pirmasens, derrière la Sarre; dès-lors la retraite de l'armée du Rhin dut s'effectuer derrière les lignes de la Guerch; mais le général en chef ne l'effectua le lendemain qu'après avoir offert la bataille à l'ennemi qui la refusa.

Dans sa nouvelle position, l'armée du Rhin eut des combats journaliers à soutenir. On citera celui du 14 messidor à Fribach, Hombech et Hochstelt: l'ennemi, attaqué sur tous les points, fut surpris par-tout, grâces aux bonnes dispositions et à la combinaison des mouvemens arrêtés par le général en chef à son quartier général, à Offenbach. Plusieurs villages furent emportés avec la plus grande valeur; les Prussiens retranchés dans les montagnes en furent débusqués par l'infanterie, qui mit à les poursuivre une ardeur incroyable. Le lendemain, l'ennemi fut de nouveau harcelé et perdit un grand nombre des siens; on fit peu de prisonniers dans cette journée.

Dix jours après, le général Michaud écrivit d'Answeiller à la Convention nationale pour annoncer de nouveaux succès :

« Les armées du Rhin et de la Moselle, disoit-il, proclament aussi la victoire. Le 24 messidor, elles se sont mises en mouvement, et ont commencé par occuper les positions d'où elles devoient le lendemain se précipiter sur les ennemis. Les avant-postes furent forcés rapidement; vainement la cavalerie voulut charger notre brave infanterie de l'armée de la Moselle, trois fois celle-ci présenta le front imposant d'armes croisées et la repoussa courageusement.

« Le 25, nous attaquons sur tous les points. La division de droite, commandée par Desaix et chargée d'une fausse attaque, fit un feu terrible d'artillerie, et s'empara vivement de Frecbach et de Freismerheim. Elle chercha par tous ses mouvemens à tenir l'ennemi en échec, à fixer son attention, à lui inspirer des craintes. La seconde division suivoit peu ce mouvement par sa droite et cherchoit à pousser sa gauche, en réglant ses mouvemens sur ceux de la division des gorges; c'étoit là que se portoient les plus grands coups et les plus difficiles. Les Prussiens, barraqués sur le Platzberg (montagne des plus élevées du pays des deux Ponts), s'y étoient recouverts d'abbatis et de retranchemens. Les généraux Siscé et

Desgranges étoient chargés de l'attaque de cette position importante ; il s'y portèrent avec autant d'accord que de célérité. Nos braves frères d'armes y montèrent à l'assaut et au milieu d'un feu terrible ; ils y prirent neuf pièces de canon, des caissons et des chevaux.

« Ce grand succès, résultat d'un courage intrépide, détermina celui de la prise de la montagne de Saukopf, poste également important et du plus difficile accès. Pendant cet avantage, une autre division attaquoit Tripstadt, défendu par trente pièces d'artillerie. On lui enleva au pas de charge huit bouches à feu ; le lendemain Triptadt est emporté ; l'ennemi est en pleine retraite, nous sommes à Kerweille, et nous entrerons demain à Neustadt ».

Cette ville fut en effet au pouvoir des Français ; et dès ce moment l'ennemi fut en pleine déroute. Kaiserlautern, le 6 vendémiaire an 13, fut encore une fois à la République : on y trouva un vaste magasin d'avoine. Après ces succès, le général Michaud ne s'occupa plus que des moyens de fixer la victoire sur le Rhin, comme elle l'étoit au Nord. Le 17, il s'empara de Frankenthal après un combat opiniâtre ; les 18 et 19, de Schelaudenbach et de Volffstein après un engagement ; le 23, après avoir forcé l'ennemi à la retraite, il prit Offenberg, Rockenhauzen, Landsbery,

Alzein et Oberhausen ; s'empara le 24 de Gelhein et Grunstadt, qui furent le prix d'un combat sanglant ; mit le 27 l'ennemi en déroute à Kirchem et Vorms qui furent obligés de se rendre ; s'empara d'Alzée et d'Oppenheim le premier brumaire, après avoir mis l'ennemi en déroute, et le chassa le 22 du même mois de tous les postes de la forêt de Monbach ; et s'empara du village et de Weissenau, où l'ennemi perdit beaucoup de monde.

Ces différens succès obligèrent l'armée combinée des Prussiens et des Autrichiens à abandonner avec beaucoup de munitions et de bagages toute la rive gauche du Rhin à l'exception de Mayence et du fort de Manheim. Ce dernier fut assiégé et obligé de capituler au bout de quelques jours de tranchée ouverte. Mayence fut serrée de si près sur la rive gauche du Rhin pendant tout l'hiver, que les postes avancés des Français étoient à portée de carabine des ouvrages de la place. On sait la disette et la misère qu'éprouva l'armée ; on connoît la constance et la bravoure qu'elle déploya dans les affaires très-chaudes qui eurent lieu à différentes époques, entr'autres à l'enlèvement de la redoute dite de Merlin.

Lorsque Pichegru revint commander l'armée, le général Michaud, dont la modestie égale les

talens, et qui plusieurs fois avoit demandé son remplacement, voulut rester dans le grade de général de division, et donna dans cette occasion une preuve de franchise qui lui concilia de plus en plus l'estime et la confiance de ses compagnons d'armes. Il commanda d'abord la première division, et ensuite l'avant-garde jusqu'au moment où il obtint du gouvernement de rentrer dans l'intérieur pour se rétablir d'une fracture au genou gauche. On lui désigna le département de la Marne. Remplacé par le général Kléber, il annonça sa retraite anx soldats par la lettre suivante :

Le géneral Michaud à ses frères d'armes de l'armée du Rhin.

« Mes camarades, je croyois, conformément au décret de la Convention nationale, déposer entre les mains du général Pichegru le commandement qu'il m'a remis il y a quinze mois, lorsqu'après nous avoir conduits à la victoire, il partit pour exécuter la campagne mémorable qu'il vient de faire au Nord; des circonstances imprévues l'ayant empêché d'arriver ici aussi promptement que nous pouvions l'espérer, j'ai cru devoir, à cause de la fracture d'une jambe qui m'empêchoit toute activité, demander aux représentans

présentans de nommer un général pour commander provisoirement en l'absence du général Pichegru. Le général Kléber vient en conséquence d'en être chargé ».

« L'arrivée d'un successeur me cause une joie d'autant plus vive, qu'elle sera pour vous le signal de nouvelles victoires, et qu'aux jours de fatigues et de privations que vous avez supportées avec une patience héroïque, vont succéder des jours de triomphe et de gloire. Si en quittant le commandement j'ai un souhait à former, c'est celui d'être guéri promptement, afin d'être à même de combattre avec vous les ennemis de notre patrie. S'il me reste un regret, c'est celui de ne pouvoir exprimer avec assez de force à tous les soldats et chefs de l'armée les sentimens d'estime et de reconnoissance qu'ils m'ont inspirés; leur bravoure, leur patience et leurs talens, ainsi que la confiance et l'amitié dont ils m'ont honoré, ont considérablement allégé le pesant fardeau qui m'accabloit; et le souvenir de ces témoignages affectueux ne cessera de faire la joie et le bonheur de ma vie ».

Si nous aimons à consigner ici les titres du général Michaud à la gloire militaire, il ne sera pas moins honorable pour lui de rappeler que, dans plusieurs circonstances remarquables de la révolution, il manifesta des sentimens nobles et

généreux. Lors des évènemens du 9 thermidor, il s'exprima avec autant de franchise que d'énergie sur les heureux résultats de cette journée pour la patrie. Quelque tems après il fut nommé au commandement de la treizième division militaire ; dix-huit mois après il fut chargé du commandement en chef, par intérim (1), de l'armée d'Angleterre, qu'il garda six mois.

Ce fut à sa grande surveillance et à son activité soutenue, quoiqu'avec un petit nombre de troupes, qu'il parvint à empêcher les Anglais de pénétrer dans le pays qui lui étoit confié, et à le purger d'un très-grand nombre de scélérats qui l'infestoient.

Après le 18 brumaire, époque fortunée qui vint remplir les vœux qu'il avoit formés comme il remplissoit ceux de tous les vrais amis de la patrie et d'une sage liberté, le général Michaud reparut dans les rangs de nos défenseurs, et prit part aux victoires qui devoient amener la paix, comme il avoit contribué aux premiers succès de nos armes.

Pendant la compagne de l'an 8, il fut employé à l'armée d'Italie, sous les ordres du général Masséna.

Il fut d'abord chargé du blocus de Savone ;

(1) En floréal an 7.

avec un corps de troupes exténué de fatigues et de faim, il parvint à empêcher toute sortie par la garnison composée d'environ quinze cents hommes. La place étoit bien armée et bien approvisionnée. Elle fut remise au pouvoir des Français, en éxécution du traité de Marengo. Alors il quitta cette position avec une partie des troupes, pour aller à Gênes occuper les forts que les Autrichiens remirent également en vertu du même traité; de là il eut ordre de se porter au golfe de la Spezia, pour en chasser les Anglais qui en faisoient sauter les forts et qui se rembarquèrent à son approche.

Nommé à cette époque par le général en chef Masséna lieutenant-général de l'aîle droite de l'armée d'Italie, il conserva ce commandement jusqu'à l'époque où il passa à la lieutenance de la réserve. Employé momentanément au commandement de l'avant-garde, le général Michaud eut l'avantage de participer à la gloire que s'acquirent les différens corps, depuis le passage du Mincio jusqu'au moment de l'armistice.

Au passage de l'Adige, si la rapidité du fleuve et le défaut des matériaux nécessaires l'empêchèrent d'établir son pont de radeaux, le corps de réserve sous ses ordres n'en remplit pas moins le but du général en chef, en arrêtant par le feu de son artillerie et de sa mousqueterie, en for-

çant à la retraite une colonne ennemie d'environ quatre mille hommes, qui tentoit de remonter la rivière pour soutenir les corps qui se trouvoient sur l'Adige supérieure, et qui furent eux-mêmes bientôt contraints de se retirer.

Le lieutenant-général Michaud avoit été placé à l'avant-garde, en remplacement du général Delmas, malade alors. Il eut à soutenir avec elle un combat opiniâtre entre Citadella et Castel-Franco. Ce dernier point, vivement disputé, fut néanmoins emporté vers quatre heures, et l'ennemi poursuivi jusqu'à Salva-Rosa: la nuit seule arrêta sa marche et ses attaques; huit cents prisonniers restèrent en son pouvoir. Quelques jours après il ouvrit à l'armée d'Italie le passage de la Brenta. Au moment de l'armistice, il avoit repris le commandement de la réserve, et fut chargé du blocus de Mantoue, place qui lui fut rendue par les Autrichiens, en conformité du traité d'Amiens.

Le général Michaud avoit été nommé commandant en chef de la Toscane; mais les circonstances ne lui ayant pas permis de prendre possession de ce commandement, l'armée d'observation étant venue occuper ce pays; il revint à Milan, où il fut chargé de commander l'aîle gauche de l'armée d'Italie, qu'il ramena du Vicentin dans la Cisalpine. A l'organisation de cette armée

sur le pied de paix, il passa à la troisième division, stationnée dans le Bergamasque et le Brescian, qu'il conserva jusqu'au moment où il fut nommé inspecteur-général d'infanterie (le 8 ventôse an 10), dont il exerce encore aujourd'hui les fonctions. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

R. DESGENETTES (O. ✻),

Docteur et professeur en médecine, médecin en chef des camps et armées de l'Empire français.

LA patrie reconnnoissante applaudira toujours au zèle de l'homme de lettres qui, malgré ses foibles talens, paye à nos braves guerriers le tribut d'éloges qui leur est dû; mais elle doit sourire encore aux efforts qu'il fait pour offrir un hommage solemnel à ces ames généreuses qui se sont dévouées pour les braves dont ils ont partagé les dangers, et dont ils furent les émules en patriotisme et en courage. Lorsque la discorde arme les princes et les sujets, que la foudre des combats fait le destin des empires; au fort de la mêlée, lorsque le sang coule et que les mourans et les blessés, couchés sur la poussière, réclament les secours d'une main amie et les soins de l'homme habile, on voit alors les officiers de santé sous le feu de l'ennemi remplir un pieux devoir. Dans ce poste d'honneur plusieurs reçoivent des blessures graves; d'autres sont frappés du coup mortel: rien ne peut arrêter leur ardeur et leur dévouement.

Un autre genre de mort attend au milieu des hospices militaires, placés sous le ciel de la patrie ou sur le sol étranger, ces mortels révérés qui, sans craindre les miasmes infects et les exhalaisons putrides, font usage de cette ame forte que leur donna la nature, et trouvent dans leur génie, dans leurs talens, des moyens efficaces et prompts pour guérir les malades confiés à leurs soins.

M. Desgenettes, dont le nom placé à côté de nos guerriers ajoute un nouvel intérêt à notre ouvrage, fut un de ces hommes utiles, qui mérita d'être nommé médecin en chef des armées d'Italie et d'Orient. Sur ce double théâtre il acquit une gloire immortelle, et s'est fait un nom à jamais illustre. Son dévouement, ses travaux, ses talens ne pouvoient être ensevelis dans l'oubli; déjà ils ont fait l'objet des éloges de ses contemporains et des guerriers à qui il prodigua les plus tendres soins; ce sera pour nous aujourd'hui une douce satisfaction de joindre nos foibles voix au cri universel de la reconnoissance des défenseurs de la patrie.

Réné Desgenettes, docteur et professeur en médecine, inspecteur-général du service de santé, et médecin en chef des camps et armées, officier de la légion d'honneur, est né à Alençon,

département de l'Orne, en 1762, d'une ancienne famille originaire d'Essay.

Après le cours ordinaire des études dans sa patrie, il fut envoyé à l'âge de quinze ans à Paris, dans la communauté de Sainte-Barbe, qui avoit alors beaucoup de réputation, et il y passa deux années.

Au sortir de cette maison austère et principalement destinée à former les ecclésiastiques, M. Desgenettes entra dans une pension connue par les divers genres d'études et d'agrément auxquels on formoit les jeunes gens des familles les plus distinguées: cette institution, dirigée par M. Verdier, étoit attenante au jardin des Plantes, et son local en fait aujourd'hui partie.

M. Desgenettes fréquentoit en même tems le collége royal de France, et fut alors dirigé dans ses études par une femme aimable et d'une grande instruction, que des infirmités accabloient avant l'âge et précipitèrent au tombeau; c'étoit madame de Pommeral du Gage, son alliée, dont Linnée a immortalisé le nom et consacré les connoissances en botanique. Le goût des sciences qui servent d'introduction et de bâse à la théorie de la médecine, disposèrent M. Desgenettes à embrasser cette profession.

Il passa deux ans chez M. Pelletan, aujourd'hui chirurgien consultant de Sa Majesté Im-

périale, et chef de l'Hôtel-Dieu, alors professeur fort suivi d'anatomie, de physiologie et de chirurgie. Il assista encore un an à ses leçons, en continuant de prendre des inscriptions et suivant les cours de la faculté de médecine.

Il fit un voyage de six mois en Angleterre, et fut accueilli quoique fort jeune dans la société du chevalier Banks et de plusieurs médecins distingués de Londres. Dix-huit mois après son retour à Paris, il partit pour l'Italie, où il resta jusqu'au commencement de 1789.

M. Desgenettes parcourut dans les plus grands détails pendant trois ans et demi cette terre classique et enchantée, étudiant, l'histoire à la main, la grandeur éclipsée des nations antiques, et se consolant avec ses modernes habitans par les agrémens de leur société et le spectacle de leurs arts.

Là il cultiva l'amitié du célèbre et malheureux Dolomieu, celle de Scarpa, de Félix Fontana, de Mascagni, de Fabroni, de Cottugno, de Cirillo, de Girardi, de Rosa, etc. A Montpellier, où il passa près de trois ans, il eut également d'honorables liaisons avec messieurs Barthez, Fouquet et Gouan, qui sont encore aujourd'hui l'ornement principal de cette fameuse école.

De retour à Paris en 1792, M. Desgenettes

fut témoin des orages qui renversèrent le trône. Il conçut alors le projet d'aller, loin de ces violentes agitations, servir la patrie dans les armées qu'elle étoit forcée d'opposer à l'invasion des étrangers. Au commencement de 1793, il fut nommé médecin ordinaire de l'armée d'Italie, et c'est là que s'ouvre sa carrière publique.

Dès ses premiers pas il montra le plus grand zèle pour la conservation des soldats, et fut chargé des postes et des établissemens où il y avoit le plus de fatigue à supporter et le plus de difficultés à vaincre. Les circonstances ayant obligé de réunir sous les ordres du général Masséna les principales forces de l'armée sur le territoire génois, connu sous le nom de Riviere du Ponant, M. Desgenettes fut envoyé par M. Lorentz, médecin en chef de l'armée, pour le remplacer dans cette immense division. Il y déploya une activité étonnante; il dirigeoit, surveilloit par sa correspondance ou sa présence tout le service médical, et quand il ne parcouroit pas les cantonnemens, les campemens, les magasins de subsistances, les hôpitaux d'Oneille à Orméa et d'Oneille à Vado, il pratiquoit lui-même dans un immense hôpital à Loano où il se chargeoit toujours des plus malades. Son crédit, fondé sur des succès multipliés, et le courage avec lequel il défendoit les intérêts des ma-

lades contre la rapacité de plusieurs agens, fut encore augmenté par l'éclat avec lequel il parut diverses fois comme défenseur nommé d'office devant le tribunal de police militaire.

Il contracta enfin dans ces travaux pénibles et dangereux une fièvre putride, et auroit probablement perdu la vie sans les soins que lui prodigua à Albenga l'amitié du général commandant en chef de la division, aujourd'hui le maréchal d'Empire Masséna. Avant sa convalescence il reçut l'ordre de se rendre à Toulon, ce qu'il fit dès qu'il put monter à cheval, et là il prit les fonctions de médecin en chef d'une expédition qui fut paralysée par l'impéritie ou la trahison. Trois mois après que les troupes d'élite destinées à cette expédition furent dispersées et disséminées sur différens points, M. Desgenettes fut destitué par le comité de Salut public d'une place qui n'existoit plus, et il le fut sur le rapport d'un conseil chargé d'éclairer le gouvernement sur le service de santé des armées. C'est à cette époque que commença la guerre que M. Desgenettes déclara ouvertement à ce bureau ministériel, et qui n'a cessé que par sa suppression dans l'an 12. Il attaquoit cette institution comme manquant des connoisances locales et de presque tous les renseignemens nécessaires pour pouvoir diriger à de grandes dis-

tances un service tout aussi nouveau que le genre et les moyens de la guerre actuelle. Les officiers de santé en chef des armées, excepté ceux qui étoient les créatures de ce conseil, ont presque tous adressé au gouvernement les mêmes réclamations fondées sur les mêmes motifs d'intérêt public.

M. Chauvet, jeune ordonnateur, plein d'ardeur, de talens et de ressources, ayant servi dans la journée du 13 vendémiaire an 4, desira faire nommer M. Desgenettes, qu'il aimoit beaucoup, médecin en chef de l'armée de l'intérieur; mais il fut encore écarté de cette place. Enfin ce même ordonnateur, étant devenu secrétaire-général du ministère de la guerre à la formation du Directoire exécutif, fit nommer M. Desgenettes médecin ordinaire de l'hôpital militaire de Paris. Cet établissement ayant été depuis converti en une école de médecine militaire, il y partagea les fonctions de l'enseignement d'une manière qui lui a valu depuis une chaire à l'Ecole de médecine.

En l'an 6, M. Desgenettes fut nommé par le gouvernement médecin en chef de l'armée d'Angleterre. Il venoit de se marier lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Toulon, et de s'embarquer pour l'expédition qui le porta en Egypte. Ce

beau choix suffiroit seul pour sa gloire (1); mais comme avant de partir il avoit saisi avec ardeur les espérances que ce voyage présentoit aux amis

(1) Comme médecin de l'armée d'Orient M. Desgenettes a rendu des services essentiels ; il se montra le digne collègue des savans qui accompagnèrent Bonaparte, et furent employés en Egypte à des travaux analogues à leurs talens et à leurs connoissances. Nous rappellerons ici les noms de plusieurs de ces savans illustres, honorablement cités dans l'ouvrage du général Berthier, dont nous avons parlé dans la Notice du général Destaing.

On vit parmi ces hommes recommandables Nouet et Méchain, qui déterminèrent la latitude d'Alexandrie, celle du Caire, de Salahié, de Damiette et de Suez.

Lefebre et Malus firent la reconnoissance du canal de Moëz ; le premier avoit accompagné, avec Bouchard, le général Andreossy dans la reconnoissance du lac Menzaleh.

Peyre et Girard tracèrent le plan d'Alexandrie ; Lanorey fit la reconnoissance d'Abou-Ménedgé ; il fut de plus chargé de diriger les travaux du canal d'Alexandrie.

Geoffroy examina les animaux du lac Menzaleh et les poissons du Nil ; Delisle les plantes qui se trouvent dans la Basse-Egypte.

Arnolet et Champy fils furent chargés d'observer les minéraux de la Mer-Rouge, et d'y faire des reconnoissances.

Girard fut chargé d'un travail sur tous les canaux de la Haute-Egypte.

Denon (aujourd'hui directeur du Muséum Napoléon à

de l'humanité, dès qu'il fut sur les bords du Nil, il conçut le sublime projet de faire sur la mort de nouvelles conquêtes : le succès couronna ses travaux, et la mort étonnée lui céda ses victimes.

Des rapports officiels et multipliés ont fait

Paris) voyagea dans le Fayoum et dans la Haute-Egypte pour en dessiner les monumens. La passion des sciences et des arts lui fit surmonter tous les obstacles et braver des périls et des fatigues sans nombre.

Conté dirigea l'attelier destiné aux arts mécaniques ; il fit construire des moulins à vent et une infinité de machines inconnues en Egypte.

Savigny fit une collection des insectes du Désert et de la Syrie.

Beauchamp et Nouet dressèrent un almanach contenant cinq calendriers, celui de la république française, et ceux des églises romaine, grecque, cophte et musulmane

Costaz rédigea un journal ; Fournier, secrétaire de l'Institut, fut nommé commissaire près le Divan.

Bertholet et Monge furent à la tête de tous ces travaux, de toutes ces entreprises ; on les retrouvoit par-tout où il se formoit des établissemens utiles, où il se faisoit des découvertes importantes.

Les auteurs des Archives de l'Honneur espèrent pouvoir placer dans les volumes de cet Ouvrage, qui doivent bientôt paroître, les Notices historiques sur plusieurs de ces hommes illustres qui seront à jamais l'honneur du nom français.

connoître à l'Europe entière sa conduite éclairée et son dévouement magnanime dans la campagne de Syrie, et sur-tout au mémorable siége de Saint-Jean d'Acre; c'est là qu'il fut dit de lui, par le plus juste appréciateur du courage, ce mot qui retentira dans la postérité la plus reculée : *Desgenettes est monté à la brèche de sa profession.*

Le général Berthier a dit de M. Desgenettes, en parlant des services qu'il avoit rendus à ses compatriotes lors de l'expédition de Syrie : « Le médecin en chef de l'armée, Desgenettes, parcourt les hôpitaux, visite chacun des malades et calme d'abord leur imagination effrayée. Il soutient que les bubons qu'ils prennent pour des symptômes de peste, appartiennent à une espèce de fièvre maligne dont il est très-facile de guérir avec des soins et des ménagemens; il va jusqu'à s'inoculer, en présence des malades, la matière de ces bubons, et emploie pour se guérir les remèdes qu'il leur donne ».

Il ajoute encore : « Tous les genres d'héroïsme devoient éclater dans cette brave armée d'Orient, et le dévouement de M. Desgenettes n'a pas été le moins généreux ni le moins utile. Après avoir rendu au soldat cette tranquillité d'esprit si nécessaire à la guérison, il achève, par ses talens et ses soins assidus, ce qu'il a si heureusement en-

trepris; et le plus grand nombre reconvre la santé. Un si bel exemple ne fut pas perdu pour les autres officiers de santé ».

De retour au commencement de l'an 10, M. Desgenettes n'ayant point accepté la place de médecin en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg, a pris possession de la chaire à l'Ecole de Médecine, et continué les fonctions de médecin ordinaire à l'hôpital militaire de Paris, jusqu'à l'époque du 23 frimaire an 12, où il a été nommé inspecteur-général du service de santé des armées.

Un décret impérial, du 17 prairial dernier, vient de le nommer membre d'une commission destinée pour aller étudier en Espagne les épidémies qui la ravagent depuis quelque tems.

Les arts, l'amitié, la reconnoissance publique se sont empressés de recueillir et de conserver les traits de M. Desgenettes; c'est lui qui figure près de Sa Majesté l'Empereur dans le beau tableau de la peste de Jaffa, exposé au dernier salon, par M. Gras.

M. Dutertre l'a dessiné plusieurs fois avec son talent connu; et il existe d'après l'un de ses dessins une jolie eau-forte de M. Denon, directeur général des musées.

M. Desgenettes est membre des sociétés de médecine de Paris, de Londres, de Montpellier, de

de Lyon, de Marseille, et des académies et sociétés littéraires de Rome, Boulogne, Florence, Sienne, Tortone, Rouen, et Alençon sa patrie. Il est actuellement président de la société de médecine de Paris.

Parmi les ouvrages sortis de la plume de M. Desgenettes, on a distingué celui qui a pour titre: *Travaux anatomiques sur les vaisseaux lymphatiques*. Les journaux du tems en ont fait le plus grand éloge. Il ne nous appartient pas d'analyser un ouvrage scientifique sur lequel les anatomistes seuls peuvent donner leur opinion; mais il nous sera permis de dire que tous les savans et les plus habiles médecins se sont empressés de rendre hommage à cet écrit, qui honore les talens de M. Desgenettes.

Un autre ouvrage qui seul pourroit faire la réputation du médecin en chef de l'armée d'Orient, et qui a pour titre: *Histoire médicinale de l'armée d'Orient, par le médecin en chef R. Desgenettes* (1), fixe à présent toute notre attention. Pour le faire connoître, nous emprunterons souvent les propres expressions dont s'est servi, dans l'extrait de cet ouvrage

(1) Un volume in-8°.; à Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins-St.-Jacques, n°. 398, an X, 1802; prix: 5 fr.

important, C. L. Dumas, de l'Institut national de France, professeur de l'Ecole médicinale de Paris.

« L'armée d'Orient est la seule dont il existe aujourd'hui une histoire médicale complette. Son médecin en chef a donné le premier exemple de ce travail important. Tout le monde connoît les droits de Desgenettes à l'estime publique; ils sont fondés sur des preuves incontestables et multipliées d'un bon esprit comme médecin, d'une grande habileté comme chef, et d'un rare talent comme écrivain. Les armées victorieuses des Alpes et de l'Italie transmettront à la renommée le souvenir d'un homme qui, par des services inappréciables, par des secours éclairés, s'est en quelque sorte uni à la gloire de leurs conquêtes. L'estime, la confiance, le respect, l'amour des soldats et des chefs furent constamment le prix d'un mérite que personne ne révoquoit en doute; et c'est encore, il faut en convenir, la récompense qui flatte et dédommage le plus. Mais l'armée d'Orient a sur-tout ressenti les heureux effets de l'activité féconde, du zèle infatigable, du dévouement absolu, du courage éprouvé, du discernement juste, et de la prudence réfléchie que le médecin en chef n'a cessé d'apporter à l'exercice de ses fonctions. Un esprit sage, une conduite vigilante, un caractère ferme lui

ont assuré l'admiration et la reconnoissance de cette armée dont l'histoire renferme les titres les plus honorables ».

L'Histoire médicale de l'armée d'Orient est divisée en deux parties : la première renferme le détail des moyens que la médecine a employés pour préserver le Français de l'influence d'un climat destructeur, et des maladies qui semblent s'être naturalisées en Egypte ; la seconde comprend des observations, des topographies, des mémoires et autres travaux particuliers du médecin en chef et de ses collègues.

M. Desgenettes adressa son rapport au conseil de santé des armées. Il commença par lui rendre compte de la manière dont il a organisé son service, et des obstacles qu'il dut surmonter. Il sut applanir bien des difficultés en écrivant à l'Ecole de médecine de Montpelliers, pour la prier de choisir elle-même les médecins nécessaires à l'armement. On se disputa dans l'école, comme une sorte de récompense, l'honneur d'être admis à faire partie d'une expédition qui occupoit tous les esprits en France, et qui devoit enflammer l'ardeur d'une jeunesse bouillante. Six médecins, désignés par le professeur, furent envoyés à M. Desgenettes, qui s'empressa d'annoncer que le choix avoit donné des sujets dignes d'eux.

Dans la première partie de son ouvrage, le médecin en chef de l'armée d'Orient s'occupe des moyens qu'il fournit pour guérir les maladies occasionnées par les piqûres des scorpions qui sont beaucoup plus gros que ceux d'Europe, par la faim, la soif, la fatigue des marches, par l'ophthalmie, l'inflammation chronique du foie et les dissenteries.

« Mais parmi les maladies, ajoute M. Dumas, dont il s'agissoit sur-tout de prévenir les ravages, la plus destructive, la plus terrible étoit celle qui, attachée en quelque sorte aux climats d'Orient, dépeuple souvent des contrées entières, et détruit de nombreuses armées.... Cette cruelle maladie s'étant déclarée à Damiette vers les derniers jours de messidor an 6; par un motif de prudence louable, on lui donna le nom d'épidémie.... ».

On apperçoit déjà dans le rapport des causes qui ont fait louer la sagesse et la prudence du médecin en chef de l'armée d'Orient. Il crut devoir, au moment que la peste exerçoit ses plus grands ravages à Jaffa, traiter l'armée entière comme un malade qu'il est presque toujours inutile et souvent fort dangereux d'éclairer sur sa maladie quand elle est très-critique. Par ses soins, à Jaffa, les trois quarts des malades furent sauvés.... Que n'eût-on pas fait avec un local

convenable, des remèdes suffisans, des alimens appropriés, et des plans pour des observations plus exactes et plus suivies? Malgré les soins des généraux en chef Bonaparte, Kléber (1) et Menou, on ne pouvoit dans ces climats lointains pourvoir à tous les besoins des malades.

Nous ne parlerons point ici de tous les traitemens dont se servit M. Desgenettes pour sauver les pestiférés et les malades confiés à ses soins; il faut les lire dans son ouvrage, et déjà ils ont occupé les méditations de tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

---

(1) On lit dans l'ouvrage de M. Desgenettes cette note sur le général Kléber, que nous nous faisons un devoir de citer.

« En vain la grande ame de Kléber étoit sans cesse occupée des intérêts et du sort de cette armée souffrante, à laquelle sa fortune se trouvoit si étroitement unie. En vain cet homme, qui fut en même tems général et soldat courageux et sensible, guerrier et philosophe, conquérant et juste, portoit ses vues et sa sollicitude sur tous les détails du service. Les meilleurs plans, les plus sages mesures restoient sans exécution et sans effet. On voit le cœur généreux de Kléber se peindre tout entier dans ces expressions si belles, qu'il adressoit la veille de sa mort au médecin en chef: *On sait dans l'armée combien j'ai pour vous d'amitié.... C'est une lettre de crédit dont il faut vous servir pour faire du bien.... Tirez sur moi hardiment, je ferai honneur à mon papier* ».

La première partie de l'Histoire médicale de l'armée d'Orient est terminée par l'état nécrologique depuis le départ de France jusqu'au dernier jour complémentaire de l'an 8. Cet état, relevé avec beaucoup de soins et d'exactitude, distingue ceux qui sont morts dans les combats, à la suite des blessures, par accident, par maladies ordinaires et par la fièvre pestilentielle. Des tables chronologiques du Caire, pendant les années 7, 8 et 9, forment la seconde partie qui, à l'exception d'une circulaire de M. Desgenettes aux médecins de l'armée d'Orient, ne renferme que les observations et les mémoires de ces médecins dont les travaux méritent bien aussi notre reconnoissance et nos éloges.

M. Dumas termine ainsi son extrait : « Je n'ai rien dit sur la composition et le style de cet ouvrage. L'auteur a une manière d'écrire facile, élégante, animée, concise »....

Nous citerons le morceau suivant; il a rapport à une aberration d'esprit momentanée, produite par un excès de sensibilité. Voilà comme le citoyen Desgenettes le raconte :

« Un très-jeune officier du génie fut tué à la tranchée. Il rappeloit par les plus aimables dons de la nature comme il retraça par ses mal-

heurs l'image et le sort de ce beau Lesbin du Tasse,

A cui non anco la stagion novella
Il ben mento Spargea de primi fiori (1).

La veille de sa mort, il s'étoit entretenu longtems dans une promenade avec son meilleur ami, de ses honorables dangers, peut-être aussi de ses tristes pressentimens... Ils se renouvellèrent cent fois l'assurance de l'attachement qui les unissoit... L'ami du jeune ingénieur, étranger par ses fonctions aux opérations du siége, y fut entraîné le lendemain par une vive sollicitude.... Il gagnoit la tranchée, lorsqu'il trouva sur ses pas deux sapeurs qui creusoient une fosse sous l'une des arcades de ce même aqueduc, près duquel il avoit eu l'entretien de la veille... il s'avance et reconnoît étendu mort près d'eux son fidèle ami...

Veluti flos succisus aratro (2).

Telle une tendre fleur, qu'un matin voit éclore;
Des baisers du zéphir et des pleurs de l'aurore,
Brille un moment aux yeux, et tombe avant le tems
Sous le tranchant du fer, ou sous l'effort des vens (3).

La stupeur s'empare de lui; bientôt il se ranime

(1) *Gierus*, lib. cant IX.
(2) *Virg. Æneidos*, lib. IX.
(3) Volt. Henriade, chant III.

et résiste avec violence à ceux qui veulent l'entraîner loin d'un si douloureux spectacle. Egaré, il s'élance sur la tombe de son ami recouverte à la hâte, et veut s'y ensevelir avec lui; l'affaissement survient et il perd le sentiment: on en profite pour l'enlever et le porter au camp..... Là il se réveille et s'abandonne de nouveau aux pleurs et aux gémissemens..... Qui n'accusa-t-il pas de la perte de son ami?... il alla jusqu'aux imprécations de la fureur... Enfin le repos qui calme une partie des maux des hommes, vint lui rendre sa raison sans éteindre pourtant ses regrets »....

B. MALYE (C. ✱),

Général de Brigade.

Né à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, le 27 août 1758, Bernard Malye, jeune encore, maîtrisé par cette ardeur guerrière qui est l'appanage distinctif des Français, entra en qualité de soldat au régiment de Beaujolais (maintenant 74e.) le premier mai 1776. Sa destinée fut de combattre dans les deux mondes pour cette liberté politique, qui fait les chefs puissans et les sujets heureux par l'obéissance aux lois. Son régiment étoit passé en Amérique aux lieux où les Franklin et les Wasingthon faisoient les destinées de la patrie. Il suivit ses braves frères d'armes qui combattirent sous les ordres de M. le comte de Grasse; il assista au combat du 29 avril 1781, qui eut lieu près le fort Royal de la Martinique, et se distingua dans l'action qui dura trois heures. L'amiral Hood vit ses espérances trompées; le convoi français entra sain et sauf à la Martinique. M. Malye fut blessé d'un coup de feu. Il étoit également au combat du 5 septembre. Vingt-cinq voiles anglaises, sous les ordres de l'amiral Howe, pouvoient combattre

et résister; l'action s'étoit engagée depuis quatre heures du soir, et dura jusqu'au coucher du soleil. Le lendemain et le surlendemain, on présenta en vain le combat aux Anglais; c'est ainsi que dans tous les tems le perfide insulaire devoit céder à la valeur française.

Les 25 et 26 janvier, M. Malye étoit sur le vaisseau le *Saint-Esprit*, et se trouva aux combats livrés près St.-Christophe par la flotte de M. de Grasse, contre la flotte anglaise commandée par l'amiral Hood. Au fort du combat il fut blessé par différens éclats de bois.

Le 13 septembre 1783, M. Malye mérita d'être nommé caporal au régiment de Beaujolais; et sergent le 13 janvier 1784. A l'époque de la révolution, il obtint un grade que ses talens, sa bravoure et son zèle lui méritoient; il fut nommé adjudant sous-officier au même bataillon de Seine-et-Oise le 25 décembre 1791, et adjudant-major le 29 août 1792.

Le 21 février 1793, il fut fait chef de bataillon et servoit à l'armée du Nord, sous les ordres du général en chef Houchard, et combattit à l'affaire de Houdscoote.

Nommé chef de brigade le 25 septembre de la même année, il passa à l'armée du Rhin, et se trouva à la reprise des lignes de Wissembourg et au déblocus de Landau; il étoit à la division

Hatry, qui faisoit partie de l'armée commandée par le général Hoche.

Passé sous les ordres du général en chef Moreau, il fit là campagne dans la division Taponnier et seconda les efforts de nos troupes lors de l'enlèvement des lignes à Tripstadt.

La demi-brigade qu'il commandoit faisoit partie du blocus de Mayence sous les ordres du général Kléber.

Au 13 vendémiaire il étoit à Paris, sous les ordres du général Bonaparte, et fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Il fut de l'armée d'Italie. Passé à la division Bernadotte, il se distingua au passage du Tagliamento à la prise de Gradisca, et partagea les lauriers que distribuoient aux soldats français la gloire et le génie du héros vainqueur de l'Italie.

Pendant les années 8 et 9 il servit à l'armée du Rhin sous les ordres du général en chef Moreau, en résidence au fort Juliers.

Le général Malye est aujourd'hui en activité dans la cinquième division militaire, à Strasbourg; il est un des commandans de la légion d'honneur.

M. S. FOY (O. ✻),

Colonel du cinquième régiment d'artillerie à cheval.

Le guerrier à qui cette notice est consacrée a fait toutes les campagnes de la liberté aux armées du Nord, de Rhin-et-Moselle, d'Angleterre-et-Suisse, d'Helvétie et du Danube, du Rhin, de Réserve et d'Italie. Il s'est trouvé à vingt-quatre batailles rangées, à deux siéges, et à plus de deux cents combats et actions; il fut blessé deux fois. Le 28 germinal an 2, étant à Castillon sur Sambre, il reçut plusieurs coups de sabre. Le 2 floréal an 5, à la bataille de Diersheim, un coup de boulet lui enleva un morceau de la cuisse. Il eut vingt chevaux tués sous lui à la guerre, et se trouve cité dans plus de dix rapports officiels, adressés par les généraux en chef des armées du Rhin et du Danube.

Maximilien-Sébastien Foy naquit à Ham, département de la Somme, le 2 février 1775; et le 1er. novembre 1790, il entra en qualité d'aspirant au corps d'artillerie, il fut envoyé en 1792 à l'armée du Nord. Le premier mars, il étoit élève sous-lieutenant, et le premier septembre second

lieutenant au troisième régiment d'artillerie à pied.

Le 15 avril 1793, il fut fait premier capitaine de la douzième compagnie d'artillerie à cheval, et deuxième capitaine à la même compagnie le premier septembre. Le 6 pluviôse an 2, il fut nommé capitaine commandant de la douzième compagnie, et cinquième du deuxième régiment d'artillerie à cheval.

En l'an 3, il servit à l'armée du Rhin et de la Moselle. En l'an 4, dans la nuit du 10 au 11 frimaire, à l'assaut de la tête du pont d'Hunaingue, les grenadiers hongrois escaladoient la demi-lune avancée; l'infanterie française s'étoit retirée; le colonel Foy, alors capitaine, avec sa compagnie, fit allumer des obus et les fit rouler dans les fossés remplis d'ennemis: cette action fit échouer l'escalade, et la demi-lune ne fut abandonnée que lorsque l'ennemi y fut entré par la gorge.

Au passage du Rhin à Diersheim, le premier floréal an 5, le capitaine Foy, sans en avoir reçu l'ordre, porta sa compagnie dans une île du Rhin, à cent toises du rivage ennemi; il attira sur lui le feu de la mousqueterie et de l'artillerie des Autrichiens qui perdirent beaucoup d'hommes et de chevaux, et par cette diversion il favorisa l'embarquement, le passage et l'établissement sur l'autre

rive de l'infanterie française. Le 4 floréal, il fut fait chef d'escadron au deuxième régiment d'artillerie à cheval.

En l'an 6, il servit à l'armée d'Angleterre, passa à celle d'Helvétie, ensuite à celle du Danube, où il fit la campagne de l'an 7. Le 13 thermidor, il fut employé à l'état-major de l'armée en qualité d'adjudant-général chef de brigade.

En l'an 8, il étoit à l'armée du Rhin et de réserve. Le 16 vendémiaire, au combat de Diessenhoffen en Suisse, l'adjudant-général Foy, qui servoit encore dans l'artillerie en qualité de capitaine, parce qu'il n'avoit pas été confirmé dans son nouveau grade, reçut avec neuf pièces de canon la charge de deux mille chevaux russes. Sous le sabre de l'ennemi, il fit tirer à mitraille, fut dépassé de deux cents toises dans la mêlée, eut le bonheur de sauver les pièces et fit un carnage horrible des ennemis.

Il fut employé en qualité d'adjudant-général depuis le commencement jusqu'à la fin de l'an 8. Il a pendant tout ce tems commandé une brigade d'infanterie.

En l'an 9, M. Foy fit la campagne d'Italie. En l'an 11 il fut employé sur les côtes, seizième division; et pendant les années 12 et 13, au camp

d'Utrecht, où il est actuellement colonel du cinquième régiment d'artillerie à cheval. Par arrêté de Sa Majesté l'Empereur, il a été nommé membre de la légion d'honneur le 20 frimaire an 12, et officier de cette légion le 25 prairial de la même année.

J. F. WERY (*),

Major au sixième régiment de hussards.

Le premier mars 1764, Jean-François Wéry naquit à Ménil-Martin-Sarre près d'Halberg, département de la Somme. Il entra dragon au premier régiment le 29 avril 1782, et y demeura jusqu'au 15 juillet 1789, qu'il prit du service dans la garde à cheval soldée, devenue vingt-neuvième division de gendarmerie, passa avec elle au camp de la Lune à l'armée commandée par Dumourier, et fit la campagne de 1792 et une partie de 1793. Le 24 novembre 1792, il fut fait sous-lieutenant au septième de hussards, devenu sixième; lieutenant le premier mars 1793; capitaine le 20 brumaire an 2, et chef d'escadron le 14 floréal de la même année.

Il avoit fait les campagnes de l'an 2 et 3, lorsqu'en l'an 4 il fut envoyé à l'armée du Rhin à la tête du septième régiment de hussards.

A la bataille du 26 vendémiaire, qui eut lieu entre Manheim et Seckenheim, le chef d'escadron Wéry, sous les ordres du général Désée, dans une charge qu'il engagea sur les hussards d'Herdidy et Welchet, à la tête de deux escadrons

drons du septième, il parvint à sauver plusieurs pièces de canon qui alloient tomber au pouvoir des ennemis.

Au combat du 18 thermidor an 4, dans une reconnoissance que le régiment fit jusqu'au-dessus de Bossingen, sous les ordres du général Heudelet, le général Marisy, alors colonel, obligé de quitter le champ de bataille, fut blessé de plusieurs coups de sabre. Le chef d'escadron Wéry prit le commandement, et fit exécuter l'ordre donné pour la retraite. L'ennemi avoit 1,500 chevaux à leur opposer, tant des hussards de Ferdinand que cuirassiers de l'Empereur, dragons de Toskan, et plusieurs bataillons d'infanterie. Tout-à-coup il est assailli de toute part avec sa troupe, et repoussé avec acharnement jusqu'à l'entrée d'un défilé très-étroit et environné d'obstacles. Sans se déconcerter, il a recours aux moyens les plus énergiques pour empêcher sa troupe de s'y précipiter; et par une charge qu'il fit exécuter à propos et avec la plus grande impétuosité, il parvint à culbuter l'ennemi et lui prit 23 chevaux. Cette charge, qui eut le plus heureux succès, le mit à même de faire passer le défilé à sa troupe avec avantage, et sauva une grande partie du régiment qui auroit été infailliblement sabrée et prisonnière.

Dans la matinée du 28 fructidor, à la retraite

d'Ingosltadt sur Neubourg, dès le matin il fut continuellement aux prises avec les hussards de Ferdinand et dragons de Toskan, bien supérieurs en nombre. Vers le soir, il fit une charge qui fut décisive. En présence du général en chef on leur prit cent quatre chevaux et trente hommes d'infanterie.

Le 13 vendémiaire an 5, à la retraite sur Ebingen, pays de Witemberg, dans une charge qu'il fit exécuter à sa troupe d'après les ordres du général Vandamme, il attaqua avec impétuosité les cuirassiers d'Angschebach, qui croyoient par leur résistance opiniâtre pouvoir lui couper la retraite; il les battit, leur prit cent deux chevaux, et mit le reste en déroute.

Pendant toute cette campagne et pendant toute la retraite de l'armée du Rhin, ainsi qu'au siége de Kell, le chef de bataillon Wéry se distingua par son courage; et commanda seul le septième régiment en l'absence des autres chefs.

Passé à l'armée des Grisons en l'an 7, il étoit, le 17 ventôse, à la tête de cinquante chevaux près de Coïre. En présence du général en chef Masséna, seul il s'élança au travers d'une colonne d'infanterie ennemie : comme il traversoit insensiblement cette colonne, quelques hussards qui le suivoient firent mettre bas les armes à une grande quantité d'ennemis. Pendant ce tems le

reste de sa troupe, par une marche détournée, s'étant réuni à lui avec ses cinquante hommes, il parvint à arrêter cinq pièces de canon, cinquante chevaux, dont vingt-cinq des chevaux légers de l'Empereur, six voitures chargées de leurs bagages, effets, habillemens, et un drapeau qu'il fit prendre au brigadier Bérard. Il fit plusieurs officiers supérieurs prisonniers.

Le 16 prairial, à la retraite de Winterthum sur Zurich, étant aux prises avec des hussards ennemis, il eut un cheval tué sous lui.

Le 3 messidor an 8, le chef de bataillon Wéry étoit à la tête d'une reconnoissance de cent chevaux. Sous les ordres du général de division Molitor, il força le pont près de Kisselvanger, et malgré une vive fusillade que lui opposoit l'ennemi, il fit prisonniers deux cent cinquante grenadiers hongrois, dont trois officiers et vingt-cinq chevaux sur les dragons de Waldeck, le reste fut mis en déroute; cette affaire lui valut un rapport très-avantageux qui fut fait au gouvernement par le général en chef.

A l'affaire de Felkerich, sur la grande route de cette ville à Bréguentz, le 15 messidor, avec deux escadrons il arrêta une charge de la cavalerie et de l'infanterie ennemies sur nos troupes en désordre. L'infanterie française auroit abandonné

un poste très-avantageux pour elle, si le chef d'escadron Wéry n'eut aussitôt fait barrer le chemin par ses deux escadrons ; par cette opération et sa bonne contenance il parvint à faire faire un demi-tour à notre infanterie et à lui faire exécuter un feu si vif que l'ennemi fut obligé de rétrograder sur la ville ; et les Français conservèrent leur position. Dans l'action le capitaine fut blessé d'un coup de feu.

Le 23 frimaire an 9, sur la plaine de Walzenfen près Salsbourg, à la tête de deux escadrons il arrêta le choc d'une charge de six régimens de cavalerie ; après avoir culbuté deux de ses adversaires il le fut à son tour, tomba deux fois de suite au pouvoir de l'ennemi, et en fut retiré par les hussards de son corps et les hussards du neuvième, au moment même où blessé de dix coups de sabre et laissé pour mort sur le champ de bataille, l'ennemi s'occupoit à le déshabiller. Sa conduite dans cette affaire le fit noter très-avantageusement dans le rapport que le général en chef fit au gouvernement.

Ce brave officier, qui dans tous les tems a mérité et obtenu, des chefs sous les ordres desquels il a servi, les éloges les plus flatteurs, les certificats les plus honorables, fut décoré d'un sabre d'honneur, par arrêté de Sa Majesté l'Em-

pereur. Le 6 brumaire an 12, il fut nommé, par Sa Majesté l'Empereur, major au sixième régiment de hussards. Membre de la légion d'honneur, il a maintenant vingt-trois ans de service.

A. DUPUY (*),

Chef du premier bataillon du vingt-deuxième régiment de ligne.

André Dupuy naquit à Saint-Etienne, département de la Loire, le 4 février 1765; son éducation n'étoit pas encore achevée qu'il entra dans le cinquième régiment de chevaux légers le 19 décembre 1783. Par suite d'incorporation, il passa dans le onzième régiment de chasseurs à cheval le premier mai 1788; fut fait brigadier le 10 octobre 1789, congédié par ancienneté le 19 décembre 1791. Retiré dans sa famille, les cris de la patrie menacée parvinrent jusqu'à lui. Il ne balança pas un instant à reprendre le métier des armes qu'il venoit de quitter, et fut s'enrôler volontairement au cinquième bataillon de Rhône-et-Loire qui se formoit à Lyon; il y fut nommé capitaine d'une compagnie qu'il a guidée pendant huit ans dans toutes les affaires où le régiment fut employé; cet officier n'a point obtenu le grade de chef de bataillon en parcourant la carrière brillante des états-majors, mais bien sur le champ de bataille.

Il a fait la campagne de 1792 sous Luchner et

Dumourier, celle de 1793 aux avant-postes de l'armée du nord; il étoit de garde le 21 août 1793 au moulin d'Oscapelle avec cinquante hommes, lorsque le duc d'Yorck vint avec une armée nombreuse pour assiéger Bergue et Dunkerque; il fut attaqué par l'avant-garde de cette armée à une heure du matin; mais il fit une si forte résistance qu'il arrêta l'armée ennemie plus d'un heure et donna le tems au bataillon dont il faisoit partie de faire sa retraite sur la ville de Bergue; il perdit dans cette affaire 27 hommes de sa garde, et fut fait prisonnier de guerre avec le reste.

Rendu à la liberté, il fit les campagnes des ans 2, 3, 4 et une partie de l'an 5 à l'armée du nord, des ans 5 et 6 à celle d'Allemagne, de l'an 7 contre les insurgés des forêts, celle de l'an 8 à la première brigade de l'avant-garde de l'armée de réserve en Italie. Il fut un des premiers qui entra dans la ville d'Ivrée en Piémont, qui, le 2 prairial an 8, fut enlevée à la bayonnette par le vingt-deuxième régiment d'infanterie de ligne.

Le chef du troisième bataillon ayant été tué sous les remparts de cette dernière ville, il prit alors le commandement de ce bataillon.

Après le combat sanglant de Montebello, le 20 prairial an 8, il prit celui du régiment entier; le colonel avoit été mis hors de combat dans cette journée, et les chefs de bataillons l'avoient

été aux affaires précédentes. Comme premier capitaine, les trois bataillons étoient sous ses ordres à la mémorable bataille de Marengo: c'est en ce lieu mémorable que le capitaine Dupuy se distingua particulièrement par son courage. Envoyé par ordre du général de division Watrin sur la droite de l'armée française avec son corps, il soutint avec fermeté le feu terrible de l'artillerie et de la mousqueterie ennemies qui écrasoit cette partie de notre armée. Après avoir repoussé trois charges de sa cavalerie, et dans un moment ou le danger étoit imminent il saisit le drapeau de son 1er. bataillon et le planta en face de l'ennemi. Un instant après, le signal de la charge fut donné à l'armée, quoique réduite en ce moment à un très-petit nombre de braves; guidés par le héros de la France, la victoire ne fut plus incertaine: l'ennemi fut culbuté dans la ville et forteresse d'Alexandrie, qui lui servirent à couvrir sa retraite. Le capitaine Dupuy fut fait chef de bataillon sur ce même champ de bataille, le 25 prairial an 8; il commande aujourd'hui le premier bataillon du vingt-deuxième régiment d'infanterie de ligne, qui fait partie de la troisième division du camp de St.-Omer. Il est membre de la légion d'honneur.

J. TEULET (O. ✻),

Major du douzième régiment d'infanterie de ligne.

Un service non interrompu, des blessures honorables, des talens rares, beaucoup de bravoure, et une conduite distinguée ont fait l'avancement du brave guerrier qui nous occupe dans cette notice. Né à Toulouse, département de la Haute-Garonne, le 9 mars 1768, il prit du service à cette époque mémorable qui, pour la défense de la patrie, réunissoit tous les braves sur les frontières. Le 6 septembre 1791, il vint se placer en qualité de volontaire au 2e. bataillon des Landes, incorporé dans la cent quarante-septième demi-brigade, devenue quatrième de ligne. Il fut fait caporal le 10 septembre 1791, sergent le 31 mars 1792, sergent-major le 15 juin de la même année, lieutenant le premier janvier 1793, capitaine le 9 mars, et capitaine de grenadiers dans le quatrième régiment le premier thermidor an 4.

Il avoit fait les campagnes de 1792 à l'armée des Alpes, celles des ans 1793, 1794 et an 3 aux armées des Pyrénées-Occidentales et Orientales.

Il fut blessé le 16 avril 1793 à la prise de la redoute dite Louis XIV.

Il passa à l'armée d'Italie, commandée par NAPOLÉON BONAPARTE, fit les campagnes des ans 4 et 5. Le 18 thermidor an 4, à l'affaire de Castiglione, à la tête d'une compagnie de grenadiers, il enleva deux pièces de canon et un obusier dans la redoute de la Plaine. Le 22 brumaire an 5, il fut blessé à la bataille de Caldiéro.

M. Taulet servit pendant les années 6, 7 et 8 aux armées d'Angleterre et d'Hollande.

Le 11 frimaire, il passa capitaine de chasseurs à pied de la garde des Consuls, où il fut nommé par arrêté de Sa Majesté l'Empereur. Par un autre arrêté, un sabre d'honneur lui fut décerné le 17 du même mois.

Ce brave guerrier, qui toujours a rempli les devoirs imposés à un officier français, qui toujours a combattu à l'avant-garde à la tête d'une compagnie d'élite, et qui s'est trouvé à toutes les batailles et combats où le quatrième régiment de ligne a donné pendant les dix campagnes de la révolution, a été nommé, par un arrêté de Sa Majesté l'Empereur des Français, major au douzième régiment d'infanterie de ligne le 30 frimaire an 12, et officier de la légion d'honneur le 26 prairial de la même année.

G. L. GUÉRIN (*),

Chef de légion de la gendarmerie nationale.

Né à Livré, département d'Isle-et Vilaine, le 17 octobre 1753, Gilles-Louis Guérin étoit entré en qualité de canonier dans le corps des canoniers de la marine de Brest le 12 janvier 1770; fut fait sergent au mois de mai 1772, fourrier des grenadiers en avril 1776, et fut congédié par rang d'ancienneté le premier novembre 1778.

A l'époque de la révolution, M. Guérin fut nommé lieutenant-colonel des volontaires nationaux de l'Orient le 19 juillet 1789, et remplit ce service avec zèle, vigilance et probité.

Le 17 juin 1791, il passa en qualité de lieutenant dans la gendarmerie nationale; fut fait capitaine le 30 mai 1792, et nommé par conseil exécutif, le 31 juillet 1793, adjudant-général chef de brigade à l'armée des Ardennes, place que sa modestie lui fit refuser.

Il avoit été envoyé à l'armée des côtes de Brest, et y avoit fait un service actif et pénible. Le 20 avril de la même année, sa bonne conduite lui avoit mérité les éloges des autorités constituées et des attestations honorables.

Les Vendéens s'étant portés devant Rochefort, le capitaine Guérin fit la plus belle résistance, et reçut dix-sept blessures. Pour rappeler ce bel acte de dévouement nous emprunterons les propres expressions insérées dans le certificat de civisme qui lui fut délivré par le conseil général de la commune de Rochefort, en vertu des lois de la Convention nationale.

Il porte en substance :

« Le capitaine Guérin qui s'est comporté en militaire brave et versé dans son état, fut toujours l'ennemi déclaré des perturbateurs de l'ordre public. A la trop malheureusse journée du 16 mars dernier, il étoit à la tête des citoyens qui se réunirent pour résister aux brigands, et il épuisa tous les moyens de précaution : au moment de l'arrivée de l'avant-garde, il fut à sa rencontre avec six hommes, les seuls qui le voulurent suivre ; il dissipa cette avant-garde. Atteint d'une balle à la tête, il terrassa d'un coup de bayonnette les plus audacieux des révoltés ; mais obligé de céder aux milliers de brigands qui le serroient, il se replia au château où étoit le reste de sa petite troupe. Là il se montra commandant instruit et soldat intrépide ; l'inutilité de la résistance ne le décida point à la fuite : il répondit à la prière qu'on lui faisoit de se replier, qu'il étoit à son poste, qu'il y devoit périr, qu'il y périroit.

Entouré et frappé de toutes parts, il demeura ferme dans son attachement à la république, et ne consentit jamais à donner le moindre signe, à dire le moindre mot qui fût contraire à ses devoirs. Les brigands lui ayant offert la vie et la liberté s'il vouloit les commander, il dédaigna cette proposition, et aima mieux mourir, et en attendant la mort, souffrir d'être maltraité, et traîné de rue en rue par ses assassins. Arraché de leurs mains et parvenu à se sauver, les brigands le firent chercher et lui firent proposer de venir à Rochefort, il s'y refusa. Malgré ses blessures, il fut se cacher en un autre lieu: revenu à son poste aussitôt qu'il put s'y faire transporter, il n'a pas attendu sa guérison pour monter à cheval, il fut aussitôt à la poursuite des rebelles... »

La Convention nationale, dans le compte qui lui fut rendu de la conduite courageuse de cet officier, en ordonna la mention honorable à son procès-verbal, comme ayant des droits à la reconnoissance de la patrie: elle chargea le ministre de la guerre de lui procurer de l'avancement.

M. Guérin fit les campagnes de 1793, des années 2, 3 et 4 aux armées des côtés de Brest et de l'Océan; il avoit été fait chef d'escadron de la gendarmerie le 25 pluviôse an 2, et fut nommé

aide camp du général Hoche, chef de brigade de gendarmerie à la suite le 10 nivôse an 4.

Lors de la révision de la gendarmerie, cet officier fut nommé chef de division le 29 pluviôse an 6, et fut fait chef de légion par arrêté des Consuls le 18 fructidor an 9.

B. MARIN (*),

Major au seizième régiment d'infanterie de ligne.

Né à Villers, département de l'Oise, le 24 août 1772, Barthélemi Marin étoit jeune encore, lorsque maîtrisé par cette noble ardeur qui fait les héros et que faisoit naître de nouveau la situation de la France agitée par les ennemis de l'intérieur et par les puissances coalisées sur les frontières, il s'enrôla volontairement au cinquième bataillon de l'Oise le 10 septembre 1792, et fut fait sous-lieutenant au choix des grenadiers le 11 octobre de la même année. Le premier vendémiaire an 4, il fut nommé lieutenant à la ci-devant 49e. demi-brigade.

M. Marin avoit fait les campagnes des années 1792, 1793, 2, 3 et 4, à l'armée du Nord. Le 7 floréal an 2, à l'affaire de Marouelles, une balle lui traversa la jambe droite. Il servit quelque tems à l'armée destinée contre les Chouans, et pendant l'an 5 il fut en Italie augmenter le nombre des braves couronnés par la victoire et guidés par l'immortel Bonaparte.

Il fut de l'armée d'Orient, et débarqua avec l'armée sur les plages égyptiennes.

Le 14 messidor an 6, à l'attaque et prise d'Alexandrie, la treizième demi-brigade d'infanterie de ligne se précipita avec impétuosité sur l'enceinte de cette place; la profondeur des fossés et l'élévation des remparts, sans moyens d'escalade, rendoient nuls les efforts des assiégeans et les exposoient pendant quelques momens aux feux meurtriers d'une grêle de balles de pierre lancés du haut des tours par les assiégés. Le lieutenant Marin, impatient de voir cesser une lutte si inégale, et d'utiliser le courage des républicains, cherche de toutes parts une entrée, en découvre enfin une qui offre le passage à trois hommes de front; il s'y élance à la tête des plus braves, dont deux sont étendus morts à ses côtés. Cette intrépidité étonne les Turcs qui prennent la fuite, décide l'entrée des républicains dans l'enceinte et dans la ville, et fixe leur succès dans cette partie de l'attaque. La conduite de cet officier fut connue du général Bonaparte qui l'éleva au grade de capitaine, et qui lui donna de vive voix des témoignages de satisfaction dans les champs de Ramanieh, en présence des officiers du corps assemblés. Le 17 messidor il fut fait capitaine, et passa à la troisième compagnie de grenadiers en fructidor de la même année.

Le 17, à l'assaut et prise de Jafa, la brèche fut pratiquée dans une maison carrée : à la tête d'une

d'une compagnie de grenadiers, M. Marin enfile cette brêche à travers d'un feu croisé de mousqueterie et de mitrailles, trouve ceux qui l'avoient précédé, partie dans la maison même et au-dessus, et partie dans une petite rue contigue, à l'issue intérieure de la brêche. Les habitans réunis aux soldats de Djezard faisoient une vive fusillade de toutes les fenêtres, terrasses des maisons et des tours circonvoisines : des pelotons de troupes barbaresques, placés dans une rue perpendiculaire à la première, croisoient de leurs feux continuels cette rue de laquelle nos carabiniers en trop petit nombre n'osoient déboucher. Fatigués dans une position aussi resserrée, ils mènaçoient de réfluer vers la brêche, lorsque le capitaine Marin prévoyant les suites funestes que pouvoit avoir ce mouvement rétrograde, et sentant la nécessité de payer personnellement d'audace, se porte rapidement à la tête des carabiniers et grenadiers, franchit seul la rue en essuyant plusieurs décharges de mousqueterie, et somme au nom de l'honneur plusieurs de ses sous-officiers de le suivre. La voix et l'exemple de leur capitaine les entraînent; l'élan est donné, les soldats français poursuivent les assiégés avec vigueur et les contraignent de se rendre à la discrétion des vainqueurs. L'auteur de cet acte de dévouement s'empara, lui qua-

trième, de la tour placée en avant et à la droite de la batterie de brêche.

Le 26 ventôse même année, à l'affaire contre les Naplousains, il reçut un coup de feu à l'épaule droite, se conduisit avec la même valeur que dans les affaires précédentes ; et en sauvant des mains de ces barbares douze blessés de sa compagnie, il s'acquit de nouveaux droits à l'estime et à la reconnoissance de ses chefs.

Le 8 germinal an 7, la garnison de St.-Jean-d'Acre fit une vigoureuse sortie. Les ombres de la nuit favorisant les dispositions d'attaque, elle parvint à faire replier notre droite. La division Lannes arrive au soutien des troupes de tranchée. Le capitaine Marin reçoit l'ordre d'attaquer l'ennemi retranché dans ses masures, au nombre de trois cents hommes environ. Sa compagnie est divisée ; il n'a de disponible que le premier peloton ; il tombe avec impétuosité sur ces barbares dont le feu est sans effets, les repousse en leur faisant éprouver une perte considérable sous les glacis de la place ; il les maintient dans cette position jusqu'au moment où un coup de balle à la tête vient l'enlever pour quelque tems aux braves grenadiers qu'il commande. Malgré la quantité de sang qu'il perdoit, il ne voulut pas se retirer de suite, et ne quitta le lieu du combat qu'aux sollicitations réitérées de ses

sous-officiers et grenadiers : il n'étoit pas encore rétabli à cette époque de la blessure qu'il avoit reçue au combat contre les Naplousains. Cette action eut lieu sous les yeux des généraux Lannes et Vaux, qui recommandèrent cet officier au général en chef Bonaparte. Il fut, le 30 floréal, élevé au grade de chef de bataillon commandant le troisième de la treizième de ligne, en remplacement du brave Oroy, qui avoit été tué dans un combat.

Le 28 ventôse an 8, au siége du grand Kaire, chargé avec trois compagnies de grenadiers d'enlever la redoute du Santon, défendue par quatre cents Osmanlis et Mamelucks, il dispose à la faveur de la nuit la plus obscure les troupes avec intelligence à peu de distance de la redoute, leur donne le signal du départ ; elles se précipitent à son exemple tête baissée dans les retranchemens ennemis ; on s'y bat corps à corps, les ténébres de la nuit rendent la mêlée plus horrible, les grenadiers égorgent ou mettent en fuite tout ce qu'ils rencontrent, et leur chef toujours là où sont les plus grands dangers, reçoit un coup de poignard dans ce combat, couronné du plus grand succès. Il fut noté favorablement pour cette dernière action par le général en chef.

Le 28 germinal an 8, le chef d'escadron

Marin, lors de la prise du Kaire, fut frappé d'un poignard au col en s'emparant d'une tranchée.

Après s'être distingué dans plusieurs affaires pendant les campagnes des années 6, 7, 8 et 9, qui eurent lieu en Egypte et en Syrie, le 19 floréal de l'an 9, à Rahmanieh il fut frappé d'un boulet à l'épaule et au col.

De retour en France, il fut, par arrêté de S. M. l'Empereur Napoléon, nommé major au seizième régiment d'infanterie de ligne, le 30 frimaire an 12. Il est membre de la légion d'honneur.

M. F. DUNESME (*),

Major au soixante-neuvième régiment de ligne.

MARTIN-FRANÇOIS DUNESME, né à Viel-St.-Remy, département des Ardennes, le 17 mars 1767, commença son service militaire au deuxième bataillon levé dans son département, où il entra en qualité de sergent-major le 21 septembre 1791 ; il fut fait capitaine le 15 mai 1792 ; fut envoyé à l'armée de Dumourier, et fit la campagne de 1792.

Le 4 mars 1793 à Euen, entre Hervé et Liège, l'armée française, pendant qu'elle étoit au repos dans l'espèce de défilé que la route forme en cet endroit, fut surprise par les Autrichiens. Le capitaine Dunesme court à sa compagnie, la rassemble promptement, et la met à même d'exécuter les ordres qui peuvent lui être donnés ; cependant elle n'étoit point en tour de marcher, mais le danger étoit pressant, et pour un brave officier c'est toujours pour lui le moment du combat. M. Dunesme a sollicité l'ordre de marche que son chef de bataillon vient de lui accorder ; il avance avec sa compagnie,

fonce sur l'ennemi à la bayonnette, lui détruit une cinquantaine d'hommes, met toute sa ligne en déroute, et au moyen de quelques renforts qu'il reçoit, fait deux prisonniers de sa propre main, et ne rejoint son bataillon qu'après avoir entièrement dégagé la colonne sur ce point.

Il étoit placé à Tirlemont comme tirailleur le 16 mars 1793. Pressé par l'inquiétude et le desir d'être utile, il va au loin avec sa compagnie tourner l'ennemi, puis il tombe vivement et à l'improviste sur le flanc et sur les derrières, et force les postes ennemis à une retraite précipitée, après leur avoir tué quelques hommes. Le 23 mai, il passa dans le grade de capitaine au sixième bataillon de la formation d'Orléans ; il avoit été employé pendant les deux compagnes aux armées des Ardennes, du Nord, de la Champagne et de la Belgique, et fut envoyé à l'armée de la Vendée.

Le 11 octobre 1793, à Châtillon, les brigands vinrent attaquer la colonne républicaine placée en avant de cette ville, et la mirent en déroute. Le capitaine Dunesme qui étoit de garde au quartier-général, ne quitta le poste que le dernier, et en soutenant toujours la retraite avec son détachement.

Parvenu à quelques pas hors de la ville, il apperçut un drapeau blanc, résolut de s'en

emparer, et ordonna une charge ; mais abandonné de son monde au moment où il alloit l'aborder, et chargé à son tour par les ennemis qui étoient accourus en grand nombre pour s'opposer à son dessein, il ne songe plus qu'à la sûreté de sa personne. Il dut alors sa conservation à son courage et aux secours qui lui furent donnés par le nommé Hoctel, son ex-caporal-fourrier, et alors canonnier à cheval dans la légion de Westermann, qui, le voyant près d'être pris, et conduisant lui-même un caisson qu'il ne pouvoit amener assez vîte pour le leur soustraire, coupa les traits d'un cheval et le lui amena sous le feu des Vendéens. Le capitaine Dunesme, pourvu de ce cheval, ne s'en servit qu'un instant et seulement pour regagner la colonne, où arrivé il reprit la défensive et soutint encore la retraite avec quelques braves, jusqu'au bois de Chevrest où on avoit rallié quelques centaines d'hommes qui, retombant tout-à-coup sur les poursuivans, leur donnèrent la contre-déroute, et en firent un carnage terrible tout le long de la route et dans la ville même qu'ils reprirent le soir.

Le 3 brumaire an 2 près Laval, il a soutenu seul avec sa compagnie la retraite de l'armée pendant plus d'une demi-heure, et parvint ainsi à sauver un grand nombre de victimes de la fureur des Vendéens, à laquelle il n'a échappé

lui-même ensuite que par le dévouement de l'aide de camp Cavaignac, qui l'emporta sur son cheval de dessous leurs bayonnettes. En se retirant, M. Dunesme essuya d'eux une décharge de mousqueterie dont il reçut une forte contusion de balle au genou droit.

La nuit du premier au 2 frimaire suivant près de Dol (Ille-et-Vilaine), il commandoit quatre bataillons en chargeant à leur tête ; il reçut un coup de feu qui lui perça et fractura le bras gauche.

Au mois de pluviôse an 3, étant cantonné à Hillion, département des Côtes-du-Nord, il fut à St.-Brieux où il avoit été appellé par ordre supérieur, accompagné seulement d'un caporal d'escorte. En s'en revenant le soir à son poste, il apperçoit du second fond d'Iffignac sur la hauteur huit brigands qui attendoient les passans dans un genet sur le côté de la route ; à la faveur du crépuscule qui lui permettoit de les voir, il s'approche sans en être vu, tombe dessus à l'improviste, les surprend et leur en impose tellement au moyen de son caporal, qu'il faisoit marcher à deux cents pas derrière lui, et à qui il commanda de faire avancer un détachement supposé, qu'il les fit quitter la route. Ils abandonnèrent leurs armes qu'ils avoient jetées de peur au bruit d'un coup de pistolet que le capitaine avoit tiré

en les abordant. Il les emmena tous les huit, en les faisant marcher devant lui jusque chez le Juge-de-paix d'Iffignac, entre les mains duquel il les remit.

Le reste de cette année et les deux suivantes, il fut employé à parcourir alternativement les départemens d'Ille-et-Villaine, du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

Le 20 brumaire an 4, il fut fait chef du même bataillon de la formation d'Orléans; en cette qualité il fut chargé de diverses expéditions ou commandemens importans dont il s'est toujours acquitté avec succès en réprimant le brigandage par-tout où il a été. Le 27 frimaire an 5, il étoit passé dans son grade à la cent sixième demi-brigade de ligne, et fut envoyé à l'armée du Rhin et ensuite à celle d'Helvétie.

Le 20 prairial an 7, sur l'Albis près Zurich, avec son bataillon de conscrits qu'il menoit pour la première fois au combat, il détruisit quatre à cinq cents hommes aux ennemis, et reprit la position de la division du général Soult, dont ils venoient de s'emparer.

Le 27 thermidor an 8, il étoit à l'armée d'Italie au petit Mont-Bernard; avec son même bataillon il chasse les Autrichiens de la montagne, après leur avoir tué ou blessé une centaine d'hommes, et fait vingt prisonniers.

Le 13 fructidor à Suze, commandant quatre compagnies formant la colonne droite, il fit cent cinquante prisonniers ; il en fit autant le 30 du même mois, à Rivoli, et le soir il soutint la retraite sans perte.

Le 13 brumaire à Savigliano, en chargeant l'ennemi à la tête de son bataillon, il prit deux cent cinquante hommes, et une pièce de canon ; puis coupé par l'ennemi de tous côtés, il se fit jour à travers les bataillons, en reprenant l'unique pièce d'artillerie, attachée à la division qu'ils venoient d'enlever, et rejoignit ensuite cette dernière dont il soutint la retraite sans perte.

Le 16 germinal de la même année, au Monte-Faccio près Gênes, commandant la colonne du centre, il fit mettre bas les armes à trois cents Autrichiens, en les chargeant à la bayonnette : il eut sa capotte percée de huit balles.

Le 25 du même mois, à Albissola, avec trois compagnies du premier bataillon, il dégagea le général en chef Masséna, et l'avant-garde vivement poursuivie par l'ennemi ; un instant après il tomba au milieu d'un gros de fuyards, se battit seul un instant contre plusieurs Autrichiens à-la-fois, en terrassa trois qu'il fit prisonniers, et reçut incontinent après un coup de feu qui lui fit une forte contusion au testicule droit.

Le 28 à Voltri, après avoir sauvé par ses ma-

nœuvres les trois compagnies de grenadiers et les quatre dernières du deuxième bataillon qui avoient été coupées par l'ennemi, il rallia la demi-brigade au centre de la ville même, et soutint avec elle un combat des plus opiniâtres. Dans une charge qu'il fit avec trente hommes, il mit en déroute sept cents Autrichiens; mais comme il s'étoit jeté sur eux pour les arrêter, et que ceux-ci s'étoient apperçus du peu de monde qui le suivoient, ils le repoussèrent et l'environnèrent; ils alloient infailliblement le tuer, lorsque se saisissant de l'un d'eux par le collet et l'emmenant prisonnier, il leur échappa en le leur opposant comme un bouclier.

Le 10 floréal de la même année, aux Deux-Frères, il chargea deux fois l'ennemi. Dans la première charge, à la tête du deuxième bataillon, il tomba le premier sur un gros d'Autrichiens qui s'étoit avancé de près, et le mit en fuite après lui avoir tué une partie de son monde, et fait trois prisonniers de sa propre main: dans la deuxième, il reçut, en commandant tout le corps et chargeant à la tête des grenadiers, un coup de feu qui lui perça la cuisse droite et le mit hors de combat.

Le chef de bataillon Dunesme, après le siége de Gênes, s'étant rendu au dépôt de la demi-brigade à Mende, à raison de cette dernière

blessure, y a commandé le département de la Lozère, depuis la fin de messidor an 8 jusqu'au commencement de nivôse an 9, et s'y est si bien comporté que non seulement il y a détruit entièrement le brigandage qui y existoit à cette époque, mais encore il a beaucoup contribué à rallier les esprits au gouvernement consulaire.

Le premier pluviôse an 12, le chef de bataillon Dunesme quitta son corps; et en vertu d'un ordre de son Excellence le ministre de la guerre, il fut nommé major du quatre-vingt-seizième régiment de ligne le 30 frimaire de la même année. Il est membre de la légion d'honneur.

J. L. J. FERNIG (O. ✻),

Major au cent douzième régiment d'infanterie de ligne.

Le 12 août 1772, Jean-Louis-Joseph Fernig naquit à Mortagne, département du Nord. Le 14 juillet 1789, il entra en qualité de volontaire dans la garde nationale de Valenciennes, où il demeura jusqu'au 8 mai 1790. Le service qu'il fit à cette époque fut très-pénible; la défense d'exportation des grains dans les années 1790 et 1791 occupa beaucoup la garde nationale des frontières. Telle fut l'activité, le zèle que manifesta dans toutes les circonstances M. Fernig, que ses concitoyens de Mortagne parmi lesquels il faisoit son service, le nommèrent major en second. Dans ce grade il fut employé conjointement avec la troupe de ligne pour le service de la frontière.

Cet officier qui desiroit partager les travaux des troupes de ligne, demanda et obtint du service dans le douzième régiment d'infanterie de ligne (Auxerrois), où il fut nommé sous-lieutenant le 8 mai 1792, et fut envoyé successivement aux armées du Nord et de la Belgique, où

il servit sous les ordres des généraux Luckner, Labourdonnaye, Dillon et Dumourier. Il se distingua dans plusieurs circonstances, particulièrement au village d'Halluin en avant de Menin, où il fut blessé d'un coup de bayonnette à la poitrine, en sautant avec quinze hommes dans les retranchemens des Autrichiens.

Passé adjoint aux adjudans-généraux de l'armée de la Belgique, employé à l'état-major il obtint cet avancement sur le champ de bataille le 13 octobre 1792, pour avoir au combat d'Anderlect repoussé plusieurs fois avec une foible partie de l'avant-garde toute celle de l'ennemi, et successivement forcé jusqu'à Bruxelles en lui faisant grand nombre de prisonniers.

Le 13 novembre de la même année, il étoit encore attaché à l'état-major de l'armée de la Belgique, et fut nommé capitaine adjoint aux adjudans généraux; il s'étoit trouvé aux combats de Tirlemont, à l'affaire d'Ozey et à Aldenhoven; il étoit alors dans la division des généraux Miranda et Valence.

Le 18 mars 1793, il fut nommé adjudant-général lieutenant-colonel sur le champ de bataille de Nerwinden par le général en chef Dumourier et les commissaires de la Convention nationale, pour avoir chargé trois fois, à la tête de la cavalerie française, les cuirassiers autrichiens et les

dragons de la Tour, rallié la division du général Chancel qui fuyoit en désordre, l'avoir ramenée au feu où elle combattit avec la plus grande valeur, et décida le succès de la droite de l'armée. Il fut blessé de plusieurs coups de sabre à cette affaire.

Le premier juillet 1793, M. Fernig passa au service du roi de Danemarck, en qualité de volontaire, pendant six années sans interruption.

Dès qu'il lui fut permis de repasser en France, il se présenta le 4 germinal an 6, et fut employé comme volontaire à l'état-major général de l'armée du Rhin, dans les divisions des généraux Hatry, Hoche et Montrichard, chefs de l'état-major, et se trouva au combat sur l'Ostrach, aux batailles de Stokach, d'Engen, de Moeskirch, de Biberach, de Memmingen; et sous les ordres du général Moreau, aux combats de Nordlingen, de Neubourg, de Elmpfingen pendant la campagne de l'an 7, et pendant celle de l'an 8 à la bataille de Hohenlinden, à l'affaire de Salzbourg, au combat de Lambach, et à l'affaire de Fresmunster.

En l'an 9, M. Fernig fut employé provisoirement à l'armée des Grisons sous les ordres de Macdonal comme chef de bataillon, et assista à la prise de Trente. Il fut ensuite employé à l'état-major de la division helvétique, depuis le 9 prairial an 9 jusqu'au 20 fructidor; fut nommé

le même jour commandant de la place Saint-Gall, passa au commandement de la place et du centre de Bâle, le 28 frimaire an 10; fut fait commandant des Grisons et des baillages italiens le 30 nivôse. Le 5 messidor il fut chargé de commander les cantons de St.-Gall et Appenzel jusqu'au 21 thermidor, époque de l'évacuation des troupes françaises des contrées helvétiques, et fut placé à la suite des demi-brigades militaires de la Suisse au service de la France jusqu'au premier frimaire an 12.

Le premier frimaire de la même année, employé à la vingt-quatrième division militaire, il fut fait par le général Balicard chef de bataillon au cent douzième régiment de ligne, et fut chargé de l'organisation du corps jusqu'au 30 dudit mois, qu'il fut nommé, par arrêté de S. M. l'Empereur Napoléon, major du cent douzième régiment de ligne. Cet officier, dont les talens pour la partie administrative ont de tout tems obtenu les éloges des officiers supérieurs, et qui a près de vingt-deux ans de service, est officier de la légion d'honneur.

J.

J. F. BRUN (C. ✱),

Général de brigade.

NÉ à Areey, département du Doubs, le 11 janvier 1762, Jacques-François BRUN entra en qualité de soldat au onzième régiment d'infanterie ci-devant Vieille-Marine, le 28 avril 1783.

Lors de la première campagne de la révolution, il fut nommé capitaine au neuvième bataillon du Doubs le 9 août 1792, et le 16 septembre il fut fait chef de bataillon au même corps avec lequel il passa dans la soixante-sixième demi-brigade devenue quatre-vingt-seizième par l'effet de l'amalgame.

Dans son grade, M. Brun assista à la prise des lignes de Weissembourg le 9 frimaire an 2; au combat de Kaiserlautern le 3 nivôse; à l'enlèvement des retranchemens de Bischweiller les 5 et 6; à la reprise des lignes de Weissembourg, et levée du blocus de Landau; au siége de Charleroy, et à sa reddition le 7 messidor an 2.

Le chef de bataillon Brun se distingua à la bataille de Fleurus, à la prise de Namur, au passage de l'Ourthe et prise du camp de la Chartreuse. Le 11 vendémiaire an 3, il étoit à la bataille

d'Aldenhoven, au siége de Luxembourg et à la prise de cette place; au passage du Rhin, au combat de la Lahn, et à la prise de Limbourg.

En l'an 4, il étoit à la bataille d'Altenkirchen qui eut lieu le 16 prairial; le 18, à la prise de Vielbourg; le 27, au combat de Vetzlard; les 2 et 22 messidor, au combat de Friedberg, et le 4 thermidor à la prise de Schewinfurt.

C'est à cette époque que le chef de bataillon Brun sortit de la quatre-vingt-seizième pour passer chef de brigade dans la huitième légère. Le 16 thermidor, dans ce grade, il se trouva au combat de Weilbourg, lors de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse qui eut lieu au mois de fructidor an 4.

Il étoit passé à l'armée d'Italie, et combattit aux journées des 28, 29 et 30 prairial, à la bataille de Trébia; le 7 fructidor à celle de Novi; le 8 brumaire an 8 à celle de Fassano, et quelques jours après à la bataille de Mondovi.

La huitième légère, commandée par le chef de brigade Brun, se trouvoit au siége de Gênes dans le mois de germinal de l'an 8. Elle occupoit St.-Alberto et Recco, et faisoit partie de la division Miollis. Cette brigade fit pendant ce blocus des prodiges de valeur; elle seconda son brave général et son chef intrépide lors de la prise de la ligne de la Stura, et dans toutes les opérations qui

eurent lieu pour la défense de la place de Gênes. M. Brun dans cette journée fut blessé d'un coup de feu au col. Les 19, 24 et 27 germinal, la division Miollis soutint plusieurs combats qui furent tous à son avantage. Le 24 en avant de St.-Martin-d'Alberto, le chef de brigade Brun, à la tête de son corps, aida puisamment le général Darnaudat. Le général de division Miollis donna des éloges au chef de la huitième légère pour sa bonne conduite.

A l'affaire du 28, M. Brun reçut deux coups de feu ; l'un lui traversa le bras droit, et l'autre la hanche du même côté.

Ses talens, ses services et sa bravoure pendant le siége de Gênes le firent nommer général de brigade, le premier prairial an 8 ; c'est en cette qualité qu'il fit la campagne de l'an 9. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

J. M. SONGEON (O. ✻),

Colonel du cinquante-deuxième régiment de ligne.

Le 3 avril 1771, Jean-Marie Songeon naquit à Annecy, département du Mont-Blanc. Il parcourut de bonne heure la carrière des armes, et choisit le corps royal d'artillerie des colonies, où il entra en qualité d'artilleur le 10 juin 1787; il fit les campagnes de 1787, 1788, 1789 et 1790, à Saint-Domingue, et fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite à l'affaire de St.-Marc, le 12 mai 1790.

Il quitta St.-Domingue le 10 juillet 1791, arriva en rance, et le premier mars 1793 il vint se placer dans les rangs des défenseurs de la patrie, au cinquième bataillon du Mont-Blanc qui fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Ses connoissances et sa bonne tenue le firent remarquer; il fut nommé capitaine le 7 juin 1793, et chef de bataillon le 9 du même mois. Il se distingua en plusieurs circonstances, et fut blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche le 7 prairial an 3 à l'affaire de Buchara.

Il avoit fait trois campagnes à l'armée des Pyrénées-Orientales, lorsqu'il passa à l'armée d'Italie où il fut chargé de la comptabilité, police et discipline de la onzième demi-brigade de ligne, depuis le 2 floréal an 4 jusqu'au 23 frimaire an 6, époque à laquelle il fut nommé au commandement provisoire du premier bataillon de la quatorzième de ligne, où il resta jusqu'au 7 pluviôse an 7.

M. Songeon passa ensuite à l'état-major du général en chef Macdonal à l'armée de Naples, et fut nommé aide-de-camp de ce général; il en remplit les fonctions jusqu'au 14 thermidor an 9, qu'il fut chargé par arrêté des Consuls des détails d'instruction et d'administration pour le dix-neuvième régiment de ligne. Il s'occupa de cet emploi jusqu'au premier nivôse an 12, qu'il fut nommé, par Sa Majesté l'Empereur, major au vingt-huitième régiment de ligne où il a resté en fonctions jusqu'au 12 pluviôse an 13, qu'il fut fait colonel du cinquante-septième régiment.

Le colonel Songeon, dont la modestie égale le mérite, qui dans toutes les occasions a rempli son devoir et s'est acquis l'estime de tous les militaires, a, deux fois dans une année,

obtenu le suffrage de S. M. l'Empereur, par la double promotion qui l'a élevé au grade qu'il occupe aujourd'hui dans l'armée.

Ce brave guerrier est officier de la légion d'honneur.

D. MARTIN-CHARLY (O. ✻),

Colonel de la huitième légion de la gendarmerie impériale.

Né à Nevers, département de la Nièvre, le 7 avril 1772, Dominique Martin-Charly avoit pris du service en qualité de soldat volontaire dans le régiment de Vexin, le 24 octobre 1787. Le 22 juin 1788, les volontaires n'étant plus reconnus dans le régiment, il refusa de contracter un engagement, et fut congédié par défaut d'âge. Le 9 avril 1789, il entra comme chasseur au premier régiment des chasseurs à cheval, et fut envoyé à l'armée du Nord et Centre commandée par le général Luckner.

Le premier octobre 1792, M. Martin-Charly fut fait lieutenant des canonniers du troisième bataillon de la Nièvre, servit à l'armée du Rhin commandée par le général Custine, et entra le premier mars 1793, dans son grade, dans le corps des volontaires du siége de Mayence, depuis Chasseurs-Francs.

Enfermé dans la place de Mayence pendant le siége, placé à la brigade du général Doiret, il se distingua dans plusieurs affaires et dans

plusieurs sorties. Pour prix de ses services il fut nommé, par le conseil de guerre, capitaine le 4 avril. Il se fit principalement remarquer lors de la surprise du camp prussien, en avant de Marienborn, qui eut lieu vers les onze heures du soir. Le corps où il servit avoit été chargé de cette expédition. Le capitaine Martin-Charly, malgré le feu soutenu des grandes gardes, pénétra dans les appartemens du prince Charles et du général en chef Kalkreut.

Quelque tems après, à onze heures du matin, cet officier avec cent hommes se précipita dans les retranchemens de l'ennemi qui étoit à une portée du pistolet du fort St.-Charles ; il en vint aux mains avec ses troupes, et ne se retira que par la perte qu'il fit des deux tiers de son détachement. En récompense de la belle conduite qu'il avoit tenue en cette circonstance, il fut nommé le 24 juin capitaine en chef des chasseurs à cheval attachés aux volontaires du siége. Le lendemain de cette nomination, à la tête de cinquante hommes, il chargeoit l'infanterie prussienne qu'il força de se retirer de ses retranchemens, lorsqu'il reçut à la cuisse droite une balle qui lui fit une forte contusion ; il eut son habit percé en sept endroits différens.

Quelques jours après, à minuit, il fut commandé pour charger l'infanterie ennemie, dont

une partie avoit escaladé les palissades et se trouvoit déjà sur les glacis de la place. Dans l'espace de six minutes le capitaine Martin-Charly eut deux chevaux tués sous lui. Le général Kléber, qui souvent avoit été témoin des belles actions de cet officier, dans un certificat qu'il crut devoir lui accorder, attesta que pendant le siége de Mayence ce brave guerrier s'étoit précipité plusieurs fois dans les retranchemens ennemis, qu'il avoit enlevé plusieurs postes, s'étoit emparé de plusieurs canons, et en avoit encloué d'autres. Les généraux Sainte-Suzanne, Buquet et plusieurs autres qui faisoient partie de la garnison de Mayence, furent témoins des belles actions de cet officier.

Passé à l'armée de la réserve, sous les ordres des généraux Aubert-Dubayet et Vimeux, il se fit remarquer par son zèle, son activité et son courage. A St.-Etienne de Coroné, dans une charge où il mit en déroute une partie de l'avant-garde ennemie, il fut blessé d'un coup de feu, et fut, en récompense de cette action, nommé chef d'escadron au seizième régiment de dragons, dans lequel son escadron venoit d'être incorporé.

Le 7 vendémiaire an 4, il fut fait adjudant-général chef de brigade, et confirmé le 22 du même mois dans ce grade pour avoir, dans la

journée du 6 avec cent cinquante hommes, fait mettre bas les armes à cinq cents révoltés.

Le lendemain à une heure du matin, à la tête de vingt-un dragons il avoit mis en déroute plus de quatre mille hommes marchant sous les ordres d'un général réformé.

Enfin le 7, avec moins de cent cinquante hommes, il avoit à Nonancourt soutenu un combat de trois heures contre plus de six mille hommes armés et organisés, qui furent obligés de mettre bas les armes.

En récompense des services que ce brave guerrier avoit rendus au district de Verneuil, il reçut des mains des administrateurs un sabre en argent, sur le fourreau duquel est représenté la déroute des rebelles par les vingt-un dragons, avec cette inscription : « Donné au courage par l'administration du district de Verneuil, au chef d'escadron Martin-Charly.

Attaché à l'état-major de l'armée de l'intérieur, il servit sous les ordres des généraux Bonaparte et Hatry.

Le premier vendémiaire an 6, M Charly fut nommé chef d'escadron de la quatorzième division de gendarmerie. Le quinze floréal an 8, il fut employé en qualité d'adjudant-général à l'état-major de l'armée de réserve et d'Italie,

sous les ordres du Ier. Consul et des généraux Brune et Masséna. Colonel de la gendarmerie impériale depuis le 18 fructidor an 9, il est officier de la légion d'honneur. M. Charly a dix-huit ans d'un service continuel et effectif.

B. G. RANSONNET,

Aspirant de marine de première classse, mort à vingt ans.

L'ANNÉE A ÉTÉ DÉPOUILLÉE DE SON PRINTEMS : Cette expression mélancolique, dont se servit Périclès pour déplorer la perte des jeunes Athéniens moissonnés dans la guerre du Péloponèse, rappelle naturellement la mort du jeune marin à qui cette notice est consacrée.

Barthelemy-Gustave RANSONNET, élève de Liancourt (1), dont la courte existence n'a pas été sans gloire, fut reçu à seize ans un des premiers du concours, à l'Ecole Polythecnique. C'étoit une carrière brillante que la fortune ouvroit à son émulation. La gloire, plus puissante sur son cœur, lui en ouvroit une autre, où elle lui présentoit à travers mille dangers, mais dans un avenir moins éloigné, des moissons de lauriers. La voix de la gloire fut seule entendue, et le jeune Ransonnet partit pour Saint-Domingue, impatient de marcher sur les traces d'un père, mort au champ d'honneur, et de deux aînés qui l'avoient de-

(1) Ecole dirigée par M. Crouzet, aujourd'hui proviseur du Prytanée-Français.

vancé dans la carrière, jaloux de donner lui-même l'exemple à un jeune frère, alors élève de St.-Cyr, aujourd'hui sous-lieutenant au quatre-vingt-quinzième régiment d'infanterie de ligne. Ses chefs ne tardèrent pas à le distinguer. Ils confièrent à son jeune courage l'exécution de plusieurs expéditions, qu'il conduisit avec une intelligence et une bravoure qui lui méritèrent les témoignages les plus honorables, et firent solliciter pour lui, avant le tems de service prescrit, le grade d'enseigne de vaisseau. Il alloit sans doute l'obtenir, quand l'épidémie vint le frapper dans les bras de l'amitié. Il expira à l'âge de vingt ans, laissant échapper les plus tendres expressions pour sa patrie et pour sa famille, comme une fleur en se fanant exhale ses derniers parfums.

Quoique le jeune Ransonnet ait assez fait pour mériter de vivre dans la mémoire de ses concitoyens, c'est sur-tout dans ses premières années qu'il faut chercher le gage des grandes choses, que promettoit à son pays le cours d'une vie sitôt évanouie et commencée sous de si brillans auspices. Il avoit fait sa principale étude des mathématiques; mais elles n'avoient point desséché sa sensibilité; et il étoit appelé à obtenir dans les arts d'imagination des succès encore plus marqués. Au milieu de ces tems malheureux, qui

avoient éteint presque toute institution libérale ; il s'étoit créé pour ainsi dire lui seul, et dans le peu de tems qu'il passa à l'école de Liancourt, il laissa de longs souvenirs d'un talent très-distingué. Enfin, sa famille et ses amis conservent de lui des lettres qui prouvent que l'accent du génie et d'une ame tendre s'unissoit en lui aux inspirations de l'honneur, et qu'il étoit fait pour illustrer son pays comme pour le servir.

Nous terminerons cette notice par le portrait que traça de lui un de ses maîtres chéris (son attachement pour eux étoit une sorte de religion), dans une de ses notes si précieuses, qui sont comme le dépôt des espérances de la patrie, et qu'on retrouve ensuite avec tant d'intérêt. Nous nous flattons qu'on verra ce jeune portrait avec un plaisir mélancolique, au milieu de ceux de tous ces vétérans de la gloire, qui l'ont conquise par tant de faits immortels.

Gustave : Caractère brusque, mais excellent ; incapable de feindre comme de dissimuler ; toutes les passions des ames fortes, toutes les vertus des bons cœurs ; une imagination ardente, riche et brillante ; une diction presque toute figurée ; passionné pour tous les genres d'étude, et les cultivant tous avec succès ; bon parent, ami tendre et généreux ; athlete disputant la palme avec chaleur, mais avec générosité ;

vainqueur, il tend la main aux vaincus et les console ; vaincu, il mêle sa voix aux chants de triomphe qui proclament la victoire de ses rivaux ; *jeune homme né* pour de grandes choses.

J. J. M. B. RHEYDELLET (*),

Capitaine de frégate commandant une division de la flotte de Boulogne.

JEAN-JULES-MAXIME-BENOIT RHEYDELLET, né en 1752 à Dombier, paroisse du Petit-Abergement dans le Valromey, département de l'Ain, commença sa carrière dans la marine militaire en 1778. Passionné pour la gloire, il acquit bientôt les connoissances nécessaires au marin, et s'empressa de joindre la pratique à la théorie; on le vit bientôt naviguer sur toutes les mers, et par sa bonne conduite, ses connoissances et son courage, soutenir l'honneur du pavillon français. Alors la marine royale et la marine marchande, excitées par une noble émulation, n'avoient d'autre but que de venger la patrie et de faire repentir l'Anglais de son impudente audace et de ses injustes prétentions.

Il fit ses premières campagnes lorsque les Etats-Unis d'Amérique, que la tyrannie de la Grande-Bretagne forçoit à conquérir leur liberté, prenoient les armes et demandoient l'alliance des Français intéressés à les défendre. Bientôt M. Rheydellet a trouvé les moyens de se signaler

et

et obtint sa part de gloire dans tous les combats qui furent livrés sur les mers qui séparent l'Europe de l'Amérique. Embarqué sur la *Belle-Poule*, il a partagé la gloire de cette action mémorable, et peut être sans exemple du combat d'une frégate de trente-deux canons de huit, contre le vaisseau anglais le *Nonsuck* de soixante-douze canons, qui fut livré le 16 juillet 1780. Le chevalier de Kargarion de Koëles commandoit la *Belle-Poule*; il se battit pendant plusieurs heures avec une intrépidité sans égale, et fut secondé par son équipage, mais il fut tué dans le combat. L'officier qui commanda à sa place ne se rendit que lorsque la frégate fut près de couler bas. Tous les officiers qui furent blessés dans cette affaire, vinrent reprendre leur poste, après s'être fait mettre un premier appareil. M. Rheydellet fut blessé grièvement pendant l'action, et fut fait prisonnier avec l'équipage.

Ayant obtenu son échange, cet officier pendant la paix qui a séparé la guerre de 1778 (voy. Gazette de France 1er. août 1779) de celle de la révolution, n'a cessé de servir par-tout où il y eut du danger, donnant l'exemple de la plus parfaite subordination, du véritable attachement à la patrie, et de ce noble dévouement qui fait la base du caractère des braves marins.

En 1792, il servoit en qualité de lieutenant

chargé du détail à bord du vaisseau le *Patriote*, (faisant partie de l'armée navale aux ordres du général Truguet, à la division du général Landais) qui eut ordre, étant mouillé au Golphe de Palma, d'envoyer un parlementaire sommer le commandant sarde d'évacuer la presqu'île St.-Antiogo. M. Rheydellet fut chargé de cette mission délicate. Arrivé au camp ennemi, cet officier exposa l'objet de sa mission; on lui demanda deux heures et une capitulation honorable. Il crut pouvoir les accorder, et retourner à bord rendre compte à son général qui parut lui témoigner sa satisfaction, le réexpédia de suite avec pleins pouvoirs pour stipuler au nom de la République française. Alors, contre le droit sacré des nations et la foi des conventions réciproques, il fut arrêté, maltraité, ignominieusement désarmé et conduit à Cagliari, où il fut incarcéré ainsi que son ordonnance et son tambour. L'armée de la République se présenta bientôt après devant la place, le vice-roi le fit alors amarrer à la bouche d'un canon pour être renvoyé plus vîte au général en chef Truguet, qui le réclamoit avec énergie et menaces. Déjà pour un semblable forfait la ville d'Oneille avoit été châtiée; les notables craignant sans doute le même sort s'opposèrent avec vigueur à cet acte atroce, et M. Rheydellet fut démarré; mais on le laissa exposé au

feu de l'artillerie française, et de plus aux insultes, aux outrages d'une populace d'autant plus effrénée et cruelle, qu'elle étoit fanatisée et stimulée par les prêtres. On le laissa soixante-quatre heures sans manger, et on lui fournit ensuite une nourriture immonde.

Quelques jours après, on l'associa avec son ordonnance et son tambour aux enseignes du vaisseau le *Thémistocle*, MM. Conseil et Carbonel, et au nommé Duranty, Corse : on les garotta sur des chevaux, puis on les traîna dans les terres; et après leur avoir fait mille mauvais traitemens, au bout de cinq jours de marche, on les jetta dans une fausse profonde de cinquante pieds au moins, ayant la chaîne au col, les fers aux pieds, un cadavre à leurs côtés, et nécessairement dans la fange jusqu'aux genoux, puisque six prisonniers d'état, enchaînés dans un cachot immédiatement au-dessus du leur, étoient obligés de faire tous leurs besoins sur leurs têtes. Ce tombeau méphitique n'avoit pour toute ouverture qu'une seule écoutille pratiquée dans la voûte par laquelle on les avoit fait descendre, et que l'on referma sur eux. On y avoit percé un petit hublot par lequel on passoit leur ration journalière, qui consistoit en sept onces de pain par personne. Les prisonniers ayant demandé de la paille, on leur répondit que des *cani sensa fede* ne méri-

toient aucune considération..... On avoit laissé ces infortunés soixante-quatre heures sans songer à eux et sans manger. Néanmoins, au bout de trente-deux jours, on les retira de ce cachot, où, à leur grand étonnement, aucun n'avoit péri; ils étoient seulement plus ou moins enflés. On les conduisit ensuite à Cagliari, où l'on devoit leur faire souffrir encore d'autres supplices.

La révolution française occupoit alors tous les peuples et les agitoit. Les Sardes détrompés revinrent bientôt sur le compte des prisonniers. Depuis long-tems vexés par un gouvernement temporaire et exclusivement composé de Savoyards et de Piémontais, ils menaçoient hautement de s'insurger. Fâchés d'en avoir manqué l'occasion, ils tentèrent tous les moyens possibles pour engager le lieutenant Rheydellet à se mettre à la tête de leur révolution; et c'en étoit fait, s'ils avoient pu garantir la vie des prisonniers de guerre. Le vice-roi qui en étoit parfaitement instruit, étoit d'autant plus embarrassé que sa conduite envers le lieutenant français avoit été cruelle, outre tout droit des gens, et qu'il conservoit la fermeté de son caractère. Il n'osa ni le renvoyer ni lui faire donner la mort, parce qu'alors les phalanges républicaines pénétroient dans le Piémont, et que la Sardaigne pouvoit revoir un jour les Français victorieux. Dans cette

anxiété et pour s'assurer l'impunité de ses crimes envers la France, il employa tour-à-tour l'astuce et les promesses. Pour séduire M. Rheydellet et le porter à émigrer, il lui proposoit à cet effet la caisse de l'armée, montant à trois millions d'assignats, et un des plus riches partis de l'île. Mais il ne put réussir; le lieutenant et tous les prisonniers indignés rejetèrent toutes ses propositions. Le vice-roi eut alors la lâcheté d'implorer la protection des Français contre ses propres sujets. Mais hélas! cette bonace fut de courte durée, elle devoit coûter cher aux infortunés détenus.

Le vice-roi fut bientôt instruit des querelles intestines qui divisoient la nation française; aussi il reprit bien vîte sa férocité, et voulut punir les prisonniers d'avoir osé le faire trembler. Il fit pendre environ trois cents Sardes des meilleures familles, soupçonées d'intelligence et d'avoir favorisé les Français. L'échange des prisonniers étoit arrivée depuis plus de quatre mois, et malgré les plus vives instances le vice-roi ne pouvoit se décider à les renvoyer. Il en restoit encore environ deux cents, et le nombre en diminuoit tous les jours, tant par les mauvais traitemens et la misère, que par la fuite et l'assassinat; ils paroissoient abandonnés de la mère patrie, et tout leur espoir étoit dans leur courage qui commen-

çoit à les abandonner. Dans cette dure extrémité, le lieutenant Rheydellet résolut de se sacrifier pour sauver ses malheureux compagnons d'infortune et de tenter un coup d'audace.

Il écrivit au vice-roi une lettre ferme, par laquelle il lui prouvoit qu'au terme du cartel les Français détenus en Sardaigne avoient cessé d'être prisonniers de guerre; qu'il le prioit de les faire élargir et renvoyer dans leur patrie, sinon que, pour les soustraire à sa tyrannie et à une mort certaine, il alloit se transporter au sénat, afin de les mettre sous la protection du royaume. Il demanda une réponse prompte et cathégorique. M. Rheydellet qui osoit parler ainsi étoit sous les verroux; aussi le vice-roi se rit de sa menace, et ne daigna même pas lui répondre; mais bientôt il apprit à ses dépens que rien n'est impossible au Français, lorsqu'il s'agit de son devoir et de sa patrie. Le 31 août à l'heure que l'adjudant de place venoit à son ordinaire avec son escorte pour visiter le cachot, M. Rheydellet saisit l'instant que les portes étoient ouvertes, poussa rudement l'officier, culbuta la garde, et s'élança dehors: arrêté au corps-de-garde, l'adjudant prit le fugitif au collet, et la pointe de son épée sur la poitrine, il lui intima l'ordre de rentrer dans le cachot; sur son refus, il fit appuyer cinq bayonnettes sur son corps,

et coucher en joue par une nombreuse garde. Le lieutenant français savoit mourir ; il tint ferme, et son sang froid leur en imposa ; le peuple accourt et s'ameute, c'étoit là ce qu'il desiroit ; car ne pouvant percer jusqu'au sénat, il vouloit du moins en périssant instruire la France de son malheur, pour qu'elle vînt au secours de ses compatriotes et les vengeât.

Le vice-roi prévenu de la fuite du prisonnier envoya l'ordre pour l'empêcher de passer outre, et sur-tout de respecter sa personne. Il assembla son conseil ; deux heures après le major de place apporta l'assurance par écrit signée du vice-roi, qu'on alloit dans le plus prompt délai fréter un bâtiment pour transporter tous les prisonniers de guerre en France ; alors M. Rheydellet rentra dans son cachot tout meurtri, couvert de sang et ayant deux dents cassées. Le lendemain le vice-roi fit rassembler les prisonniers, et voulut les forcer de signer individuellement une supplique par laquelle ils attestoient qu'il n'y avoit pas de sa faute s'ils avoient été maltraités pendant leur détention. Il faisoit dépendre leur élargissement de cet acte de condescendance de leur part. A l'exemple de M. Rheydellet, tous les Français refusèrent leur signature. Furieux, le vice-roi fit enlever le lieutenant pendant la nuit,

et le fit conduire dans un autre cachot où il fut sévèrement écroué.

Pressés de jouir de leur liberté, et peut-être trompés par quelques faux rapports, les autres prisonniers signèrent alors cette supplique; mais ne trouvant point encore cette garantie suffisante, puisqu'elle n'étoit pas signée par le lieutenant, il changea le lieu de leur destination, et décida qu'ils seroient envoyés en Corse. Il étoit persuadé que cette île étoit soumise à Paoli, qu'ils y trouveroient une mort certaine, et lui l'oubli et l'impunité de ses crimes.

Le 20 septembre, le major de place accompagné d'une forte escorte vint de la part du vice-roi notifier au lieutenant de le suivre pour aller à bord d'un bâtiment destiné à porter tous les Français à Bastia. Après quelques débats assez vifs, M. Rheydellet obtint du papier pour protester contre le nouvel acte de violence, et déclara par écrit que « revêtu d'un caractère public et sacré, arrêté sous pavillon parlementaire contre le droit des gens et de la guerre, sa nation avoit été outragée dans sa personne, que sans doute elle en retireroit une satisfaction terrible et éclatante; qu'en conséquence il ne pouvoit se permettre de sortir du cachot que préalablement son gouvernement ne lui en eût passé

l'ordre, et prescrit le mode sur-tout avec les honneurs de la guerre et sur quatre bayonnettes ».

Le major de place, ayant lu cette protestation, lui dit avec arrogance que tout étoit changé en France, et que le vice-roi ne le renvoyoit que pour être assimilé à ses pareils, et subir comme eux le châtiment de leurs forfaits. Pour toute réponse le lieutenant demanda son épée et l'armement de son ordonnance et de son tambour, qui lui furent refusés. Il fut aussitôt garotté, puis la bayonnette aux reins il fut traîné à bord d'un bâtiment, confié sous la responsabilité nationale à M. Conseil, enseigne de vaisseau, auquel on le constitua prisonnier. Ce brave compagnon d'infortune s'empressa de larguer ses liens; et comme il n'attendoit que le lieutenant pour appareiller, crainte de quelque nouvel accident, il leva l'ancre et fit voile sous l'escorte d'une frégate savoyarde.

M. Rheydellet, de retour dans sa patrie, se rendit à Paris, et fut accueilli du comité de Salut public qui gouvernoit alors la France, prit connoissance de son cazernet, déclara qu'il avoit bien mérité de la patrie, et qu'il avoit des droits sacrés aux bienfaits et à la reconnoissance d'une nation juste et généreuse; mais on lui défendit de se présenter à la barre de la Conventionna tionale, qui nomma une commission prise

dans son sein pour en faire le dépouillement et le rapport. Des raisons d'état ayant empêché le rapporteur (Collot d'Herbois) de monter à la tribune, et le lieutenant Rheydellet ne pouvant exister à Paris avec ses appointemens, demanda et obtint la permission de se rendre en attendant à son poste, ce qui lui fut accordé. Collot d'Herbois ayant été déporté sans avoir fait son rapport, cet officier fut oublié ; en vain il réclama la justice du comité de gouvernement (1) et celle du Directoire exécutif, il ne put obtenir la justice qu'il réclamoit, et que méritoient ses souffrances, son patriotisme, son courage et ses services.

Sous l'empire glorieux du grand Napoléon, M. Rheydellet a été mis en activité, et le commandement d'une des divisions de la flotille de Boulogne lui a été confié. C'est dans ce poste d'honneur qu'il espère un jour prouver qu'il est digne de la confiance qui lui fut accordée, et

(1) Un instant, le comité de Salut public, en raison des souffrances qu'il avoit éprouvées dans les cachots de Cagliari, et de la liberté qu'il avoit fait rendre à deux cents Français prisonniers, voulut l'assimiler et le traiter comme les prisonniers d'Olmutz. Ces intentions libérales ne furent point réalisées. M. Rheydellet n'ambitionnoit que le grade de capitaine de frégate en second, il ne put l'obtenir.

rappeller ses services passés par les services qu'il se promet de rendre à la patrie, si la fortune seconde son courage.

M. Rheydellet, membre de la légion d'honneur, fut toujours estimé et considéré de ses camarades. Pendant la dernière guerre de la révolution, il avoit acquis la réputation d'un bon officier et mérité le brevet de lieutenant de frégate et de sous-lieutenant de vaisseau. Jusqu'à l'époque de la révolution, il reçut des témoignages de confiance et de satisfaction. Depuis cette époque il a toujours été en activité de service employé comme second, et chargé du détail à bord des différens vaisseaux sur lesquels il fut embarqué; il en a commandé plusieurs par intérim et en commission : il a dirigé en chef plusieurs armemens, et toujours mérité les suffrages de ses chefs. On peut dire que, pendant la guerre de la révolution, il a tiré le premier et le dernier coup de canon, puisque son vaisseau commença l'attaque au sac d'Oneille en 1792, et qu'il fut le premier qui salua la paix. Il remplaçoit alors à Boulogne le général la Touche-Treville, et commandoit en chef la flotille de la Manche.

Le capitaine Rheydellet est un marin intrépide, franc, loyal, d'un caractère ferme et tout dévoué à sa patrie.

J. E. DURUP-DE-BALEINE,

Ex-Officier de Marine.

J. C. Durup de-Baleine naquit à Pondichéry en 1759, d'une famille originaire et militaire de Champagne. Il entra au service à l'âge de quatorze ans, fit ses premières armes dans l'infanterie, et fut reçu dans le régiment de Provence en qualité de cadet. Passé au régiment de Condé, il fut fait lieutenant, puis capitaine.

En 1777, M. Durup-de-Baleine quitta ce corps pour entrer dans la marine au moment que la guerre fut déclarée à l'Angleterre. Ce ne fut qu'au prix de son sang qu'il put se faire ouvrir les portes de ce corps respectable, dans lequel on n'entroit que difficilement lorsqu'on n'avoit pas commencé par le grade de garde de la marine.

Il étoit sur la frégate *la Belle-Poule*, au combat du 16 juillet 1780. Ce combat, dont les détails ont été rendus publics par ordre du ministre de la marine, M. de Sartines (Gazette de France du 1er. août 1779), est l'un des plus étonnans et des plus mémorables : tous les officiers y furent tués ou blessés, et les derniers se

noyoient dans la cale, lorsqu'après quatre heures d'un combat aussi inégal cette frégate se rendit.

M. Durup étoit sur *l'Aigrette* de trente-deux canons de huit, commandée par M. de Stranersais, qui naviguoit avec *l'Aimable*, de même force, commandée par M. de Mortemar. En présence de la flotte de M. de Grasse, ces deux frégates s'emparèrent de *l'Iris* et le *Richeman*, frégates anglaises de quarante canons de douze, qu'ils échangèrent contre les leurs.

Cet officier de marine, qui reçut un coup de fusil devant Bristonjele, avoit trente-trois ans, et en comptoit dix-neuf de service, dont treize passés à la mer, lorsque le décret de la Convention nationale contre les ex-nobles l'engagea de quitter la marine. Il avoit vu deux fois les mers de l'Inde, celle des deux Amériques et toutes celles d'Europe. Il s'étoit trouvé à quatorze combats. Celui de *la Belle-Poule*, dans la relation duquel il est cité d'une manière bien honorable, lui avoit valu une pension de quatre cents livres sur les dépenses secrettes de la marine.

C. E. MICHEL ((*),

Chef de bataillon au quarantième régiment d'infanterie de ligne.

Né à Pointre, canton de Montmirey, département du Jura, le 2 septembre 1772, Claude-Antoine MICHEL, à l'époque de la révolution, prit du service en qualité de fusilier au sixième bataillon du Jura, le 15 mai 1791, et fut fait sergent-major le même jour.

Le 4 mars 1792, il passa sous-lieutenant au quatre-vingt-seizième régiment d'infanterie de ligne, fut fait lieutenant le 22 août, et capitaine le 6 octobre. En cette dernière qualité, il fit les campagnes de 1792 et 1793 aux armées des Ardennes et du Nord. Le 5 mars 1793, il fut fait prisonnier de guerre à Rheinderkeim, et fut échangé le 3 messidor an 3.

De retour en France, il fut fait chef de bataillon le 9 vendémiaire an 4 (cet emploi étant vacant par l'émigration du chef de bataillon auquel il succédoit), et fit les campagnes des années 4 et 5 aux armées de Sambre-et-Meuse et d'Allemagne.

Le 15 messidor an 6, M. Michel fut embar-

qué sur la frégate *la Furie* pour l'expédition d'Irlande. Le 6 vendémiaire an 7, il fut fait prisonnier par les Anglais et rendu le 14 frimaire suivant.

Pendant les années 7, 8 et 9, il servit à l'armée Gallo-Batave, se distingua dans plusieurs occasions; et à la bataille d'Egmont (Nord-Hollande), le 10 vendémiaire an 8, il eut le bras droit cassé d'un coup de feu.

Le 27 frimaire an 9, à la bataille de Nuremberg, il reçut un autre coup de feu au bras gauche.

Le chef de bataillon Michel, qui, par la conduite distinguée qu'il a tenue dans toutes les actions où il s'est trouvé, a mérité les plus grands éloges; fut nommé le 30 brumaire an 12, par S. M. l'Empereur, major au quarantième régiment d'infanterie de ligne : il est membre de la légion d'honneur.

J. A. LAROUVIÈRE,

Chef d'escadron.

Le 14 septembre 1759, Jean-Albert Larouviere naquit à Montpellier, département de l'Hérault, de parens qui vivoient de leurs revenus. Au sortir du collége où il avoit fait ses études jusqu'en réthorique, il fut destiné au commerce où il resta environ trois ans; mais l'amour de la gloire lui fit préférer l'état militaire. Le premier septembre 1781, il entra en qualité de dragon dans le régiment de Lescure, devenu Montmorency, et aujourd'hui 2eme. régiment de chasseurs à cheval; fut fait brigadier le 6 juillet 1785, maréchal-des-logis le 22 septembre 1786, et sous-lieutenant le 2 mai 1792. Depuis le 20 avril de cette même année, il avoit été employé à l'armée du Rhin, et fut fait quartier-maître-trésorier le 20 septembre.

Le 30 du même mois, M. Larouvière, quoique quartier-maître, se posta aux tirailleurs à l'affaire de Spire, en prit le commandement. Après avoir essuyé plusieurs décharges des postes autrichiens qui étoient en embuscade, il tomba sur un poste composé de vingt-cinq hommes commandés par deux officiers, leur fit rendre les armes et conduisit

duisit ces deux officiers avec leurs troupes à la garde du camp. Au fort du combat, il n'avoit avec lui que quatre chasseurs, dont un fut tué (1).

Le 29 novembre, l'armée, commandée par le général Custine, étoit campée dans la plaine d'Hoechst près Francfort. M. Larouvière venoit de Mayence y chercher la solde de la troupe. Pour trouver son régiment, dont il ignoroit la position, il prit la route de Francfort et arriva à la nuit à la porte de France, qu'il trouva fermée : il se transporta aussitôt à celle de Friberg; mais quel fut son étonnement lorsqu'il apperçut un grand nombre de troupes qui gardoient le silence, et qu'il reconnut l'uniforme prussien! Dans le même moment la barrière s'ouvrit, et il pénètra dans la ville avec un officier prussien qui venoit pour engager le commandant français à livrer la ville. Le lendemain le quartier-maître sollicita la permission de quitter Francfort; ce qui lui fut d'abord refusé et ensuite accordé. Le commandant lui remit une lettre pour le général Custine. M. Larouvière atteint le poste de la ville, part au galop, traverse les postes prussiens, essuie tout leur feu, arrive au camp et remet sa lettre. Le commissaire-général

(1) Baroulié, chasseur au deuxième régiment.

Vilmanzy étoit alors en conférence avec le général Custine, et fut témoin de la remise des dépêches.

En 1793, pendant le siège, il étoit enfermé dans Mayence, s'y rendit utile et fit continuellement un service actif. Il avoit pris rang de lieutenant à la formation du 24 mai. Le 24 juillet suivant, la place de Mayence ayant capitulé, il suivoit la première colonne qui marchoit sur la Vendée. Arrivé à Nanci, le commissaire-ordonnateur Dujard proposa M. Larouvière au Représentant du peuple, pour être commissaire des guerres; ce qu'il refusa, aimant mieux servir dans son corps, qui étoit à l'armée du Rhin.

Le 16 thermidor an 2, il fut fait chef d'escadron titulaire; et le 25, le régiment, ayant reçu ordre de surprendre les avant-postes autrichiens, se mit en mouvement à deux heures du matin. A la pointe du jour, il fondit avec impétuosité sur les grandes gardes, les dispersa et arriva aussitôt qu'elles au village de Weissenheim, où étoit le quartier-général, y prit, tua et mit en fuite tout ce qui s'y trouva. Le général ennemi fut obligé de se sauver en chemise à travers des jardins. Dans cette affaire, M. Larouvière eut son cheval blessé d'un coup de sabre.

En l'an 4, il étoit à l'avant-garde de l'armée du Rhin devant Mayence. Le 7 brumaire, l'ennemi

parvint à s'emparer des lignes devant cette place en passant le Rhin et les tournant par la droite. Le chef d'escadron Larouvière étoit à Marienborn avec la moitié du régiment; il rallie les avant-postes du centre de la ligne qui étoient dispersés, charge avec sa troupe, repousse l'ennemi jusqu'au village de Bretzenheim, qui perd beaucoup d'hommes tant tués que blessés, reprend la position, et n'ordonna la retraite que lorsqu'il s'apperçut que les Autrichiens le gagnoient sur la droite; il resta en position jusqu'à ce que les gardes de la cent neuvième demi-brigade fussent totalement hors de danger et eussent gagné les hauteurs. En se retirant, le chef d'escadron Larouvière reçut un coup de sabre qui lui fit une forte contusion. Il fut se placer dans le plus grand ordre derrière la Selzbach, où le général Gouvion-Saint-Cyr venoit d'arriver avec sa division.

Le 19 brumaire, en avant de Kirchheim, M. Larouvière exécuta avec succès plusieurs charges contre la cavalerie ennemie.

Le 13 frimaire, il étoit cantonné à Eschesveiller avec la moitié du régiment, ayant appris qu'un corps de cavalerie joint à deux ou trois cents hommes d'infanterie étoit en marche pour surprendre les cantonnemens; il fit aussi-

tôt monter sa troupe à cheval, alla au-devant de l'ennemi qui fut repoussé avec perte.

A Deux-Ponts, le lendemain, avec les mêmes escadrons, il chargea les houlans dans la ville de Deux-Ponts, les poursuivit l'espace de deux lieues, fit des prisonniers et tua beaucoup d'hommes et de chevaux. La grande rue de la ville de Deux-Ponts étoit jonchée de cadavres.

Le 15, l'ennemi ayant essayé de reprendre Deux-Ponts fut chargé et repoussé avec une perte considérable par les mêmes escadrons. M. Larouvière eut dans cette affaire un cheval blessé d'un coup de feu, en chargeant à la tête du premier peloton de son escadron.

Par suite de la réduction du corps à quatre escadrons, le premier ventôse an 4, cet officier devint surnuméraire, il continua un service actif.

Le 17 messidor à l'affaire de Radstat, trois escadrons du régiment ayant à leur tête leur colonel Cavutelle firent des prodiges de valeur, et les manœuvres savantes de leur chef décidèrent le gain de ce combat opiniâtre; dans cette affaire le chef d'escadron Larouvière eut son cheval blessé d'un coup de feu. Le général Desaix donna des éloges à la belle conduite du corps.

Le 23 therm. le G^{l}. de division Laroche ordonna au chef d'escadron Larouvière de s'emparer du village d'Elsfingen en avant de Nersheim, défendu par un régiment, deux pièces de canon

et un escadron d'hussards autrichiens. Le village étoit palissadé, il fondit avec impétuosité sur l'ennemi qui rendit les armes. Son cheval reçut une balle au col, et mourut de sa blessure. Cette affaire et celle de la veille méritèrent au régiment une lettre de felicitation de la part du Directoire exécutif.

Le 27 vendémiaire, le général Laboissière avoit confié au chef Larouvière le commandement de l'avant garde, composée des gardes des neuvième, onzième de hussards et deuxième de chasseurs, et lui ordonna de contenir l'ennemi, afin de donner le tems à l'armée de défiler et de prendre position en arrière de Fribourg; depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures après midi, cette avant-garde fut toujours aux prises avec l'ennemi et se retira lentement, et toujours en combattant. Arrivée à Fribourg au moment même qu'une colonne ennemie débouchoit par les gorges de Valdkirch, le chef Larouvière pénétra jusqu'à la porte par où il devoit sortir, en força le passage et vint se mettre en bataille en arrière de deux pièces de canon en position qui avoient été placées de l'autre côté du pont. Dans cette retraite il ne perdit pas un seul homme, et remplit les intentions du général en chef. Il eut une partie des rênes de son cheval coupée d'un coup de sabre.

Pendant le passage du Rhin à Kell, le 2 fri-

maire an 5, la garnison de Strasbourg opéra une sortie vigoureuse. Le deuxième de chasseurs entra dans les redoutes dont il s'empara, mit en fuite les troupes qui les défendoient, et s'empara avec l'infanterie de plusieurs pièces de canon. A la tête de ces escadrons, M. Larouvière fut par ordre se placer en position sous le canon de l'ennemi; il perdit un officier et eut son cheval tué sous lui d'un coup de boulet.

Passé à l'armée de l'Ouest en fructidor an 6, le ministre de la guerre ayant ordonné qu'on choisît dans le deuxième de chasseurs à cheval deux cents hommes d'élite, commandés par un chef d'escadron, pour être embarqués, M. Larouvière s'offrit : sa proposition fut acceptée et lui mérita les éloges du général en chef Michaud, qui s'étoit empressé d'accorder des éloges à la belle conduite que tint cet officier à Martigné près Laval en fructidor an 7. Avec douze chasseurs de son escadron et quatre gendarmes, il soutint avec la plus grande fermeté le choc de plus de six cents insurgés qui avoient insulté une colonne de la garde nationale de Laval qui, en grande partie, dut son salut à la valeur que le chef d'escadron Larouvière déploya dans cette occasion avec son escadron. Sans la vigueur de son attaque, plus de cent habitans de Laval auroient péri dans cette affaire.

L'adjudant-général Labruyère, par attesta-

tions honorables, s'empressa de rendre hommage à l'activité du service, au zèle, au courage dont le chef d'escadron Larouvière avoit donné des preuves dans les différentes courses et les diverses missions dont il l'avoit chargé.

En prairial an 8, il fit partie de l'armée de Réserve. Le général Champeaux qui commandoit la brigade de cavalerie, arrivé à Yvrée, ordonna à M. Larouvière de partir avec quatre-vingts hommes, dont cinquante du deuxième régiment, et trente du quinzième régiment de chasseurs pour aller faire une reconnoissance sur la ville de Senthia. Il lui enjoignit de marcher avec la plus grande précaution, de prendre tous les renseignemens sur la position, les mouvemens et forces de l'ennemi, mais de n'engager aucun combat; de s'informer de la colonne qui devoit descendre par le St.-Gothard et le Simplon; de répandre le bruit qu'il faisoit partie de l'avant-garde de l'armée qui arrivoit sur le point, et de faire préparer des vivres pour vingt mille hommes. Il exécuta les ordres qui lui avoient été donnés. Arrivé à Senthia, il rencontra un poste ennemi de cinquante hommes de cavalerie, le chargea avec rapidité, mais avec précaution; fit deux prisonniers, et se retira après avoir repoussé les ennemis jusques dans la ville.

D'après les informations qu'il prit des habitans, il fut instruit que le général Mélas avoit retiré ses

troupes de Nice, que Gênes étoit toujours bloqué, qu'il avoit conduit trente mille hommes d'infanterie, que quinze mille avoient été envoyés à Suze, et les autres quinze mille vers Romingue près d'Yvrée, et que le général Mélas avoit écrit au commandant de Zillano de faire partir la cavalerie des environs pour les villages voisins d'Yvrée. Le général Murat, commandant en chef la cavalerie à qui M. Larouvière remit à Piveronne le rapport de ces informations, lui fit témoigner à la tête du corps, par le général Champeaux, toute sa satisfaction de sa vigilance et de sa bonne conduite.

Au mois de prairial, l'adjudant Mériage de la division du général Loison avoit donné ordre à M. Larouvière de faire une reconnoissance sur la route de Pitzighitonne. Cet officier part avec soixante hommes du régiment; arrivé à Castelleta, il apprend qu'à une lieue sur la droite il y a un poste de cavalerie de quinze hommes et un officier qui étoient sur la route de Pitzighitonne à Crema. M. Larouvière prend ses dimensions, envoie vingt hommes audit lieu, et un officier qui exécute parfaitement ses ordres et enlève le poste.

Le premier brumaire an 9, il fut replacé provisoirement en pied par le général en chef de l'armée d'Italie, dans lequel grade il fut confirmé par arrêté des Consuls du 4 thermidor an 9. Peu

de tems après son corps passa à l'armée d'observation du Midi aux ordres du général Murat. Après le traité de Foligno avec le roi de Naples, son régiment partit pour aller prendre station dans le royaume de Naples avec les troupes aux ordres du général Soult qui en fut nommé commandant par le général Murat. M. Larouvière y resta jusqu'au traité d'Amiens; il arriva à Turin le 25 prairial an 10 avec son corps qui fut organisé sur le pied de paix. Il a fait sans interruption, dans son corps, les campagnes de 1792, 1793, ans 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, et trois mois de l'an 11, à la réserve de cavalerie de l'armée des côtes d'Océan.

Aujourd'hui cet officier qui est à la disposition du ministre de la guerre, et qui vient d'être placé par S. A. S. le prince Murat à l'état-major-général de la place de Paris, en qualité d'adjudant près le huitième arrondissement, a obtenu, du corps dans lequel il a servi sans interruption pendant toutes les campagnes de la révolution, les attestations les plus honorables. Dans celle en date du premier ventôse an 12, après avoir rappelé les belles actions qui ont illustré cet officier, on ajoute: « Le chef d'escadron Larouvière, par sa conduite militaire, ses mœurs et son aménité, s'est attiré l'estime et l'amitié de ses camarades, et le respect de ses subordonnés qui tous l'ont vu quitter le corps avec regret ».

S. QUENOT dit MERCIER (O. ✱),

Adjudant-major au sixième régiment de dragons.

Né à Paris, département de la Seine, le 7 février 1773, Jean Quenot dit Mercier entra en qualité de dragon au sixième régiment le 6 février 1792, fut fait brigadier le 23 ventôse an 2.

Au débloquement d'Ypres, au moment de la déroute, ce jeune brigadier réunit trois cents fuyards et les ramena à l'ennemi.

Le 6 février an 3, il fut fait maréchal-des-logis.

A la retraite des lignes de Mayence, le 7 brumaire an 4, par sa bravoure il sauva un drapeau de la cent septième, ci-devant soixante-quatorzième demi-brigade; il en coupa de suite le bâton, afin de pouvoir, par ce moyen, se défendre avec plus de facilité et l'empêcher par-là de tomber entre les mains de l'ennemi. Ce trait de courage le fit nommer au grade de maréchal-des-logis. La demi-brigade, en réconnoissance de ce service, lui délivra un certificat de félicitation.

A Rinkem, le 10 messidor de la même année,

dans une charge que fit le régiment contre les hussards Ferdinand, le jeune Quenot dit Mercier se fit remarquer par sa grande bravoure. Dans l'action, il eut un cheval blessé sous lui d'un coup de feu, et un autre tué sous lui d'un coup d'arme blanche.

Le 18 vendémiaire an 5, à Villingen, l'ennemi faisant sa retraite, il chargea le premier avec un officier de chasseurs et quatre chasseurs du huitième régiment sur une pièce de canon, il s'en empare.

Le 26 nivôse, M. Quenot dit Mercier fut fait maréchal-des-logis en chef à l'affaire de Biberach. Par ordre du général Desaix, avec seize hommes il alla à la recherche d'un parti ennemi, l'environna, lui fit mettre bas les armes et le ramena prisonnier; il était composé de douze dragons de la Tour et de quinze cents hommes d'infanterie. La bravoure et la prudence qu'il montra dans cette circonstance, lui méritèrent les éloges des généraux Beaupui et Desaix, qui lui firent don d'un cheval.

Le 30 vendémiaire, entre Emedinghem et offembourg, après avoir sauvé des mains de l'ennemi le dragon Blondin, de la cinquième compagnie, à quelques pas d'Emedinghem, à la tête de cinq dragons et de douze grenadiers de la cent troisième demi-brigade, il vint à

bout de ralentir l'ennemi par l'effet de leur feu. Avec ce foible secours, il resta ferme aux portes de la ville, qu'il fit fermer et barricader ; ce qui facilita la retraite du régiment et celle de la cent troisième demi-brigade.

Le 4 messidor an 7, M. Quenot dit Mercier fut fait adjudant-sous-officier. Son corps fit partie de l'armée de Réserve qui, dans les plaines italiques, cueillit les plus beaux lauriers. Le 24 prairial an 8, à Marengo, par sa fermeté et sa bonne contenance, il contribua singulièrement à prévenir le désordre d'une demi-brigade placée en avant du régiment, et qui essuyoit le feu continuel de l'ennemi. Dans cette occasion, son cheval fut tué sous lui d'un coup de canon chargé à mitraille. Le premier fructidor, ce jeune officier fut fait sous-lieutenant à la suite, et fut mis en pied d'après le travail du général Davoust, le premier brumaire an 9. Il obtint ce grade pour s'être comporté avec distinction dans plusieurs affaires à l'armée du Rhin, et notamment à la bataille de Marengo, dont nous avons déjà parlé, où il fut blessé d'un coup de sabre ; il y fut continué par arrêté le 21 frimaire an 9. Au passage du Mincio, il fut fait lieutenant par le général Davoust. Le 4 nivôse an 9, au moment de la déroute il chargea, avec la division des sapeurs qu'il commandoit, sur un corps

de grenadiers hongrois qu'il força de prendre la fuite. Dans cette affaire, il eut un cheval tué sous lui, et reçut cinq balles dans son manteau plié autour de son corps.

Le lieutenant Quenot dit Mercier fut continué dans son grade par arrêté des Consuls du premier brumaire an 10, prit rang le 9 ventôse an 9, fut fait adjudant-major le 22 ventôse, et adjudant-capitaine le 22 fructidor an 11. Ce jeune officier a fait toutes les campagnes de la révolution avec bravoure et distinction. Ses hauts faits d'armes lui ont mérité un sabre d'honneur, qui lui fut donné par brevet le 4 pluviôse an 11. Il a été nommé officier de la légion d'honneur le 26 prairial an 12. Il est en activité dans le sixième régiment de dragons.

J. M. DAVID (*),

Chef d'escadron au deuxième régiment de hussards.

Le 13 décembre 1766, Martin-Joseph David naquit à Paris, département de la Seine. Maîtrisé par l'envie de la gloire et le désir de se faire un nom dans la carrière militaire, ce guerrier, à l'époque de la révolution, entra en qualité de sous-lieutenant à la suite (cadet) au régiment du Port-au-Prince, île Saint-Domingue 1791, où il fit ses premières armes avec les volontaires de Saint-Marc, et marcha plusieurs fois dans cette île pour s'opposer à la révolte des Nègres, et se trouva à tous les combats qui leur furent livrés dans les quartiers du Petit-Fond, du Tapion, de la Petite-Rivière, pendant le cours de l'année 1791 et une partie de 1792.

De retour en France, il prit du service en qualité de volontaire au sixième régiment de chasseurs à cheval, ci-devant Languedoc, le 13 mai 1792, et passa à l'armée commandée par Dumourier.

Dans une affaire, tirailleur à la tête de vingt-cinq chasseurs du sixième régiment, il chargea

40 hussards prussiens pendant l'espace d'environ trois lieues, fit dix-neuf prisonniers et un officier; sabra cent hommes d'infanterie, mit les autres en fuite, et conduisit le reste au quartier-général de Dumourier, à Sainte-Menehould en Champagne.

Le 1er. juillet 1793, M. David fut fait sous-lieutenant, et passa bientôt après à l'armée destinée à combattre les rebelles de la Vendée.

A Châtillon près Landrecies, les Républicains avoient essuyé une déroute à la tête de neuf chasseurs de son régiment. M. Martin reprit sur l'ennemi une partie de l'artillerie légère, plusieurs caissons et chevaux; traversa trois fois la ligne ennemie; reprit le lieutenant Lanoye qui commandoit alors la douzième compagnie d'artillerie légère (cet officier est actuellement capitaine d'artillerie à l'armée d'Hanovre), ainsi que plusieurs autres sous-officiers et canonniers pris désarmés, et plusieurs hommes de l'infanterie française qui avoient été forcés de se rendre. Quelques jours après, le sous-lieutenant David se trouva à une affaire près de Guise; le général de division de cavalerie Dubois l'ayant rencontré le félicita de la bonne conduite qu'il avoit tenue dans cette terrible journée. Il fut ensuite employé aux blocus et siège de Landrecies.

Le premier nivôse an 3, par arrêté du gou-

vernement, il fut fait aide de camp du général de cavalerie d'Hautpoul qui l'avoit demandé. Il servit à l'armée de Rhin-et-Moselle.

Il étoit sous les ordres du général en chef Hoche, au passage du Rhin à Neuwied. Les troupes composant cette armée par ordre de division, effectuèrent le passage de ce fleuve de vive force, et chacune d'elles prit une direction différente, excepté celle de la réserve de cavalerie commandée par le général de division d'Hautpoul, qui marchoit derrière celle du centre. Sur la fin de la journée, après cinq heures de marche, toujours battant et culbutant l'ennemi, nos troupes du centre qui avoient l'ennemi en front, à force de combattre se trouvèrent réduites, et principalement la cavalerie légère qui avoit fait des prodiges de valeur; ce qui donna le tems à l'ennemi de prendre une position très-militaire et très-respectable sur une montagne en partie boisée, ayant devant lui une petite rivière et un défilé par le village de Dirdof, pour venir à cette position. L'aide de camp David voyant que toutes les troupes s'étoient battues hors cette réserve dont il faisoit partie, et comme cette même réserve étoit à près d'une lieue de la position de l'ennemi, il lui prit idée d'inviter le général d'Hautpoul d'aller en avant prier le général en chef Hoche de vouloir bien accorder

accorder l'honneur à la division de cavalerie de prouver à toutes les troupes de l'armée qui s'étoient couvertes de gloire, qu'elle étoit digne de rivaliser avec elles. Cette proposition parut faire grand plaisir au général en chef Hoche, puisqu'il vint au-devant de cette division; et s'adressant à l'aide de camp David qui étoit à la tête et menoit la colonne : *Mon brave, j'ai déjà appris par des généraux et officiers ce que vous savez faire; je suis sûr de ne pas être trompé. Non, mon général, lui répondit l'aide de camp David, je ne sais que tromper l'ennemi, et je vais vous le prouver.* Le général d'Hautpoul lui dit alors : mon ami, tu vas prendre, avec papa Oswal (1) la brigade de droite, et vous agirez de concert ensemble; quant à moi, je prends la brigade de gauche pour agir d'un autre côté. L'aide de camp David ramassa une poignée de tirailleurs de différens régimens; et comme par la position du village de Dirdof, qui étoit un défilé, il se trouvoit forcé de sortir avec sa troupe devant le centre de la position de l'ennemi, il jetta cette poignée de tirailleurs sur le centre afin de se couvrir, et par le mouvement

(1) Le général de brigade Oswal, militaire respectable tant par son âge que par sa bravoure.

de tête de colonne à droite, il alla tâter le flanc gauche de l'ennemi, qui étoit garni d'infanterie dans un bois, ayant de plus une petite rivière devant. Il avoit fait former la troupe en bataille à portée de fusil ; mais après avoir, d'un coup-d'œil, examiné le terrain, il vit qu'une attaque de cavalerie sur ce point n'étoit faisable que dans un moment désespéré; il fit donc feinte de retraite par peloton à gauche, à une certaine distance, fit former la troupe par escadron au trot, et à une autre distance (toujours marchant) qui se trouvoit être vis-à-vis le centre de l'ennemi; par un demi à-droite au petit galop (ce qui formoit une colonne par échelons), il fit sonner la charge. Le général Oswal et l'aide de camp David à la tête de la cavalerie culbutèrent dans la rivière environ cent cuirassiers, hussards de Bourbon et chasseurs de Bussy, qui servirent de pont à la cavalerie française qui, arrivée de l'autre côté, chargea tout ce qu'elle rencontra. L'ennemi, surpris de cette audace et de ce coup décisif, abandonna la position, tirant trois ou quatre coups de canons à mitraille, et faisant feu de mousqueterie. Le jour cessoit, le général en chef voyant le but rempli, qui étoit de déloger l'ennemi de sa position, fit sonner la retraite. La cavalerie française se retira fort tranquillement; l'aide de camp David rentrant le dernier,

aperçut le général en chef Hoche qui lui faisoit signe; il fut à lui, et lui offrit un cuirassier qu'il avoit pris et blessé. L'aide de camp David, d'après les ordres de son général, fit bivouaquer la division de cavalerie; et rentra chez le général d'Hautpoul, qui lui dit : le général en chef nous demande tous les deux. A son entrée au château de Dirdorf, qui étoit le grand quartier-général, le général en chef Hoche le prit par la main, en lui disant : *Mon brave David, vous êtes gravé dans mon cœur comme un des meilleurs officiers de l'armée; j'étois instruit de ce que vous saviez faire, mais de plus j'ai vu. Vous avez manœuvré comme un général, marché en tête de la charge comme un très-brave officier, et sur la fin combattu avec la témérité d'un hussard; vous avez chargé dans le bois, suivi de quelques cavaliers qui n'ont pas voulu vous abandonner seul à votre impétuosité; cette témérité que je loue, me procure l'avantage de marcher demain matin en avant, et épargnera les jours de peut-être huit à douze cents hommes.*

Le 16 vendémiaire an 5, ce brave officier fut fait capitaine à la suite, chef d'escadron (idem) de son régiment, le 6e. de chasseurs à cheval le 12 thermidor an 7, et servit à l'armée du Rhin. A la bataille de Mœskirch, le 15 floréal an 8, il

chargea à la tête d'un escadron de carabiniers, pour empêcher l'ennemi de s'emparer de la compagnie d'artillerie légère, commandée par le chef d'escadron Prost, ce qui seroit arrivé sans la bonne contenance de la troupe qu'il guidoit.

Ce brave officier qui a servi pendant cinq ou six ans dans l'avant-garde commandée par le général Lefebvre (armée de Sambre-et-Meuse), et avec les généraux Mortier, Soult et autres, toujours avec distinction, a mérité l'estime, l'amitié et les regrets de ces généraux : il a été chargé de missions délicates et difficiles, qu'il a remplies à la satisfaction des chefs qui ont bien voulu l'employer.

Dans la division de cavalerie qui étoit ordinairement de sept, huit et neuf régimens, et une ou deux compagnies d'artillerie légère, il a souvent rempli les fonctions d'adjudant-général, et donné des ordres en l'absence du chef supérieur, que les généraux de brigade et les colonels des corps exécutoient à la lettre; preuve de la confiance et de l'estime qu'ils lui accordoient. Dans les manœuvres, dans les mouvemens, dans les marches et devant l'ennemi, les chefs recevoient ses ordres avec amitié; souvent ils ont daigné suivre ses conseils et ses avis. Le général de division d'Hautpoul dont il étoit aide de camp, le considéroit comme son ami, comme son frère,

comme son bras droit. Dans des momens épineux et difficiles, il lui disoit quelquefois : Qu'allons-nous faire, cela ne va pas, l'ennemi prend le dessus? Il répondoit : il faut porter cette troupe là, attaquer par ce point. Va donc, disoit son général, et exécute, *mon brave*. Il a été aimé, considéré et estimé particulièrement des généraux Kléber et Richepanse, et généralement aimé de tous les généraux et de la troupe, sous lesquels et avec laquelle il a servi. Quelquefois il a été envoyé sur une aile ou flanc d'armée, avec cent, deux cents chevaux et plus; tous les officiers, et même ceux au-dessus de son grade, lui obéissoient aveuglément. Si par hasard arrivant au bivouac il demandoit à un jeune hussard ou chasseur qui ne le connoissoit pas, où sommes-nous? où est l'armée? en marquant de l'inquiétude; un vieux moustache lui répondoit : Va, mon camarade, dors tranquillement; *le petit N.... de D.... qui nous commande connoît la carte par cœur; je suis sûr qu'il est là aux environs, qui roule ou bat patrouille, pour que nous puissions un peu reposer; c'est un bon petit b....* De la part d'un hussard ou chasseur, ces expressions qui sont à eux et qui marquent la confiance, font plus d'honneur et de plaisir à un officier, que le compliment le mieux tourné.

A la fin de la dernière campagne (armée du Rhin), époque après laquelle l'aide de camp David entra dans le deuxième régiment de hussards, en qualité de chef d'escadron, le 1er. ventôse an 9, le général en chef Moreau lui avoit promis de l'avancement en cas que la paix ne fut pas acceptée, lui disant : *Mon cher David, votre contenance à la téte d'un escadron de carabiniers à la bataille de Mœskirch lorsque notre troupe ne pouvoit plus tenir, et de plus, votre réputation et manière de servir vous ont donné des droits à ma reconnoissance; comptez sur moi si l'occasion se présente.*

Le chef d'escadron David a été continué dans son grade, au deuxième régiment de chasseurs à cheval, par arrêté de S. M. l'Empereur. Il est membre de la légion d'honneur.

C. A. DE WAUTIER (*),

Chef de bataillon du cent douzième régiment d'infanterie de ligne, faisant les fonctions de major.

CHARLES-ALBERT DE WAUTIER, né à Bruxelles, département de la Dyle, le 4 février 1757, étoit cadet au régiment de Dynzi infanterie, au service de S. M. l'empereur d'Allemagne le 18 mai 1770; il fut chargé des fonctions de sergent le premier juillet 1772, passa au régiment de Saint-Ignon dragons, actuellement de la Tour, au même service.

M. de Wautier fut fait brigadier le 3 novembre 1772, maréchal-des-logis le 18 avril 1774, adjudant le 2 mai 1775, sous-lieutenant le 5 mai 1776, premier lieutenant le 30 mai 1778, et capitaine le 21 septembre 1787.

Cet officier a fait avec distinction les campagnes en Bohême et en Moravie des années 1777, 1778 et 1779. Dans un combat d'avant-postes à Paulus Neustadt en Moravie, il fut grièvement blessé au front d'un coup de sabre. Il fit ensuite les campagnes des années 1784 et 1785 en Hollande, et celles des années 1787 et

1788 contre les insurgés de la Belgique. A la fin de 1788, M. de Wautier se retira du service.

Lors du voyage du premier consul Bonaparte, il forma, instruisit et commanda en second la garde d'honneur composée des jeunes gens de Bruxelles.

Ayant demandé et obtenu du service, il fut fait capitaine au cent douzième régiment d'infanterie de ligne le 22 fructidor an 11, chef de bataillon audit régiment le 18 pluviôse an 12. Membre de la légion d'honneur, il est actuellement en activité de service à Cherbourg, département de la Manche.

A. TEXIER DE LA POMMERAYE (*),

Major au soixante-quinzième régiment d'infanterie de ligne.

Poitiers, chef-lieu du département de la Vienne, vit naître, le 3 septembre 1768, Arnaud Texier de la Pommeraye, qui, le 16 février 1784, prit du service en qualité de soldat au régiment Dauphin, où il demeura jusqu'au 16 août 1786.

Le 12 janvier 1787, en qualité de matelot volontaire, il entra sur la frégate *la Pomone* puis sur le vaisseau *le Superbe*, et fit les campagnes de 1787, 1788 et 1789 dans les parages de l'Espagne, du Portugal et du Levant, successivement sous les ordres du chef d'escadre M. le comte de Nieuil, du capitaine Seneville et du capitaine en second Bataille. Il servit dans la marine depuis 1787 jusqu'au 10 mai, qu'il rentra dans ses foyers.

A l'époque de la révolution, il se présenta; et le 4 septembre 1792, il fut fait capitaine au deuxième bataillon de la Vienne, fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Nord et de la Belgique, sous les ordres des généraux en

chefs Dumourier, Custine et Dampierre. Le 23 mai 1793, dans les bois de Bonne-Espérance près Valenciennes, il fut blessé d'un éclat d'obus qui lui cassa l'épaule droite; on fut obligé de le rapporter dans la ville.

Dans la nuit du 25 au 26 juin, pendant le siége de Valenciennes, à la tête de quinze grenadiers, il sortit de la place et fit fuir les Anglais et les Autrichiens de leurs boyaux, et encloua quelques pièces et mortiers.

Le 25 juillet, à onze heures du soir, ayant échappé aux fougades que firent sauter les ennemis, il se trouva environné, se débattit longtems, se rendit à la Poterne de Mons, et en défendit l'entrée avec plusieurs soldats qui y furent tués.

M. Texier de la Pommeraye avoit été nommé adjudant-général chef de bataillon le premier août 1793, commandant au vingt-troisième régiment de chasseurs à pied le 28 septembre de la même année. Il étoit passé à la Vendée en l'an 2, et servit sous les ordres du maréchal de Biron, Aubert-Dubayet, et des généraux en chef Rossignol, Hoche et Canclaux. A l'affaire de Coron, département de la Vendée, il eut la jambe gauche traversée d'une balle. Le 12 messidor, à l'affaire de Candé contre les Chouans, il eut un cheval tué sous lui. En l'an 4, il fut employé

aux côtes de Cherbourg sous les ordres du général en chef Hoche, et eut le genou droit déboîté à l'avant-garde près Cerisay en Vendée. Le 4 vendémiaire, il eut son cheval tué sous lui. Il avoit été fait chef d'état-major près le général Moncey, inspecteur général de cavalerie, et commandant par intérim la vingt-deuxième division militaire le premier floréal an 4.

En l'an 5, il étoit passé à l'armée des côtes de l'Océan, sous les ordres du général divisionnaire Rey. Le 5 nivôse, il avoit été réformé, ainsi que son général, par suite de la suppression de l'armée des côtes de l'Océan, et se trouva sans emploi, ayant été remplacé avant sa réforme au régiment d'infanterie légère, parce qu'il avoit opté pour l'emploi de chef d'état-major.

Le 3 frimaire an 7, il fut fait chef de bataillon à la cent quatrième de ligne, et fut employé aux armées sur le Rhin et en Suisse, sous les ordres des généraux en chef Moreau, Jourdan et Masséna. En l'an 8, il fut rapporteur dans l'affaire des Lajolais, Badouville et autres prévenus d'avoir trempé dans les premiers complots ourdis par Pichegru.

M. Texier de la Pommeraye passa ensuite à l'armée des Grisons commandée par Macdonald, et pendant les années 10 et 11 il fut employé

en Suisse et en Batavie, où il servit sous les ordres des généraux Montchoisy, Montrichard, et des généraux en chef Ney et Mortier. Le 4 fructidor an 11, il fut fait chef de bataillon au cinquante-neuvième régiment de ligne, et passa dans le même grade au cinquantième régiment le 12 ventôse, fut nommé major par S. M. l'Empereur le 13 prairial an 12. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial de la même année.

Il a servi depuis l'an 12 dans l'intérieur sous les ordres du général Férino, et en Batavie sous les ordres du général en chef Bernadote et du général de brigade Girard (dit Vieux).

P. F. DIDELON (*),

Chef d'escadron au neuvième régiment de dragons.

Né à Verdun, département de la Meuse, le 13 octobre 1768, Pierre-François DIDELON avoit pris du service dans le corps de la gendarmerie en 1787, où il demeura jusqu'à la réforme de ce corps en 1788. En continuation de ses services, il fut admis maréchal-des-logis à la suite, dans le dixième régiment de dragons jusqu'à son remplacement de sous-lieutenant; fut fait titulaire dans ce grade le 15 septembre 1791, lieutenant le 8 avril 1793, capitaine le 25 mai de la même année.

Cet officier se distingua particulièrement pendant tout le blocus de Philipeville en l'an 2, où il commandoit un détachement de cinquante dragons qui, pendant plus de six mois que dura ce blocus, firent presque tous les jours des sorties où il fut assez heureux pour repousser l'ennemi.

A l'affaire de Spirimont près Liége, sur la rivière d'Ourthe, les deux et troisième jours complémentaires de l'an 3, il commandoit deux escadrons qui poursuivirent l'ennemi jusqu'à

Thense, firent prisonnier presque tout le régiment de Beaulieu, et prirent plus de trente pièces de canon.

Les généraux Marceau et Klein, témoins de ces belles actions, accordèrent leurs éloges à la bonne conduite et bravoure du capitaine Didelon.

A la tête du dixième régiment de dragons, cet officier franchit le Splugen (montagne qui sépare le pays des Grisons de l'Italie); il servoit alors à l'armée de ce nom commandée par le général Macdonald. Le dixième des dragons passa le premier, y perdit plus de vingt hommes tant tués que morts par suite du froid excessif qu'ils y éprouvèrent, plusieurs chevaux y restèrent aussi (1). Le général Mathieu Dumas, chef de l'état-major-général de l'armée des Grisons, a mentionné ce fait d'une manière bien honorable, dans une note insérée dans ses rapports au ministre de la guerre.

M. Didelon fut nommé chef d'escadron au neuvième régiment dragons, le 10 vendémiaire an 12; il est membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial de la même année.

---

(1) On trouve des détails intéressans sur le passage du Splugen dans un ouvrage intitulé : *Campagne des Grisons*..... etc., par M. Philippe Ségur.

N. LABARRIÈRE (O. ✻),

Lieutenant au soixante-troisième régiment.

Né à Lautrec, département du Tarn, N..... LABARRIERE, lieutenant au soixante-troisième régiment, et officier de la légion d'honneur, entra jeune encore en qualité de sergent au deuxième bataillon de son département, le 6 juillet 1792; il fut fait sergent-major le 16 octobre de la même année, et sous-lieutenant au même bataillon le premier pluviôse an 2.

Il avoit fait les campagnes des Pyrénées-Occidentales en 1793, ans 2 et 3. Il passa ensuite à l'armée de l'Ouest, où il servit pendant l'an 4, et fit les campagnes d'Italie des ans 5, 6, 7 et 8.

Le 28 thermidor an 7, à la bataille de Novi, il fut fait sur le champ de bataille lieutenant à la soixante-troisième demi-brigade, où fut incorporé depuis le deuxième bataillon.

Il étoit au blocus de Gênes, et fut décoré d'un sabre d'honneur pour avoir assailli l'ennemi au village de St.-Martin, et s'être précipité accompagné d'un seul sergent dans une maison où plusieurs Autrichiens s'étoient rassemblés malgré

leur vive résistance; il en tua plusieurs et désarma les autres.

Le lieutenant Labarrière, dans une sortie qui eut lieu pendant le blocus le 8 prairial an 8, fut blessé d'un coup de feu qui lui traversa la cuisse droite, et lui fit une forte contusion à la gauche.

Pendant les années 9 et 10 il fit partie de l'armée du Portugal, et passa successivement aux camps de Montreuil et de Brest, où il fit les campagnes des ans 11 et 12; au mois pluviôse de cette dernière année, il fut fait officier de la légion d'honneur.

L.

L. CHARRIÈRE (*),

Major au quarante-huitième regiment d'infanterie de ligne.

EXCELLENTE quarante-huitième, quel bonheur pour nous de pouvoir, en rappelant les services des braves qui t'ont guidée au combat et à la victoire, célébrer tes beaux faits d'armes. Souvent par ta valeur tu fis le destin des batailles; le laurier de la gloire fut toujours le prix de ta valeur; ta renommée est belle comme tes exploits. L'armée française n'oubliera jamais ce que tu fis à la bataille de Hohenlinden.

Au fort de la mêlée, trois bataillons hongrois et trois pièces d'artillerie avançoient au pas de charge, et prétendoient en leur faveur maîtriser la victoire. Dans ce moment décisif, le général Richepanse se retourne et fixe l'œil du soldat: il étincelle. Le général veut profiter de ce beau moment d'énergie et d'audace. Il s'adresse aux grenadiers de la quarante huitième. — Que dites-vous de ces hommes-là? — Ils sont morts. — A ces mots le signal est donné, les grenadiers se précipitent sur les canons, l'ennemi est culbuté: l'impulsion est donnée, et la colonne,

comme un torrent, renverse toutes les masses qui lui sont successivement opposées.

Le guerrier qui vous occupe en ce moment est aujourd'hui major de ce régiment. Né le 3 février 1765 au Bourg Saint-Audéole, département de l'Ardèche, Louis CHARRIÈRE étoit entré en qualité de soldat au ci-devant quatre-vingt-onzième régiment d'infanterie le 10 octobre 1782, fut fait caporal le premier septembre 1785, et sergent le 18 août 1790.

Lorsque la guerre de la révolution eut été déclarée, M. Charrière obtint un prompt avancement. Il fut fait sergent-major le premier mai 1792, adjudant-sous-officier le 9 du même mois de la même année, sous-lieutenant le premier août, et servit à l'armée d'Italie successivement sous les ordres des généraux Anselme, Biron, Brunet, Dumerbion, Kellermann et Scherer.

Le 1er. prairial an 2, il fut employé comme adjoint à l'adjudant-général Vicose, et le 24 germinal an 3, il fut fait lieutenant au choix à la cent soixante-cinquième demi-brigade, avec laquelle le quatre-vingt-onzième régiment avoit été amalgamé.

Il fut de l'armée d'Italie sous les ordres de S. M. l'Empereur, le 15 ventôse an 4. Il quitta la cent soixante-cinquième demi-brigade, et fut employé comme adjoint à l'état-major-général.

Le 25 brumaire an 5, M. Charrière fut fait capitaine d'après la loi du 11 germinal an 3, chef de bataillon par brevet du général en chef Bonaparte le 15 brumaire an 6, et adjoint à l'adjudant-général Jomart le 26 brumaire de la même année. Il servit ensuite à l'armée d'Angleterre et d'Italie.

Le 13 vendémiaire an 9, il quitta l'état-major général, entra comme chef de bataillon à la quarante-cinquième demi-brigade par ordre du premier Consul, et fit les campagnes des ans 9, 10 et 11 aux armées des Grisons, d'Helvétie et d'Hanovre, sous les ordres des généraux Macdonald, Montrichard et Mortier.

En l'an 12, passé à l'armée d'Angleterre commandée par le maréchal Davoust, le premier nivôse il quitta la même demi-brigade et fut fait major au quarante-huitième régiment d'infanterie. Cet officier, qui est membre de la légion d'honneur, a vingt-trois années de service.

L. BARAGUAY-D'HILLIERS (G. O. ✻),

Général de division, colonel-général des dragons.

Né à Paris en 1761, Louis Baraguay-d'Hilliers reçut cette éducation distinguée qui ajoute aux qualités du cœur celles de l'esprit, et fait l'homme aimable et l'homme instruit. Dans une des meilleures écoles de la grande cité qui l'avoit vu naître, il se fit remarquer par des progrès rapides dans les sciences exactes. Successivement destiné à la robe et à l'épée, ses succès dans tous les genres d'étude couronnèrent ses travaux, et sembloient présager déjà qu'il sauroit un jour avec avantage tenir la plume et l'épée. Entraîné par un penchant irrésistible dans la carrière des armes, pour la parcourir avec gloire, il vint se placer dans les rangs des guerriers français. En 1793, il entra dans le régiment d'infanterie d'Alsace, en qualité de cadet; il y obtint les grades de sous-lieutenant et de lieutenant, et puisa à cette école les principes de tactique et de discipline sévère dont il a fait une sage application pendant la guerre de la révolution, et qui lui ont mérité le titre d'excellent officier d'état-major.

En 1790, M. Baraguay-d'Hilliers, passé capitaine au dixième bataillon de chasseurs, fut choisi aide de camp du lieutenant-général Crillon, et quelque tems après il reprit le même emploi près du lieutenant-général Labourdonnaye.

Au pied des Alpes, Montesquiou veut former un bataillon et en confier le commandement à un officier de mérite; il jette les yeux sur Baraguay-d'Hilliers, et le choisit pour chef. Bientôt le bataillon des Alpes est créé, instruit et discipliné.

A la fin de 1792, le nouveau colonel est passé à l'armée du Rhin aux ordres du général en chef Custine, lequel a bientôt reconnu les talens de cet officier, et le place à ses côtés en qualité de premier aide de camp colonel. Baraguay-d'Hilliers se fit bientôt remarquer dans toutes les attaques qui eurent lieu à l'armée du Rhin, et fit preuve de courage et de talent dans l'invasion du Palatinat, à la prise de Spire, de Worms, de Mayence et de Francfort, au combat de Bockenheim, où il eut deux chevaux tués sous lui, et fut blessé aux combats d'Hockein, de Stromberg, Birgen et Oberslerheim.

Le général en chef qui sut apprécier les excellentes qualités de son aide de camp, au mois de mars 1793, le nomma chef de son état-major, avec le grade de maréchal de camp. Ce brave officier, par un travail infatigable et un zèle sans

bornes, rétablit sur un pied respectable l'armée qui, placée derrière la Lauter, étoit réduite à un petit nombre d'hommes dénués de tout. Par ses soins la forteresse du Rhin est mise en état de défense; les places menacées sont approvisionnées; des ateliers d'armes sont créés; les bataillons sont mis au complet; soixante mille combattans placés sous la tente de Limbach à Lauterbourg, donnent aux Français les moyens de reprendre l'offensive. L'armée alloit obtenir des succès, lorsque la Convention nationale suspendit de leurs fonctions Custine et le chef de son état-major.

Le général infortuné est mis en jugement, et l'odieux tribunal de Fouquier-Thinville va prononcer l'arrêt de mort. Baraguay-d'Hilliers ose parler en faveur de son général et le justifier. Ce noble dévouement lui coûta la perte de sa liberté, et le fit dénoncer par quelques vils calomniateurs.

Le 22 messidor an 2, Baraguay-d'Hilliers fut porté sur une liste d'accusés pour quelque prétendue conspiration de prisons. Il fut acquitté, et réintégré dans la maison d'arrêt du Luxembourg.

Le règne de la tyrannie décemvirale a cessé : le 9 thermidor a lui sur la France, et Baraguay-

d'Hilliers est libre. Au mois de novembre 1794, le comité militaire l'associa à ses travaux.

Le 3 prairial an 4, lorsqu'une horde abreuvée de sang vint au pied de la tribune, dans le sein même de la Convention, poignarder le représentant du peuple Feraud, il remplit sans titre les fonctions de chef de l'état-major de la force armée de Paris, qui reduisit à l'obéissance les rebelles du faubourg Saint-Antoine. Sa conduite en cette occasion le fit nommer chef de l'état-major de l'armée de l'intérieur, sous les ordres du général en chef Menou. Il partagea le sort de cet officier supérieur (voy. Galerie militaire, notice du général Menou); il partagea également le sort de ce général après le 13 vendémiaire. Accusé, détenu, jugé et absous comme lui, il dut sa liberté à la justice de Bonaparte. Employé dans son grade à l'armée des côtes de Cherbourg, il passa à celle de l'Océan. La pacification des Chouans ayant couronné les travaux du général Hoche, il demanda à Bonaparte de le joindre en Italie.

Nos bataillons avoient franchi les Alpes étonnées; Napoléon, à la fleur de l'âge, par son génie fixoit déjà la fortune : elle sourioit à ce jeune héros qui conduisoit à la victoire l'élite de nos guerriers. Baraguay-d'Hilliers fut placé au milieu d'eux au nombre des officiers généraux; le com-

mandement civil et militaire de la Lombardie lui avoit été donné. Ses premières opérations eurent pour objet toutes les précautions à prendre pour que, dans son commandement, il ne s'élevât aucun trouble qui pût nuire au vaste plan du général en chef Bonaparte. Bientôt après Napoléon lui confia l'expédition contre Bergame. Le 5 nivôse an 5, il remplit le vœu du général en chef, et par une ruse de guerre heureusement exécutée, il occupa la ville et le château de Bergame. Bonaparte écrivoit de lui au Directoire :

« Quoique l'occupation de la citadelle de Bergame ne soit pas une opération militaire, il n'en a pas moins fallu des talens et de la fermeté pour l'obtenir. Le général Baraguay - d'Hilliers que j'en avois chargé s'est, dans cette occasion, parfaitement conduit. Je vais lui donner le commandement d'une brigade, et j'espère qu'aux premières affaires il méritera sur le champ de bataille le grade de général de division ».

Lorsqu'il occupa le château de Bergame au nom de la République française, cet officier supérieur adressa aux habitans de ces contrées une proclamation dont voici la teneur :

« Les circonstances m'ont forcé d'occuper la ville et le château de Bergame, pour prévenir les sinistres projets des ennemis de la République française, et éloigner de vos foyers le théâtre de

la guerre. Les troupes républicaines sont amies de l'ordre et des lois, et protègent la sûreté des personnes et des propriétés; ne craignez rien de leurs bayonnettes, elles ne servent qu'à frapper le crime et à vaincre les ennemis de la liberté. Je leur ferai respecter vos droits, vos coutumes, votre culte et votre gouvernement. Nous sommes venus comme amis, et j'espère que vous n'oublierez pas vos intérêts au point de me forcer de faire usage des forces qui me sont confiées, contre des citoyens que ma République et ma religion m'imposent l'obligation de regarder comme frères. »

Baraguay-d'Hilliers arriva à l'armée active le soir de la deuxième bataille de Rivoli. Il fut mis à la tête de la 58e. demi-brigade, et fut placé en arrière de la ligne. Le général ennemi Lusignan, parvenu à tourner l'armée française, menaçoit ses derrières. Privé d'ordres du général en chef par sa position, Baraguay n'hésite pas; il attaque l'ennemi qui croyoit le surprendre, enfonce son centre, lui fait quatre mille prisonniers, et contribue aïnsi à la victoire en dégageant l'armée française. Le lendemain on reprend l'offensive; Baraguay a reçu ordre d'attaquer la gauche de l'ennemi : à la tête de cinq cents braves de la 58e. demi-brigade, il emporte les batteries formidables de Pinsona, et déter-

mine par ce succès la déroute des Autrichiens, leur retraite sur la Corona, et leur destruction totale. Ainsi fut accomplie la prédiction de Bonaparte, qui avoit annoncé que Baraguay-d'Hilliers obtiendroit le premier grade par de plus grands exploits.

Bientôt après commença la campagne célèbre et difficile du Tyrol, confiée aux talens et à la bravoure du général en chef Joubert. A la tête de l'avant-garde, Baraguay-d'Hilliers à Brentonio culbuta les postes ennemis, attaqua le fort d'Azio occupé par cinq cents hommes, défendus par une artillerie formidable : suivi de deux bataillons de la quatorzième, Baraguay s'élance sur les retranchemens, les escalade le premier, et fait mettre bas les armes à quatre cent soixante-dix Autrichiens. La marche de nos guerriers fut une succession continuelle de combats meurtriers, de passages difficiles, d'entreprises hasardeuses : par-tout la division de Baraguay-d'Hilliers réussit à enlever les positions ennemies. Voici ce qu'il écrivoit lui-même au Directoire :

« Je m'empresse de vous informer, Citoyens Directeurs, que la division du Tyrol, partie le 25 ventôse de ses cantonnemens sur l'Adige, Lévis et la Brenta, est arrivée hier au soir ici (Brixen), après avoir chargé l'ennemi au-delà des hautes montagnes qui séparent Insprück de

la Carinthie ; les équipages, les magasins, sept à huit mille prisonniers sont tombés entre nos mains dans dix ou douze actions, de façon que j'espère que notre jonction se fera sans peine avec la grande armée qui est dans le Frioul, et qui nous tend la main par la vallée de la Drave. On peut présumer à notre allure que l'aigle impérial poursuivi jusque dans Vienne adoucira son orgueil, parce qu'il aura le bec et les serres rongés. »

Lorsque Baraguay-d'Hilliers adressoit cette lettre au Directoire, il étoit séparé de Bonaparte par une grande distance. Bientôt il a rejoint la grande armée, et le grade de général de division est la récompense de ses travaux et de son courage. Il reçut alors, et successivement de la confiance du général Bonaparte, l'ordre de marcher sur Vérone révoltée, l'ordre éventuel de prendre, à la place du général Kilmaine, le commandement général de l'Italie conquise, enfin celui de bloquer Venise du côté de la Terre-Ferme, et de faire des dispositions pour l'attaquer par les lignes. Baraguay-d'Hilliers étoit alors à Clagenfurth. Pour rendre le calme au pays vénitien révolté, il est obligé de repasser les Alpes. Bientôt par ses négociations avec le parti démocratique et ses bonnes dispositions militaires, les portes de la ville de Venise lui

sont ouvertes. Il y commanda pendant plus de cinq mois avec tant de sagesse et de modération, que les Vénitiens lui donnèrent le nom flatteur de *buono generale*.

Après la paix de Campo-Formio, il avait été chargé sur les bords du Mincio, du commandement d'un corps de vingt mille hommes. Bientôt une ample moisson de gloire est préparée ; des milliers de soldats sons les ordres de Napoléon vont opérer une importante conquête. Baraguay-d'Hilliers est à Gênes dans le port, où il arme et approvisionne dans moins d'un mois une flotte de soixante-quinze bâtimens, sur lesquels il embarqua toute sa division. Il réussit quoiqu'on ne lui eût point envoyé d'argent, et que les Anglais fissent tous leurs efforts pour brûler les vaisseaux et faire insurger les troupes.

Arrivé à Malthe avec l'escadre, Bonaparte lui a confié le soin de s'emparer du territoire occidental de l'île ; ses troupes bravent le feu de deux cents pièces de canon, et s'en emparent de vive force.

Trois jours après la reddition de Malthe, il fut choisi pour porter en France cette heureuse nouvelle, et remettre au Directoire les drapeaux enlevés aux chevaliers, la grande couleuvrine de Soliman et d'autres objets précieux. Il montoit la frégate *la Sensible*. A la hauteur de la

Sardaigne, elle fut rencontrée par une frégate anglaise ; les deux bâtimens s'approchèrent de si près, qu'on se battit à la portée du pistolet. La frégate anglaise portoit quarante canons de dix-huit ; la frégate française n'en avoit que vingt-huit de douze. La première bordée de l'ennemi renversa tous les Français, à l'exception de cinq. Sur les ponts, il y eut vingt-neuf hommes de tués et cinquante-cinq blessés : la frégate française, percée de trente-six boulets à la flottaison, fut entièrement désemparée : on se battit de si près, que les Anglais mirent le feu dans les manœuvres françaises avec les boures de leurs canons. On fut obligé de faire mettre aux pièces, à la place des canonniers français qui avoient été tués, des Malthais qui ne voulurent jamais faire le service. Pendant toute l'action, le capitaine de la frégate française ne quitta point le pont, et reçut plusieurs blessures ; il hasarda un dernier effort et commanda l'abordage. Au moment même où s'exécutoit la manœuvre, le général Baraguay-d'Hilliers, qui vouloit donner l'exemple, fut renversé par un éclat de bois qu'il reçut dans la poitrine. Il avoit eu auparavant son chapeau criblé de mitraille ; le lieutenant de la frégate tomba mort à ses côtés. C'est dans cet état qu'on se rendit à un ennemi bien supérieur en hommes et en canons. Avant

de guerre; ce qu'il ne put obtenir. Enfin au bout de six mois le Directoire s'apperçut qu'il avoit été trompé. Baraguay-d'Hilliers fut rendu à l'armée, à ses braves frères d'armes, et nommé chef de l'état-major de l'armée du Bas-Rhin sous les ordres du général Muller.

Il s'est distingué dans les combats qui ont été livrés sur les bords du Rhin; il a payé de sa personne, et il est chargé par le général en chef de faire lui-même le rapport des actions qui ont eu lieu sur les rives de ce fleuve, que la nature a placé entre les deux armées rivales.

Dans sa lettre au Directoire, Baraguay-d'Hilliers s'exprimoit ainsi: « Le deuxième jour complémentaire à la pointe du jour, l'armée autrichienne, forte de trente mille hommes et commandée par le prince Charles en personne, attaqua les troupes françaises qui ne consistoient qu'en cinq mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie. Son attaque commença par le village de Neckerau, défendu par le général de brigade Vandemack: tout ce que pouvoient la bravoure, le sang-froid et l'habileté a été déployé et exécuté pendant six heures par les braves troupes sous ses ordres. Trois fois le village fut pris et repris à la bayonnette; mais l'ennemi ayant, à raison de son grand nombre, pénétré par la digue du Rhin et tourné la droite

des troupes républicaines, il a fallu abandonner le champ de bataille et se retirer dans l'ouvrage à corne qui est placé en arrière entre Neckerau et Manheim ». L'ennemi, ajoute Baraguay-d'Hilliers, en attaquant la droite, attaqua successivement le centre et la gauche par deux fortes colonnes, beaucoup d'artillerie, et porta sur la rive droite une troisième colonne. A la faveur de ces attaques, différens retranchemens furent emportés de vive force, quoique défendus avec une résistance opiniâtre. Malgré la valeur des républicains, malgré le renfort amené par le général Ney, il fallut céder à la supériorité du nombre et sortir de Manheim, où l'ennemi avoit pénétré de toute part. La retraite s'exécuta dans le meilleur ordre; et à l'exception de quelques pièces de canon tombées au pouvoir des ennemis, l'artillerie et les munitions furent évacuées avec autant de promptitude que de précision.

Après la retraite devant Manheim, Baraguay-d'Hilliers quitta l'emploi de chef de l'état-major de cette armée pour en commander l'aile gauche sous les ordres du général Lecourbe. L'armée française avoit été obligée de se replier; mais sa retraite devant un ennemi supérieur n'eut rien que de glorieux; une poignée de soldats avoit combattu pour l'honneur, pour la patrie et résisté

sisté avec courage. Notre armée se reposoit de ses fatigues, et attendoit le moment de prendre sa revanche, lorsque le magasin d'artillerie de Landau sauta en l'air : l'explosion fut terrible. Baraguay-d'Hilliers commandoit près Landau. Suivi de trois cents chasseurs, des artilleurs et de leurs officiers, il pénètre dans la ville, fait ses dispositions, réunit les travailleurs et vole aux lieux où règnent la désolation et la terreur. On avoit à craindre que le magasin des poudres, qui en contenoit soixante milliers, ne vînt à sauter, si le feu se communiquoit; il falloit de l'activité, du courage et donner l'exemple aux citoyens épouvantés, aux soldats étonnés. Baraguay-d'Hilliers se met à la tête des travailleurs, il est placé au milieu des flammes et des éclats; c'est en bravant les plus affreux dangers qu'il parvient à les vaincre. Au bout d'une heure, trois cent cinquante caissons chargés sont arrachés à force de bras du voisinage des flammes; les magasins de foin, de paille sont enlevés avec rapidité. La pluie et le vent d'ouest secondent les efforts des travailleurs; enfin il ne reste plus rien de combustible autour du lieu de l'incendie. Les habitans de Landau et de la république doivent au dévouement, au sang-froid, à l'intrépidité du général Baraguay-d'Hilliers la conservation d'une place importante, dont la pri-

vation eût diminué les obstacles que la France peut opposer à l'ennemi, qui veut tenter une invasion. Aux lauriers des héros, Baraguay-d'Hilliers joint la couronne civique, double récompense due à sa valeur et à ses vertus.

Le 5 floréal an 8, il entra en campagne avec toute l'armée aux ordres du général Moreau, et fut placé à la tête d'une des plus fortes divisions faisant partie du corps du lieutenant-général Saint-Cyr. Après le passage du Rhin à Newbrisach, le combat de Fribourg et le passage de la Forêt-Noire, sa division combattit à Engen depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et contribua au succès de cette affaire importante. A Biberach, à la tête de son bataillon, Baraguay pénétra dans la ville qui fut attaquée et emportée de vive force, sous le feu le plus meurtrier; il rallia plusieurs fois les soldats qu'il commandoit, et concourut à faire cinq mille prisonniers. Il suivit ainsi le cours des opérations de l'armée du Rhin, lorsqu'après la prise de Landshut il fut envoyé à l'armée des Grisons.

Le tems fixé aux deux armistices d'Italie et d'Allemagne étoit écoulé, et l'Empereur ne pouvoit consentir aux sacrifices exigés de lui : il lui restoit encore quelque espoir; deux armées autrichiennes se reformoient sur l'Inn et le Min-

cio. Les Français ont reçu des renforts sur l'Oglio et l'Iser; mais la gloire va se frayer un nouveau chemin, et du sommet des monts montrer à tous les peuples les étendards de ses favoris.

Macdonald commande une armée; elle pénètre dans le pays des Grisons dont elle prend le nom, et s'occupe du soin de contenir une armée autrichienne dans le Tyrol et de lier ses opérations avec celles de l'armée du Rhin.

Le commandement d'une division est confié à Baraguay-d'Hilliers. En conséquence des ordres qu'il a reçus, malgré la saison la plus rigoureuse, malgré les ennemis et les élémens réunis pour s'opposer à la marche de l'armée, il entre au mois de brumaire dans la Valteline avant que les hostilités aient recommencé; ses avant-postes se trouvent en présence des ennemis qui occupent la haute Engaddine jusqu'à Samada. La division Baraguay-d'Hilliers formoit la première ligne de l'armée française; elle s'étendoit dans le pays compris entre Samada, Morbegno et le mont Tonal; sa gauche étoit dans la haute Engaddine, son centre à Tramo, Bormio et Sondrio, communiquant avec la gauche par le val Puschieva et le mont Bornina, sa droite occupoit le val d'Apriga prête à remplacer l'armée d'Italie au mont Tonal, et sa réserve à Morbegno.

Jusqu'au 18 frimaire de l'an 8 il n'y eut aucun mouvement dans cette division. Baraguay-d'Hilliers ne pouvoit agir ; car ses forces n'étoient pas suffisantes pour prendre réellement l'offensive, et comme il le disoit lui-même : « Quand on m'aura appuyé dans la Valteline, j'aspirerai à devenir méchant, après avoir fait le fanfaron. »

La position des avant-postes étoit critique ; les vallées où elles bivouaquoient n'offroient elles-mêmes aucune ressource. On étoit obligé de faire transporter à dos de mulets, ou sur des traîneaux, les vivres nécessaires à tout le corps d'armée ; les neiges tomboient avec abondance ; les communications étoient à tout moment interceptées, et l'on pouvoit mourir de faim avant qu'elles fussent ouvertes.

Cet état ne pouvoit durer ; l'hiver descendoit du sommet des montagnes dans les vallées, et la nature alloit combattre en faveur des Autrichiens contre les Français qui occupoient les vallées fermées par les escarpemens du mont Splugen. A peine quelques vivres ont-ils été emmagasinés, et quelques munitions ont-elles été rassemblées, que toute l'armée des Grisons s'ébranla et s'approcha des immenses et éternels glaciers qui terminent la Suisse. Alors s'effectue un passage regardé comme impossible. Ni les torrens furieux, ni les avalanches qui, du haut

des rochers, se précipitent et portent la terreur, la destruction et la mort, ni les vents déchaînés qui mugissent, ni la neige mouvante qui engloutit les hommes et les chevaux, ni les tourbillons de neige, ni la faim, ni la lassitude ne peuvent arrêter la marche de cette colonne invincible, moins redoutable par le nombre que par le courage des soldats qui la composent. Les rochers du Splugen sont gravis.

Pendant cette belle opération, le général Baraguay-d'Hilliers apprend que, dans la nuit du 17 au 18 frimaire, les Autrichiens ont surpris les hussards à pied qui défendoient l'avant-poste de Zuts. Aussitôt la quarante-cinquième demi-brigade reçoit de lui ordre de traverser le val prochain et de surmonter l'affreux mont Bernino, avec deux pièces de canon. Cette brave demi-brigade ose et réussit. Le 22 frimaire, les Autrichiens sont obligés de se replier sur Pont-Alto; Samada est repris et l'ennemi ne peut prendre l'offensive qui lui étoit nécessaire pour le succès de ses opérations. Cependant la position de l'armée française étoit cruelle; elle manquoit absolument de vivres et de moyens de transports pour les munitions; il ne lui restoit que son courage, le génie de ses chefs et la fortune qui ne l'abandonnoit jamais.

Le général Moreau avoit vaincu Hohenlinden,

et le 5 nivôse un armistice avoit été signé à Steyer. L'armée des Grisons n'y étoit pas comprise ; elle se montroit toujours avec gloire sur le sommet des Alpes Rhétiennes, et ne songeoit qu'à suivre le cours des opérations qui lui avoient été confiées.

Tandis que toutes ces divisions font leur devoir, celle que Baraguay-d'Hilliers a le bonheur de commander, s'illustre par de plus grandes choses. Le 8 nivôse, les grenadiers de la quarante-cinquième demandent à marcher. Il falloit rejetter les Autrichiens au-delà de Martin-Brusck pour atteindre les sources de l'Adige, attendu que Martin-Brusck est le seul passage praticable de ce côté pour y arriver en hiver. Il falloit surtout y attirer l'attention de l'ennemi, afin de pénétrer dans le val de Munster qui est l'autre voie pour arriver au même but ; il falloit enfin passer par Ramutz pour arriver à Martin-Brusck.

Guidés par Baraguay, nos grenadiers marchent, se montrent, et derrière ses retranchemens l'Autrichien est saisi d'épouvante ; n'osant se fier à la majorité du nombre, il bat en retraite, et se retire avec perte derrière le pont St.-Martin. Les Autrichiens cèdent encore, et l'armée française qui, le 11 nivôse, s'est emparée de tous les retranchemens défendus par trois mille hommes, pénètre dans le Tyrol, et

avant que l'armistice de Steyer lui soit connu, la division de deux mille huit cents hommes, commandée par Baraguay-d'Hilliers, a fait perdre à un corps de six mille neuf cents Autrichiens deux cents prisonniers et vingt lieues d'un pays où, pour faire un pas, il falloit forcer une position, et où chaque position retranchée pouvoit arrêter une armée.

Les opérations de l'armée des Grisons se continuent toujours avec succès; elles ont pour but de pénétrer en avant et de s'emparer de Trente. Le général Baraguay-d'Hilliers eut encore l'honneur de concourir au succès de cette opération; il commandoit la colonne qui, séparée de l'armée, devoit se porter le plus promptement possible sur Mœrau et Botzen; il exécuta tout ce qui lui avoit été ordonné, s'établit dans le haut Adige, quoiqu'il se fût trouvé isolé du corps de l'armée pendant cinq semaines, et séparé d'elle par plus de quarante-cinq lieues de montagnes presque inaccessibles, couvertes de neige et de glaciers. Au moment où la victoire qui sembloit couvrir de ses aîles les bataillons français, alloit mettre en leur pouvoir la division ennemie commandée par le général Auffenberg, la nouvelle officielle de l'armistice de Steyer parvint au général Macdonald.

Le général Baraguay-d'Hilliers reçut alors

ordre de terminer les hostilités dans le pays qu'il avoit soumis ; et les soldats et lui-même, après de glorieux travaux, revinrent en France jouir des avantages de la paix, et goûter les douceurs du repos.

Retiré dans le département d'Eure-et-Loir, Baraguay investi de la confiance publique et de l'estime des chefs de l'état fut nommé par eux inspecteur-général d'infanterie.

En l'an 11, il fut élu, par le premier Consul Bonaparte, président de l'assemblée électorale du département d'Eure et-Loir, et fut nommé par le collége électoral candidat au sénat-conservateur.

Le 13 germinal de la même année, une députation de ce collége électoral fut admise à l'audience du premier Consul. Baraguay-d'Hilliers qui la présidoit, porta la parole en ces termes :

« Au milieu des hommages que la France reconnoissante vous adresse de toutes parts, daignez accueillir ceux du collége électoral du département d'Eure-et-Loir. Les citoyens qui le composent, après avoir rempli leurs devoirs dans une courte session, ont éprouvé le besoin unanime de vous exprimer leur reconnoissance pour le bien que vous voulez faire. Allez, nous ont-ils dit, vers notre premier magistrat, vers ce chef,

l'orgueil du peuple français, restaurateur de la gloire nationale et de la morale plublique. Plus grand encore, s'il est possible, pendant la paix, qu'il ne fut redoutable aux champs de la victoire, dites-lui qu'il est l'objet de nos espérances et de nos vœux; portez-lui le tribut de notre respect et de notre amour..... Citoyen Premier Consul, croyez l'expression de ces sentimens; confiez votre bonheur à cette affection universelle des gens de bien et des vrais amis de la patrie. Les pères vous dévouent leurs cœurs et leurs bras, ils vous répondent de ceux de leurs enfans. Puissiez-vous jouir long tems de vos bienfaits, et ne donner qu'à nos petits neveux le soin de votre apothéose! »

Le premier Consul accueillit avec distinction la députation et son président.

Sous le gouvernement impérial, Baraguay-d'Hilliers a été nommé colonel-général des dragons, grand officier de la légion d'honneur.

Investi de la confiance du gouvernement, cher à ses subordonnés, aimé de ses égaux, le guerrier dont nous venons de rappeler les services, offre dans sa personne toutes les qualités qui font le bon citoyen, l'homme instruit, le guerrier sans tache et sans reproche; ami fidèle et courageux, bon époux et bon père, son ame

grande et généreuse dans tous les tems et dans toutes les circonstances ne vécut que pour la patrie, que pour ses concitoyens, que pour la gloire de nos armées. Il commande aujourd'hui la seconde division des dragons de la réserve.

J. P. DORSNER (C. ✻),

Général de division commandant en chef l'artillerie du camp sous Brest.

PRÈS de quarante ans d'un service continuel, des talens acquis à l'école de la théorie et de l'expérience, enfin les qualités qui font le citoyen et le guerrier, ont placé le général Dorsner au premier rang des braves qui se sont fait un nom dans l'arme de l'artillerie. Né à Strasbourg le 23 janvier, d'une famille ancienne, il reçut une éducation soignée. Destiné dès l'âge le plus tendre à l'état militaire, à peine il eut atteint l'âge de onze ans, qu'il fut reçu, le 31 octobre 1761, en qualité de sous-lieutenant au régiment Royal-Bavière, où il resta jusqu'au 6 novembre 1767.

Jean-Philippe-Raymond DORSNER étoit parvenu à cet âge où le jeune homme, avide de s'instruire, a déjà essayé ses forces et ne connoît plus de difficultés qui puissent l'arrêter dans sa carrière. L'étude des sciences exactes avoit pour lui des charmes; il se présenta à l'école de Bapaume, et fut reçu comme élève d'artillerie. Les mathématiques sont alors l'objet de ses études; il parcourt à pas de géant toutes les parties de

cette science sublime qui abaisse devant lui la hauteur des cieux, soumet les astres à ses calculs et l'immensité à son compas, qui lui offre toutes les études chers aux guerriers, et applanit pour lui la route escarpée des connoissances nécessaires à l'officier d'artillerie.

Ses progrès furent rapides, et son avancement en fut la récompense. Le 17 mai 1763, il fut fait lieutenant au septième régiment d'artillerie. Alors il chercha tous les moyens de se perfectionner dans l'arme qu'il chérissoit avec prédilection.

En 1778, il fut détaché sur les côtes de Normandie et de Bretagne depuis le 6 mai de cette année, jusqu'au traité de 1783. Pendant le cours de 1779, il fit partie de l'armée commandée par le général comte de Vaux, et le troisième jour, il obtint le grade de capitaine d'artillerie.

La guerre de la révolution commençoit, et sous le drapeau tricolor les braves et les hommes à talens couroient se placer pour servir la patrie. Le capitaine Dorsner, le premier novembre 1792, fut fait chef de bataillon sous-directeur, et envoyé à l'armée du Rhin, où il servit successivement sous les ordres des généraux en chef Custine, Landremont, Beauharnais et Carlin.

L'arme de l'artillerie qui, sous la monarchie, acquit une grande réputation, avoit le noble

orgueil de la soutenir. Dès la première campagne elle opéra de grandes choses; déjà elle laissoit entrevoir que les armées françaises lui devroient un jour leurs plus beaux lauriers, et que nos artilleurs triompheroient des artilleurs réunis de tous les peuples de l'Europe.

Le 13 octobre 1793, Dorsner, par ses talens et son courage, rendit à l'armée du Rhin le plus signalé service. A la prise des lignes de Weissembourg, les Français furent mis en pleine déroute. Aussitôt le chef de bataillon Dorsner rassemble une partie de l'artillerie des avant-postes, qu'il embosse en avant du village des Picards en déhors des lignes, et par un feu bien dirigé des batteries, particulièrement sur le village du Capsweyer, par lequel il cherchoit à déboucher la cavalerie ennemie, il parvint à la contenir depuis sept heures du matin jusqu'à cinq du soir. Il se porta ensuite aux batteries qu'il avoit fait construire d'avance sur les hauteurs de Geisberg, et ne quitta cette position que lorsqu'il en eut reçu l'ordre du général en chef, pour rejoindre l'armée dont on rallioit les débris à Sultz. Le 28 septembre 1793, M. Dorsner fut fait général de brigade d'artillerie.

Le 8 pluviôse an 2, nommé général de division dans son arme, il fit les campagnes des années 2, 3 et 4, sous les ordres des généraux

Pichegru, Hoche, Michaud, etc., et prit part à tous les combats et toutes les actions qui ont illustré les Français sur les deux rives du Rhin. Les services alors rendus par l'artillerie furent dus en partie aux soins de son général.

Le premier prairial an 3, il fut fait inspecteur-général d'artillerie, et remplit les fonctions qu'exigeoit ce grade important, de la manière la plus satisfaisante.

Pendant les années 9 et 10 il fut envoyé à l'armée de Portugal, commandée par le général Leclerc. Pendant les années 11 et 12 il passa aux camps de Bayonne et Brest, sous les ordres du général Augereau, où le commandement en chef de l'artillerie lui a été confié.

Le général Dorsner est un des grands officiers de la légion d'honneur.

D. A. CHAMBARLIAC (O. ✱),

Général de brigade, inspecteur-général au corps impérial du génie.

PAR l'étendue de leurs connoissances, l'importance de leurs travaux et leur antique renommée, les officiers de l'arme du génie en France tiennent le premier rang parmi nos guerriers. De toute part la voix de la patrie s'élève pour leur rendre cet hommage. Soldats par la bravoure, capitaines au jour des batailles, savans dans leurs foyers, ils tiennent à-la-fois le compas d'Euclide, le crayon de Folard et la plume de Vauban. Ce qu'ils furent au siècle de Louis-le-Grand, ils le sont aujourd'hui avec plus d'éclat au siècle de Napoléon. Si les grands capitaines des tems passés ont cueilli les premiers lauriers destinés aux officiers du génie, il étoit réservé aux guerriers qui ont fait les campagnes de la révolution de fixer les principes de cette partie de l'art militaire, sous le rapport au moins des manœuvres de détail. Un nouveau champ de gloire s'est ouvert aux regards des ingénieurs français; ils l'ont parcouru avec honneur, et la patrie qui leur doit des couronnes

et des récompenses, voit avec orgueil le corps illustre du génie, dans toutes nos armées, offrir une foule de braves dont les services et les talens sont au-dessus de tous les éloges.

Il appartient à ce corps savant et respectable, Dominique-André CHAMBARLIAC, l'objet de cette notice. Né à Arraye-sur-Scelle, département de la Meurthe, le 17 mai 1754, il reçut une éducation distinguée. Pour joindre un jour la pratique à la théorie, et se livrer avec plus de succès à tous les travaux qui font l'homme de guerre, il vint chercher une utile instruction parmi les guerriers français.

Avant d'être reçu dans le corps du génie, il servit au régiment du Roi (où son père étoit alors capitaine) en qualité de cadet, depuis le premier janvier 1763 jusqu'à l'époque de son admission à l'école du génie à Mézières. C'est là qu'il se distingua par son zèle, par des études constantes et des progrès rapides dans les mathématiques et les sciences exactes.

Le 18 juin 1775, il fut reçu ingénieur du Roi. Dans ce nouveau grade, M. de Chambarliac trouva l'occasion d'augmenter la masse de ses connoissances et de prouver qu'il étoit fait pour tenir le premier rang parmi les officiers du génie.

Il fut fait capitaine le 30 mars 1786, et lieutenant-colonel le 8 novembre 1792. C'étoit à l'époque

l'époque où les soldats et les officiers de l'armée française, les uns par leur courage, les autres par leurs talens, alloient défendre la patrie.

En 1793, M. de Chambarliac fut envoyé à l'armée des Vosges, et passa ensuite à celle du Rhin. Chargé de la défense du fort Vauban, il en soutint le siége. Le 13 octobre, les lignes de la Lauter ayant été forcées par le général Wurmser, le général Durand, qui commandoit le fort Vauban, fut averti qu'une colonne ennemie avoit tenté le passage du Rhin vis-à-vis de Seltz (1). Les troupes envoyées pour reconnoître ayant été repoussées, le fort Vauban fut bloqué complettement le 17 par un corps de troupes de sept mille hommes d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie commandés par le général Laver, qui fit aussitôt établir trois redoutes, et plaça près de Vitresbach une petite batterie de deux pièces de canon qui tiroit sur les remparts à la queue de l'île, d'où on leur ripostoit. Du 7 jusqu'au 13, le feu de l'ennemi fit beaucoup de mal à la place comme à un grand nombre de maisons : plusieurs fois le feu prit aux casernes; mais le trente-septième régiment d'infanterie de ligne, toujours attentif et surveillant sur cet objet, l'éteignit constamment. C'est à lui à qui l'on a dû la préservation de l'in-

(1) Ce poste ne dépendoit pas du fort Vauban.

cendie général du fort; ce qui auroit fait périr tout le monde dans les souterrains, dont les avenues devenoient impraticables. Depuis le commencement de l'incendie, les habitans, au nombre de douze cents, qui avoient abandonné leurs maisons, furent reçus en très-grande partie dans les souterrains du fort avec leurs enfans, et le conseil de guerre fut obligé de pourvoir, malgré la pénurie des subsistances, à leur nourriture jusqu'à la reddition de la place. Le 13 novembre au soir, des ôtages furent envoyés, et la capitulation fut signée. M. de Chambarliac avoit été chargé de faire le rapport sur l'état de la place, qui n'avoit eu à opposer à l'ennemi qu'une garnison de deux mille cinq cents cinquante hommes portant les armes. Fait prisonnier, M. de Chambarliac fut conduit en Hongrie, où il resta pendant les années 2 et 3, et n'obtint sa liberté que le premier vendémiaire an 4. En son absence il fut fait, par rang d'ancienneté (le premier floréal an 3), chef de brigade, directeur des fortifications.

De retour dans sa patrie, il fut employé à l'armée de Rhin-et-Moselle, qui fit la glorieuse campagne de l'an 4. M. de Chambarliac fit le passage de Kell sous Moreau, se trouva à différentes affaires et batailles qui eurent lieu sur les deux rives du Rhin, et se rendit utile.

En l'an 5, il étoit au siége de Kell, où il fut blessé à la jambe gauche par l'effet d'un boulet à ricochet. — Pendant les années 6 et 7, il servit aux armées d'Allemagne et Gallo-Batave.

A la paix, il fut chargé de la démolition des places de Cassel, d'Ereinbreistein et de Dusseldorf.

Sous le gouvernement consulaire, cet officier fut, par arrêté en date du 20 fructidor an 11, confirmé dans l'emploi de chef de brigade, directeur des fortifications du génie.

Membre de la légion d'honneur depuis le 20 frimaire an 12, officier de cette légion depuis le 26 prairial, il a été nommé par S. M. l'Empereur des Français général de brigade, inspecteur-général au corps impérial du génie le 12 pluviôse an 13, et l'un des commandans de la légion d'honneur.

M. de Chambarliac, dans ses journaux de siéges et de campagnes, et dans ses rapports, a fait preuve de talent. On assure qu'il a composé plusieurs ouvrages que sa modestie nous prive d'analyser et de faire connoître, puisqu'ils ne sont pas encore livrés à l'impression; mais ils prouvent que cet officier du génie fut toujours digne des fonctions qu'il a remplies et du poste honorable qu'il occupe aujourd'hui dans l'armée.

G. J. CLÉMENT (C. ✻),

Général de brigade.

Le 30 août 1768, Gabriel-Joseph Clément naquit à Catillon, arrondissement de Cambray, département du Nord. Son goût pour le service militaire s'étant déclaré de bonne heure, le 18 octobre 1782, il entra en qualité de soldat au régiment des Gardes françaises, où il demeura jusqu'à l'époque de la révolution, qu'il prit du service comme grenadier de la garde soldée de Paris le premier septembre 1789.

Le premier février 1793, M. Clément, employé à l'armée du Rhin, fut fait sous-lieutenant au vingt-sixième régiment de cavalerie, et passa à l'armée des Pyrénées Orientales.

Pendant cette campagne, qui fut longue et meurtrière, il conquit tous les grades où il fut élevé, fut nommé adjudant-général chef de bataillon par le général en chef et les représentans du peuple, pour avoir, à la tête de dix-huit cents hommes, enlevé le camp de Pérestortes défendu par les Espagnols.

Le grade d'adjudant-général lui fut donné par le général en chef, pour la prise du col de Bagnol, qui eut lieu quelque tems après.

Au siége de Saint-Elme, il fut blessé dans les retranchemens où il guidoit les troupes.

Après avoir donné des preuves d'intelligence, de zèle et de courage, le général Clément fut poursuivi par la calomnie et par quelque ennemi obscur qui cherchoit la vengeance. Le comité de Salut public lui ordonna de se rendre à Paris; il y fut conduit par des gendarmes; mais ayant trouvé le moyen de se soustraire à leur vigilance, il rentra dans les rangs des soldats français comme fusilier. Il se faisoit remarquer par son exactitude à ses devoirs, son obéissance et son zèle, lorsqu'il fut reconnu par des soldats qui étoient sous ses ordres à l'armée des Pyrénées-Orientales. Les tems étoient alors moins difficiles, et la justice étoit enfin à l'ordre du jour. La conduite de M. Clément fut examinée de nouveau, et l'on apprit avec surprise qu'une erreur de nom l'avoit rendu victime de la vengeance et de la haine. Le ministre de la guerre s'empressa de réparer cette erreur et de le réintégrer dans son grade.

Il fut de l'armée d'Italie, et commanda pendant quelque tems à Brescia.

En l'an 7, il étoit passé à l'armée de Batavie, et fit la belle campagne sous le général Brune. Ce fut particulièrement à l'affaire de Berghen en Hollande, le 3 complémentaire, qu'il se dis-

tingua. Le premier, il attaqua les Russes, les combattit et les mit en déroute. « Il fut un des guerriers, comme le disoit dans son rapport le général en chef Brune, qui, dans cette mémorable journée, surmontèrent tous les obstacles et poussèrent l'ennemi avec une impétuosité telle, que sans leur lassitude ils seroient entrés avec les fuyards dans les retranchemens anglais ».

M. Clément fut chargé par le général en chef de présenter au Directoire exécutif cinq drapeaux conquis sur les troupes anglo-russes. Le 9 vendémiaire, il étoit à Paris, et obtint audience.

Les cinq drapeaux étoient portés par cinq soldats blessés; le ministre de la guerre, qui accompagnoit le chef de brigade Clément, prit la parole et dit :

« Citoyens Directeurs, il m'est bien doux, en débutant dans le ministère que vous m'avez confié, d'avoir à vous présenter les témoignages brillans de la valeur française, et spécialement de la loyauté des troupes de la république envers ses alliés!

» Honneur aux anciens soldats que des revers multipliés n'ont point découragés! Honneur à nos conscrits, à cette jeunesse fière de porter le gage de la liberté de son pays et qui brûle d'assurer la gloire du nom français!

» Honneur à nos alliés bataves qui, combattant avec nous aux champs de Berghen, ont protégé les lauriers de la victoire !

»Citoyens Directeurs, je vous presente le brave Clément, aide de camp du général en chef des troupes victorieuses en Batavie. Ce militaire consommé, arrêté dans sa carrière par une injuste destitution, la recommença comme volontaire, et n'a connu qu'un sentiment, l'amour de son pays. Redevenu chef de brigade, il vient d'obtenir de nouveaux titres à votre estime aux champs de Berghen.

» Il va vous énumérer les faits de la victoire. Il vous dira qu'une colonne de ces Russes dont la bravoure seroit digne d'une meilleure cause, a touché à peine le sol de la liberté, qu'elle a disparu en entier; que stipendiés par l'Angleterre, les Russes ne sont venus de si loin que pour en être abandonnés à Berghen, comme les émigrés le furent à Quiberon; que comme eux tous sont morts ou faits prisonniers. Il vous signalera des actes particuliers de bravoure et d'intelligence, dignes des beaux jours de la liberté. *Non, ils ne seront plus perdus pour la patrie, ces actes d'un dévouement héroïque!....* »

Le chef de brigade Clément, qui parla après le ministre, prononça le discours suivant :

« Les armées française et batave viennent,

citoyens Directeurs, de montrer à l'Europe ce que peuvent la valeur et le patriotisme réunis. Elles ont vu sortir enfin de leurs retranchemens les nombreuses phalanges destinées à l'envahissement de la Hollande; elles les ont vaincues.

Les Anglais, malgré leur supériorité, n'avoient pas osé se montrer : ils attendoient que le Russe vînt leur ouvrir le chemin de la République, ou leur servir de plastron; c'est ce qu'attendoit aussi la brave armée du Nord.

La malveillance qui croyoit nous épouvanter en exagérant la valeur des Russes, vient encore de mentir. Sans doute ils sont braves; ils savent affronter la mort, mais les Français ont l'intrépidité de l'homme fier de sa liberté.

Vingt-cinq pièces de canon enlevées à la bayonnette; plus de trois mille morts et blessés restés sur le champ de bataille; le général en chef russe (Herman), dix sept cents de ses grenadiers faits prisonniers; cinq drapeaux (1) enfin que j'ai l'honneur de vous présenter : tout atteste que la victoire de Belges a été complette.

Peut-être regarderez-vous comme moins importans les succès obtenus contre les troupes anglaises, commandées par le duc d'Yorck et le prince d'Orange. Ils croyoient sans doute la ba-

(1) Le Moniteur porte sept drapeaux.

faille gagnée, lorsqu'ils s'avançoient derrière leurs alliés : ils venoient partager leurs triomphes, ils n'ont partagé que leur défaite. Les nombreux prisonniers que nous avons faits sont presque tous du régiment des gardes du roi d'Angleterre.

Les troupes que les armées française et batave ont eu à combattre, étoient beaucoup plus fortes ; mais que fait le nombre, lorsqu'on peut compter dans les rangs beaucoup d'hommes tels que ceux dont je dois vous rapporter les traits de bravoure et de générosité ?

Jean Marie, soldat du troisième bataillon de la 48e. demi brigade, prend une pièce de canon servie par quatre canonniers anglais, en tue deux, et force les deux autres à traîner la pièce avec lui jusqu'à la colonne batave.

Bonhomme, caporal à la 42e. (1), prend à lui seul deux officiers russes, et les conduit au quartier général.

Le grenadier qui a fait prisonnier le général en chef russe, refuse une somme considérable que ce général lui offre. « *Je ne me bats point pour de l'argent*, reprend fièrement le grenadier, *mais pour la gloire* : marchons.

---

(1) La quarante-deuxième demi-brigade, disoit le général en chef Brune, est une des plus belles et des plus terribles colonnes des armées françaises.

Si l'on vouloit parler de tous les braves, il faudroit citer les noms de presque tous les soldats qui composent l'armée du Nord. Les Bataves se sont montrés dignes de leurs alliés et de la cause qu'ils défendent.

Mais ce qui donne un nouvel éclat à la bravoure des soldats français, c'est l'humanité qu'ils ont montrée après la victoire; ce sont les soins généreux qu'ils prodiguoient aux blessés. A huit heures du soir, l'armée n'avoit pas mangé: eh bien! par-tout on voyoit des soldats rapporter sur des brancards faits de leurs armes les Anglais restés sur le champ de bataille. Ils répondoient à un officier qui les invitoit à venir appaiser leur faim: *A-t-on faim, quand il reste encore de belles actions à faire.* Sauver ses ennemis, c'est remplir le devoir de l'humanité; sauver un Anglais, c'est arracher des prisons d'Angleterre un de nos malheureux camarades.... »

Le président du Directoire répondit en ces termes: « Braves guerriers, ces nouveaux monumens de la valeur républicaine flattent, mais n'étonnent point le Directoire exécutif.... Vous avez vu avec quel intérêt ont été entendus les détails glorieux de cette mémorable journée.... C'est à la valeur des armées française et batave que nous devons les drapeaux que vous nous présentez. Le Directoire exécutif aime à les re-

cevoir de la main d'un des guerriers qui a contribué à les conquérir.... Recevez ces armes, elles sont le prix de la valeur, et ce prix vous est dû ».

Le président du Directoire remit alors au chef de brigade Clément une paire de pistolets de la manufacture de Versailles. En considération des services que ce brave officier avoit rendus antérieurement à la patrie, et particulièrement à la bataille de Berghen, il fut élevé par le Directoire exécutif au grade de général de brigade.

Le 8 germinal an 9, un arrêté des Consuls continua de nouveau dans ce grade le brave Clément. Aujourd'hui un des commandans de la légion d'honneur, il commande le département de la Lys (à Ypres), seizième division militaire.

P. P. CAMBON (*),

Capitaine de frégattes.

PIERRE-PHILIPPE CAMBON, fils de Jean Cambon, bourgeois, naquit à la Caune, département du Tarn le 9 mars 1761. En mai 1790, il entra en qualité de lieutenant dans un corps volontaire d'artillerie à Bordeaux, et fit partie dans ce grade d'une division des nationaux bordelais, qui marchèrent contre Montauban en juin même année.

Entré dans la marine militaire à Rochefort le 9 mai 1793, M. Cambon fut fait enseigne de vaisseau non entretenu (grade que la loi lui donnoit, étant capitaine au long cours). Il fit sous cette dénomination une croisière, et le premier juillet de la même année, à sa rentrée à Brest, il fut nommé enseigne de vaisseau non entretenu, d'après la demande du commandant de *l'Aquilon*, vaisseau sur lequel il avoit armé pendant la croisière.

Dans ce nouveau grade, il fit encore une croisière d'un mois en division, qui fut aussi heureuse que la première, quoique également rencontré et chassé par des forces bien supérieures.

Le premier nivôse an 2, proposé par le général Martin, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau, et reçut ordre en sa nouvelle qualité de passer à Toulon avec le même général, sous les ordres duquel il fut embarqué sur le vaisseau le *Sans-Culotte*, nommé ensuite *l'Orient*. Sous les ordres de ce brave général, malheureux par le pouvoir absolu des divers Représentans qui furent alternativement embarqués avec l'escadre, il assista à plusieurs sorties, dont les résultats furent deux savantes retraites, la prise du vaisseau *le Berwick*, de la frégate *l'Alceste*, de plusieurs bâtimens légers. Enfin il se trouva à la fameuse affaire du *Ça-Ira* et du *Censeur*, dont la perte honorera à jamais les vaincus.

En pluviôse an 4, M. Cambon passa du vaisseau l'*Orient* sur celui *le Mercure*, où il fit les campagnes de Venise, Corfou, et par continuation celle d'Egypte; il étoit à la prise de Malthe.

Rendu en Egypte, feu le général Perric ayant eu ordre d'aller sur le Nil seconder l'armée de terre, le général Brueys, qui honoroit M. Cambon de son estime, lui en donna une preuve éclatante en le laissant commander ledit vaisseau par intérim; il soutint en conséquence la malheureuse affaire d'Aboukir, qui eut lieu du 14 au 15 thermidor an 6, dans laquelle il fut

grièvement blessé à la cuisse droite, eut trois cents hommes hors de combat tués ou blessés, du nombre desquels tous les officiers; quarante-cinq eurent les bras ou jambes emportés. Ecrasé par l'ennemi, le vaisseau *l'Heureux* tomba sur *le Mercure* au moment où il étoit amariné par l'ennemi : la grande quantité de blessés qu'on ne put débarquer ne permettant pas d'y mettre le feu, on fut forcé d'amener; le vaisseau fut brûlé trois jours après par les Anglais, à cause de son délâbrement.

Fait prisonnier à cette époque, M. Cambon obtint de se faire mettre à terre à Alexandrie (Egypte), d'où, remis de ses blessures, il passa en France six mois après. Depuis il a servi dans l'état-major de la marine en qualité d'adjudant, et sert sous-chef des mouvemens maritimes depuis six mois. Il fut fait capitaine de frégate le premier vendémiaire an 12. Il est membre de la légion d'honneur.

J. A. LABORIE (*),

Chef de bataillon au vingt-neuvième régiment d'infanterie de ligne.

JEAN-BAPTISTE LABORIE naquit à Lauresse près Figeac, département du Lot, le 29 novembre 1769, et fit toutes ses études à Paris au collège Mazarin. Le premier juillet 1792, il entra en qualité de soldat au premier bataillon de son département, et fut fait sergent-major le premier août de la même année, et sous-lieutenant le 13 mars 1793. C'est dans ce grade que ce jeune officier se distingua particulièrement à la prise de Trèves, où il commandoit une compagnie. Il entra un des premiers dans les redoutes de Pelingen, garnies d'une formidable artillerie et défendues par les troupes autrichiennes. A la grande affaire de Kaislauter, sous le général Hoche, il reçut trois blessures, dont l'une à la jambe gauche.

Après s'être trouvé au déblocus de Landau, il fut fait lieutenant le 10 germinal an 3, et se distingua dans plusieurs occasions, dans les différentes divisions de l'armée où il fut employé.

Passé lieutenant dans le deuxième régiment de ligne, avec seulement soixante hommes, le

6 prairial an 6, il attaqua trois cents hussards autrichiens en embuscade dans un bois, commandés par le jeune prince Hohenloé; il les surprit, les enveloppa de manière qu'ils ne purent ni se développer, ni sortir du bois. Le prince fut fait prisonnier après avoir été blessé; une grande partie des siens fut obligée de se rendre.

Le 11 prairial an 7, M. Laborie fut fait capitaine de grenadiers et servit à l'armée d'Helvétie. A la bataille de Zurich, il repoussa, par-tout où il se trouva, les Russes regardés jusqu'alors comme invincibles. Avec sa compagnie, il entra le premier dans Zurich, et attaqua les Russes à la porte de Vententour, les en délogea malgré leur résistance opiniâtre, et leur fit beaucoup de prisonniers.

Il étoit passé à l'armée d'Italie, et se distingua d'une manière toute particulière au blocus de Gênes. La deuxième de ligne (1) placée à la

(1) Nos Archives doivent être le dépôt des belles actions de tous nos guerriers; nous placerons ici celles qui doivent immortaliser le nom du caporal des grenadiers de la deuxième de ligne Bonnot, et lui ont mérité un sabre d'honneur qui lui a été conféré par S. M. l'Empereur lui-même.

Le 20 germinal an 8, il n'étoit alors que grenadier. Sur les hauteurs de la Verrerie, tous ses camarades réunis avoient à leur front un ennemi qui les surpassoit de

division

division Gazan, fut campée dans les premiers jours de germinal à Campo-Marone, à Rivaloro et Ronco; elle étoit forte de seize cents hommes, et se fit remarquer par sa valeur et la précision de ses mouvemens, le jour qu'elle évacua les postes qui lui avoient été confiés; elle avoit fait vers le soir soixante prisonniers à l'ennemi.

---

beaucoup par le nombre, ils soutinrent le combat avec opiniâtreté. Au moment qu'ils manquoient de cartouches, Bonnot sécria : Grenadiers *en avant* ; il étoit le premier ; sa contenance ferme et son courage donnèrent le signal de la charge, qui s'exécuta avec tant de précision et de bravoure que l'ennemi, posté avantageusement sur un rocher, en fut chassé avec perte d'un grand nombre de morts, de blessés et de prisonniers. Le général Gazan voulut récompenser les braves qui s'étoient distingués à cette affaire, il éleva le grenadier Bonnot au grade de caporal.

Le 10 floréal, Bonnot marchoit au premier rang lorsque le général Masséna ordonna la reprise des Deux-Frères et du fort Kaisique, dont les Autrichiens s'étoient emparés dans la matinée. Dans cette action il fit un officier et deux soldats prisonniers.

Le 21, à l'attaque de Monte-Cornua et Faccio, ce militaire força deux officiers de se rendre, prit deux chevaux et un mulet chargé de cartouches.

Le 23, dans une sortie que fit la garnison de Gênes pour attaquer la Monte-Cretto, le caporal Bonnot s'élança le premier au commencement de la charge dans les retranchemens ennemis, d'où il arracha de ses rangs un capitaine

Le 18 germinal, les grenadiers de la deuxième de ligne étoient demeurés seuls avec leur capitaine à la division Gazan, et cueillirent des lauriers à Ponte-Iréo, et à l'attaque qui eut lieu pour chasser l'ennemi des positions entre Lhermette et Arpazella. Le capitaine Laborie, dans une de ces actions, commandé pour débusquer les Autrichiens d'une position formidable, y marcha

---

autrichien qu'il désarma et fit prisonnier La colonne française ne pouvant plus résister au choc d'un ennemi qui renouveloit sans cesse ses attaques par des troupes fraîches, se retira sur les derniers retranchemens. Le caporal Bonnot, en suivant le mouvement de la colonne, serré de près, étoit à chaque pas obligé de se battre ; il tua deux autrichiens, l'un d'un coup de feu, l'autre d'un coup de bayonnette. Après avoir combattu long-tems avec succès, ce militaire courageux fit une chûte, s'étoit meutri tout le corps, et avoit perdu son chapeau. Il lui restoit pour sa seule défense le sabre qu'il avoit enlevé, quelque tems auparavant, au capitaine autrichien. La fureur qui le possédoit en ce moment, lui fit méconnoître le danger auquel il s'exposoit ; il se précipita sur ceux qui venoient de faire feu tous à-la-fois sur lui d'une manière infructeuse. Il crie à ses camarades : « *à moi mes amis, ils sont pris* » ; il s'élance et fond sur cinq Autrichiens qui, s'imaginant que d'autres braves le suivent, déposent leurs armes et se rendent prisonniers; le caporal Bonnot les ramena au milieu des siens. A la seconde charge il étoit encore au premier rang, et sauta un des premiers dans les retranchemens ennemis.

avec trois compagnies de grenadiers, dont la sienne occupoit le centre : nul coup de fusil ne fut tiré par les Français. Arrivé à cent pas de l'ennemi, M. Laborie reçut une balle morte qui lui fit une forte contusion à la cuisse droite ; cette blessure ne l'empêcha point de marcher sur l'ennemi. Arrivé à vingt pas, il reçut une seconde balle qui lui traversa la cuisse d'outre en outre. Les grenadiers voulurent l'emporter, mais il s'y refusa constamment, en leur disant qu'il ne se laisseroit emporter que lorsque les Autrichiens auroient été chassés des positions, selon les ordres qu'il avoit reçus ; ce qui fut exécuté. La bravoure et la bonne conduite qu'il avoit manifestés, lui mérita la demande qui fut faite pour lui d'un sabre d'honneur, par le général en chef Masséna.

Capitaine de grenadiers avec le grade de chef de bataillon qu'il avoit obtenu sur le champ de bataille le 21 fructidor an 8, il commandoit en l'an 9, au passage du Mincio, les grenadiers réunis à l'avant-garde. Ces braves firent des prodiges de valeur, prirent plusieurs pièces de canon et deux drapeaux. Le chef de bataillon Laborie obtint les éloges des généraux placés à l'avant-garde, ce qui lui mérita la place de chef de bataillon titulaire au vingt-neuvième régiment de ligne, où il est maintenant en activité à Chiety en Italie. Il est membre de la légion d'honneur.

P. M. HORIOT (*),

Chef de bataillon au troisième régiment d'infanterie de ligne.

Né à Malleroy, département de la Haute-Marne, le 4 mars 1769, Paul-Marie Horiot a servi dans le sixième régiment d'artillerie depuis le 2 décembre 1784 jusqu'au 15 août 1791, qu'il fut fait capitaine au troisième bataillon de la Haute-Marne le 18 octobre 1792. Il fit les campagnes de 1792, 1793 à l'armée du Nord et de la Belgique.

Le 12 messidor an 2, il étoit à la prise de Mons, s'empara de six caissons et d'une batterie de canons qu'il tourna avec succès sur l'ennemi. Sa compagnie fut une de celles qui tournèrent les ennemis dans la retraite sur Mons, où le soir même entra l'armée française.

Le capitaine Horiot, après avoir fait avec distinction les campagnes des années 2, 3, 4, 5, 6, 7, étoit à l'armée d'Italie, se trouva dans les affaires les plus importantes, et servit utilement à la bataille de Novi.

Le 24 frimaire an 8, il étoit dans la Ligurie, sous les ordres du général Saint-Cyr. En se for-

mant en bataille dans un chemin couvert et croisant les bayonnettes, il arrêta un gros de troupes qui étoient en fuite. Le même jour il enfonça les portes d'une maison, d'où les Autrichiens faisoient un feu continuel, y entra le premier et fit trois prisonniers du régiment de Jordis.

Le 20 germinal an 8, avec sa compagnie, il fit une reconnoissance et amena des prisonniers, parmi lesquels se trouvoit un officier.

Le 21 du même mois, dans la Ligurie, et sous les ordres du général Soult, le commandant Horiot, qui étoit en qualité de capitaine à la tête de la compagnie des grenadiers, faisoit partie d'un détachement de quatre cents hommes commandés par le chef de brigade Mouton, qui attaquèrent un détachement ennemi composé des détachemens de Tenstemeister, Wokasowitsch, Lattermann et Joseph Collorédo. Le premier régiment fut pris en totalité; une partie de celui de Lattermann, quelques hommes des deux autres régimens, et avec eux sept drapeaux et trois officiers supérieurs tombèrent au pouvoir du vainqueur. Dans cette circonstance, le capitaine Horiot fut un des braves qui contribuèrent le plus au résultat de cette brillante affaire, ce qui le fit nommer chef de bataillon. Vers la fin du même

jour il s'engagea une autre affaire. L'ennemi étoit parvenu à rompre notre ligne; avec cent cinquante grenadiers, le commandant Horiot fut chargé de la rétablir; il réussit complettement et fit des prisonniers.

Le 25 germinal an 8, sous les ordres du même général, il eut à soutenir un autre combat contre des forces supérieures. Les cartouches étoient aussi rares à l'armée que le pain; il falloit donc braver le feu de l'ennemi et marcher à lui sans tirer. Le chef de bataillon Lavergne ayant été blessé, le chef de brigade Mouton donna le commandement de ce bataillon au capitaine Horiot qui, un instant après, fut lui-même blessé d'une manière très-grave.

Il fut fait chef de bataillon le premier prairial an 8, passa à la quatre-vingt-dix-septième demi-brigade le 7 prairial de la même année, et fut reformé par suite de la réduction à deux bataillons le 15 brumaire an 9.

Cet officier, qui fut toujours considéré comme doué de la plus grande bravoure, et regardé comme un des militaires les plus distingués qui aient fait la guerre de la révolution, a dans tous les tems tenu une conduite irréprochable; sévère dans son maintien, il a une bonne tenue, aime la discipline et la fait observer. Le maréchal de l'empire Soult et son colonel, qui furent té-

moins de sa bonne conduite, lui donnèrent souvent des éloges, et lui accordèrent leur estime et leur amitié. M. Horiot fut placé titulaire à la troisième brigade de ligne, aujourd'hui troisième régiment, par arrêté des Consuls du 12 brumaire an 10: cet emploi étoit vacant par la mort de M. Lavergne. Il est membre de la légion d'honneur.

N. DOMON (*),

Chef d'escadron au troisième régiment de hussards.

Né à la Forest, département de la Somme, le 2 mars 1774, le chef d'escadron DOMON entra sous-lieutenant au quatrième bataillon de la Somme le 6 septembre 1791, fut fait lieutenant le 12 mai 1793, capitaine le 4 juin de la même année. Le 12 floréal an 2, il fut fait aide de camp du général Compère. Passé à l'armée du Nord, dans une action qui eut lieu au mois de germinal, il eut un cheval tué sous lui.

Le 3 prairial, il monta le premier aux retranchemens de Nechin, par le moyen d'une échelle qu'il dressa lui-même; arrivé au haut de l'échelle, il reçut un coup de sabre sur la main droite, ce qui ne l'empêcha point de s'élancer et de s'emparer d'une pièce de canon.

Sous le fort Saint-Michel sur la Meuse, avec quatre hussards, il fit mettre bas les armes à quarante Hollandais du régiment de Nassau-Orange.

Au combat de Neuwied, où le général en chef Hoche guidoit les troupes françaises, le capitaine

Domon eut un cheval tué sous lui en chargeant sur une redoute fraisée et palissadée.

Le 4 germinal an 7, il eut un cheval tué sous lui, et fut blessé à la jambe gauche par un éclat d'obus. Sa bonne conduite en cette journée lui fit obtenir le grade d'officier supérieur. Il fut fait, le premier prairial de la même année, chef de bataillon pour tenir rang; le 12 prairial, chef d'escadron au cinquième régiment de hussards, et le 6 fructidor an 9 il fut créé titulaire par arrêté du premier Consul.

Le 23 frimaire an 12, cet officier passa au troisième régiment de hussards avec le même grade. Depuis le 9 germinal il est sur les côtes du Hâvre avec les escadrons de guerre de son régiment, dont il fait partie.

M. Domon, membre de la légion d'honneur depuis le 25 prairial an 12, a fait avec distinction les campagnes les plus importantes de la révolution, sous les ordres des généraux en chef Luckner, Dumourier, Dampierre, Houchard, Kilmaine, Custine, Pichegru, Moreau, Dejean en Hollande, Beurnonville, Hoche, Augereau, Jourdan et Masséna, qui ont souvent donné des éloges à sa bonne conduite.

N. BRUYER (*),

Commandant la douzième compagnie du cinquième régiment d'artillerie à pied.

NICOLAS BRUYER naquit à Vicherey, département des Vosges, le 14 septembre 1771. Le 5 décembre 1789, il entra au service en qualité de canonnier au sixième régiment d'artillerie à pied, et passa dans une compagnie d'artillerie à cheval formée par ledit régiment le 9 septembre 1791.

Il servit aux armées de la Moselle et du Nord pendant les années 1792 et 1793, et se trouva à la bataille de Grisville près Maubeuge, aux batailles d'Arlon, du camp de la Lune, aux affaires de Belle-Vue près Mons, et de Bossu, à la bataille de Jemmapes, aux affaires particulières d'Engin, de Bruxelles, de Tirlemont, etc.

Le premier mars 1793, il étoit à la bataille près Juliers, où il fut blessé à la tête en traversant la ville d'Aix-la-Chapelle, à la bataille de ce nom, et à d'autres affaires qui eurent lieu juqu'au 17 mars. Il combattit à la bataille de Nerwinden et aux affaires de Louvain et de la Montagne-de-Fer.

Passé à l'armée de l'Ouest à la fin de 1793, il fut de tous les combats sanglans qui furent livrés à Luçon, à Mortagne, à Chollet, à Laval, à Dol. Il coopéra à la défense de la ville d'Angers les 3, 4 et 5 décembre. A l'affaire qui eut lieu entre Baugé et la Flèche le 8 octobre, il fut blessé à la tête d'une balle, et d'un boulet à la cuisse qui coupa la monture de son sabre et le col à son cheval. Il assista ensuite à toutes les affaires qui eurent lieu jusqu'au 24.

Il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, et se distingua à l'affaire de Mont-Melon le 18 prairial an 2. Le 23 du même mois, il fut fait maréchal-des-logis dans ladite compagnie, faisant partie du septième régiment d'artillerie à cheval; c'est dans ce grade qu'il se trouva aux affaires de Mont-Melon, des redoutes des émigrés, à celle qui eut lieu vis-à-vis Fontarabie, aux batailles sur la montagne de Louis XIV et devant Fontarabie, aux affaires de Doarçon et de Tolosa. Le 8 fructidor de la même année, il fut fait adjudant-sous-officier, second lieutenant le 23 floréal an 3; et par ordre du ministre de la guerre, il passa par le même grade au premier régiment d'artillerie à cheval le 14 nivôse an 4.

Il fut de l'armée d'Italie, fit les campagnes des ans 4, 5 et 6, et se trouva à l'affaire de Ber-

game le 5 nivôse an 5. Le 26 ventôse, à la bataille et au passage du Tagliamento, il eut son cheval tué sous lui et fut légèrement blessé de cette chûte.

Le lieutenant Bruyer, le 29 ventôse, reçut ordre du général de division Bernadotte de se porter avec deux pièces de huit sur la crête du glacis de Gradisca, pour enfoncer les portes de cette ville. A peine arrivé sur le glacis, il essuya le feu à mitraille de sept pièces de canon et un feu de mousquetterie de plus de deux mille hommes. Ce feu lui avoit fait perdre la plus grande partie de ses canonniers, de ses charretiers et des chevaux; lui-même il eut le bras droit blessé d'une balle; mais n'écoutant que son courage, malgré le feu meurtrier et continuel de l'ennemi, il établit sa batterie de manière à remplir le but qu'il s'étoit proposé. Mais bientôt ce qui lui restoit de canonniers est mis hors de combat; il reçoit une seconde blessure dans les reins. Dans cette cruelle position, il retrouve de nouvelles forces et son ame se roidit contre les dangers; il prend le boutte-feu des mains du servant qui venoit d'être blessé, et met le feu à une des pièces de sa batterie, dont le coup démonta un des canons de l'ennemi. Le général Bernadotte s'appercevant de la perte presque totale des canonniers, et voyant que l'ennemi

se disposoit à faire une sortie, envoya ordre au lieutenant Bruyer de se retirer *comme il pourroit*. Ne désespérant point encore du succès, et voulant du moins conserver sa batterie, cet officier fut lui-même chercher quelques canonniers et les chevaux qu'il avoit laissés aux caissons; une balle vint alors le frapper à la tête et lui fit une blessure grave; il n'abandonna point sa batterie, parvint à retirer les pièces, veilla à leur conservation, et ne fit panser ses blessures que deux heures après, au moment de la reddition de la ville. Il avoit reçu dans l'action onze coups de feu, trois sur le corps et huit dans les vêtemens. Sur la demande du général Bernadotte, et d'après le témoignage qu'il rendit de sa bravoure, il fut nommé capitaine en second sur le champ de bataille par le général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

En l'an 7, il avoit été choisi pour faire partie de l'expédition d'Irlande; mais il fut employé à l'arsenal de Rennes. Dans ce poste, il fut chargé de plusieurs missions de confiance qui nécessitèrent plusieurs sorties avec des détachemens armés, et le mirent souvent dans le cas d'en venir aux mains avec les insurgés qui avoient des postes autour de la ville. Ces fonctions l'occupèrent pendant une partie de l'an 7 et pendant le cours de l'an 8.

En l'an 9 et en l'an 10, le capitaine Bruyer fut employé à la direction du Hâvre, ainsi que des côtes de son arrondissement. Il eut plusieurs affaires à soutenir contre les Anglais, lorsqu'ils s'approchoient des batteries, ce qui lui occasionna beaucoup de surveillance et d'activité. Le 26 germinal de cette année, il passa par ordre du ministre de la guerre comme capitaine en second au cinquième régiment d'artillerie à pied.

Pendant le cours de l'an 11, il fut chargé de la sous-direction des forges de la Moselle, et fut fait capitaine d'artillerie de première classe le 7 fructidor.

Pendant les années 12 et 13, il a été employé à l'armée expéditionnaire d'Angleterre sur la côte de Boulogne. Ce brave officier, membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial an 12, a fait toutes les campagnes de la révolution : il a obtenu en diverses circonstances les attestations les plus honorables des généraux en chef et divisionnaires de ligne, des généraux de l'artillerie, ainsi que des colonels directeurs de toute arme qui attestent sa bonne conduite et rappellent d'une manière honorable qu'il s'est toujours distingué particulièrement dans tous les combats et dans toutes les affaires où il s'est trouvé.

R. DARNAULT (*),

Lieutenant, aide de camp du général de brigade Pouchin.

Le courage de cet officier, dont les faits d'armes nous occupent en ce moment, a souvent obtenu les éloges de ses chefs. Par son zèle pour le service, par sa conduite et ses mœurs, ce guerrier a mérité d'être cité pour modèle. Toutes les campagnes de la liberté faites avec distinction, des blessures honorables, la confiance sans bornes qu'il inspire au général de brigade Pouchain dont il est l'aide de camp, enfin des qualités aimables, donnent au jeune Darnault une place distinguée dans nos *Archives de l'Honneur*.

Né à Bourges, département du Cher, le 13 janvier 1777, Réné Darnault avoit à peine atteint l'âge de l'adolescence; et son éducation étoit à peine achevée, que sur les frontières de la France menacée on vit le pavillon tricolor déployé dans les airs appeler les braves à la défense de l'État. Il auroit rougi de jouir des douceurs du repos; brûlant d'amour pour la patrie, passionné pour la gloire, il accourut se placer

en qualité de volontaire au premier bataillon du Cher (devenu depuis quatre-vingt-quatorzième demi-brigade, puis deuxième demi-brigade, enfin deuxième régiment d'infanterie de ligne). Envoyé à l'armée de la Moselle, il servit successivement sous les ordres des généraux en chef Custine, Hoche et Jourdan, et fit les campagnes de 1793, ans 2 et 3. Simple volontaire, M. Darnault se fit remarquer par son zèle, son assiduité à ses devoirs. Au champ d'honneur, par son courage il étonnoit les braves; dans les camps, par ses qualités aimables, il obtenoit l'estime de ses camarades et les éloges de ses chefs; en un mot il étoit tout à-la-fois soldat et citoyen.

Il passa en l'an 4 à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 16 prairial de l'an 5, il fut fait caporal, et servit pendant ces deux campagnes sous les ordres des généraux Jourdan, Beurnonville et Hoche.

M. Darnault fut nommé sergent de sa compagnie le 22 prairial an 7. Il avoit servi en l'an 6 aux armées d'Allemagne et de Mayence, commandées par les généraux Augereau, Hatry, Joubert, et en l'an 7 à celles du Danube et d'Helvétie, guidées par les généraux Jourdan et Masséna. Le 9 prairial, à l'affaire de l'Orbis en

Helvétie, le 9 prairial an 7, il avoit été blessé d'un coup de feu au pied gauche.

Sergent de grenadiers, il étoit à l'armée d'Helvétie au mois de vendémiaire an 8; le 4, il étoit à la prise de Zurich. Malgré la vivacité du feu des ennemis, il s'élança jusqu'au pont-levis et y fit huit grenadiers russes prisonniers, dont un officier. Dix minutes après, à la tête de trente grenadiers, il s'élança sur les remparts et poursuivit trois cents Russes qui furent tués ou faits prisonniers.

Envoyé avec son corps à l'armée d'Italie aux ordres de Masséna, et le 17 germinal placé à la seconde division à Borgo-di-Formari en Ligurie, il se précipita seul sur un bataillon piémontais, auquel il fit trois prisonniers.

Le 24 germinal, à la tête de la troisième compagnie des grenadiers du deuxième régiment d'infanterie de ligne, il força l'ennemi jusques dans les retranchemens qu'il avoit derrière la Stella, en avant des hauteurs de Monte-Notte. Il ne put long-tems soutenir le succès de cette première attaque; l'ennemi ayant reçu un renfort considérable, il fit sa retraite avec tant de fermeté, que, malgré la supériorité des forces dirigées contre lui, on ne put l'entamer.

Le 10 floréal, à la reprise de la position dite des Deux-Frères à Gènes, suivi de trois grena-

diers, il se précipita dans les rangs ennemis et fit quinze prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers.

Le 21 du même mois, à l'attaque du camp ennemi sur le Monte-Faccio, la deuxième étoit sous les ordres du lieutenant-général Soult, brigade du général Poinsot; le jeune Darnault fut un de ceux qui pénétrèrent les premiers dans les redoutes; il y fit beaucoup de prisonniers. Un instant après, suivi de quelques sous-officiers et soldats, il poursuivit un détachement qui escortoit un convoi de mulets chargés de munitions; il l'eut bientôt atteint, fit mettre bas les armes à trente Hongrois, et s'empara du convoi. Le 25 floréal, il fut fait sous-lieutenant. Dans les derniers jours du siége de Gènes, il fut blessé d'un coup de feu à la fesse droite. En l'an 9, le sous-lieutenant Darnault servit à l'armée d'Italie commandée par le général Brune, fut fait lieutenant le 11 ventôse an 12, et membre de la légion d'honneur le 26 de la même année: il avoit mérité cette distinction sur le champ de bataille par sa valeur et sa bonne conduite. Il est aujourd'hui aide de camp du général de brigade Pouchin, et sert auprès de son général à la neuvième division militaire, sous les ordres du général Frégeville.

S. M. J. I. L. DOULLEMBOURG (✻),

Major au dixième régiment de hussards.

Le 10 août 1766, Stanislas-Marie-Joseph-Ignace-Laurent Doullembourg naquit à Landau, département du Bas-Rhin. Il prit du service au troisième régiment de hussards le 21 février 1779, fut fait sous-lieutenant au régiment de Nassau-Sarrebruck cavalerie le 8 juillet de la même année, et lieutenant en second le 8 avril 1783.

Le 30 janvier 1785, il fut nommé sous-lieutenant au onzième régiment de chasseurs à cheval, lieutenant le 23 février 1792, et capitaine le 25 mai de la même année. Il étoit passé à l'armée du centre : le 27 juin près Maubeuge, il commandoit les postes avancés, résista au choc d'une colonne ennemie, et donna le tems aux cantonnemens, qui alloient être surpris, de faire des dispositions de défense; il chargea ensuite avec sa troupe et fit cinquante prisonniers.

Le capitaine Doullembourg combattit à la bataille de Jemmapes le 9 novembre 1792, et fut blessé d'une balle à la jambe droite.

A l'affaire du premier mars 1793, dans les

plaines d'Altenhoffen, se trouvant enveloppé de toutes parts, il se fit jour, à la tête de son escadron, à travers les colonnes ennemies, reprit deux pièces de canon, rallia un bataillon de volontaires qui s'étoit déjà rendu, en prit le commandement, et parvint à le ramener au corps d'armée.

Le 12 thermidor an 2, à l'affaire de Liége, détaché en tirailleur avec sa compagnie, il entra le premier à sa tête dans cette ville, et coupa la retraite du pont de la Meuse à deux cents Autrichiens qui lui rendirent les armes.

Le deuxième jour complémentaire suivant, à l'affaire de Spirimont, le premier, à la tête de son escadron et d'une compagnie de grenadiers, il passa la rivière d'Ourthe au gué sous la mitraille, gravit une montagne escarpée, culbuta l'ennemi, lui prit une pièce de canon, et tint ensuite le poste sous le feu le plus vif, jusqu'à ce que la division eût effectué son passage.

Le 11 vendémiaire an 3, à la bataille de Juliers, le général Hatry donna au capitaine Doullembourg l'ordre d'éclairer la marche de sa division. Il parvint, avec sa compagnie seule, à envelopper le poste d'Aldorff, y prit une pièce de canon et environ cent hommes.

Le premier vendémiaire an 4, par ordre du général Jourdan, cet intrépide officier fut fait

chef d'escadron provisoire. Le 4 frimaire, à l'affaire de Lautreck, envoyé en partisan par le général Marceau, commandant l'aile droite de l'armée, avec une foible colonne de différentes armes, il se jeta sur les derrières de l'ennemi et le força d'abandonner la position avantageuse de Lautreck.

Le 24 prairial même année, au combat de Sprinlingen, chargé par le même général de former l'avant-garde d'une reconnoissance générale, il attaqua avec impétuosité les postes avancés autrichiens, les mit en déroute, passa le premier le pont à la tête d'un escadron et sous un feu très-vif, continua la charge à toutes jambes jusques sous le canon de l'ennemi, qui laissa en son pouvoir un grand nombre de chevaux et de prisonniers.

Le 6 vendémiaire an 5, à l'affaire de Partenheim, détaché en flanqueur, il se glissa avec un escadron sur les derrières de l'ennemi qui étoit aux prises avec la division, et chargea en queue une colonne de douze cents hussards autrichiens. Le résultat de cette manœuvre hardie fut la déroute complette de cette cavalerie, à laquelle il fit quatre-vingts prisonniers.

Le premier floréal an 5, au combat de Lens, il se trouva seul inopinément enveloppé par un peloton de hussards autrichiens; il se fit jour au

travers et joignit sa troupe, à laquelle il évita une surprise.

Le 23 ventôse an 8, M. Doullembourg fut nommé chef d'escadron titulaire par arrêté du Gouvernement, et fut envoyé à l'armée du Rhin.

Le 8 messidor, à l'affaire de Neubourg, détaché avec deux escadrons pour soutenir l'artillerie légère, il apperçut se diriger vers la position ennemie la quarante-sixième demi-brigade de ligne, dont la tête de colonne fut attaquée et culbutée par plusieurs escadrons de hullans; il profita de ce moment pour charger en flanc cette cavalerie, qui prit la fuite et porta le désordre dans les rangs ennemis, qui abandonnèrent le champ de bataille.

Enfin le 12 frimaire an 9, à la bataille de Hohenlinden, il chargea avec deux escadrons sur cinq bouches à feu, soutenues par deux bataillons bavarrois, les enfonça, les mit en déroute, et franchit à la tête de sa troupe les haies et barrières en poursuivant l'ennemi qui, par cette charge, perdit ses canons et environ trois cents hommes.

Le chef d'escadron Doullembourg a fait les campagnes de 1792 et 1793 aux armées du Centre, Belgique et Nord, celles des ans 2, 3, 4 et 5 à l'armée de Sambre-et-Meuse (aile droite), celles des ans 6 et 7 aux armées françaises en

Hollande et en Helvétie (aile gauche), celles des ans 8 et 9 à l'armée du Rhin (à la réserve).

Ce brave officier qui, par arrêté de S. M. l'Empereur, a été nommé major au dixième régiment de hussards le 6 brumaire an 12, est membre de la légion d'honneur depuis le 5 germinal de la même année.

C. J. AUGER (O. ✱),

Capitaine au treizième régiment de chasseurs à cheval.

Le 17 juillet 1771, naquit à Schelestat, département du Bas-Rhin, Jacques-Christophe Auger, qui pendant toutes les campagnes de la révolution s'est fait remarquer par sa bravoure et sa bonne conduite.

Le premier janvier 1790, à peine âgé de treize ans, il entra soldat au premier régiment d'infanterie le premier avril 1790, où il demeura jusqu'au 12 mars 1793, qu'il passa chasseur à cheval au treizième régiment le 17 mars. Il avoit fait les campagnes de 1792 et 1793 sous les ordres des généraux Rochambeau, Lukner et Dumourier.

Il s'étoit trouvé à l'affaire de Quevrain qui eut lieu le 3 mai 1792, ainsi que dans divers combats, marches et contre-marches qui eurent lieu jusqu'au 6 novembre. Il étoit à la bataille de Jemmapes le 21 du même mois, au siége d'Anvers dans le courant de décembre, et au siége de Breda.

Aux affaires qui eurent lieu aux mois de jan-

vier et de février 1793, notre jeune guerrier fut blessé d'un coup de feu. Il fut fait brigadier le 17 octobre, et maréchal-des-logis le 19 floréal. Il s'étoit trouvé aux combats de Turcoing, Menin, Lequesnoy, à la bataille de Saint-Amand qui eut lieu le 8 mai, et à plusieurs autres combats livrés pendant cette campagne, où il servit sous les ordres des généraux en chef Dampierre et Houchard.

Pendant les années 2, 3 et 4, il servit à l'armée commandée par Pichegru, et se trouva aux actions qui eurent lieu jusqu'au 8 floréal, à la bataille du 21 floréal près Bressieu, à celle de Lanoy le 29 floréal, à la bataille de Tampleuve le 3 prairial. Il se trouva encore à diverses actions jusqu'à la reddition de la Hollande, et assista à la prise d'Oudenarde, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Malines, d'Anvers, de Breda, de Bergop-Zoom et le Vieux-Bois. Il fut fait maréchal-des-logis en l'an 2 le 19 floréal, maréchal-des-logis en chef le 25 du même mois, et adjudant-sous-officier le premier vendémiaire an 3.

Passé à l'armée commandée par le général Hoche, il se trouva au passage de Neuwied (ou Neuvick), fit les campagnes des ans 5 et 6, et fut fait adjudant-sous-lieutenant le premier nivôse an 5.

Il fit partie de l'armée d'Italie et servit sous

les ordres des généraux Scherer, Moreau et Joubert. Le 6 germinal, il étoit à l'affaire de Legnago sur l'Adige, à la bataille de Véronne le 16 germinal de la même année, et eut un cheval tué sous lui. Il fut ensuite, jusqu'au 8 floréal, employé dans diverses actions d'arrière-garde, et se trouva à la bataille de Cassano et à d'autres actions d'arrière-garde jusqu'à la retraite de Valence en Piémont, qui eut lieu le 23 prairial, où il eut encore un cheval tué sous lui et fut lui-même blessé.

A la bataille d'Alexandrie, le 27 prairial, il fut détaché avec une compagnie pour aller au-devant d'une colonne de dragons russes qui venoit pour s'emparer d'un gué sur le Tanaro, en avant de la ville; par une charge exécutée à propos, il arrêta la marche de l'ennemi, et se maintint jusqu'à ce que toute la cavalerie eut passé le gué; il eut dans cette action son cheval tué sous lui. Il avoit été fait sous-lieutenant au choix le premier floréal an 7, et se trouva à diverses actions d'arrière-garde jusqu'à la bataille du 2 messidor, près Saint-Julien en Piémont.

Pendant le cours des ans 8 et 9, le capitaine Auger continua de servir à l'armée d'Italie, et successivement sous les ordres des généraux Championnet, Masséna et Jourdan. Lors de la première campagne, il assista à diverses actions

d'avant-garde dans les montagnes des Alpes, à plusieurs combats dans la retraite des Appennins jusqu'au pont du Var. Le 3 prairial, à la tête d'un escadron en colonne, il chargea vigoureusement et avec le plus grand succès, et fit à l'ennemi un grand nombre de prisonniers, tant cavalerie qu'infanterie.

Le 22 du même mois, à l'affaire d'Aqui, à la tête du même escadron, il chargea avec vigueur une colonne de dragons du régiment de Keisser, et lui fit un grand nombre de prisonniers.

Pendant la campagne de l'an 9, le sous-lieutenant Auger se distingua particulièrement dans deux affaires importantes.

Le 28 frimaire, dans une reconnoissance qui fut ordonnée sur toute la ligne, avec un seul peloton, il eut à soutenir la charge d'un escadron ennemi, se maintint malgré la supériorité du nombre, et par cette action vigoureuse il donna au régiment la facilité de continuer la retraite, à laquelle il avoit été forcé par l'arrivée d'un renfort que l'ennemi venoit de recevoir.

Le 17 nivôse, à la bataille de Montebello, il chargea un fort détachement de cavalerie dans Montebello, en sabra un grand nombre, fit des prisonniers et s'empara du village : il avoit été détaché en éclaireur avec son peloton seulement.

Ces deux actions d'éclat ont valu au brave

officier Auger un sabre d'honneur, qui lui fut décerné à titre de récompense le 4 pluviôse an 11. Il fut fait lieutenant par arrêté des Consuls le 23 frimaire an 12, capitaine au choix le 17 ventôse de la même année, et officier de la légion d'honneur par décret impérial du 26 prairial. Il est aujourd'hui en activité dans son grade au treizième régiment de chasseurs à cheval au camp de Saint-Omer.

C. P. RÉANT (*),

Capitaine, quartier-maître-trésorier des grenadiers à pied, et des vélites de la garde impériale.

CHARLES-PAUL RÉANT, né à Paris le 11 octobre 1771, entra au service à cette époque mémorable qui plaçoit tous les braves dans les rangs des défenseurs de la patrie. Le 23 août 1793, il étoit en qualité de fusilier au seizième bataillon de la réquisition de Paris.

Envoyé à l'armée de l'Ouest, il fit les campagnes pénibles de 1793 et des ans 2 et 3, fut fait sergent le premier brumaire an 2; bientôt après il passa dans le même corps en qualité de sous-lieutenant, et le 10 du même mois il fut fait quartier-maître, dont il remplit les fonctions jusqu'au 24 thermidor de l'an 3. Quelques jours après, par l'effet de l'embrigadement des troupes au deuxième bataillon de la soixante-seizième demi-brigade d'infanterie de ligne, il servit dans ce dernier corps en qualité de sergent-major.

Le 12 thermidor an 3, M. Réant fut fait sergent-major des grenadiers près la Représentation nationale; sous-lieutenant quartier-maître adjoint

le 21 brumaire an 5, et lieutenant quartier-maître le 14 vendémiaire an 6.

A l'époque de l'organisation de la garde des Consuls, cet officier fut nommé capitaine quartier-maître-trésorier de l'infanterie de la garde des Consuls, le 13 nivôse an 8.

Il sert aujourd'hui dans ce grade au corps des grenadiers à pied et des vélites de la garde impériale. Il est membre de la légion d'honneur depuis le 26 prairial an 13.

J. G. P. RÉNÉ (C. ✻),

Général de brigade.

JEAN-GASPARD-PASCHAL RÉNÉ né à Montpellier, département de l'Hérault, le 23 juin 1769, fils d'un professeur et doyen de l'université de Médecine, embrassa la profession des armes, pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup d'inclination. Le 2 janvier 1792, il entra en qualité de sous-lieutenant au trente-cinquième régiment d'infanterie (ci-devant Aquitaine), et fut promu au grade de lieutenant le 1er. juillet même année, à l'époque où plusieurs officiers de ce corps abandonnoient leurs drapeaux pour passer à l'Etranger. Il fit avec son régiment les deux premières campagnes à l'armée des Alpes, et se trouva à toutes les affaires qui eurent lieu dans la vallée de Barcelonette, à celle de l'Arche et dans le bois de la Sylve.

Pendant le mois frimaire son corps ayant été appelé au siège de Toulon par le général Dugommier, le lieutenant Réné en fut détaché et employé à l'avant-garde dans une compagnie de chasseurs pendant tout le tems du siège, à la suite duquel il fut nommé capitaine le 11 nivôse

an 2. Ce corps, qui par les services qu'il avoit rendus, et par la perte en officiers sur-tout qu'il avoit éprouvée à l'attaque de la redoute du fort Pharaon, avoit mérité l'estime et la confiance du général en chef, fut envoyé de suite à l'armée des Pyréuées-Orientales, où il fit partie de la division de gauche aux ordres du général Sauret.

A l'ouverture de la campagne, le général Dugommier, ayant ordonné la formation de compagnies de chasseurs d'élite, désigna le capitaine Réné pour commander celle fournie par le trente-cinquième régiment. C'est de la réunion de ces compagnies que se composèrent ces bataillons de chasseurs qui formèrent constamment l'avant garde, et auxquels l'ennemi ne résista jamais. Cet officier se trouva à toutes les affaires qui eurent lieu à la gauche de l'armée, jusqu'au moment où la colonne, dont il faisoit partie, passa le Tech le 11 floréal. Après avoir gravi les montagnes avec beaucoup de peines et de dangers, les places de Collioure, Port Vendre, Saint-Elme furent cernées, et le siége de ce dernier fort entrepris. Il fallut toute l'énergie et la constance de nos soldats, pour traîner à bras des pièces de vingt-quatre par des chemins impraticables aux chevaux, et les mettre en batterie sur une butte à très-petite distance du fort.

Le

Le 27 du même mois, l'ennemi, ayant fait une sortie pendant la nuit, attaqua nos troupes sur différens points. Un détachement de quatre cents gardes vallonnes, guidés par des émigrés, se posta pour enlever la batterie de brèche, en avant de laquelle le capitaine Réné avoit pris position depuis quelques heures. L'attaque fut vive; mais cette compagnie, quoique très-inférieure en nombre, et ayant déjà beaucoup d'hommes tués ou hors de combat, réussit néanmoins à défendre cette position importante. L'ennemi fut repoussé, poursuivi, et plusieurs Espagnols tombèrent entre les mains des Français, ainsi que les mulets chargés de cartouches. Le fort Saint-Elme ayant été évacué le 7, et les garnisons de Collioure et Port-Vendre ayant capitulé, cet officier fut employé au blocus de Bellegarde, et assista aux affaires du 26 thermidor, 27 et 30 brumaire. Le capitaine Réné quitta peu de jours après la compagnie de chasseurs pour prendre celle de grenadiers; comme plus ancien capitaine, il commanda son régiment pendant toute la campagne, et se trouva au siége de Roses, où il fut légèrement blessé à l'affaire du 17 floréal et à la bataille du 26 prairial sur la Fluvia.

A la paix d'Espagne, son corps qui par l'amalgame prit le n°. 69 et ensuite le n°. 18, fut

envoyé à l'armée d'Italie dans la division du général Augereau, et passa peu après dans celle du général Masséna. Le capitaine Réné y servit jusqu'à la paix de Campo-Formio, et se trouva à la prise de Cossaria, aux batailles de Montenotte, Millesimo, au passage du Pô, du Mincio, à l'affaire de Lonado, aux combats de la Brenta, de Saint-Michel, aux batailles d'Arcole et de Rivoli.

Le 25 nivôse an 5, jour de cette dernière bataille, étant détaché avec cinquante hommes au village de Garda par le général Monnier pour surveiller le lac, et ayant avec lui sept Autrichiens qu'il avoit fait prisonniers en visitant un avant-poste, il rencontra une colonne autrichienne qu'il n'apperçut qu'à vingt pas, à cause d'un tournant. Le commandant ennemi lui crie de se rendre, et qu'il est son prisonnier. « Non, monsieur, répond le capitaine Réné, c'est vous qui l'êtes; j'ai désarmé votre avant-poste, vous en voyez une partie; bas les armes, ou point de quartier ». Les soldats français, excités par cet exemple, oubliant leur petit nombre, répètent le même cri. Les sept prisonniers, exposés entre deux feux, conjurent leurs camarades de céder. L'officier ennemi s'étonne, hésite et propose de capituler. Bas les armes est la seule réponse qu'il obtient. Enfin il y consent et demande seu-

lement à ne point éprouver de mauvais traitemens. Rassuré par la réponse de l'officier français, il s'avance, lui remet son épée, et sa troupe met bas les armes. Le capitaine Réné, craignant que l'ennemi ne s'apperçût du peu de monde qu'il avoit, le fit rétrograder. Quantité de soldats autrichiens, profitant de deux barques qui étoient au bord du lac, s'y jettent et gagnent le large; mais les bateaux en mauvais état et d'ailleurs trop surchargés coulèrent bientôt, et la plupart de ces malheureux furent noyés. Un instant après quelques soldats et officiers autrichiens refusoient de marcher, disant: *attendons encore.* « Qu'appelez-vous, monsieur, leur répondit le capitaine français en s'adressant au commandant? où est donc l'honneur: n'êtes-vous pas mon prisonnier? m'avez-vous donné votre parole? Vous êtes officier, je compte sur votre loyauté, et pour preuve je vous rends votre épée; faites marcher votre troupe, sans quoi je suis forcé de faire agir contre vous la colonne qui me suit ». Le mot honneur et la colonne imaginaire décidèrent l'officier autrichien. « Je vais prouver, répliqua-t-il, que je connois l'honneur; marchons, et je réponds que tout le monde nous suivra ». En effet, sur son ordre, le calme se rétablit, et on continua la marche; cette colonne étoit forte de dix-huit cents hom-

nues, et avoit deux drapeaux. Le général en chef Bonaparte, dans cette circonstance, accorda au capitaine Réné un des cent sabres d'honneur destinés à récompenser les actions d'éclat. Cet officier se trouva ensuite aux batailles de Saint-Georges, la Favorite, au passage de la Piave, du Tagliamento, aux combats de Willak, Neumarck, Judembourg et à toutes les affaires de cette campagne, qui fut terminée par le traité de Campo-Formio.

Au mois de pluviôse an 6, la dix-huitième demi-brigade de ligne dont il faisoit partie, se rendit en Suisse sous les ordres du général Brune, et se trouva à la prise de Fribourg, au combat de Nevenech; et après la reddition de Berne, ce corps eut ordre d'aller à Toulon, où il s'embarqua pour l'expédition d'Egypte, qui mit à la voile le 30 floréal. M. Réné étoit à la prise de Malthe, d'Alexandrie, au combat de Chebreisse et à la bataille des Pyramides. Le premier brumaire an 7, la ville du Caire s'étant révoltée, il fut chargé de forcer une mosquée dans laquelle grand nombre de révoltés s'étoient retranchés, et qui, par leur feu continuel et bien dirigé, incommodoient beaucoup nos troupes. Il s'en acquitta de manière à mériter des éloges. Plus de trois cents Turcs furent passés au fil de l'épée. Le 4 du même mois, le général en chef Bona-

parte l'attacha à son état-major, et lui donna l'ordre de parcourir la province avec quatre compagnies d'infanterie légère et cent dragons, pour observer le pays et faire rentrer dans l'ordre ceux qui paroîtroient tenir encore le parti des Mamelucks.

En pluviôse, il partit avec le quartier-général pour l'expédition de Syrie, et se trouva à la prise d'El-Arich et de Jaffa. L'armée étant arrivée devant Saint-Jean-d'Acre, le général en chef le désigna pour être chargé des détails de la tranchée. Il s'établit en conséquence dans ce poste dangereux et honorable, y resta pendant deux mois que dura le siége, constamment exposé au feu des assiégés, prit part à toutes les attaques, et fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille. L'armée étant rentrée en Egypte, il eut encore occasion de combattre, le 7 thermidor, l'armée turque débarquée à Aboukir, sous les ordres de Mustapha pacha. Il fut ce même jour brûlé et renversé par l'explosion d'un caisson, dont le feu atteignit les vêtemens des généraux Bonaparte et Berthier.

Les circonstances ayant déterminé le général en chef à retourner en France, il ordonna avant son départ que cet officier fût promu au grade d'adjudant-général, pour être attaché à l'état-major-général de l'armée, et y être chargé d'une

partie des détails. D'après cet ordre le brevet lui en fut délivré le 16 fructidor par le général Kléber. M. Réné se trouva à la bataille d'Héliopolis, et montra beaucoup de zèle et d'activité pendant que nos troupes étoient assiégées dans le Caire par une partie de l'armée du Grand-Visir, aux ordres de Nasif pacha. Le général Kléber traita le 2 floréal avec ce dernier, qui consentit à évacuer la ville dans trois jours, et envoya au quartier-général Osman-Bey-Bardissi et deux des principaux officiers de son armée pour servir d'ôtages. L'adjudant-général Réné, accompagné seulement du capitaine Tioch, son adjoint, se rendit de son côté dans la maison où étoient assemblés les chefs de l'armée turque, pour convenir des moyens d'exécution. Sortant de ce lieu peu d'instans après avec Mohammet-Bey-El-Elfi pour se rendre au logement de ce dernier, il courut les plus grands dangers et fut assailli par un grand nombre d'Osmanlis auxquels s'étoit réunie la populace. Il auroit infailliblement été assassiné sans la conduite ferme de ce bey. Il le fit entrer avec lui dans une mosquée, dont il défendit la porte avec ses Mameluks jusqu'à ce que la nuit leur permît de se rendre à sa maison.

L'armée anglaise, commandée par sir Ralph Abercrombie, ayant débarqué à Aboukir, l'adjudant-général Réné se trouva à la bataille du 30

ventôse ; et peu de tems après le général Menou, qui avoit succédé au général Kléber, le nomma général de brigade et chef de l'état-major de l'armée, en remplacement du général Lagrange, qui commandoit un corps de troupes.

Après six mois de siége et avoir soutenu plusieurs combats, l'armée française à Alexandrie manquant de tout, considérablement réduite par les pertes qu'elle avoit éprouvées, et ayant lutté avec gloire contre un ennemi dix fois plus nombreux, traita pour son retour en France.

Le général de brigade Réné partit le dernier avec le général Menou sur la frégate *la Didon*, et débarqua à Toulon le 16 brumaire an 10.

Il fut confirmé dans son grade par le premier Consul, et employé dans les neuvième et treizième divisions militaires. Il est un des commandans de la légion d'honneur.

G. BEURET (*),

Chef de bataillon, premier aide de camp du général de division Delaborde.

GEORGES BEURET est né au village de la Rivière près Belfort, département du Haut-Rhin, le 14 juin 1772, de parens propriétaires-cultivateurs qui ne négligèrent rien pour donner à leur fils une éducation honnête; il fit ses études à Colmar, et ne soupçonnoit pas que ses parens le destinassent à l'état ecclésiastique. Dès qu'il eut connoissance d'un pareil desir, il leur observa que toutes les inclinations de sa jeunesse devoient leur avoir démontré que le métier des armes convenoit mieux à son caractère, puisqu'il éprouvoit depuis long-tems le sentiment inné de se signaler un jour au milieu des camps. On ne jugeoit pas alors l'état militaire aussi favorablement qu'aujourd'hui, et l'on ne doit pas être surpris que la famille de Beuret ait fait tous ses efforts pour le détourner d'un pareil projet.

Le tocsin de la révolution se fit entendre du centre de la France à ses extrémités, chacun s'arma, les gardes nationales s'organisèrent; mais ce ne fut qu'en 1793 qu'on forma le premier bataillon du district de Belfort d'une partie de la

brave jeunesse alsacienne. Beuret fut, par ses condisciples et ses compatriotes, nommé capitaine le 14 septembre de la même année; et dans toutes les affaires où ce bataillon fut employé, le capitaine Beuret s'y distingua à la tête de sa compagnie, où il servit avec le plus grand honneur jusqu'au 29 nivôse de l'an 3, époque à laquelle le général de division Salomon (1), qui avoit été chef du premier bataillon du Haut-Rhin, le nomma son aide de camp, d'après les témoignages honorables et unanimes des officiers de ce corps; mais il ne jouit pas long-tems du bonheur d'être attaché à ce général qui, n'ayant pas été compris dans une organisation d'officiers généraux formée par le comité de Salut public, cessa ses fonctions au mois de messidor de la même année.

---

(1) François-Nicolas Salomon, général de division, né à Colmar, département du Bas-Rhin. Cet officier général fit la campagne de 1792, et partie de 1793 à l'armée du Rhin : il étoit alors commandant le premier bataillon du Haut-Rhin, et fut fait général de brigade.

Il étoit passé depuis le mois de juillet à l'armée de l'Ouest comme général de division ; il fut suspendu de ses fonctions au mois de septembre, et remis en activité à l'armée du Rhin en frimaire an 3.

Cet officier supérieur, n'ayant point été compris dans l'organisation du 25 prairial, cessa ses fonctions au mois de Messidor, et fut, en l'an 4, admis à la retraite.

Les talens connus du capitaine Beuret le firent employer sur-le-champ en qualité d'adjoint à l'état-major-général de l'armée du Rhin; il y resta jusqu'au premier germinal an 4, époque à laquelle il obtint le commandement d'une compagnie dans la dix-huitième (bis) demi-brigade d'infanterie légère. C'est avec ces braves, qu'à la prise des villes forestières du Rhin, au mois de fructidor an 4, il se précipita, lors de la charge, sur un peloton ennemi, et fit, avec huit de ses camarades, plusieurs prisonniers parmi lesquels se trouvèrent trois officiers.

A la même armée, devant Lindau, il se battit corps à corps avec les Autrichiens, et son exemple contribua beaucoup à la déroute d'une colonne ennemie, et à la prise d'une pièce de canon.

Le général de division Delaborde, après s'être illustré à Longwy, devant Toulon et dans les Pyrénées, commandoit alors dans l'armée du Rhin; il venoit de perdre l'un de ses aides de camp qui avoit acquis toute sa confiance, et il jugeoit qu'il lui seroit difficile de remplacer un tel sujet, lorsque le capitaine Beuret lui fut présenté comme un officier digne de combattre à ses côtés, aimant l'art de la guerre, et en conséquence attaché à ses devoirs et sévère sur la discipline militaire, brave comme un français à

l'armée, tranquille et affectueux hors des camps et d'un commerce loyal et sûr : de pareilles qualités, attestées par tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'armée, décidèrent le choix du général Delaborde, et le 6 nivôse an 6 il fut au rang de ses aides de camp.

Ce général ne tarda point à se convaincre du courage et de l'intrépidité de cet officier. Des paysans insurgés, des brigands infestoient la forêt de Memmingen ; ils attaquoient tout français marchant isolément, et il étoit dangereux de la traverser sans escorte: le général Delaborde, devant sans cesse entretenir des relations avec le général Férino, commandant l'aile droite de l'armée, chargea son aide de camp Beuret de lui porter une dépêche d'une très-grande importance ; sans hésiter, sans prendre un chasseur d'ordonnance avec lui, Beuret partit à l'instant ; mais à peine avoit-il fait une demi-lieue dans cette forêt, qu'il fut assailli par plusieurs brigands. Dans cette attaque, son cheval fut blessé sous lui; et malgré cet échec il parvint à coups de sabre à se frayer un passage et remit sa dépêche.

Dans diverses circonstances il donna toujours les mêmes preuves de courage, et il reçut deux blessures ; la première au bras lors du passage du Rhin devant Huningue, et la seconde à la tête dans une affaire qui eut lieu la 25 brumaire an 8

devant Philisbourg, assiégé par la division du général Delaborde.

La modestie ordinaire du capitaine Beuret lui faisoit souvent dire, lorsqu'on le sollicitoit à demander de l'avancement, « qu'il croyoit » n'avoir pas assez fait pour mériter un grade » supérieur à celui de capitaine, et qu'il vou- » loit l'obtenir par un coup d'éclat ».

Mais la paix ayant été signée et les armées rentrées dans l'intérieur, le général Delaborde crut qu'il étoit de son devoir de mettre sous les yeux du premier Consul les services et les actions militaires de l'aide de camp Beuret : le chef de la nation les récompensa, en le nommant chef de bataillon, le 12 prairial an 11.

On voit, par cet exposé rapide, que cet officier a constamment servi depuis 1793 jusqu'à ce jour, tant dans des régimens de ligne que dans les états-majors des armées du Rhin et de l'Ouest. Il a aussi, pendant ce tems, rempli diverses missions secrètes, importantes et difficiles, avec autant de zèle que de sagesse; et ce concours de services irréprochables et non interrompus un seul instant lui a mérité son admission dans la légion d'honneur. -- Il joint à ce glorieux titre celui de membre du collége électoral du département du Haut-Rhin.

En l'an 10, le général de division Delaborde,

grand officier de la légion d'honneur, fut nommé commandant supérieur de la treizième division à Rennes, et c'est là que le chef de bataillon Beuret est employé auprès de ce général en qualité de premier aide de camp. Il a su se concilier l'estime et l'attachement des habitans de cette ville par ses mœurs douces et honnêtes, et l'on peut ajouter aussi que l'intime amitié qui unit l'officier général à son compagnon d'armes, est pour eux un sentiment aussi sincère et aussi durable, que leur dévouement aux intérêts de l'Etat et à la personne sacrée de Sa majesté l'Empereur NAPOLÉON.

M. DUBOURG (*),

Lieutenant de vaisseau.

Né à Bordeaux, département de la Gironde, Michel DUBOURG entra au service le premier novembre 1787, fut fait enseigne de vaisseau en 1792, et lieutenant de vaisseau le 6 ventôse an 4.

Cet officier, qui a fait quatorze campagnes pour l'État et six pour le commerce, a soutenu plusieurs combats, commandant la canonnière la *Sans-Raison* pendant le siége de la Guadeloupe, en l'an 2.

En l'an 3, il étoit au combat soutenu par la frégate la *Pique*, commandée par M. de Leissegues.

En l'an 4, il étoit armé sur la frégate la *Thétis*, capitaine Lacouture.

En l'an 9, il assista au combat sur la frégate l'*Africaine*, commandée par M. Saunier, où cet officier fut tué (V. Saunier, au 4e. vol.)

M. Dubourg fut de plusieurs combats pendant l'expédition de Saint-Domingue. Il continue ses services au port de Rochefort depuis le 3 floréal an 13. Il est membre de la légion d'honneur.

N. PERRONET (*mort*),

Premier Ingénieur des ponts-et-chaussées.

QUELQUES fragmens de cette notice sont extraits d'un ouvrage ayant pour titre : Notice sur N. Perronet.... etc., par P. C. Lesage, ingénieur en chef de première classe, inspecteur de l'école impériale des Ponts-et-chaussées.

« On fixe avec une espèce d'enthousiasme, dit M. Lesage, la carrière de ces hommes illustres qui furent leur propre ouvrage. Ils n'ont rien dû à une généalogie toujours incertaine, quelquefois mensongère, et souvent entachée d'actions de rebellion ou de violence. Ils ont créé leur nom; ils sont les premiers et non les derniers de leur race; les distinctions qui honorent les autres sont honorées par eux; leur cause est celle de tous les talens chez tous les peuples : ces talens célébreront leur mémoire. Les préjugés risibles sont foulés par le char où le mérite s'assied, et l'orgueil doit se courber sur son passage ».

N. Perronet, premier ingénieur des ponts-et-chanssées de France, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre des académies des scien-

ces de Paris, de Stockholm, de la société royale de Londres..., etc., étoit fils d'un officier suisse. Il dut son élévation à ses talens. Il portoit une décoration que les étrangers respectoient, et que l'orgueil de l'ignorance dédaignoit parmi nous... Il étoit jeune encore, et déjà ses talens lui faisoient une grande réputation.

» Du fond de la Russie, les Magnats durent invoquer les talens de Perronet, pour construire un pont à Saint-Pétersbourg. En 1778 il projetta un monument magnifique. Ce pont étoit de sept arches, six piles et deux culées. L'arche du milieu avoit dix toises, les autres avoient dix-huit, seize et quatorze toises d'ouverture; l'épaisseur des piles du milieu étoit de trente pieds, les autres de vingt-sept et vingt-quatre pieds; les demi-piles des culées avoient douze pieds, ce qui donne à la Neva, en cet endroit, une largeur de six cent vingt-deux pieds. La largeur du pont étoit de cinquante-six pieds. L'arche du milieu s'ouvroit pour livrer passage aux vaisseaux mâtés. Les deux piles du milieu étoient surmontées d'un arc de triomphe, et de trophées sur les quatre faces ».

Les ponts que M. Perronet construisit et dirigea en France étoient plus remarquables par la solidité, la précision de la construction, et l'élégance des courbes des arches. Ces ponts sont ceux

ceux d'Orléans, de Mantes, de Trilport, de St.-Edme, des Fontaines, de Neully, de Château-Thierri, de Saint-Maxence, de Brunoi, de Rozoi, de la Concorde et de Nemours. Ceux qu'il projetta sont ceux de Melun, de la Salpétrière vis-à-vis le jardin des Plantes à Paris; sur la Saône, à Lyon; de Meret sur le Loing; de Pontoise; sur la Loire, à Nantes, et sur la Neva.

» Il créa en 1792 un projet pour construire en pierre des ponts dont les arches auroient depuis deux cents jusqu'à cinq cents pieds d'ouverture. Il forma en outre un projet de navigation de la Loire depuis Nantes jusqu'à Paimbœuf; il traça le canal de Bourgogne par Tonnerre, et celui de l'Yvette.

» Il inventa une drague pour enlever le sable et les vases; une planchette qui porte un crayon pour mesurer exactement les angles; une double pompe qui joue par un mouvement continu; une petite voiture ou camion prismatique; une roue à aubes, dont l'arbre est vertical; une autre dont l'arbre est horizontal; deux scies à receper les pieux sous l'eau; et un odomètre pour les épuisemens.

» Il composa des mémoires académiques sur le cintrement et le décintrement des ponts; sur les différentes méthodes de fonder la maçonnerie dans l'eau; sur l'épaisseur des piles et la cour-

bure des voûtes, sur les pieux et pilotis, sur les éboulemens des montagnes, etc. Il donna des avis détaillés sur la rade de Cherbourg, sur le port du Havre et celui de Dunkerque, sur la forme de Toulon, sur la fonderie de canons à l'île d'Onderit, et sur la manufacture de porcelaine de Sèvre.

» Perronet fut l'ami plutôt que le maître de MM. Prony et Lesage; il affectionna vivement l'estimable et modeste M. de Chezy, et plusieurs ingénieurs de ce corps, dont les talens sont encore utiles à la patrie. Il fut le père de ses élèves. Souvent il les rassembloit dans de longues soirées; il les entretenoit de leçons vertueuses; il leur enseignoit que la modestie et la docilité décèlent toujours le vrai talent. De tels principes se sont identifiés avec ce corps respectable. N. Perronet est mort à Paris le 25 février 1794, âgé de soixante six ans ».

V. COLLOT (*mort*),

Général de brigade.

Une mort inopinée vient d'enlever aux sciences, à la patrie, à l'amitié le général Victor Collot, né à Châlons-sur-Marne en 1751. Ce guerrier, jeune encore, embrassa la carrière militaire et fit ses premières armes en qualité d'officier de cavalerie. Il fut fait lieutenant et capitaine à l'âge de vingt-deux ans, et quelque tems après, par sa bonne conduite, il mérita d'être employé dans l'état-major.

Il partit avec l'escadre française qui se rendoit aux États-Unis d'Amérique, et fit partie de l'armée aux ordres du général Rochambeau; il s'étoit trouvé dans plusieurs affaires et avoit mérité les éloges des officiers supérieurs.

En 1790, M. Collot fut nommé par le roi gouverneur de Saint-Domingue à la place de l'infortuné Blanchelande. Cette place lui assuroit cinquante mille écus de traitement et le grade de lieutenant-général; mais alors il étoit forcé de partager son pouvoir avec les commissaires Polverel et Sonthonax, dont il ne partageoit pas les opinions; il la refusa et fut nommé gouverneur de la Guadeloupe.

Sur ce théâtre moins vaste et moins brillant, M. Collot fit le bonheur de ces contrées, protégea les Colons et combattit victorieusement les ennemis de la patrie. Attaqué par les Anglais avèc des forces supérieures, il se défendit vaillamment pendant un mois, au bout duquel il signa une capitulation honorable au mois d'avril 1794.

Au mépris de cette capitulation, les Anglais refusèrent de le conduire en France. Forcé de rester en Amérique, le général Collot voulut mettre cette espèce d'exil à profit : il pénétra dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale jusqu'au-delà des Apalaches, examinant tout avec le coup-d'œil du génie, levant des plans, sondant les rivières, gravissant les montagnes, ayant à combattre et les difficultés du terrein, et l'inquiétude des Espagnols, et la jalousie des Anglais. Il avoit pour compagnon de voyage et pour coopérateur un officier du génie du plus grand talent, l'adjudant-général Warin, qui, sous ses ordres, avoit servi à la Guadeloupe et qui fut emmené sous ses yeux par un sauvage du Mississipi.

Rentré en France en l'an 9, le général Collot s'occupoit de mettre en ordre son voyage, lorsque la mort est venue le frapper. Parmi les ouvrages qu'il avoit livrés à l'impression, on remarque 1°. le compte rendu de son adminis-

tration à la Guadeloupe, 2°. un mémoire sur les moyens de soumettre les rebelles de Saint-Domingue, 3°. un *Essai sur la manière de relever les races des chevaux en France.* On croit que sa famille s'empressera de faire connoître son *Voyage dans l'Amérique septentrionale.*

Le général Collot, avant sa mort, nous avoit promis des notes relatives à ses voyages pour être insérées dans nos Archives : il n'a pu remplir sa promesse. Cet évènement malheureux nous a forcés de nous servir d'une notice très-succincte que l'amitié a fait insérer dans les journaux du mois messidor an 13. Cette notice est signée H. F.

Additions à la Notice du général FERRAND.

Nous avons placé dans ce troisième volume une notice sur les services du général de brigade FERRAND. Sa belle défense à Santo-Domingo occupe tous les esprits. Nous croyons faire plaisir à nos souscripteurs, en terminant ce troisième volume par un extrait du rapport officiel sur le siége de Santo-Domingo par les Nègres révoltés, et sur quelques évènemens qui ont précédé ce siége.

Ce rapport, fait par le général Ferrand, est adressé de son quartier-général à Santo-Domingo, en date du 20 germinal an 13, et fut inséré dans le Journal officiel du 20 thermidor de la même année.

Un évènement militaire, honorable pour les troupes françaises et très-avantageux à la métropole et à la colonie de Saint-Domingue, est sans contredit le siége de la place de Santo-Domingo par les noirs avec toutes leurs forces réunies. Le ciel y a favorisé d'un grand succès les armes de l'Empire.

Avant d'entamer les détails qui appartiennent strictement à ce siége, il est nécessaire d'exposer l'état où se trouvoient les départemens fidèles du Cibao et de l'Ozama, la situation de leurs

frontières et tout ce qui a précédé l'arrivée des rebelles devant les murs de Santo-Domingo.

Depuis long-tems le général Ferrand connoissoit l'intention des noirs et les grands préparatifs qu'ils faisoient par l'entremise infâme du commerce américain, qui leur a constamment fourni avec abondance ce qui est nécessaire pour maintenir et étendre leur rebellion. Instruit de leurs mouvemens à mesure qu'ils s'opéroient, il s'étoit occupé sans relâche à rendre vains leurs efforts, en s'assurant l'affection des Espagnols par une administration juste. Il avoit dès long-tems préparé les esprits à l'évènement qui les menaçoit, et s'étoit acquis la certitude que leur fidélité n'en seroit point ébranlée. Ses inquiétudes avoient un autre objet : c'étoit la foiblesse de la garnison de la place en troupes de ligne, la médiocrité des approvisionnemens qu'elle renfermoit, et la pénurie extrême d'argent où il se trouvoit, qui ne lui permettoit pas la plus légère dépense. Il falloit cependant contenter le soldat et entretenir le mouvement imprimé. Il prit des mesures pour remédier à ces inconvéniens ; et ce ne fut pas sa faute, si elles ne réussirent point. Les troupes françaises de la Havanne, sous les ordres du général Lavalette, furent appelées. Des vivres, des armes, des munitions, de l'argent furent demandés à M. le commissaire-géné-

ral Richon. Le capitaine aide de camp Castel, que le général avoit envoyé aux Etats-Unis, exposa aussi vainement ses besoins à tous les commissaires particuliers des relations commerciales. Rien n'arriva; par-tout il éprouva des refus. Sa situation empiroit à mesure que croissoit le danger; il eut à lutter contre toutes les difficultés. Privé de troupes, il fit des arrêtés favorables à la population, qui en peu de tems doublèrent les milices françaises. Privé d'argent, il stipula des marchés particuliers avec des négocians, à qui ses opérations inspiroient quelque confiance, et obtint ce qui lui étoit le plus indispensable. C'est dans ces laborieuses circonstances que le capitaine Bruce, son aide de camp, arriva de France avec les 1,300,000 livres en lettres-de-change sur le trésor public, que son Excellence le Ministre de la marine et des colonies lui envoyoit; ce qui soulagea un peu sa position. Cependant le tems pressoit, il fut visiter les frontières; et comme les plus grandes forces des ennemis devoient partir du Port-au-Prince, il parcourut préférablement celles du département de l'Ozama. Il fit retrancher la position de Puerto entre Azua et Saint-Jean, celle de Postrerobo entre Azua et Neyba, et la garde en fut confiée à un corps de deux cents Espagnols qu'il leva, arma et solda à cet effet. Les mêmes précautions

furent prises sur les frontières du département du Cibao, et ses forces se trouvèrent ainsi augmentées au-dehors de quatre cents hommes. Il ordonna le rassemblement des milices pour qu'elles prissent confiance en leur nombre.

En attendant, tous les travaux ordonnés s'exécutoient dans la place de Santo-Domingo. On en réparoit les fortifications, on en consolidoit les batteries, on rendoit le pied de ses murailles d'un aussi difficile accès que le permet un terrein où on ne peut creuser des fossés sans des frais que ne pouvoient autoriser de foibles moyens. Les ouvriers du génie, ceux de l'arsenal préparoient jour et nuit les moyens de défense; sur tous les points tout étoit travail et mouvement.

Le 20 pluviôse dernier, le général Ferrand apprit que tous les rassemblemens des révoltés s'étoient effectués; que leur première colonne étoit déjà au Mirebalais, menaçant toute la frontière depuis Neyba jusqu'à Saint-Jean, et que la seconde étoit partie du Cap et se dirigeoit sur Saint-Yago. Il ne perdit pas un moment pour faire tenir au colonel des milices, Serapio de l'Orve, commandant du Cibao, un renfort en munitions. Il en fit passer aussi au chef de bataillon Ruiz, commandant les frontières du département de l'Ozama, à qui il envoya en même tems les compagnies coloniales, commandées

par le chef de bataillon Wiet. Le commandant Ruiz reçut l'ordre de porter sur-le-champ toutes ses forces sur les deux postes du Puerto et de Postrerobo, qui regardent les deux avenues par où les brigands devoient nécessairement passer. Les milices furent prévenues de se tenir prêtes à marcher; et pour raffermir davantage l'esprit des habitans des deux départemens, le général Ferrand leur adressa une proclamation en date du 24 pluviôse.

Les grandes forces réunies des révoltés ne laissèrent plus aucun doute sur leurs véritables projets; il fut dès-lors facile de juger que les frontières étoient hors d'état d'opposer une résistance suffisante pour les arrêter dans leur marche. Le général devoit cependant tout tenter; sa position lui en faisoit une loi. Les commandans Serapio et Ruiz reçurent donc ordre de tenir ferme; et dans le cas où ils seroient forcés dans leurs premiers retranchemens, de disputer pied à pied le terrein à l'ennemi; de couper les chemins et les avenues en avant et derrière eux par des fossés et des abatis, afin de se préparer une retraite lente qui coûtât cher à l'ennemi, et qui pût même, à force d'obstacles, le rebuter de son entreprise.

En même tems il redoubla de soins et d'activité pour approvisionner Santo-Domingo. Le

chef d'administration et les notables furent chargés de faire entrer dans la place tous les vivres du pays qu'ils pourroient se procurer.

Le 2 ventôse, quinze cents noirs vinrent reconnoître le bourg de Neyba; leur chef, parti enfin du Mirebalais, arriva à Saint-Jean le 6 ventôse à la tête de six mille hommes, et le 8 le chef de bataillon Wiet fut attaqué dans le poste de Puerto avec des forces si supérieures, que sa résistance fut inutile. Ce brave officier y perdit la vie, et sa troupe fut dispersée. Le commandant Ruiz, qui gardoit les retranchemens de Postrerobo, ne fut point attaqué. Aucune force des révoltés n'avoit marché par Neyba, leur masse s'étant portée toute entière sur Saint-Jean. Il apprit fort tard, vers le soir de la même journée, la prise du Puerto; et sa position n'étant plus tenable, l'ennemi l'ayant déjà dépassé, il s'efforça de gagner Azua; mais les brigands y étoient arrivés avant lui. Il en fut instruit à propos; et changeant de direction, il s'achemina par les sentiers qui bordent la mer, sur le bourg de Bany, à quinze lieues de la ville de Santo-Domingo. Il y arriva le 10 ventôse, suivi des milices d'Azua, de Bany et de Los-Ingenios, qui toutes avoient été le renforcer. Les noirs le suivoient de très-près.

Dans le même tems un autre chef nègre, avec

huit mille hommes, avoit attaqué les milices du Cibao, campées et retranchées en avant de la ville de Saint-Yago, avec un succès égal pareillement dû à la supériorité de ses forces. Le brave colonel Serapio de l'Orve y périt les armes à la main, et ses troupes, privées de leur chef, se réfugièrent dans les bois. L'ennemi poussa brusquement sur la ville, y entra, surprit les malheureux habitans incapables de porter les armes, les massacra sans distinction d'âge ni de sexe, et fit pendre quelques membres du conseil des notables. Le général apprit ce triste évènement par M. Franco, président du département.

Le 9 et le 10 ventôse, le général, n'étant que très-peu instruit des mouvemens de l'ennemi dans le Cibao, fit partir le chef de brigade des milices Don Juan Baron, officier au service de S. M. C., provisoirement élevé à ce grade à cause de la grande confiance que les Espagnols avoient en sa bravoure et en sa capacité; il lui ordonna d'en rallier les habitans, de reprendre les avant-postes de Sant-Yago s'il en étoit encore tems, sinon de faire résistance à chaque pas, de profiter de toutes les positions dont le pays est couvert, et de défendre avec opiniâtreté les défilés du Pignal en deçà du Cotay. Dans le cas où il y auroit été forcé, il lui prescrivit, prévoyant bien que la présence des brigands devant

Santo-Domingo ne pouvoit être longue, de ne point rentrer dans la place, quoique l'ennemi arrivât devant ses murs; mais de tenir la campagne à l'aide des bois, de partager sa troupe en petites colonnes mobiles qui se réuniroient ou se diviseroient selon les circonstances; de s'attacher principalement à enlever à l'ennemi tous ses convois de vivres en lui dérobant tous ses mouvemens; de faire main-basse sur tous les partis qui s'écarteroient pour marauder, et de venir souvent la nuit le harceler et l'inquiéter sur ses derrières. Pour l'aider dans ses opérations, il lui adjoignit le chef d'escadron Aussenac et le sous-lieutenant Darnaud, tous les deux de l'état-major. Ce plan, qui promettoit beaucoup, demeura sans effet par la dispersion totale des Espagnols de ce département; et le chef de brigade Baron rentra dans la journée du 13 sans avoir pu rien exécuter, seulement avec la certitude que la colonne ennemie étoit arrivée dans la plaine de San-Pedro, à douze lieues de Santo-Domingo.

Dans les trois jours précédens, une population prodigieuse des campagnes, en femmes, enfans, vieillards, esclaves, fuyant devant les noirs, étoit venue se réfugier dans la place. On profitoit de tous ces bras pour achever autour des murs ceux des travaux qui n'étoient pas

encore terminés ; et tout le monde y mit la main, les femmes, les bourgeois, les officiers et les soldats. On abattit les arbres, on coupa les bananeries, on démolit le bourg Saint-Carles à une demi-portée de fusil de la ville, où l'ennemi auroit pu se loger, et l'on s'empressa de mettre un embargo sur tous les bâtimens marchands qui se trouvoient heureusement dans le port.

On attendoit l'ennemi à chaque instant ; rien ne l'arrêtoit plus sur la route de Sant-Yago, et le commandant Ruiz étoit en pleine retraite sur celle de Bany. Le général Ferrand remplit le peu de momens qui lui restoient à établir la police de la place par des réglemens sévères ; l'état de siége fut proclamé ; tout ce qui existoit en approvisionnement dans les magasins marchands et dans les navires du port, fut transféré dans celui de l'Etat, et la valeur en fut acquittée sur-le-champ.

Le 13 ventôse, le chef de bataillon Ruiz rentra dans la place avec les débris des compagnies de la légion coloniale ; les compagnies soldées et les milices d'Azua, de Bany, de Los-Ingenios et de Jaïna, celles de l'Ozama, de Saint-Carles et de Los-Lanos de Montégrande étoient aussi entrées le même jour ; et dans l'après-midi, on les réunit à celles de Santo-Domingo sur la place d'armes, pour les organiser. Le général

en forma trois bataillons sous les ordres des chefs de bataillon Ruiz, Carmonas et Ros, commandés par le chef de brigade don Thomas Ramirez, et sous l'inspection immédiate des deux chefs de brigade Peralta et Baron. La moitié de ces milices fut armée de fusils et l'autre avec des lances, les armes à feu manquant absolument. Le bataillon de la milice française étoit commandé par le chef de bataillon Bernard.

Ces milices ainsi organisées furent, immédiatement après, conduites et logées dans leurs postes respectifs, le long du rempart; on leur distribua des cartouches; on les mêla dans tous les postes avec la troupe de ligne, qui les y avoit devancées ainsi que l'artillerie. Les portes inutiles furent condamnées, et des ordres rigoureux furent donnés pour que personne ne s'absentât de son poste.

Telle étoit la situation positive des choses, lorsque, le 15 ventôse à cinq heures de l'après-midi, le chef noir qui, avec ses forces, étoit arrivé sur l'habitation Galard, à une lieue et demie de Santo-Domingo, envoya par un Espagnol de la campagne la sommation par laquelle il demandoit la prompte reddition de la place, ou menaçoit d'un sac implacable. Le général ne la jugea pas digne de réponse: seulement, comme il donnoit quarante-huit heures

pour l'évacuation de la place, il imagina que ce pouvoit être une ruse de sa part pour attaquer la nuit même : il en prévint sur-le-champ tous les postes; la plus grande surveillance y fut recommandée, et il transféra de suite son quartier-général au pied des murailles. La nuit fut cependant très-tranquille. Au moment où il recevoit cette sommation, une frégate anglaise parut à la vue du port.

Le 16 au matin, l'ennemi n'ayant pas traversé l'Ozama, tous les esclaves qui étoient dans la place, et dont le nombre étoit à redouter, furent envoyés à Higuey, à la pointe la plus orientale de l'île, pour y rester à la disposition de leurs maîtres, et l'on brûla en même tems le bourg du Rosaire, du côté opposé de la rivière, qui auroit pu faciliter l'approche des brigands.

Il étoit très-essentiel de convaincre les noirs que l'intention du général étoit de défendre la place avec la dernière opiniâtreté; ce dont ils auroient toujours douté, tant qu'ils auroient vu mouiller dans le port les bâtimens marchands qui s'y trouvoient. Ils pouvoient penser qu'on les retenoit pour opérer une évacuation, et cette idée les déterminer à continuer le siége avec plus de constance et de vigueur. D'ailleurs cette résolution prouvoit aux troupes la nécessité d'une défense victorieuse; et le général ne vouloit pas laisser

laisser aux timides, s'il s'en fût trouvé, un espoir qui eût pu compromettre la sûreté de la place. En conséquence, quelque désespérée que parût cette détermination, elle fut exécutée le même jour. Ces bâtimens furent expédiés; ils partirent au grand étonnement de l'armée des rebelles; le général utilisa leur départ, en y embarquant toutes les bouches inutiles, en commençant par les vieillards, les femmes blanches et leurs enfans. Cette mesure délivra Santo-Domingo de près de quatre mille personnes, qui furent transportées hors de la colonie; et qui malheureusement, à leur sortie du port, furent presque toutes pillées et maltraitées par les croiseurs anglais de la marine royale, dont plusieurs ont converti la guerre en une piraterie déshonorante pour leur pavillon et pour un peuple policé. Le général garda seulement les deux avisos de l'Etat, *l'Amitié*, commandé par le lieutenant de vaisseau Dupuy, commandant la station; et le *département du Nord*, commandé par l'enseigne de vaisseau Pagard. Ces deux bâtimens très-légers devoient servir à éclairer la côte et à correspondre au besoin avec les îles circonvoisines, autant qu'il pouvoit le faire à cause de la présence des Anglais.

Dans la matinée du 16, un parti de brigands parut vers le bourg Saint-Charles, pour recon-

noître la place. Quelques coups de canon les fit déguerpir. Peu d'instans après on crut s'apercevoir qu'ils avoient commencé leur travaux à droite et à gauche de la route de Sant-Yago.

Cependant le tableau de situation du magasin aux vivres n'étoit pas assez satisfaisant pour ne pas causer quelques inquiétudes, malgré les précautions prises par le général pour assurer les subsistances. Il avoit un marché passé avec le sieur Walton, négociant de Baltimore, pour mille barils de farine et quelques objets d'habillement, qui devoient arriver sous peu; il devoit recevoir, vers le 15 de germinal, un approvisionnement pareil par le capitaine aide de camp Bruce. Il crut néanmoins devoir assurer davantage ses ressources comestibles; et pour cela il fit repartir le sieur Gazan pour Saint-Thomas, avec ordre de pousser jusqu'à la Guadeloupe, si les magasins de Saint-Thomas se trouvoient démunis. Il envoya par la même occasion M. l'ex-grand-juge Minuty près de M. le capitaine-général Ernouf, pour lui exposer sa situation, solliciter des secours en vivres, et le prier d'envoyer croiser sur les côtes de Santo-Domingo les braves corsaires de la Guadeloupe, pour y détruire la marine des indigènes. Le bruit s'étoit répandu que les brigands attendoient des

bâtimens armés en guerre, qui devoient servir à leur porter leur artillerie et leurs vivres.

Dans la même journée on s'occupa, ainsi que les jours suivans, à améliorer et couvrir les postes les plus exposés. Il y eut pour cela une corvée journalière prise dans les milices, à la disposition du commandant du génie.

Vers les huit heures du soir, les Nègres allumèrent leurs boucans aux environs du bourg Saint-Charles ; et à une heure après minuit, il y eut une fausse alerte au bastion Sainte-Barbe, d'où l'on fit une décharge de mousqueterie. Un instant après, deux patrouilles nombreuses d'ennemis se fusillèrent entr'elles, dans la direction du bourg Saint-Charles, où un grand nouvement fut entendu toute la nuit.

Le 17 au matin, une sentinelle placée à l'angle gauche de l'église de Saint-Carles fit juger que les brigands s'y étoient établis.

La nuit fut fort tranquille ; les brigands s'occupèrent seulement de leurs travaux. Le lendemain on s'apperçut de la ruse qu'ils employoient la nuit pour mettre leurs travailleurs à l'abri de nos canons. Quelques hommes, cachés par quelque petite élévation, parloient justement assez fort pour être entendus des remparts, donnant des coups de pioches, et ayant l'air de s'ex-

citer fortement au travail, pendant que, dans un autre endroit, ils poussoient leurs véritables travaux avec vigueur et dans un grand silence, si bien qu'il devint impossible la nuit de bien diriger le feu et d'empêcher leurs ouvrages.

Le 18, à deux heures après midi, une corvette anglaise parut près de terre, à trois lieues au vent; et une goëlette américaine, portant quelques salaisons, entra dans le port peu de tems après.

Le général voulant enfin s'assurer quel étoit l'objet du travail des Nègres, et acquérir la certitude s'ils étoient logés dans l'église de Saint-Carles, fit ouvrir la porte du Comte vers les cinq heures du soir, et sortit lui-même avec trente hommes de la troupe de ligne, et environ 60 des milices. Les brigands en petit nombre près de l'église s'enfuirent après avoir fait quelques décharges; mais nos hommes, s'étant avancés au-delà de l'église, furent salués d'une fusillade bien nourrie qui partit des retranchemens qu'ils avoient déjà faits en arrière du bourg et sur la droite: quelques hommes des milices y furent légèrement blessés. L'église fut trouvée dans son état ordinaire.

La foiblesse du détachement et la nuit tombante ne permettant pas de pousser plus avant cette reconnoissance, on rentra dans la place.

Il n'y eut point d'alerte dans la nuit : les brigands s'employèrent à continuer leurs travaux.

Le 19, on aperçut avec le jour, du haut de la tour de la Force et du dôme de St. - François, un retranchement en ligne droite de dix-sept ou dix-huit grands gabions que l'ennemi avoit élevés pendant la nuit sur une éminence de l'habitation Leprestre, à trois cents toises de la place. On l'aperçut aussi faisant des rembardes à droite et à gauche du chemin qui conduit sur l'habitation Galindo, en avant du bastion Ste.-Barbe.

On apprit dans la journée que les brigands avoient traversé l'Ozama, à cinq lieues de Santo-Domingo; qu'un de leurs détachemens occupoit déjà le village de la Mina, et qu'un autre étoit arrivé sur l'habitation Catagne. Ils ne tardèrent pas à se porter de ce côté sous la volée de nos canons, et ils s'établirent successivement avec des gabions en face des rues de la ville qui leur étoient perpendiculaires, ainsi que sur l'habitation Eparsa, et enfin dans la chapelle du Rosaire.

Le même jour, le commandant de la corvette anglaise, le *Snake*, envoya un parlementaire pour réclamer trente matelots anglais prisonniers. Le général Ferrand lui répondit et lui offrit de les lui rendre aussitôt qu'on enverroit en échange le même nombre de soldats français blancs et bien portans. On avoit distribué une partie de

ces prisonniers dans les différentes batteries de la place, où on les employoit comme servans; ils étoient bien traités, et ils servoient avec zèle.

Ce général employa une partie de la nuit à concerter, avec le général de brigade Barquier commandant la division, les moyens de faire une sortie fructueuse pour assurer la connoissance des points où les brigands s'étoient retranchés, et pour découvrir s'il n'y auroit rien dans les environs qui pût faire croire à une attaque de leur part. Il fut résolu que quatre cents hommes, dont cent cinquante de la troupe de ligne, sortiroient pour cet objet dans la matinée du lendemain. Les brigands avoient employé toute la nuit à achever la ligne de gabions élevée sur l'habitation Leprestre, et à terminer la seconde face de la flèche commencée sur le chemin de l'habitation Galindo.

En conséquence, le 20 ventôse à sept heures du matin, la porte du Comte s'ouvrit, et quatre cents hommes sous les ordres du général Barquier se portèrent vivement sur l'église de Saint-Carles. Cette position élevée se trouva défendue par six cents noirs soutenus par les feux croisés de leurs retranchemens placés à leur droite. Quelques soldats des milices plièrent un moment à cette première charge, où le général Barquier fut grièvement blessé et obligé de quitter le champ

de bataille. Le chef d'escadron Aussenac les rallia, les reforma sous le feu de l'ennemi et les ramena immédiatement sur lui au pas de charge et bayonnette en avant. L'ennemi voulut tenir, mais il lui en coûta cher; cinquante Nègres et un de leurs chefs tombèrent de suite sous les bayonnettes de nos intrépides grenadiers et carabiniers. Les Espagnols, conduits par le chef de bataillon Ruiz, poursuivirent aussi les brigands avec beaucoup d'audace: chacun fit bien son devoir, et les troupes ne rentrèrent qu'après avoir rempli le but de la sortie. Les assiégés, dans cette affaire, eurent trois hommes des milices tués et vingt-cinq blessés. On ne sauroit trop faire l'éloge des troupes pour leur bonne conduite dans cette affaire, et particulièrement celui de M. le général Barquier.

Ces sorties avoient un but plus grand et plus essentiel que celui de simples reconnoissances ou l'empêchement des travaux, dont on ne pouvoit pas arrêter l'exécution. Mais il étoit extrêmement important de convaincre l'ennemi du dévouement des Espagnols qui s'aguerrissoient en même tems par ces sortes d'affaires. On lui apprenoit à redouter la bravoure d'une garnison qui ne se contentoit pas de l'attendre derrière ses murailles, mais qui alloit le chercher et le combattre derrière ses retranchemens; et ceci devoit

beaucoup contribuer à le refroidir de tenter sur la place une attaque de vive force, qui, vu sa grande masse, auroit pu devenir dangereuse. Le général réussit complettement dans cette vue. Cette assurance lui en imposa, et il en fut si intimidé, que, lorsque leur chef proposa l'assaut à son armée pour tout terminer en un jour, il la décontenança tellement par cette offre, qu'il ne jugea pas à propos d'insister là-dessus davantage.

Une partie de la nuit, les batteries de la ville tirèrent sur les brigands, qui continuèrent leurs travaux avec une grande activité, et en commencèrent de nouveaux du côté opposé de la rivière, en face du château de Colomb et de la batterie de don Diegue.

Le 22, à six heures du matin, les brigands retranchés du côté opposé de la rivière firent un très-grand feu sur le poste de l'avancée du port et sur les deux avisos de l'Etat. Ils y blessèrent huit hommes et en tuèrent un sur le rempart. Les révoltés avoient établi leurs retranchemens autour de la place avec beaucoup d'intelligence; il n'y avoit pas un seul point de la muraille vu de flanc ou de revers, pas une rue découverte et dominée qui ne fût enfilée par une rembarde de gabions correspondans; ce qui par la suite augmenta beaucoup le nombre de nos blessés.

Pour les inquiéter à leur tour, le général ordonna dans la même journée l'établissement d'une pièce de douze sur la tour de la Force, pour prendre en flanc les gabions établis sur l'habitation Esparsa. Les avisos reçurent ordre de lever l'ancre, de descendre la rivière et d'aller mouiller en rade sous la volée de la batterie de l'arsenal, où ils furent à l'abri de toute insulte; il fit installer un lieu propre au débarquement sur le bord de la mer, malgré l'escarpement de la côte. Cette mesure rendant inutile le poste de la barrière, qui n'étoit que pour la protection du port, dans lequel l'ennemi blessoit journellement du monde, le découvrant de flanc et de revers, il le fit rentrer dans l'intérieur de la place, après avoir fait brûler les maisons qui étoient sur la jetée, barricader et terrasser la porte de la douane, et fit établir une pièce de douze sur le bastion carré qui se trouve entre cette porte et l'angle de la place, contre lequel est appuyée la barrière de l'avancée du port.

Pour augmenter la sûreté des côtes voisines et pour assurer les subsistances nécessaires, au moyen de la course contre les Américains qui alimentent la partie de l'île occupée par les brigands, le général envoya M. Gariscan à Puerto-Rico, avec une adresse aux armateurs et capitaines des corsaires français qui s'y trouvoient,

pour les inviter de venir concourir à la défense de Santo-Domingo. Il écrivit à M. le gouverneur de cette île pour le prier de leur être favorable, afin que leur départ fût aussi prompt que possible.

Les brigands continuèrent toute la nuit la ligne de leurs retranchemens autour de la place.

Le 23, il fit élever le parapet de la courtine qui borde la rivière avec des barils remplis de terre. Cette précaution fut prise dans toutes les parties trop basses du rempart. Les brigands firent jusqu'à midi leur feu accoutumé et nous blessèrent quelques hommes.

Ayant cru nécessaire, vu la grande consommation, de réduire la ration de pain à douze onces, le général Ferrand en donna l'ordre dans la journée.

A neuf heures du soir une goëlette espagnole, arrivée de Puerto-Rico, porta l'agréable nouvelle de l'arrivée d'une escadre française avec de grandes forces aux Isles-du-Vent. Elle fut bientôt répandue dans la place; et comme chacun espéra que Santo-Domingo pouvoit entrer pour quelque chose dans sa destination, cela doubla le courage et la confiance générale.

La nuit fut fort tranquille, et l'on s'aperçut le lendemain du grand travail des Nègres, leur ligne de gabions s'étendant considérablement. Ils

avoient aussi élevé deux ouvrages détachés, en avant de celui de l'habitation Leprestre.

Le 24, dès la pointe du jour jusqu à midi, l'ennemi fit un feu très-soutenu contre la place, et blessa quelques hommes.

Le chef de bataillon Fiard, commandant la réserve, mourut presque subitement d'une toux sèche, occasionnée par les poussières et les grandes fatigues du siége. Le chef d'escadron Aussenac le remplaça dans ce commandement.

L'ennemi avoit conduit et échoué sur le rivage, sous le feu de ses retranchemens, une grande chaloupe qu'il avoit trouvée sur la rivière à quelques lieues de Santo-Domingo. Il étoit prudent de ne pas la laisser à sa disposition; mais il étoit difficile de trouver un nageur hardi qui voulût aller la chercher. Dans la nuit du 24 au 25 ventôse, un chasseur de la 5e. légère, nommé Simon Mialle, se présenta au lieutenant Daram, commandant du poste où il se trouvoit, et lui demanda la permission de tenter cette hasardeuse entreprise. Elle lui fut accordée, et sous les yeux de son commandant et de ses camarades, malgré le risque éminent d'être pris ou tué, armé d'un simple couteau et muni d'une corde, il traversa la rivière, mit la chaloupe à flots, l'amarra à sa corde, et l'amena, toujours nageant, sous les murailles de la place. L'ennemi tira sur

lui, mais il ne fut pas atteint. Ce trait annonce beaucoup de sang-froid et un grand courage, qui ne demeurera point sans récompense.

Le 25, les brigands firent un très-grand feu sur la place, et enfiloient de leurs rembardes un très-grand nombre de rues.

Les travaux des révoltés semblant annoncer qu'ils attendoient de l'artillerie, le général donna ordre à l'enseigne de vaisseau Pagard de partir de suite sur l'aviso *le Département du Nord*, et d'aller visiter toutes les anses, baies et embarcadaires de la côte sous le vent, jusques dans la baie d'Ocoa inclusivement, avec les précautions nécessaires pour n'être pas surpris par les Anglais, afin de s'assurer si les Nègres y avoient de l'artillerie et des embarcations, avec injonction de les détruire.

Vers le soir, il courut une rumeur que la place devoit être la nuit même assaillie par l'ennemi; ce qui augmenta la surveillance et les précautions accoutumées.

Depuis sept heures du soir jusqu'à dix, les brigands firent un feu roulant sur la place.

Le 26 au matin, le feu des brigands ne fut pas aussi vif.

A sept heures du matin l'enseigne de vaisseau Pagard, qui étoit rentré dans la nuit, ayant pris dans sa route une barque anglaise montée par un

midshipman et quatre matelots, appartenant au brick de guerre le *Racoon*, qui croise ordinairement dans les parages de Santo-Domingo, vint faire son rapport accompagné du midshipman. Le général fut bien aise de faire subir un interrogatoire séparé à cet officier et à ses hommes. Le bruit avoit couru que les Anglais devoient porter par mer l'artillerie des brigands jusqu'à la baie d'Ocoa, et il desiroit s'assurer si c'étoit véritable. Leurs dépositions particulières furent très-conformes, et il demeura convaincu de la fausseté de cette imputation. Ces quatre matelots furent répartis de suite comme servans dans les différentes batteries de la place.

Toute la nuit, on inquiéta beaucoup l'ennemi par les bombes qu'on lui envoya des bastions la Conception et Sainte-Barbe.

Le 27, à six heures du matin, les noirs adressèrent une vive fusillade qui dura jusqu'à dix heures. Pendant la nuit, ils avoient augmenté de beaucoup leurs ouvrages en gabions, autour de l'habitation Esparsa.

Une goëlette de Sainte-Croix arriva dans la même journée, qui confirma la présence d'une escadre française aux Isles-du-Vent, assurant de l'avoir rencontrée à la hauteur de Tortole, occupée à rançonner toutes les îles anglaises; ce qui réjouit beaucoup la garnison.

Dans la nuit du 27, les brigands avancèrent deux rembardes de gabions à l'épreuve du 24, à soixante toises des faces du bastion Ste. - Barbe. Ces deux ouvrages inquiétèrent beaucoup. Des Nègres, bons tireurs, y étoient sans cesse à l'affut des canonniers, et tâchoient ainsi de neutraliser ce bastion infiniment important. Il y eut quelques hommes blessés; mais on prit bientôt sa revanche, au moyen des pierres qu'on leur jetta avec le mortier qui est dans ce bastion.

Le 28, dès six heures du matin, les brigands du côté opposé de l'Ozama, firent une fusillade plus vive que de coutume, et blessèrent plusieurs personnes dans la ville. La pièce de canon établie sur la plate-forme de la tour, après avoir criblé l'habitation Esparsa, les força d'abandonner leurs gabions; ils se bornèrent à se retrancher sur ce point-là dans la chapelle du Rosaire qui n'offroit pas autant de prise à la pièce de la tour, mais qui néanmoins étoit battue par la batterie de don Diegue.

Les ouvrages que les brigands avoient multipliés en avant du bastion Sainte-Barbe, dont les courtines étoient vues de flanc et à revers des ouvrages ennemis du côté opposé de l'Ozama, ayant fait présumer que leur intention étoit d'effectuer une attaque sur ce point, le général en fit augmenter la défense en troupes et en ouvrages

en charpente, les seuls qui fussent à sa disposition.

Une barge arrivée du Soco apporta le même jour une lettre de M. Castro, commandant l'arrondissement de Seybo. Il annonçoit qu'il avoit réuni quelques habitans, et demandoit des secours en armes et en munitions. On lui envoya par la barge *le Tigre* quinze cents cartouches et des instructions pour sa conduite particulière.

Il n'y eut rien de nouveau dans la journée du 29.

Le 30, on aperçut avec le jour que les brigands avoient établi une ligne de gabions, dont une des extrémités coupoit la route du fort Saint-Jérôme, à deux cents toises de la place; ils avoient aussi, par le même moyen, coupé le chemin de la Fontaine de Christophe Colomb, le long de la rivière, à cent cinquante toises de la barrière du port, et avoient soutenu cette coupure par un retranchement placé à pic, sur un platon élevé de vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de la rivière.

Une goëlette arrivée le matin de Mayaguiez, île de Puerto-Rico, renouvela la confirmation d'une escadre française à la hauteur de Tortole.

Les brigands travaillèrent toute la nuit dans la direction de la porte du Comte au-delà du cimetière. Vers minuit, un de leurs détachemens

portant des gabions passa à une portée de pistolet de la courtine de droite du bastion Sainte-Barbe, dans le chemin descendant à la barrière du port. On fit feu sur lui de la courtine et du bastion; on lui blessa plusieurs hommes. Un d'entr'eux, sans doute plus grièvement blessé que les autres, fut jeté dans la rivière par ses camarades.

Le 1er. germinal, le général Tessard, convaincu de la nécessité de fortifier l'angle formé par la courtine de Sainte-Barbe et celle qui borde la rivière, ordonna au commandant du génie de faire terrasser fortement cet angle à la hauteur nécessaire, pour y recevoir une pièce de canon de gros calibre, et pouvoir ouvrir dans le mur une légère embrâsure.

Un brick venant de Saint-Thomas, portant trente barils de farine, confirma encore la nouvelle de l'arrivée d'une escadre française aux Isles-du-Vent; mais on crut difficilement ce qu'il ajouta, que cette escadre étoit en route pour aller reprendre Surinam.

Trois coups de canon furent entendus en mer sur le soir, et deux grands bâtimens apperçus à l'horison au vent.

On eut dans la journée un officier et quelques hommes de blessés dans la place.

A l'entrée de la nuit, le lieutenant Davarn sortit

sortit des murailles avec vingt-cinq hommes, et fut chercher, sous la courtine du bastion Sainte-Barbe, les gabions vuides que les brigands y avoient laissés la veille.

Le 2 germinal au matin, on s'apperçut que l'ennemi avoit élevé une ligne de gabions derrière le cimetière, entre l'église de Saint-Carles et le retranchement de la route du fort Saint-Jérôme, à 150 toises de la porte du Comte. Ses ouvrages offrirent alors une ligne bien dessinée de retranchemens qui entouroient la place, et à l'abri de notre plus fort calibre.

Une goëlette arriva de Mayaguiez le même jour, qui confirma aussi la nouvelle touchant l'escadre française. Elle ajouta de plus que la Jamaïque étoit en son pouvoir.

Quelques arbres en avant du fort Saint-Giles, gardé par la compagnie administrative, gênant l'effet de la batterie de ce fort, à midi on ouvrit la porte de la Savanne; la compagnie administrative sortit et fut se mettre en bataille dans la Savanne, en avant de ces arbres, pour couvrir les ouvriers qui les coupoient. L'ennemi chercha à s'y opposer, fit feu sur cette compagnie, qui lui riposta vivement. Le travail fini, la compagnie rentra, après avoir fait la plus belle contenance.

Vers les six heures du soir, on lança du bastion Sainte-Barbe beaucoup de pierres derrière

les rembardes des brigands les plus voisines, et il paroît qu'elles leur firent beaucoup de mal.

Les Nègres travaillèrent toute la nuit sur la route du fort Saint-Jérôme, et ils abandonnèrent leurs gabions placés à soixante toises du bastion Sainte-Barbe, pour en élever d'autres un peu plus éloignés et plus avantageusement placés pour eux. Vers les trois heures du matin, on crut appercevoir une fusée lancée du côté opposé de la rivière.

Le 3 germinal au matin, les brigands firent feu de la Chapelle du Rosaire, avec une mauvaise pièce de deux en fer, étourillonnée, et ils s'en servirent deux jours en la chargeant de biscayens.

L'ennemi avoit élevé, pendant la nuit, une rembarde en face de la courtine de Sainte-Barbe à la rivière; et de ce poste élevé il enfiloit tout le parapet de la muraille de la rivière et la rue qui borde cette muraille. Le général ordonna des traverses qui abritèrent le parapet et la rue. Il y eut quelques blessés dans les différens postes.

A cinq heures du soir, l'ennemi fit un feu très-vif sur la place de ses rembardes, sur le chemin du fort Saint-Jérôme.

A six heures du soir, l'enseigne de vaisseau Dufresne, envoyé à Soco le 28 ventôse, mouilla en rade et se rendit de suite auprès du général,

ayant avec lui M. de Castro, commandant de Seybo. M. de Castro lui annonça que M. Lucas Urquerque, commandant de quelques arrondissemens du département de l'Ozama, ayant reçu l'injonction des noirs ci-jointe, cet homme âgé et foible, craignant pour sa vie et ses propriétés, avoit employé son influence à dissoudre le rassemblement formé par M. de Castro; qu'il y avoit réussi et obéi en tout point au chef des noirs, qui lui envoya un de ses adjudans-généraux, nommé Lamothe, pour fixer les contributions à fournir; et que lui, M. de Castro, craignant pour ses jours, s'étoit embarqué pour se rendre à Santo-Domingo. Il me remit une lettre du chef d'escadron Laferrière-Dorly, commandant de Samana, où tout étoit tranquille et dans les meilleures dispositions de défense. On apprit par M. de Castro les cruautés inouies et toutes les horreurs que les brigands se permettoient dans tout le pays qu'ils occupoient, violant les femmes et les plus jeunes filles, tuant ou mutilant les hommes, enlevant les esclaves, emmenant les animaux, brûlant et détruisant les habitations, etc.

Le 4 à midi, arriva un bateau de Saint-Thomas, commandé par le brave capitaine Cotin, vieux corsaire français, qui, par sa conduite à la guerre contre les Anglais, mérita, il y a

vingt-cinq ans, une épée et une pension du gouvernement. Il assura la présence d'une escadre française aux Iles-du-Vent; il ajouta qu'une autre escadre, sous les ordres de M. l'amiral Gantheaume, étoit partie de Brest pour aller prendre la Jamaïque. En raison de toutes ces bonnes nouvelles, on fit tirer une salve de treize coups de canon au bastion la Conception, qui fut répondu dans la rade par une pièce de 16, qui arme l'aviso l'*Amitié*. Ce signe de réjouissance parut inquiéter un instant l'ennemi.

Le capitaine Cotin apprit aussi que le sieur Gazan étoit arrivé à Saint-Thomas, et que par la protection du gouvernement de cette île il devoit, sous peu de jours, expédier des farines pour Santo-Domingo.

Sur le soir les brigands tirèrent beaucoup sur la place de toute leur ligne à-la-fois, et blessèrent quelques hommes. On les incommoda beaucoup avec les bombes et les pierres qu'on leur envoya derrière leurs rembardes. A neuf heures du soir ils lancèrent trois fusées vers le fort Saint-Jérôme, et dans le même tems ils paroissoient beaucoup travailler au-dessus du cimetière, à cent-cinquante toises de la porte du Comte.

Le 5 à sept heures du matin, les brigands firent un feu très-vif sur la place dans toute l'étendue de leur ligne; et vers les neuf heures

une reconnoissance de leurs chefs vint en-deça de Saint-Carles, en face du bastion Saint-Lazare, qui leur tira un coup de canon de 16 à mitraille, qui porta à plein fouet au milieu d'eux, et qui dut leur faire un grand mal. Ils disparurent de suite.

Vers midi, un brick espagnol venant de Mayaguiez apporta au général une lettre du lieutenant-adjoint Roumieu, qui annonçoit qu'on venoit d'apprendre à Mayaguiez de Saint-Thomas, qu'une escadre française étoit arrivée dans ce dernier port, d'où elle se proposoit de faire voile pour Santo-Domingo, et d'y mettre à terre quatre cents hommes de débarquement.

Trois heures après, une goëlette américaine arrivée de Saint-Thomas, ayant une courte traversée, détruisit cette nouvelle, et nous dit qu'à son départ on croyoit l'escadre française à la Guadeloupe.

A cinq heures après-midi, le brick de guerre anglais *le Racoon*, capitaine Gordon, celui qui s'est le plus distingué dans le pillage horrible des familles de Santo-Domingo, qui se réfugioient à Puerto-Rico, parut un instant devant le port.

L'ennemi avoit beaucoup tiré dans la journée. A dix heures du soir les brigands dansèrent leur calenda au bruit de leurs tamtams dans tous les

postes. Trois ou quatre incendies considérables furent apperçus en même tems dans toute la direction de Montegrande.

A onze heures et demie, quatre fusées furent lancées vers le fort Saint-Jérôme, et on y répondit par deux feux du côté opposé de l'Ozama. A minuit, deux cavaliers furent entendus arriver au galop derrière les rembarbes du chemin du fort Saint-Jérôme; on y parla haut et long-tems; et après le départ de ces mêmes cavaliers, un grand mouvement fut remarqué derrière cette ligne. La nuit cependant fut tranquille. L'ennemi ne continua pas ses travaux. Les incendies précipités, le mouvement qui venoit d'avoir lieu, la tranquillité présente, tout nous portoit à croire qu'il pensoit à se retirer.

Le 6 germinal au matin, l'ennemi tira très-peu. A onze heures, deux chefs nègres parurent à la Chapelle du Rosaire et sur l'habitation Esparsa. On crut entendre de ce côté des cris de personnes qu'on égorge.

A trois heures et demie de l'après-midi, la cloche d'avertissement de la tour de la Force annonça dix bâtimens à-la-fois. Le général n'eut alors aucun doute que ce ne fût l'escadre française: la joie fut générale. Une heure après, l'escadre étoit si apparente qu'on ne pouvoit pas s'y tromper; elle marchoit en ordre de bataille,

faisant voile sur le port. Elle étoit aussi apperçue de tous les postes des brigands.

On crut en même tems appercevoir beaucoup de mouvement dans leurs lignes ; et comme on ne douta pas que l'apparition subite de cette escadre ne dût leur causer beaucoup de trouble et d'irrésolution, le général Ferrand voulut en profiter, pour tâcher de les décider à un mouvement rétrograde qui entraîneroit la levée du siége, en les assaillant vigoureusement. En conséquence, il ordonna au chef de brigade Baron de se tenir prêt à marcher pour cinq heures de l'après-midi, avec quatre cent cinquante hommes, pour pénétrer à la gauche des retranchemens ennemis, au-dessous de l'église de Saint-Carles, afin de se réunir derrière ces mêmes retranchemens avec le chef d'escadron Aussenac, qui, avec cent cinquante hommes, les attaqueroit par leur droite ; et là balayer ensemble tout ce qui s'opposeroit à eux.

A cinq heures précises, les portes du Comte et de la Savanne furent ouvertes. Le chef de brigade Baron, ayant sous lui le chef de bataillon Coillot de la quatre-vingt-neuvième, sortit par la première ; le chef d'escadron Aussenac, suivi du chef de bataillon Ruiz, par la seconde ; les troupes de ligne formant la tête des deux colonnes. Le commandant Baron se dirigea sur la

position de Saint-Carles, où l'ennemi fit filer un corps considérable de troupes ; et au lieu de prendre sur la gauche pour attaquer les retranchemens indiqués, il s'attacha mal-à-propos à l'attaque de l'église, dont la place étoit retranchée et fortement défendue ; ce qui l'engagea dans une fusillade longue et très-vive. Dans le même tems, le chef d'escadron Aussenac, en prolongeant la mer, s'étoit porté brusquement sur le flanc droit de la ligne des gabions, appuyé sur la route du fort Saint-Jérôme, y avoit pénétré malgré la forte résistance des brigands qui le défendoient; et, après une affaire très-contestée où il les chargea plusieurs fois à la bayonnette, il les força d'abandonner cette partie de leurs retranchemens et de se disperser dans les bois. Cependant, depuis une heure, le chef de brigade Baron continuoit et soutenoit de pied ferme une fusillade terrible ; il étoit soutenu par l'artillerie de la place, par-tout où elle pouvoit jouer sans préjudicier à nos troupes ; et au milieu de ce bruit formidable, ce fut un spectacle bien imposant de voir en même-tems à cent toises du fort Saint-Gilles, en face des points où l'on combattoit, toute l'escadre de M. le contre-amiral Missiessi être témoin de cette sortie glorieuse. Enfin, au moment où le commandant Baron sentoit la nécessité de cesser son feu et de

porter sa troupe sur l'ennemi, il reçut une balle dans la poitrine, dont il mourut quelques instans après. Le chef de bataillon Coillot qui commandoit sous lui, déjà blessé, et le jour qui finissoit, me décidèrent à ordonner la retraite; et les deux colonnes rentrèrent après avoir prouvé à l'ennemi combien il lui seroit difficile de venir à bout d'hommes aussi fermes et aussi résolus. Sa perte dut être fort considérable sur les deux points d'attaque. La nôtre fut de dix hommes tués, y compris le chef de brigade Baron et le capitaine Carrier, commandant les grenadiers de la cent dixième. Nous eumes aussi quarante-cinq blessés. Dans cette sortie, on enleva à l'ennemi un drapeau, des armes et cinq caisses.

A huit heures du soir, le général Ferrand reçut les paquets de M. le contre-amiral Missiessy et de M. le général en chef Lagrange, qui m'annonçoient devoir le lendemain jetter dans la place des secours en hommes et en munitions.

La nuit fut fort tranquille. L'escadre louvoya continuellement devant la rade.

Le 7 au matin, les brigands tirèrent très-peu.

Vers les huit heures, M. le général Lagrange, M. le général Claparède et leur état-major descendirent à terre. Le général Ferrand se fit un plaisir de les promener autour de la place, et de

leur procurer un coup-d'œil des ouvrages de l'ennemi. Cela fait, ils regagnèrent l'escadre qui devoit continuer sa route le soir même.

Dans la matinée, M. l'amiral fit débarquer les troupes qu'il devoit laisser.

Dans la journée, le général Ferrand écrivit à M. l'amiral pour le prier, avant de faire route, d'avoir l'air jusqu'à la nuit de descendre sous le vent avec toute son escadre, afin que les noirs, ignorant son dessein, en pussent concevoir des inquiétudes pour la partie française; ce qui pouvoit les obliger à détacher une partie de leurs forces, leur chef ayant marché avec toutes celles qu'il avoit à sa disposition.

Dans la journée, on avoit apperçu beaucoup d'incendies dans les campagnes.

A sept heures du soir, l'ennemi occupa les Français sur ces murs par une très-vive fusillade, à laquelle on répondit chaudement. Il eut même l'air de vouloir entreprendre quelque chose sur la place; mais quelques colonnes qui cherchoient à déboucher, furent dispersées par notre artillerie: il y eut quelques hommes blessés. A neuf heures, tout fut tranquille; mais l'obscurité de la nuit dévoila tous les incendies qui dévoroient les campagnes.

Dans la nuit, on n'entendit rien dans les retranchemens ennemis. Il régna par-tout le plus

profond silence. On en augura la retraite des brigands.

Le 8, à six heures du matin, les soupçons de la veille se trouvèrent fondés. Un jeune homme de couleur nommé Sterling, sous-officier dans la légion coloniale, qu'on avoit cru tué le 8 ventôse à l'affaire du Puerto, parut à la porte du Comte, demandant à entrer dans la place, et annonçant le départ des brigands. Le général commanda qu'on le fit entrer, et qu'on le lui amenât; il me raconta comment les noirs lui avoient fait grace de la vie, et l'avoient fait entrer dans leurs guides; et qu'ayant à ce titre toujours resté à leur quartier-général, il étoit parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé pendant le siége, à l'extérieur de la place. Il rapporta que les forces des noirs devant Santo-Domingo tant en infanterie qu'en cavalerie étoient de dix-huit mille hommes, y compris les huit mille stationnés de l'autre côté de l'Ozama; que leur chef avoit avec lui tout son monde, ce qui, dans son opinion, étoit très-vraisemblable; ce barbare étant trop méfiant et trop jaloux pour avoir laissé derrière lui des chefs et des forces, qui dans un grand éloignement n'auroient cessé de lui donner beaucoup d'ombrage. Ce légionnaire ajouta que les brigands avoient eu six cents hommes tués, pendant les vingt-deux jours qu'ils avoient été devant la place, et

à-peu-près treize cents blessés, qu'ils avoient fait partir quelques jours auparavant pour la partie française, sans compter tous ceux que les Espagnols avoient tués dans les bois, quand ils s'écartoient du corps de l'armée, pour aller piller les campagnes. Il ajouta que le chef noir, le jour de la dernière sortie, avoit pris l'escadre française pour des vaisseaux anglais qui venoient sommer d'évacuer la place, ce qui le détermina à tenir ferme; et que ce ne fut que le lendemain qu'il demeura convaincu de la vérité, en voyant débarquer des soldats, des armes et des munitions; que, voyant la place secourue, il perdit courage, et ordonna la retraite de son armée qui commença la veille de onze heures à minuit; sa colonne par la route d'Azua, et l'autre colonne par Sant.-Yago. Il assura en partant qu'il reviendroit bientôt avec des moyens suffisans de réussite.

Le général ne voulut pas manquer la belle occasion qui s'offroit en se retirant par Azua; et se doutant bien qu'une de ses colonnes passeroit devant la plage de la baie d'Ocoa, il envoya de suite l'aviso *le Département du Nord* s'embosser à quelques encablures du rivage, pour y mitrailler les brigands aussitôt qu'ils s'y présenteroient. Son espérance ne fut pas trompée; le 10, à sept heures du matin, une colonne de

noirs s'engagea dans le sentier de la plage, et la pièce de douze du *Département du Nord* joua sur elle si heureusement, qu'elle lui tua beaucoup d'hommes, la força de rétrograder et d'abandonner plus de six cents animaux et le pillage qu'elle emmenoit et emportoit avec elle.

A deux heures, le général fit sortir des détachemens de dragons pour reconnoître, à une lieue de la place, les routes d'Azua, de Sant-Yago et le chemin de l'habitation Galindo. Après leur rapport, qui confirma pleinement la retraite des brigands, douze cents Espagnols des milices sortirent pour aller renverser les gabions de leurs retranchemens. On fut alors à même de juger de la force de leurs ouvrages et de l'étonnante célérité avec laquelle ils les avoient terminés. Chacun de ces gabions avoit six pieds de haut, et par la base quatre pieds et demi de diamètre, chaque ligne ayant trois gabions d'épaisseur et jusqu'à cinq dans les endroits les plus exposés à l'artillerie.

L'ennemi étoit en pleine retraite, et de plus il la faisoit avec peu d'ordre; ce qui fit regreter au général les moyens qui lui manquoient pour aller à sa poursuite et pour le détruire en partie. Mais se trouvant sans cavalerie, ayant été obligé dès le commencement du siége de mettre hors de la ville plus de cinq cents chevaux par défaut

de fourrages et de pâture, et n'ayant pu conserver que cinquante-six dragons montés, dont les chevaux étoient exténués par les fatigues et la misère, il vit avec chagrin s'échapper une occasion qui préparoit à l'ennemi une dispersion assurée, et par conséquent les pertes les plus graves.

Il arriva dans la journée une goëlette de Saint-Thomas, portant cent vingt barils de farine.

A six heures du soir, les travailleurs étant rentrés, les portes de la place furent fermées, et l'on passa la nuit au rempart comme de coutume.

Les 9 et 10 germinal au matin, le général envoya des reconnoissances à huit et dix lieues sur toutes les routes, et par leur rapport il ne lui resta aucun doute sur la véritable retraite des brigands, qui la firent même un peu précipitée, poursuivis on ne sait par quelle terreur panique. Les Espagnols cachés tombèrent dessus toutes les fois qu'ils le purent avec avantage; il en resta plus de deux cents dans les boues de Pignal : leurs traces n'étoient marquées que par des massacres et des incendies; aucun forfait ne leur a coûté; ils appeloient les habitans avec des paroles de paix pour les sacrifier plus sûrement à leur rage. Le chef des brigands, dans sa retraite, fit prévenir les habitans de Saint-Jean et de Neyba, que maître de Santo-Domingo il s'en retournoit dans

la partie française, et que dans sa route il seroit bien aise de les passer en revue et de leur donner des preuves de son attachement. Ces crédules habitans obéirent; ils quittèrent leurs bois et vinrent se livrer à la mort. Dès qu'ils furent rassemblés, on les enferma dans leur église; là on les fit sortir deux à deux et on les massacra à la porte. L'autre chef nègre en fit autant aux habitans du Cotay, trompés par leur curé qui, traître au gouvernement, avoit cherché à pousser ses paroissiens dans la même trahison.

Le Nègre qui commandoit les brigands de la première colonne, fit brûler les bourgs de Bany, d'Azua, de Neyba, de St.-Jean.

Le chef de la seconde colonne incendia ceux du Cotay, de la Veyga, et fit démolir la ville de St.-Yago.

La journée du 13, ainsi que les précédentes, furent employées par les milices à détruire les ouvrages des brigands autour de la place.

Le 12 à neuf heures du matin, un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale par le grand-vicaire, M. Prado, assisté par tout le clergé de la ville. Les autorités civiles et militaires, et des détachemens de tous les corps de ligne et des milices y assistèrent; vingt-un coups de canon furent tirés à la porte de l'église; la batterie de l'arsenal sur la mer les répéta. Un discours analogue à la

noirs étoient au nombre de dix-huit mille hommes armés ; qu'ils avoient eu six à sept cents hommes tués devant Santo-Domingo, et douze à treize cents blessés ; que tous les chefs nègres ou mulâtres avoient assisté au siége ; que lorsque l'escadre française fit son apparition le 6 germinal, les brigands la prirent pour une escadre anglaise qui venoit offrir ses vaisseaux à la garnison pour évacuer ; et qu'ils ne furent détrompés que le lendemain par le débarquement des troupes et des munitions ; qu'alors les chefs s'assemblèrent, et qu'ils ordonnèrent la retraite, en disant que rien ne les forçoit à lever le siége, mais qu'ils avoient besoin de conserver leurs soldats pour un autre tems. Il assura que leur projet, si la ville avoit capitulé, étoit d'accorder sans réserve tous les articles demandés ; mais une fois introduits dans les murs, d'en massacrer tout le monde sans distinction. Leur armée devoit ensuite se retirer, excepté les hommes nécessaires pour la démolition entière de la place, pour le massacre des Espagnols blancs ou libres des campagnes, et pour amener ensuite dans la partie française le reste des esclaves et des animaux. M. Gaillard détailla toutes les cruautés que les Nègres avoient exercées dans les campagnes, et il parla du mécontentement d'une portion des Nègres, et de la jalousie de leur chef contre Christophe, qui

de son plein gré ; fait souvent des largesses aux Nègres sous ses ordres. Il ajouta qu'avant leur départ de la partie française pour Santo-Domingo, le mulâtre Martial-Besse, amenant avec lui des ouvriers, étoit arrivé au Cap et avoit offert de confectionner, avec les moyens locaux seulement, un millier de poudre par jour ; que les Américains vont sans cesse au-devant de tous les besoins des noirs, trafiquant avec eux à main armée....

» Tels sont les détails d'un évènement trop important pour la colonie de Saint-Domingue, dit le général Ferrand, pour que son Excellence le Ministre de la marine ne les lise point avec intérêt, et que les troupes sous son commandement n'en reçoivent pas des marques de sa satisfaction personnelle. Il n'y a pas un seul corps, pas un soldat, pas un officier, n'importe de quelle arme, dont je n'aie infiniment à me louer. La joie d'un pareil succès est cependant un peu troublée par la perte des braves qui ont péri en combattant pour les intérêts de leur pays, et toute l'armée a payé un tribut de larmes à ces hommes courageux et dévoués qui ont répandu un grand éclat sur leur dernier jour, et qui auroient ajouté, s'il étoit possible, à la gloire et à la réputation des corps auxquels ils appartenoient. Nous avons eu cinquante-deux hommes tués et cent

treize blessés. Parmi les premiers sont le chef de brigade don Juan Baron; le chef de bataillon Coillot; Carrier, capitaine des grenadiers de la cent dixième; Lenoir, sous-lieutenant de la légion du Cap. Le chef de bataillon Fiard est mort des suites des fatigues du siége; et à toutes ces pertes, je puis ajouter celle du capitaine de frégate Lacroix, mort quelques jours avant l'arrivée de l'ennemi d'une infirmité que son zèle pour le service lui avoit fait négliger. Je ne puis encore faire connoître le nombre des hommes tués dans les campagnes; mais parmi ceux-là, il m'est impossible de ne pas rappeler à la suite de tant de braves le chef de brigade Serapio de l'Orve, tué en avant de Sant-Yago, et le chef de bataillon Wiet, tué à l'affaire de Puerto en avant d'Azua : l'armée a donc perdu en très-peu de tems six officiers supérieurs.

» Présentez, Monseigneur, cet acte de notre dévouement et de notre fortune militaire à celui qui règne aujourd'hui si glorieusement sur les Français. L'armée de Saint-Domingue se glorifiera, s'il daigne applaudir à sa conduite. Il est bien flatteur pour moi, en lui faisant parvenir par M. le capitaine aide de camp les félicitations du peuple et de l'armée sur son heureux avénement à l'Empire, de pouvoir y joindre pour

bouquet un succès mémorable; comme s'il n'y avoit que des victoires qui eussent le droit de s'allier avec le nom d'un héros aussi illustre et d'un monarque aussi puissant, qui a créé un nouveau siècle ».

Fin du troisième Volume.

643336

TABLE
DES NOTICES
CONTENUES DANS LE IIIe. VOLUME
DES ARCHIVES DE L'HONNEUR.

C. ✻ J. L. Ferrand, *Général de brigade, commandant l'armée française à Santo-Domingo (île St.-Domingue.* 1

C. ✻ J. B. Willaumez, *contre-amiral.* 14

C. ✻ J. J. Schilt, *Gl. de brigade.* 17

C. ✻ H. Sébastiany, *idem.* 23

O. ✻ J. A. L. Boutrué, *Colonel du 25e. régiment de ligne.* 26

O. ✻ E. Recco, *Colonel commandant la vingt-deuxième légion de gendarmerie impériale.* 29

O. ✻ A. Rigau, *Colonel du 25eme. régiment de dragons.* 32

✻ J. P. Groulard, *Major au 25e. régiment de dragons.* 34

✱ V. J. E. Dumolard, *Chef d'escadron au 25e. régt. de dragons.* 36

✱ J. A. Brincard, *Chef d'escadron au 25e. régt. de dragons.* 38

J. A. Martin, *Chirurgien-major au 25e. régt. de dragons.* 39

✱ F. Laroche, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.* 42

✱ J. C. Lerivint, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.* 44

✱ M. Lothe, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.* 46

✱ T. T. P. Boulais, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.* 48

✱ M. Mounette, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.* 50

✱ N. Adam, *Adjudant-sous-officier au 25e. régiment de dragons.* 52

✱ A. Lasne, *Maréchal-des-logis au 25e. rég. de dragons.* 53

✱ P. Degeorges, *Maréchal-des-logis au 25e. régiment de dragons.* 54

✱ J. B. Rouget, *Maréchal-des-logis au 25e. rég. de dragons.* 56

C. ✱ J. Baget, *Général de Brigade.* 57

C. ✱ A. J. B. Jacobé-Trigny, *idem.* 59

✱	M. Gonault, *Chef de bataillon commandant le* 66e. *régiment infanterie de ligne.*	63
✱	N. Béchaud, *Chef de bataill. au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	65
✱	N. Stavelot, *Chef de bataillon au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	68
✱	F. Denis, *Chef de bataillon au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	70
C. ✱	E. A. J. N. Mador, *Gl. de division, inspecteur-général d'artillerie.*	72
C. ✱	A. F. Brenier (Montmorand), *Général de Brigade.*	76
O. ✱	Faure-la-Jonquière, *Colonel du* 67e. *régiment.*	78
✱	J. A. Bella, *Aide de camp du général de brigade Marisy.*	82
✱	P. Brelle, *Capitaine au* 20e. *régiment de chasseurs à cheval.*	88
C. ✱	N. B. Guyot Delacour, *Général de brigade.*	95

❋	V. J. E. Dumolard, *Chef d'escadron au 25e. régt. de dragons.*	36
❋	J. A. Brincard, *Chef d'escadron au 25e. régt. de dragons.*	38
	J. A. Martin, *Chirurgien-major au 25e. régt. de dragons.*	39
❋	F. Laroche, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.*	42
❋	J. C. Lerivint, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.*	44
❋	M. Lothe, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.*	46
❋	T. T. P. Boulais, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.*	48
❋	M. Mounette, *Capitaine au 25e. régiment de dragons.*	50
❋	N. Adam, *Adjudant-sous-officier au 25e. régiment de dragons.*	52
❋	A. Lasne, *Maréchal-des-logis au 25e. rég. de dragons.*	53
❋	P. Degeorges, *Maréchal-des-logis au 25e. régiment de dragons.*	54
❋	J. B. Rouget, *Maréchal-des-logis au 25e. rég. de dragons.*	56
C. ❋	J. Baget, *Général de Brigade.*	57
C. ❋	A. J. B. Jacobé-Trigny, *idem.*	59

✱	M. Gonault, *Chef de bataillon commandant le* 66e. *régiment infanterie de ligne.*	63
✱	N. Béchaud, *Chef de bataill. au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	65
✱	N. Stavelot, *Chef de bataillon au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	68
✱	F. Denis, *Chef de bataillon au* 66e. *rég. infanterie de ligne.*	70
C. ✱	E. A. J. N. Maëors, *Gl. de division, inspecteur-général d'artillerie.*	72
C. ✱	A. F. Brenier (Montmorand), *Général de Brigade.*	76
O. ✱	Faure-la-Jonquière, *Colonel du* 67e. *régiment.*	78
✱	J. A. Bella, *Aide de camp du général de brigade Marisy.*	82
✱	P. Brelle, *Capitaine au* 20e. *régiment de chasseurs à cheval.*	88
C. ✱	N. B. Guyot Delacour, *Général de brigade.*	95

✱ A. J. M. Fournier, *Capitaine de frégate.* 99
✱ L. J. Deluret, *Officier de la marine.* 101
✱ N. Collignon, *Lieutenant des grenadiers au 43e. régt. d'infanterie de ligne.* 104
✱ P. M. Collignon, *Capitaine au 57e. régiment infanterie de ligne.* 109
O. ✱ J. B. Clerville, *Capitaine au 57e. régiment infanterie de ligne.* 111
✱ N. Noël, *Capit. commandant d'artillerie.* 114
✱ C. Mangeot, *Adjudant commandant.* 117
✱ P. A. Lestienne, *Chef de bataill. au 24e. régt. infanterie légère.* 122
O. ✱ M. Molard, *Adjudant-commandant.* 128
✱ J. B. Fertel, *Chef de bataillon au 40e. régt. de ligne.* 131
✱ J. Engel, *Major au 3e. régt. artillerie à cheval.* 135
O. ✱ P. F. Lehnby, *Capt. de vaisseau de première classe.* 138

Mort. J. Z. Destaing, *Gl. de division.*
C. ✱ C. L. F. Michaud, *Idem.* 149
O. ✱ R. Desgenettes, *médecin en chef des camps et armées de l'Empire français.* 169
C. ✱ B. Malye, *Général de Brigade.* 187
O. ✱ M. S. Foye, *Colonel au* 5e. *régt. d'artillerie à cheval.* 190
✱ J. F. Wery, *Major au* 6e. *régt. de hussards.* 194
✱ A. Dupuy, *Chef du premier bataillon du* 22e. *régiment de ligne.* 200
O. ✱ J. Teulet, *Major au* 12e. *régt. infanterie de ligne.* 203
O. ✱ G. L. Guérin, *Chef de légion de la gendarmerie impériale.* 205
✱ B. Marin, *Major au* 16e. *regt. infanterie de ligne.* 209
✱ M. F. Dunesme, *Major au* 69e. *régiment de ligne.* 215
O. ✱ J. L. J. Fernig, *Major au* 112e. *régiment de ligne.* 223
G. ✱ J. F. Brun, *Général de brigade.* 227
O. ✱ J. M. Songeon, *Colonel au* 52e. *régiment de ligne.* 231
O. ✱ D. Martin-Charly, *Colonel de*

la 8e. *légion de la gendarmerie impériale.* 233

Mort. B. J. Ransonnet, *Aspirant de marine de* 1re. *classse.* 239

✱ J. J. M. B. Rheydellet, *Capitaine de frégate, commandant une division de la flotte de Boulogne.* 242

J. E. Durup-de-Baleine, *ex-officier de marine.* 254

✱ C. E. Michel, *Chef de bataillon au* 47e. *régt. infanterie de ligne.* 257

J. A. Larouvière, *Chef d'Escad.*

O. ✱ S. Quenot *dit* Mercier, *Adjudant-major au* 6e. *régt. de dragons.* 268

✱ J. M. David, *Chef d'escadron au* 2e. *régt. de hussards.* 272

✱ C. A. de Waultier, *Chef de bataillon au* 112e. *régiment.* 281

✱ A. Texier-de-la-Pommeraye, *Major au* 75e. *régiment.* 283

✱ P. F. Didelon, *Chef d'escadron au* 9e. *régt. de dragons.* 287

O. ✱ N. Labarrière, *lieutenant au* 63e. *régiment.* 289

✱ L. Charrière, *Major au* 48e. *régt. infant. de ligne.* 291

G. O. ✱ L. Baraguay-d'Hilliers, *Général de division, colonel général de dragons.* 294

G. O. ✱ J. P. Dorsner, *Général de divis. command. en chef l'armée du camp sous Brest.* 317

C. ✱ D. A. Chambarliac, *Général de brigade, inspecteur-général au corps impérial du génie.* 321

C. ✱ G. S. Clément, *Gl. de brigade.* 326

✱ P. P. Cambon, *Capitaine de frégate.* 334

✱ J. A. Laborie, *Chef de bataillon au* 29e. *régiment d'infanterie de ligne.* 337

✱ P. M. Horiot, *Chef de bataillon au* 3e. *régt. inf. de ligne.* 342

✱ N. Domon, *Chef d'Escadron au* 3e. *régt. de hussards.* 346

✱ N. Bruyer, *Commandant la* 12e. *compagnie du* 5e. *régt. d'artillerie à pied.* 348

✱ R. Darnault, *Lieutenant, aide de camp du général de brigade Pouchin.* 353

	✻ S.M.S.I.L. Doullembourg, *Major au au* 10e. *rég. de hussards.*	357
O. ✻	C. J. Auger, *Capitaine au* 13e. *régiment de chasseurs à cheval.*	362
C. ✻	C.P. Réant, *Capitaine, quartier-maître-trésorier des grenadiers à pied et des vélites de la garde impériale.*	367
C. ✻	S. G. P. Réné, *Général de Brigade.*	367
✻	G. Beuret, *Chef de bataillon, premier aide de camp du général de division Delaborde.*	378
✻	M. Dubourg, *Lieutenant de vaisseau,*	382
Mort	N. Perronet, *Premier Ingénieur des ponts-et-chaussées.*	385
Mort.	V. Collot, *Gl. de brigade.*	389
	Additions à la notice du général Ferrand, placée dans ce troisième volume à la pag. première.	392

Nota. On a placé l'*Erratum* en tête de ce 3e. volume, avec les additions, changemens et réclamations faites par les Militaires, dont les Notices sont placées dans les trois volumes qui ont déjà paru.

Fin de la Table du troisième Volume.

Digitized by Google